This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Stanford University Libraries
3 6105 027 833 859

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

TOME TROISIÈME

1885 - 1886

MONTBRISON
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. HUGUET

1885-1887

BULLETIN

de

LA DIANA

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

TOME TROISIÈME

ACADÉMIE D'AIX
BIBLIOTHÈQUE
Sciences, Agriculture, Arts & Belles Lettres

1885 - 1886

MONTBRISON
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. HUGUET

1885-1887

GENERAL BOOKBINDING CO.
77 53 S
QUALITY CONTROL MARK 2

# TABLE

Les noms imprimés en petites capitales sont ceux des Auteurs des notes ou communications mentionnées dans le *Bulletin*.

ACHALME. Poteries antiques trouvées à Feurs, 168.

Ambierle. Analyse d'un terrier du prieuré (1385 à 1421), 154. — Visite du Congrès archéologique de France, 245. — Réparations à l'église, 260, 292. — Restauration projetée des verrières, 377.

Arconsat. Clusel au lieu dit *les Bessières*, 358.

Arfeuille, 158.

Arthun. Clusel, 357. — 392.

Assemblées générales, 87, 283. — V. *Séances trimestrielles*.

Assemblées générales de communautés d'habitants, circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, 380.

Autun. Excursion faite par la Société, 64.

Balbigny, 206.

Bas-en-Basset. Village de Chasaletz, 268.

Bastie (la), château, commune de Saint-Etienne-le-Molard. Monographie, 12, 183, 284, 288, 346, 373. — Vue du

commencement du XVII^e s., 332. — Moulages, 333. — Vitraux de la chapelle, 288. — Reconstruction partielle de la chapelle à Paris, 346. — Vitraux du premier étage, 346.

BAUDRIER. Le capitaine Yleus, 326.

Beaulieu, prieuré dans la paroisse de Riorges. Vue en 1617, 331.

Bénisson-Dieu (la). Travaux de restauration à l'église, 93, 378. — Visite du Congrès archéologique de France, 240. — Vues de l'abbaye en 1618, 331.

Benoît (Aug.). Poésies de Jean Palerne, 1.

BERTRAND. Fouilles à Jeansagnières, 299, 347. — Charte inédite de Jean II, duc de Bourbon, 381.

Bigny, commune de Feurs. Socle de croix, inscription, 185.

Boën, 12, 118.

Boisset-Saint-Priest. Clusel à Bazourges, 357.

Boisvair, commune d'Epercieu-Saint-Paul, 259.

Boisvair (famille de), 258.

Boisy. Visite du Congrès archéologique de France, 249.

Bonfils (Mathieu), sculpteur, né à Saint-Bonnet-le-Château au XVII^e siècle, 61.

Bourget (lac du). Objets antiques en provenant, 204.

Bouthéon, 392.

BRASSART (Eleuthère). Découvertes de sarcophages à Saint-Germain-Laval, 96. — Analyse d'un don de M. Thevenin (archives), 115. — Analyse d'une acquisition (archives), 122. — Cachet d'oculiste romain trouvé dans la commune de Saint-Etienne-le-Molard, 131. — Analyse d'un don de M. R. de Sainte-Colombe (archives), 138. — Analyse d'une acquisition (archives), 191. — Note, 290. — Analyse d'un don de M. Goure (archives), 364. — Analyse d'un don de M. R. de Sainte-Colombe (archives), 367. — Table du présent volume.

Brugeron (le), 353.

Briennon, 157.

Budgets. 93, 112, 286, 325.

*Bulletin de la Diana.* Changement dans les époques fixées pour sa publication, 7.

Bussy. Pierres de Saint-Martin, 207.

*Candedunum*, 392.

Cezay. Prix-faits des anciens rétables de l'église, 51.

Chabrérias, sculpteur à Montbrison au XVII^e siècle, 51.

Chagnon. Inscription tumulaire dans l'église, 180.

Chaizeneuve, commune de Saint-Maurice-en-Gourgois. Vente d'une rente de ce nom en 1540, 191.

Chamba (la). Fouilles au territoire de Soleuille, 350. — Cave des fayettes, 351.

Chambéon. Dîmes, 381, 383. — 392.

Chandieu, 212. — Visite du Congrès archéologique de France, 214.

Chappelle, peintre à Montbrison au XVII^e siècle, 58.

Charlieu. Terrier d'une prébende fondée dans l'église Saint-Philibert, 122. — Visite du Congrès archéologique de France, 237. — Réparations aux monuments classés, 260, 290, 378.

Charlieu-lès-Montbrison. Emplacement de ce château, 264.

CHARPIN-FEUGEROLLES (comte de). Le capitaine Ileus, 175.

Chasaletz, paroisse de Bas-en-Basset, 268.

CHASSAIN DE LA PLASSE. Description d'un tiers de sol d'or, 114.

Châtelard de Chazi (le), commune de Saint-Georges-de-Baroille. Objets antiques, 204, 208.

Châtelard de Lijay (le), commune des Débats-Rivière-d'Orpras. Objets antiques en provenant, 204.

Châtelet (le), commune de Chambles. Charte concernant l'église, 126.

Chenereilles. Charte de 1430 relative à la garde du château, 44.

Chenevoux. Vues du château en 1618, 329.

Cherier, 163.

Chirassimont. Transaction de 1272 au sujet des limites de la seigneurie, 138. — Enquête de 1410 sur la demande des habitants de fortifier l'église, 141. — Sentence de 1471 maintenant les habitants dans le droit de guet et garde à l'église fortifiée, 144. — Ventes de la seigneurie, 147, 149. — Dénombrement des revenus de cette seigneurie, 147.

Cloche à Saint-Jean-la-Vestre, 359.

COIFFET. Bague d'or trouvée à Boën, 12. — Sceau forézien de G. de Bovayr, 257, 258.

Comité des Travaux historiques et scientifiques. Sujets d'étude recommandés, 32.

Comptes du trésorier, 90, 110, 285, 323.

Congrès archéologique de France à Montbrison en 1885, 11, 41, 90, 125, 195.

Congrès de la Sorbonne. Programme pour 1885, 2. — Date de la réunion des Sociétés des Beaux-Arts en 1885, 40. — Programme pour 1886, 170. — Date de la réunion annuelle, 379.

Conques (abbaye de), en Rouergue, 126.

Cordelle. Prise de possession de la cure en 1763, 117.

COSTE (A.). Vue de Montbrison par le P. Martellange, note, 290.

Cotisation des Sociétaires. Amortissement facultatif, 285.

Cottance. Monnaie romaine, 169.

Cousan. Visite du Congrès archéologique de France, 215.

Cret-Châtelard (le), commune de Saint-Marcel-de-Félines. Objets antiques en provenant, 204. — Description, 207.

Débats-Rivière-d'Orpras. Le châtelard de Lijay, 204.

Desbrun (André), peintre à Montbrison au XVIII^e siècle, 51, 56.

Desbrun (Jean), sculpteur à Montbrison au XVIII^e siècle, 56.

DONOT (Prosper). Documents pour servir à l'histoire d'André Valladier, 264.

Dons faits à la Société par MM. Achalme, 118, 184. — Barbier de Montault (Mgr X.), 20, 70, 113, 185, 270, 332, 363. — Baraillier (Philippe), 186. — Baye (baron Joseph de), 113,

134. — Becdelièvre (vicomte de), 134, 185, 256, 270, 284, 332, 359, 363. — Benoît (Mme Auguste), 1, 20. — Bernard, 134. — Bernaud, 167, 185, 363. — Bertrand, 333, 363. — Bonnassieux, (de l'Institut), 70. — Boullier (Auguste), 134. — Cerny (du), 270. — Charpin-Feugerolles (comte de), 20, 170, 185, 334. — Chazelle, 334. — Clairet (abbé), 134. Colleville (vicomte de), 135. — Condamin (abbé James), 135. — Conseil d'hygiène de la Loire, 114. — Courtonne (E.), 71. — Dion (Adolphe de), 135. — Donot (Prosper), 1, 22, 72, 135. — Dulac (Jean-Baptiste), 363. — Durand (Vincent), 72, 135. — Faury (abbé), 336. — Fréry (François), 135. — Georges, 136. — Georges (Michel), 270. — Germain (Léon), 271. — Goure, 72, 271, 337, 364. — Guillemot (Antoine), 22, 272, — Guillot (Jean-Baptiste), 272. Hospices de Montbrison, 136, 185. — Huguet, 272, 365. — Jeannez, 335, 366. — Lachèze (Madame), 273. — Lachmann (Emile), 366. — Lascombe (Adrien), 73, 114. — Laurent (abbé), 73, 185. — Laurière (Jules de), 275. — Luvigne (de), 136. — Magnin, 114. — Marsy (comte de), 73, 275, 366. — Maussier (P.-B.), 366. — Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, 23, 76, 114, 136, 186, 275, 335, 366. — Monery (Louis), 136. — Morel (Gabriel), 186. — Mournand (Jacques), 186. — Pérot (Francis), 23, 76, 114. — Peurière (abbé), 186. — Plicque (docteur Alfred), 186. — Poncins (comte Léon de), 137. — Portier (Jules), 76. — Portier (Léon), 366. — Puy de la Bastie (O.), 276, 367. — Relave (abbé Maxime), 187. — Révérend du Mesnil, 336. — Rey (docteur Eugène), 187. — Rieux (docteur Léon), 337. — Rimaud (docteur), 23. — Rolland (Michel), 365. — Rostaing (baron de), 23, 137, 187, 367. — Saint-Pulgent (Mme Léon de), 187. — Saint-Pulgent (Alphonse de), 137, 338. — Sainte-Colombe (comte Rodolphe de) 23, 133, 138, 367. — Société des Etudes historiques, 77, 276. — Société de Secours des Amis des Sciences, 188. — Société française d'Archéologie, 276. — Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 115. — Société philomatique de Paris, 77, 276. — Soultrait (comte de), 50. — Surieux (Mlles), 276. — Tardieu (Ambroise), 188. — Tardieu (Paul), 289, 338. — Terrebasse (H. de), 78. — Testenoire-Lafayette, 78. — Thevenin, 109, 115. —

Thinet, 188. — Travers (Emile), 76, 150. — Vachez (A.), 150, 188, 338. — Veilleux, 78. — Vier (Louis), 118. — Viry (Octave de), 79, 335. — Vissaguet, 338.

Dufour, sculpteur à Montbrison au XVII^e siècle, 51.

DURAND (Vincent). Bague d'or trouvée à Boën, 12. — Devis et prix-fait de réparation au château d'Urfé en 1704, 13. — Charte de Marie de Berry relative à la garde du château de Chenereilles, 44. — Anciens rétables de l'église de Cezay ; Dufour et Chabrérias, sculpteurs à Montbrison au XVII^e siècle, 51. — Dolmen présumé à Luriec, 62. — Analyse d'un don de M. Veilleux (archives), 78. — Découverte de sarcophages du moyen-âge à Saint-Germain-Laval, 95. — Fouilles sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Saint-Clément, commune de Montverdun, 99. — Analyse d'un don de M. Vier (archives), 118. — Charte inédite concernant les églises de Saint-Victor-sur-Loire et du Châtelet, 126. — Analyse d'un terrier d'Ambierle, 154. — Le grand cartulaire d'Ainay, 170. — Le capitaine Ileus, 176. — Inscription tumulaire à Chagnon, 180. — Rapport sur le Congrès archéologique de France tenu à Montbrison en 1885, 195. — Plaque de ceinturon mérovingienne trouvée à Moind, 261. — Actes concernant la famille Valladier, 267. — Marché à prix-fait pour la construction d'une maison en 1496, 267. — Sceau découvert à Saint-Just-en-Chevalet, 295. — Découvertes archéologiques au pied du mont d'Isoure ; emplacement présumé de *Fluriacus* et de *Maceriæ*, 317. — Charte du comte Jean I^er portant conversion de fief en cens, 334. — Vitraux du premier étage au château de la Bastie, 346. — Les souterrains du Forez. Les *Clusels*, 356. — Inscription de la maîtresse cloche de Saint-Jean-la-Vestre, 359. — La famille de l'Espinasse, 376. — Charte inédite de Jean II, duc de Bourbon (notes et commentaires), 381. — Conjectures sur le nom antique d'Essalois et celui de Monsupt ; les *Dunum* du Forez, 384.

Duval ou Daval (Pierre), peintre et sculpteur à Montbrison au XVIII^e siècle, 59.

Embruns (les), commune d'Ambierle, 393.

Epercieu-Saint-Paul. Fief de Boisvair, 259.

Essalois, commune de Chambles, 208, 384.

Espinasse (l'), château. Visite du Congrès archéologique de France, 244. — Notes historiques sur le territoire, 374.

Excursions archéologiques : à Autun, 64 ; — à Saint-Maurice-sur-Loire et Villeret, 65 ; — à Montrond, Jourcey, Saint-Galmier, Teillière, 287, 361.

FAVRE. Découverte d'objets antiques à Feurs, 168.

Feurs. Découverte d'un aqueduc, 43. — Médaillon antique, 135. — Découverte de poteries romaines, 168, 184. — Socle de croix provenant de Bigny, 185. — Moulage d'un médaillon antique, 333.

Fontenelle, sculpteur à Saint-Marcel-de-Félines au XVIII^e siècle, 60.

Gal (le), commune de Jeansa gnère,300.

Garde (territoire de la), commune de Boën. Bague trouvée en ce lieu, 12.

GONNARD (Henry). Le peintre Montbrisonnais Desbrun, 51. — Renseignements sur plusieurs artistes foréziens, 55. — Dolmen présumé près de la Croix de l'Homme-Mort, 62. — Projet d'une monographie de Saint-Romain-le-Puy, 295.

Guillaume dit Dollivet, peintre à Montbrison au XVII^e siècle, 59.

Henrys, peintre à Montbrison au XVI^e siècle, 59.

HÉRON DE VILLEFOSSE. Cachets d'oculistes, 132.

Homme-Mort (Croix de l'), commune de Verrières, 19, 62, 206.

Ileus. V. *Yleus*.

Inscriptions antiques, 103, 131, 312.

Inscriptions : de 1456 provenant de Bigny, 185 ; — de 1555 à

Chagnon, 180 ; — du XVII^e siècle à Montbrison, 48, 49 ; — du XVIII^e siècle sur une lame d'épée, 333.

Isabelle, comtesse de Forez. Transaction au sujet de la justice de Chirassimont en 1272, 138.

Isoure (Mont d'). V. *Uzore.*

Jacques (Thomas), sculpteur à Panissières au XVIII^e siècle, 61.

Jean I^er, comte de Forez. Charte de 1331 concernant le fief de l'Oule, commune de Viscomtat, 334.

Jean I^er, duc de Bourbonnais, comte de Forez, 44.

Jean II, duc de Bourbonnais, comte de Forez. Ordonnances de 1469 et 1470 pour le guet et garde des châteaux de ses terres, 144 à 146. — Charte de 1485 contenant donation de divers biens en Forez au cardinal de Bourbon, son frère, 381.

JEANNEZ (Edouard). Travaux de restauration et de consolidation exécutés à la Bénisson-Dieu, 93. — Rapport sur le Congrès archéologique de France tenu à Montbrison en 1885, 195. — Réparations projetées à Charlieu et à Ambierle, 260. — Rapport sur quelques monuments historiques de la Loire : Charlieu, Ambierle, 290. — Note sur Ambierle, la Bénisson-Dieu et Charlieu, 377.

Jeansagnières. Fouilles à la Chaise, à la Guelle, au Moux, 299. — Fouilles à Provenchère, Ladret, 350. — Le Creux de la Vesse, le Jas de Chez, le Fossat, 352. — Fouilles dans le bois de la Combe, 353. — Hameau du Cluzet, 358.

JOULIN (Paul). Fouilles dans la chapelle de la Sainte Vierge en l'église de Notre-Dame de Montbrison, 177.

Jourcey, ancien prieuré, commune de Saint-Galmier, 298, 361.

Jullieu, commune de Saint-Etienne-le-Molard, 132.

Mably, 157.

La Mure (Jean de). Son contrat de mariage avec Jeanne Presles, 118.

LANGLOIS (l'abbé). Sceau découvert à Saint-Just-en-Cheval et 295.

Lavieu. Territoires du *Bessey-Rognin*, du *Puy-Châtelier*, 297.

Lezoux. Poteries antiques en provenant, 204.

Limes, commune de Saint-Sixte. Vases antiques de bronze, 12, 205.

Lourdon (goutte), commune de Villerest, 393.

Lurieo. Dolmen présumé dit la *Pierre-Cubertelle*, 62, 206.

Lyaont, Lahont, Lyont, commune de Saint-Maurice-en-Gourgois, 393.

Marie de Berry, femme de Jean Ier, duc de Bourbonnais. Charte relative à la garde du château de Chenereilles, 44.

Maroille (cimetière de), commune de Saint-Romain-la-Motte, 107.

Marols (mandement de), 44.

MARSY (comte de), Discours d'ouverture du Congrès archéologique de France, tenu à Montbrison, 199.

Martellange (le Père), jésuite. Vues de monuments foréziens, 289. — Inventaire des vues foréziennes dessinées par lui et conservées au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, 329.

MEAUX (vicomte de). Toast porté au banquet du Congrès archéologique de France à Montbrison, 223.

Médaille d'honneur offerte à M. Félix Thiollier, 345.

*Mémoires de la Société de la Diana*, 7, 88, 285, 347.

Moind. Découverte d'objets antiques dans le clos Bernaud, 167. — Visite du Congrès archéologique de France, 212. — Plaque de ceinturon mérovingienne, ancien cimetière, église dédiée à saint Maurice, 261 à 263. — Découvertes faites près la place dite *du Château* et dans le clos Vissaguet, 308.

MONERY (Louis). Inventaire des vues foréziennes du P. Martellange, au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, 329.

Montbrison. Ancien hospice de la Charité, 46. — Maison Le Conte, 47. — Sculpteurs au XVIIe siècle, 51. — Artistes

nés dans cette ville ou y ayant habité, 55. — Maitrise des eaux et forêts au XVIIIe siècle, 118. — Autres localités portant le nom de Montbrison, 177. — Fouilles dans l'église Notre-Dame, 177. — Découvertes dans le lit du Vizézy, 182, 186, 257, 270, 272. — Séances du Congrès archéologique de France, 198, 205, 219, 225, 230. — Visite du Congrès à Notre-Dame, 209. — Visite du Congrès au musée d'Allard et à la commanderie de Saint-Jean-des-Prés, 218. — Vue de Montbrison en 1611, 289, 332. — (Election de). Registres de comptabilité du receveur au XVIIIe siècle, 270.

Montrond, 361.

Montsupt, 389. — (Mandement de), 44.

Montverdun. Ancien cimetière à Saint-Clément, 99. — Territoire dit *les Sarrasins*, 105. — Statuettes antiques paraissant provenir du Mont d'Uzore, 188, 205. — Visite du Congrès archéologique de France, 216. — Découvertes faites au pied du mont d'Isoure ; emplacement présumé de *Fluriacus* et de *Maceriæ*. 317, 338. — 393.

MOREL (Gabriel). Groupe mégalithique près de la Croix de l'Homme-Mort, 19.

Mouvement de la Bibliothèque et du Musée, 20, 70, 113, 134, 184, 270, 332, 363. V. *Dons*.

Mouvement du personnel, 27, 83, 123, 165, 193, 279, 343, 371, 394.

Musée de la Diana. Création de ce musée, 8. — Allocation proposée par le Comité des travaux historiques, 9. — Travaux projetés pour l'établissement du Musée dans le bâtiment annexe de la Diana, 43, 89, 125. V. *Dons et mouvement de la Bibliothèque*.

Néronde. Vue du commencement du XVIIe siècle, 332.

Noirétable. Tiers de sol d'or trouvé au lieu dit le *Puy des Os*, 114.

Nominations du Bureau et du Conseil d'administration, 91 ; — d'un Vice-président d'honneur, 92.

Oule (l'). Fief dans la commune de Viscomtat, 334.

Palerne (Jean). Poésies éditées par M. Aug. Benoit, 1.

Palognieu. Fondation d'une prébende dans l'église en 1675, 115.

Parrocel (Barthélemy), peintre, né à Montbrison, 56.

Parrocel (Georges), peintre à Montbrison, à la fin du XVIe siècle, 56.

PASZKOWICZ (de). Objet trouvé près du canal de Roanne à Digoin, 19. — Plans des travaux à exécuter pour l'établissement d'un musée à la Diana, 43.

Pellisson (Jean), de Condrieu, sous-maitre à Saint-Chamond. Le capitaine Ileus (poème latin), 175, 327.

POLI (O. de). La famille de l'Espinasse, 376.

Pommiers. Rejet de la demande de classement du prieuré et de l'église, 287.

PONCINS (comte Léon de). Publications de la Société, 7. — Création d'un musée, 8. — Découverte d'un aqueduc près de Feurs, 43. — Exposé de la situation de la Société, 87. — Congrès archéologique de Montbrison ; Musée lapidaire et d'antiques, 125. — Discours de bienvenue adressé aux membres du Congrès archéologique de France, 198. — Exposé de la situation de la Société, 284. — Projet d'un Album forézien, 373.

Poncins. Village de Précivet, 276.

Pontcharra (Rhône). Clusel à Miolan, 359.

POYET (Mgr). L'Espinasse en Roannais, 374.

Précivet, commune de Poncins, 276.

Puy des Os, commune de Noirétable, 114.

Quatre (domaine des), commune de Feurs, 43.

Renaison, 161.

Riorges. Prieuré de Beaulieu, 331. — Vues du prieuré de Riorges en 1610 et 1617, 331.

Roanne, 157. — Vues de Roanne en 1610, 329, 330. — Vues du collège de 1610 à 1620, 330, 331. — Vue de la maison de Chenevoux en 1611, 331.

Robert (Mathias, Gabriel et Jean), peintres à Montbrison aux XVe et XVIe siècles, 59, 60.

Rochigneux (Thomas). Ancien hospice de la Charité à Montbrison, 46. — Rapport sur le Congrès archéologique de France tenu à Montbrison en 1885, 195. — Objets découverts sur l'emplacement de l'ancien château de Charlieu-les-Montbrison, 264. — Découvertes à Moind proche la place du Château et dans le clos Vissaguet, 308.

Roni, Ronini, Rognin (famille), 296.

Rontalon. Nomination d'un curé en 1730, 117.

Rony (J.). Amortissement facultatif de la cotisation, 286. V. *Comptes du trésorier* et *Budgets*.

Roustan. Note sur l'héliographie à propos d'une vue de Saint-Maurice-sur-Loire, 67.

Saint-Alban. Enceinte vitrifiée, 209.

Saint-André d'Apchon, 157, 163. — Visite du Congrès archéologique de France, 250.

Saint-Bonnet des Cars, 158.

Saint-Bonnet-le-Château. Tableau et devant d'autel à l'hospice, 61. — Excursion du Congrès archéologique de France, 234. — Demande de classement de la crypte, 295. — (Mandement de), 44.

Saint-Bonnet-le-Courreau. Dîmes du village de Planchas, 364. — Rente de la Bastie, 365.

Saint-Clément, commune de Montverdun. Ancien cimetière, 99.

Sainte-Colombe (comte Rodolphe de). Les derniers Sallemard seigneurs de Ressis et Chirassimont, 150.

Saint-Etienne, 131.

Saint-Etienne-le-Molard. Cachet d'oculiste romain trouvé au territoire du *Grappet*, 131. V. *Bastie (la)*.

Saint-Forgeux-l'Espinasse, 375. — Chapelle Saint-Michel, 376. V. *Espinasse (l')*.

Saint-Galmier, 362.

Saint-Georges de Baroille. Le Châtelard de Chazi, 204, 208.

Saint-Georges-sur-Cousan. Pierres de Saint-Martin, 207.

Saint-Germain-Laval. Découverte de sarcophages du moyen-âge, 95. — Mosaïque découverte en 1840, 99. — Eglise de Verrières, 295.

Saint-Germain-l'Espinasse, 155.

Saint-Haon-le-Châtel, 163.

Saint-Héand. Dîmes, 381, 383.

Saint-Jean-la-Vestre. Inscription de la maîtresse cloche, 359.

Saint-Just-en-Chevalet. Sceau de Jean Roni, 295.

Saint-Laurent-sous-Rochefort. Clusel au lieu d'Anzon, 357

Saint-Marcel de Félines. Le Crêt-Châtelard, 204, 207.

Saint-Marcellin. Dîmes, 381, 383. — (Mandement de), 41.

Saint-Martin-en-Haut, 118.

Saint-Maurice-en-Gourgois. Rente de Chaizeneuve, 191.

Saint-Maurice-sur-Loire, 65. — Vue de la porte extérieure du château, 67.

Saint-Rambert-sur-Loire. Visite du Congrès archéologique, 229. — Demande de classement de l'église, 295.

Saint-Romain-la-Motte. Lieux dits de *Bourchenin*, *les Gaillards* et *la Seigneurie*, 78. — Cimetière de Maroille, 107.

Saint-Romain-le-Puy. Visite du Congrès archéologique, 226. — Moulage des bas-reliefs à l'extérieur de l'église du prieuré, 232. — Demande de classement de l'ancien prieuré, 295. — Projet d'une monographie, 295. — Fragments de sculpture provenant de la crypte, 366.

Saint-Riran, 165.

Saint-Sixte, village de Limes, 12, 205. — Clusel près du cimetière, 357. — Clusel près du village de Theil, 357.

Saint-Victor-sur-Loire. Charte concernant l'église, 126.

Sarrasins (territoire des), commune de Montverdun, 105.

Sceaux foréziens. Sceau de *G. Ermegavi*, 257 ; — de *Guillou de Bovayr*, 258 ; — de *Johan Roni*, 295.

Séances trimestrielles : 1884, 10 novembre, 1. — 1885, 29 janvier, 31. — 27 avril (assemblée générale), 87. — 22 août, 125. — 10 novembre, 167. — 1886, 3 février, 256. — 31 mai (assemblée générale), 283. — 14 septembre, 345. — 6 décembre, 373. — Mode de convocations aux séances, 7.

Seurot (Claude et Jean), fondeurs de cloches, 360.

Smits (J.-B.), peintre, 60.

SOULTRAIT (comte de). Le château de la Bastie d'Urfé et ses seigneurs, 183. — Dessins de monuments foréziens par le P. Martellange, 289.

Souscription pour élever un monument à V. de Laprade, 28, 85, 89.

Souternon. Terrier de la prébende Severt, 78.

STEYERT (André). Deux sceaux foréziens, 257. — Les armoiries d'André Valladier, 265.

Sujets d'étude recommandés par le Comité des travaux historiques et scientifiques, 31.

Sury-le-Comtal. Visite du Congrès archéologique, 228.

Teillière, commune de Chambeuf, 362.

Terrade, sculpteur au XVIII<sup>e</sup> siècle, 60.

TESTENOIRE-LAFAYETTE. Le nom de *Furan*, 131. — Château de la Bastie d'Urfé, 256. — Les auteurs qui ont écrit sur André Valladier, 266.

TESTENOIRE-LAFAYETTE (Philippe). Descriptions de monnaies romaines, trouvées à Feurs et à Cottance, 169. — Inventaire des monnaies romaines découvertes dans le clos Vissaguet à Moind, 315. — Description d'un moyen bronze de Constance-Chlore, 336. — Description d'un denier d'argent de Marc-Aurèle, 363.

THIOLLIER (Félix). Monographie de la Bastie, 288. — Vue de Montbrison en 1611, 289. — Un portrait de Claude d'Urfé, 346. — Projet d'un album Forézien, 374.

Trelins. Clusel, 357.

Urfé. Devis et prix-fait de réparations au château en 1704, 13

Urfé (Claude d'). Portrait inédit, 346.

Uzore (Mont d'), commune de Montverdun. Statuettes antiques paraissant en provenir, 187, 188, 205. — Découvertes faites au pied du mont ; emplacement présumé de *Fluriacus* et de *Maceriæ*, 317, 338.

Valladier (André), forézien, 264.

Verrières. Croix de l'Homme-Mort, 19, 62, 206.

Verrières, commune de Saint-Germain-Laval. Demande de classement de l'église, 295.

Vœux : pour l'adoption de mesures législatives propres à assurer plus efficacement la conservation des monuments anciens, 6 ; — pour le classement de monuments historiques foréziens, 295.

Villemontais, 164.

Villerest, 66. — Enceinte vitrifiée de Château-Brûlé, 209. — Goutte Lourdon, 393.

Villette, château et seigneurie, commune de Villechenève. Inventaire du mobilier et des archives, 367.

Viry (O. de). Devis et prix-fait de réparations au château d'Urfé en 1704, 13.

Viscomtat. Villages de l'Estrade, La Fortie, Le Grand-Bost, La Malatie et l'Oule, 334.

Yleus (le capitaine) pendu à Montbrison, 175, 327.

PLANCHES HORS TEXTE

Ruines du château de Saint-Maurice. — *Cliché et héliographie de M. P. Roustan*, 67.

Sarcophages du moyen-âge découverts à Saint-Germain-Laval. — *Dessin de M. Vincent Durand*, 97.

Vases en terre et rondelle en bronze provenant du cimetière de Saint-Clément. — *Dessin de M. Vincent Durand*, 108.

Vue de Montbrison en 1611 par le P. Martellange. — *Dessin de M. Paul Tardieu ; héliographie de M. P. Roustan*, 289.

Plan des habitations gauloises fouillées à Jeansagnières. — *Dessin de M. Bertrand ; gravure de M. Charrérau*, 304.

Plan des fouilles exécutées dans le bois de la Combe — *Dessin de M. Bertrand ; gravure de M. Charrérau*, 354.

GRAVURES DANS LE TEXTE

Bague d'or trouvée à Boën. — *M. Vincent Durand*, 13.

Estampille d'une amphore trouvée dans les fouilles de Saint-Clément. — *M. V. Durand*, 103.

Plan des fouilles exécutées dans la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église Notre-Dame de Montbrison. — *Réduction du plan levé par M. C. Rochigneux*, 178.

Inscription tumulaire à Chagnon. — *Réduction d'un dessin de M. Courbon*, 180.

Sceaux foréziens (2 fig.). — *M. André Steyert*, 257, 258.

Plaque de ceinturon mérovingienne. — *M. V. Durand*, 262.

Sceau forézien. — *M. Henry Gonnard*, 296.

Vase en bronze et bague en or trouvés à Moind (3 fig.). — *M. V. Durand*, 313, 314.

Agrafe de ceinturon en bronze émaillé. — *Héliogravure de Petit, d'après une photographie de E. Brassart*, 355.

ERRATA

V. 29, 281, 344.

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES
STACKS
AUG 24 1977

JANVIER 1885

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME III. — N° 1.

MONTBRISON
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. HUGUET

1885

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre, en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

Le Conseil d'Administration de la Diana tient chaque trimestre, au siège de la Société, une séance ordinaire, dont le jour est indiqué d'avance par le *Bulletin*.

Cette séance est suivie, dans l'après-midi, d'une réunion publique où sont invités tous les Membres de la Diana.

---

Le Conseil d'Administration se réunira le jeudi, 29 janvier 1885, à 1 heure 1/2 du soir.

A 2 heures 1/2, séance publique.

---

*MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment priés de faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.*

## JANVIER 1885

# BULLETIN DE LA DIANA

ACADÉMIE D'AIX
BIBLIOTHÈQUE
Sciences, Agriculture, Arts

### I.

**Procès-verbal de la réunion du 10 novembre 1884.**

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE PONCINS, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

Sont présents : MM. Achalme, Maurice de Boissieu, Brassart, Coudour, Donot, Durand, Gonnard, Huguet, Joulin, Etienne Le Conte, vicomte de Meaux, Elie Morel, Gabriel Morel, de Paszkowicz, baron des Périchons, William Poidebard, comte de Poncins, Rochigneux, Joseph Rony, baron de Rostaing, du Sauzey, Testenoire-Lafayette, de Turge, de Vazelhes.

*Dons.*

M. Donot offre à la bibliothèque de la Diana les ouvrages suivants : 1° *Le Triomphe du Corbeau*, par Antoine Uzier ; 2° l'*Eloge du docteur Richard de Laprade*, par [illegible]eur T[illegible]rrin.

M. le Pré[illegible] nom de la Société.

Il annon[illegible] ne v[illegible] Auguste Benoît a [illegible] dis[illegible] de la Société [illegible] plai[illegible] de [illegible] soin[illegible]

vant et regretté confrère, que la mort a surpris avant qu'elles aient vu le jour. Il en sera distribué un à chacun des membres présents.

*Congrès de la Sorbonne en 1885.*

Il est donné lecture à la Société de la lettre suivante de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :

Paris, le 24 août 1884.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser le programme du Congrès des sociétés savantes à la Sorbonne en 1885, en vous priant de lui donner toute la publicité désirable ; comme l'an dernier, il comprend cinq parties distinctes répondant aux cinq sections du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Vous pourrez y remarquer le maintien d'un certain nombre de questions qui vous avaient été signalées précédemment : elles ont déjà donné lieu, je le sais, à de très importantes communications ; mais le Comité, les sociétés savantes elles-mêmes, n'ont pas jugé que l'intérêt en fût diminué : il est tels sujets d'études qui ne comportent point d'enquêtes de trop courte durée ; il faut les continuer, les poursuivre sans relâche, en raison de leur importance, de leur utilité au point de vue scientifique, du résultat qu'on veut atteindre, qui est de réunir toutes les découvertes locales susceptibles d'éclaircir certains points obscurs de l'histoire ou de la philologie, de l'archéologie ou des sciences.

C'est là véritablement, Monsieur le Président, le but de vos réunions ; c'est aussi le vœu manifesté par le Comité tout entier le jour où il a cru devoir arrêter un programme, en invitant les sociétés savantes à collaborer à la solution des questions qu'il renferme, et à faire présenter annuellement par leurs délégués, devant la publicité d'un congrès, tous les résultats de leurs recherches.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

*Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,*
Signé : FALLIÈRES.

Voici les questions du programme qui se rapportent à l'ordre d'études dont s'occupe la Société :

I. — Section d'histoire et de philologie.

1° Mode d'élection et étendue des pouvoirs des députés aux États provinciaux.

2° Les villes neuves, les bastides, les sauvetats et autres fondations analogues à partir du XII° siècle.

3° Recherche des documents d'après lesquels on peut déterminer les modifications successives du servage.

4° Origine, étendue, régime et formes d'aliénation des biens communaux au moyen âge.

5° Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers.

6° Origine, importance et durée des anciennes foires.

7° Anciens livres de raison et de comptes et journaux de famille.

8° État de l'instruction primaire et secondaire avant 1789.

9° Liturgies locales antérieures au XVII° siècle.

10° Origine et règlements des confréries et charités antérieures au XVII° siècle.

11° Étude des anciens calendriers.

12° Indiquer les modifications que les recherches les plus récentes permettent d'introduire dans le tableau des constitutions communales tracé par M. Augustin Thierry.

13° Des livres qui ont servi à l'enseignement du grec en France depuis la Renaissance jusqu'au XVIII° siècle.

14° Rôle des maîtres écrivains dans l'instruction populaire et la rédaction des actes.

15° Étude des documents antérieurs à la Révolution pouvant fournir des renseignements sur le chiffre de la population dans une ancienne circonscription civile ou ecclésiastique.

II. — Section d'archéologie.

1° Quelles sont les contrées de la Gaule où ont été signalés

des cimetières à incinération remontant à une époque antérieure à la conquête romaine ?

Quels sont les caractères distinctifs de ces cimetières ?

2° Dresser la liste, faire la description et rechercher l'origine des œuvres d'art hellénique, des inscriptions et des marbres grecs, qui existent dans les collections publiques ou privées des divers départements. Distinguer ceux de ces monuments qui sont de provenance locale de ceux qui ont été importés dans les temps modernes.

3° Étudier les plus récentes théories qui ont pu être émises sur l'origine des basiliques chrétiennes. Décrire les plus anciennes basiliques que l'on connaisse en dehors de l'Italie, en particulier celles de l'Afrique romaine.

4° Signaler les nouvelles découvertes de bornes milliaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

5° Grouper les renseignements que les noms de lieux-dits peuvent fournir à l'archéologie et à la géographie antique.

6° Signaler les édifices antiques de l'Afrique tels que arcs de triomphe, temples, théâtres, cirques, portes de ville, tombeaux monumentaux, aqueducs, ponts, etc., et dresser le plan des ruines romaines les plus intéressantes.

7° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane, en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

8° Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux différents siècles du moyen-âge. En donner des statistiques, signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

9° Signaler les constructions rurales élevées par les abbayes, telles que granges, moulins, étables, colombiers. En donner, autant que possible, les coupes et plans.

10° Étudier les tissus anciens, les tapisseries et les broderies qui existent dans les trésors des églises, dans les anciens hôpitaux, dans les musées et dans les collections particulières.

11° Signaler les actes notariés du XIVe au XVIe siècle, contenant des renseignements sur la biographie des artistes et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures, et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

12° Étudier les produits des principaux centres de fabrication de l'orfèvrerie en France pendant le moyen-âge et signaler les caractères qui permettent de les distinguer.

III. — SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

1° La division de la propriété en France.

(Cette question ayant déjà été discutée dans son ensemble au congrès de 1884, les études nouvelles auxquelles elle pourra encore donner lieu devront être limitées, soit à un point déterminé du territoire, soit à l'une seulement des causes principales du morcellement).

2° L'aménagement et la conservation des forêts en France, avant et après 1827.

3° La législation et le régime des routes et chemins en France aux XVIIIe et XIXe siècles.

4° Étudier, au point de vue de leur valeur comparative, les divers documents qui peuvent être utilisés pour l'évaluation des populations de l'ancienne France (évaluation en feux dans les recensements dressés par les officiers des élections ou les agents des seigneurs, évaluation en communiants dans les pouillés et les registres des visites pastorales, etc...).

5° Étudier, sur un point déterminé ou dans une industrie particulière, le salaire et les conditions des ouvriers, sous l'ancien régime et dans la France contemporaine.

IV. — SECTIONS DE SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES, CHIMIQUES ET MÉTÉOROLOGIQUES.

. . . . . .

. . . . . .

V. — SECTION DE SCIENCES NATURELLES ET DE SCIENCES GÉOGRAPHIQUES.

5° Étudier au point de vue de l'anthropologie les différentes

populations qui, depuis les temps les plus reculés, ont occupé, en totalité ou en partie, une région déterminée de la France.

6° Étudier les changements qui, depuis les temps historiques, ont été effectués dans la configuration du sol d'une localité par l'action de la mer, par la formation d'alluvions, par l'action des vents ou par toute autre cause naturelle.

7 Indication sommaire des anciennes cartes possédées par les différentes sociétés de géographie, par des établissements publics ou par des particuliers.

*Vœu pour l'adoption de mesures législatives propres à assurer plus efficacement la conservation des monuments anciens.*

M. le Président porte à la connaissance de la Compagnie le vœu suivant, émis par la Société des Antiquaires de France dans la séance du 9 juillet 1884 :

La Société des Antiquaires de France, reconnaissant que les dispositions prises jusqu'à présent pour la préservation des monuments de l'antiquité, particulièrement dans l'Afrique française, sont restées inefficaces parce qu'elles manquaient d'une sanction légale, émet le vœu que le Gouvernement prenne auprès du Parlement l'initiative d'un projet de loi destinée à assurer la protection des monuments anciens dans toute l'étendue du territoire national et des possessions françaises, et charge son Bureau de transmettre l'expression de ce vœu à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Elle décide, en outre, qu'un pressant appel sera adressé aux Sociétés savantes en vue d'obtenir leur adhésion.

M. le Président propose de s'associer énergiquement à la démarche dont la Société des Antiquaires de France a pris l'initiative.

Cette proposition est accueillie par des marques chaleureuses d'assentiment et votée à l'unanimité.

*Publications de la Société. — Changement dans les époques fixées pour la publication du Bulletin. — Mode de convocation aux réunions trimestrielles.*

MM. Gonnard et Rochigneux font passer sous les yeux des membres présents les bonnes feuilles du tome VIII des *Mémoires* et du Catalogue de la bibliothèque. M. le Président rappelle que le retard subi par ces publications est dû uniquement au travail très considérable et très minutieux de vérification qu'elles exigent.

M. le Président explique que l'abondance des matières et la nécessité d'attendre la fin de l'impression pour dresser la table du tome II, jointe au dernier *Bulletin*, n'ont pas permis de faire paraître celui-ci à l'époque règlementaire. Il aime à croire que nul ne se plaindra de ce retard, ce Bulletin étant un des plus intéressants et des mieux remplis qui aient paru depuis longtemps.

Le prochain *Bulletin* sera le premier du tome III. Le Conseil d'Administration a examiné s'il convenait de changer quelque chose aux conditions matérielles de cette publication. Il n'a pas vu de modification utile à y introduire. Il propose seulement de changer les dates trimestrielles adoptées jusqu'ici pour la mise en distribution des fascicules. Ces dates ont l'inconvénient de chevaucher d'un mois et même d'une année sur l'autre, en sorte qu'aucun volume ne peut commencer ni finir avec l'année. Cela paraît incommode. Si les vues du Conseil sont partagées par la Société, le *Bulletin* paraîtrait à l'avenir, les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.

La Société donne son approbation à ce changement.

M. le Président croit devoir rappeler à cette occasion que les réunions trimestrielles ordinaires sont

annoncées par une note insérée au *verso* de la couverture du *Bulletin*, et qu'elles ne donnent pas lieu à une convocation individuelle.

Cette remarque répond au regret qui a été parfois exprimé par des membres de la Société, de n'avoir pu assister à une réunion, parce qu'ils ignoraient la date à laquelle elle était fixée.

*Création d'un musée lapidaire et d'antiques dans le bâtiment-annexe de la Diana.*

M. le Président rappelle à la Société que depuis longtemps un crédit est ouvert à son budget pour établir une communication entre la salle de la Diana et le bâtiment-annexe. D'autre part, le vœu a été souvent exprimé de voir créer dans ce bâtiment un musée où trouveraient asile les inscriptions lapidaires et autres antiquités découvertes en Forez. Cette création répond à un besoin urgent ; elle serait un service signalé rendu à la science. La Société possède déjà le noyau d'une collection formée du produit des fouilles exécutées à ses frais, d'objets qu'elle a acquis et d'autres qui lui ont été gracieusement offerts, mais ces objets sont pour la plupart entassés dans un dépôt où ils sont peu accessibles à l'étude. Nul doute qu'installé dans un local convenable, ce musée naissant et essentiellement forézien ne devienne promptement populaire et ne s'enrichisse de dons nombreux. En ce moment même, une borne itinéraire, des sculptures, sont mises à la disposition de la Société ; elles n'attendent pour être transportées à la Diana que d'y trouver une place pour les recevoir.

Ces considérations ont engagé le Conseil d'administration à solliciter de l'Etat une subvention applicable à la création du futur musée. Sa demande a été renvoyée au Comité des travaux historiques,

et voici en quels termes le *Bulletin* de ce Comité rend compte de la discussion dont elle a été l'objet, dans la séance du 1er juillet 1884 :

M. Bertrand fait un rapport sommaire sur une demande de subvention formée par la Société de la Diana à Montbrison, pour l'installation d'un musée.

Sur l'observation d'un membre qu'il existe déjà un autre musée à Montbrison, M. de Lasteyrie déclare qu'il a visité récemment ce musée et qu'il a pu constater que l'archéologie n'y occupe qu'une place absolument insuffisante. Quelques inscriptions, une ou deux armures du XVIe siècle, un fort beau plat émaillé signé : *P. Courteys*, représentant Suzanne entre les vieillards, en constituent toutes les richesses, et sont perdus au milieu d'une importante collection d'histoire naturelle, d'un certain nombre de tableaux et d'objets divers. La Société de la Diana possède de son côté une collection archéologique qui commence à prendre quelque importance. M. de Lasteyrie a reçu récemment de M. Vincent Durand, l'actif et zélé secrétaire de cette Société, une liste sommaire des principaux objets qui composent cette collection. Le Ministère ne saurait faire un meilleur emploi de ses fonds qu'en aidant les Sociétés qui, comme celle de Montbrison, cherchent à recueillir les antiquités locales et à les sauver de l'indifférence coupable que la plupart des départements et des municipalités témoignent pour l'archéologie. On a beaucoup fait depuis quelques années pour les musées des Beaux-Arts, mais nos musées archéologiques sont dans un état d'abandon lamentable, et le Comité ne doit manquer aucune occasion de prouver l'intérêt qu'il porte à ces collections et d'appeler sur elles toute la sollicitude du Ministre.

M. Héron de Villefosse appuie chaudement ces observations. Il existe des inspecteurs des Beaux-Arts, des Archives, des Bibliothèques, ne serait-il pas possible de faire inspecter également les musées archéologiques ?

M. Charles Robert oppose au mauvais état de ces musées les sacrifices considérables que l'on fait à l'étranger pour installer convenablement les collections archéologiques ; les plus petites villes d'Italie ne craignent pas de faire des dé-

penses importantes pour recueillir dans des locaux convenables les débris des anciens monuments, les inscriptions, les objets découverts dans les fouilles.

M. Léon Renier et d'autres membres rappellent les actes de vandalisme commis dans certaines villes, les inscriptions de Constantine brisées pour faire du macadam, la collection lapidaire de Limoges gisant abandonnée en plein air depuis plus de dix ans, le magnifique musée d'Arles entassé dans un local délabré où une partie des monuments sont inaccessibles à l'étude, les inscriptions du musée de Langres exposées aux ravages de l'humidité dans une construction malsaine.

M. Guiffrey demande si les inspecteurs des Archives et des Bibliothèques ne pourraient être chargés de visiter les musées archéologiques et de signaler au Ministre leurs besoins les plus urgents.

M. Chabouillet pense qu'il est inutile d'avoir des fonctionnaires spéciaux pour inspecter ces musées, et qu'on pourrait à peu de frais charger des personnes compétentes prises soit dans le Comité, soit au dehors, d'aller visiter nos collections archéologiques de province, d'examiner, avec les municipalités ou les Sociétés qui en sont propriétaires, les améliorations qu'elles réclament, et de proposer ensuite au Ministre et au Comité les mesures qu'il conviendrait de prendre.

A la suite de ces observations, qui obtiennent l'assentiment unanime, le Comité émet un avis favorable à la demande de la Société de la Diana.

Conformément à cet avis du Comité des Travaux Historiques, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a bien voulu, par décision du 31 juillet dernier, accorder une subvention de 1.000 fr. à la Société de la Diana.

Le premier travail à faire, pour assurer les communications à couvert entre la salle de la Diana et toutes les parties du bâtiment-annexe, paraît être de construire un vitrage sur la cour intérieure qui, du même coup, sera transformée en une salle haute,

vaste, et bien éclairée, où les inscriptions, les sculptures et autres objets antiques possédés par la Société seront très convenablement placés. Les salles qui donnent sur la cour seront successivement appropriées au même usage, à mesure que l'accroissement des collections le rendra utile, et que la Société disposera des fonds nécessaires.

M. de Paszkowicz, architecte, et membre de la Société, a bien voulu se charger d'étudier les dispositions matérielles à prendre pour établir le vitrage dont il s'agit, recouvrir le sol de la cour d'une aire en ciment, et percer la porte de communication avec la salle.

La Société entend ces explications avec le plus vif intérêt et charge M. le Président d'être l'interprète de sa reconnaissance auprès de M. le Ministre et de toutes les personnes qui ont bien voulu, en cette circonstance, aider la Diana de leur concours.

*Démarches faites en vue d'obtenir la tenue d'un Congrès archéologique à Montbrison.*

Le Conseil de la Société, cédant à de bienveillantes suggestions, a pensé qu'il y avait lieu de solliciter de la Société française d'archéologie la tenue à Montbrison de l'un des prochains Congrès archéologiques organisés par cette Compagnie.

M. le Président ayant soumis le vœu de la Diana à M. Léon Palustre, en a reçu cette réponse :

Tours, le 4 novembre 1884.

Monsieur le Président,

Au retour d'un long voyage en Allemagne je trouve votre lettre du 16 octobre dernier. Dès maintenant il ne me serait pas possible de répondre d'une manière catégorique à votre flatteuse proposition ; j'aurai l'honneur de vous écrire de nouveau à ce sujet dans une quinzaine de jours.

Dans tous les cas, il ne faut pas songer à 1886, car cette année-là nous devons nous réunir à Nantes.

Veuillez, Monsieur le Président, agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Léon PALUSTRE,
*Directeur de la Société française d'archéologie.*

La Société espère que l'accomplissement de ses désirs n'est qu'ajourné, et qu'il sera possible d'y donner satisfaction en 1887.

*Monographie du château de la Bâtie, par M. le comte de Soultrait.*

M. le Président annonce que M. de Soultrait doit faire paraître sous peu une monographie du château de la Bâtie. Il ne doute pas que ce livre ne soit digne des merveilles artistiques qu'un vandalisme sans nom a ravies, hélas ! au Forez, et dont il est destiné à perpétuer au moins le souvenir. La Société de la Diana applaudira à ce nouveau service rendu aux arts et à l'histoire par un de ses membres les plus éminents.

*Vases antiques de Limes. — Bague d'or trouvée à Boën. — Communication de M. Coiffet.*

MM. Brassart et Vincent Durand, au nom de M. Coiffet fils, négociant à Leignieu, présentent à la Société les objets composant la trouvaille de Limes, décrits et figurés dans le dernier *Bulletin*.

Ils présentent aussi, au nom du même amateur, une bague d'or de l'époque carolingienne, trouvée il y a un mois environ, par M. Bernelin, cultivateur, en défonçant un champ au territoire de *la Garde*, commune de Boën, à l'angle nord-est de cette commune.

Cette bague, dont le faible diamètre intérieur, 19$^{mm}$, prouve qu'elle a dû orner un doigt de femme,

est d'un travail très élégant. Le cercle est plat, large de 6mm, et orné de trois rangs de grénetis, que séparent des fils d'or juxtaposés deux à deux et tordus en sens inverse, de manière à simuler des tresses.

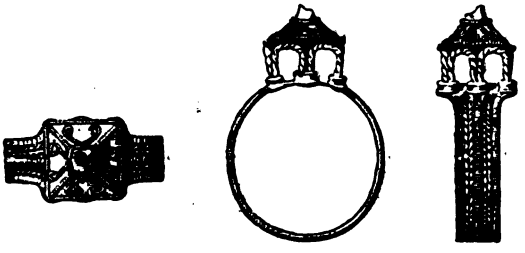

Le chaton forme un plateau carré de 10mm de côté, sur lequel repose un édicule à jour, de pareille hauteur, percé sur chaque face de deux arcades en gros fil d'or tordu et pourvues de petites bases ; cet édicule est coiffé d'un toit à quatre pentes dont la base et les arêtes sont garnies de filigrane. Un ornement, aussi en filigrane et semblable à un V renversé dont les extrémités seraient recourbées en dedans, remplit chacun des triangles du toit. Au sommet, et dans un cercle de filigrane qui en relie les quatre arêtes, paraît avoir été sertie une très petite pierre ou une goutte d'émail. Ce bijou est dans un état très satisfaisant de conservation. C'est à peine si l'édicule qui surmonte le chaton est un peu déformé.

Les membres de la Société se pressent autour de la table où sont exposés ces curieux objets. Des remerciements sont votés à M. Coiffet pour son intéressante communication.

*Devis et prix-fait de réparations au château d'Urfé en 1704.*

M. Vincent Durand dit que l'annonce du livre consacré par M. de Soultrait au château de la Bâtie,

cette brillante résidence des d'Urfé, est de nature à donner de l'intérêt à la publication, dans le *Bulletin*, d'une pièce contenant de curieux détails sur l'état du berceau de cette famille, au commencement du dernier siècle.

Voici cette pièce, qui a été communiquée en minute à M. Vincent Durand par M. le docteur Octave de Viry :

« *Devy des ouvrages de charpenterye, massonnerye et couverture qu'il convient faire au chasteau d'Urfé.* »

10 avril 1704.

« Premierement, il convient grosser ou crepir la tour *Rouge*, du costé de soir et bize, de trente piedz de rondeur et soixante piedz d'hauteur.

Plus, crepir les courdons ou meurtrieres de ladite tour de quinze piedz de rondeur sur toute leur auteur en dedans et au dehors.

Plus, au haut de ladite tour, au dessoubz des meurtrieres, du costé de soir, reprendre trois toises de muraille.

Plus, à la tour *du Canon*, mettre au couvert deux douzaines de planches de chaisne de six piedz.

Plus, au couvert de la *Salle*, mettre huit chevrons chaines de six piedz, deux douzaines de planches de chaisnes de six piedz.

Plus, au bord dudit couvert de la salle, y poser dessus les chevrons, dans l'estendue de cinquante piedz de long, en taillé *(sic)* de quatre pouces d'hauteur et trois d'espaisseur, dans lesquels les tuilles seront engravés.

Plus à la *petite tour* du costé de matin qui est à l'entrée de ladite salle, il convient mettre au couvert une douzaine d'aix de chaisne de six piedz et quatre chevrons de six piedz.

Plus, dans ladite salle, mettre un pillier de douze à treize piedz d'haut, sur dix pouces en carré, aveq une oreille et deux grosses crosses, pour soustenir le second tiran, qui est cassé.

Plus, à l'entrée du *degré du chasteau*, crepir environ une

toize de muraille et boucher les troux et mettre un pied-droit de dix-huit piedz, de neuf à dix pouces, aveq un anguardon, pour soustenir la sablière, et mettre audit couvert trois douzaines d'aix de chaisnes de six piedz.

Plus, à la *galerye* en entrant, mettre deux pilliers de trois piedz et demy chacun, de cinq à sept pouces, aveq des oreilles ou anguardon, pour soustenir la solle du couvert de la dite galerye.

Plus, à ladite galerye, joignant la maison, passer une solle de dix-huit piedz de long, de six à neuf pouces d'escarissage, pour soustenir le couvert, et la faire soustenir à l'extremité du costé de la cyterne, par un pied-droit de sept à huit piedz, de six à huit pouces.

Plus, à ladite galerye, du costé de la chambre du coin, y mettre trois pilliers de trois piedz et demy pour soustenir la solle du couvert de ladite galerye, aveq des anguardons ou oreilles.

Faire une chaney de bois chaisne, de trente quatre piedz de long, pour recepvoir les eaux du couvert pour entrer dans la *citerne*, et faire un tuyaux de dix à douze piedz, aussy de chaisne, pour recepvoir l'eau qui tombera de ladite chaney, et mettre trois douzaines d'aix de sapin au couvert de ladite galerye du costé de ladite chambre du coin.

Plus, au couvert de ladite galerye, près le *degré du donjon*, passer une sablière de quatorze pieds, de sept à dix pouces, et passer au plancher de ladite galerye, de l'autre costé dudit degré, une solive de dix pieds, de sept à huit pouces.

Plus, mettre un pillier à la *Chambre du coin*, de vingt-cinq piedz d'haut, pour apuyer le tyran du couvert, qui est pourry, et eslever ledit tyran et le joindre à l'arbalestier, mettre un pied-droit de cinq à six piedz de long, de sept à neuf pouces, au dessoubz du plancher de la galerye près la cyterne.

Plus, à la *Chambre de Madame*, passer une poutre de dix-huit piedz de long, de huit à dix pouces, pour soustenir les trois poutres de ladite chambre qui sont cassées, et mettre deux pilliers de vingt-deux piedz, de huit à dix pouces, pour soustenir ladite poutre.

Plus, à la *cuisine* ou *chaufoir*, abatre le tuyau, le couvrir à

thuille creuze, y passer quatre chevrons de seize à dix-huit piedz et une sablière de douze à quinze piedz.

Plus, mettre à *la platte-forme de la grand tour* deux pilliers de six piedz aveq des anguardons pour soustenir les deux tirans du milieu qui sont cassés, et les poser sur deux pièces de bois de quatre piedz de long.

Plus, grosser à chaud et sable la muraille de la platte-forme et celle de la muraille du *Donjon* du costé de midi, depuis le toict (?) jusques au haut, qui est d'environ trente-cinq piedz d'haut sur dix-huit à vingt piedz de large et y refaire, dans ladite estendue environ deux toizes de muraille.

Plus, grosser à chaud et sable les crenaux de la muraille depuis la tour *de la Chambre du coin* jusques à la tour *du Canon*, pour empescher que les pierres en tombant ne rompent les thuilles.

Plus, redresser les deux bas des croisés de pierre l'une de la fenestre de la chambre de Madame, et l'autre de la chambre du coin.

Plus, passer huit chevrons à la *grand tour* du costé de bize, et y mettre une douzaine d'aix de chaisne.

Plus, alonger un bout du couvert de l'*escurye en entrant au chasteau par le grand pon levy*, d'environ deux toizes, pour faire tomber les eaux à costé du fossé, et demolir la muraille pour pouvoir poser le couvert dessus à nyveau du couvert qui est à present, mettre huit chevrons au couvert, de huit piedz de long, de trois à quatre pouces, et faire une porte à deux batans aveq les eslundes, de six piedz en carré, et raccomoder la fenestre.

Plus, poser à ladite escurye, soubz une des poutres, un bouchet de six piedz aveq un pillier et un anguardon, et redresser les deux pilliers qui sont soubz les poutres de ladite escurye.

Plus, recouvrir à neuf toutes les tours et bastiments, tant dudit chasteau, *chapelle*, *grange* et *escurye* y joignant.

Plus, engraver toutes les thuilles le long des murailles dudit chasteau, et tout à chaud et sable.

Plus, à la tour *Rouge*, il convient reprendre la muraille par le fondement, du costé de soir et bize, en glassy de dix-huit piedz d'hauteur, de vingt-quatre piedz de largeur et de trois

piedz d'espaisseur dans le fondement, finissant au haut d'un pied ou environ.

Plus, au coin de ladite tour, du costé de soir, y reparer une bresche d'environ cinq piedz d'haut sur deux piedz de large.

Plus à ladite escurye en entrant, faire à neuf la muraille du costé de soir, dans l'estendue de deux toizes et demy ou environ de long, sur trois toizes d'haut, et poser les eslundes d'une porte de six piedz et celle d'une fenestre de trois piedz de large sur quatre piedz d'haut, et faire et reparer la muraille du costé de midy et y faire environ quatre toizes de murailles.

Pardevant le notaire royal aux baillage et seneschaussées de Forestz soubsigné et presens les tesmoins bas nommés, furent present Mre Jaques Plichon, escuyer, sieur d'Urtebize, gentilhomme de la grande venerye de France, au nom et comme procureur fondé de la procuration generalle d'haut et puissant seigneur Josepht-Marye de Lascaris, marquis dudit Urfé et de Baugé, comte de Sommerive, Saint-Just-en-Chevallet, la Bastye et autres places, d'une part ; et Pierre Chambrias, me charpentier couvreur demeurant au bourg de Noirestable d'autre part, et Denys Angleraud (1) et Antoine La Roche me masson demeurant audit Noirestable d'autre part. Lesquels sont convenus et demeuré d'accord de ce qui suit. C'est assavoir que lesdits Angleraud et La Roche promettent, s'obligent et seront tenus solidairement, sans division ny discution, à quoy ils ont renoncé, de faire bien et deubment les vingt-deux toizes ou environ de murailles contenues aux trois derniers articles du devys cy dessus, en la maniere y expliquée, et d'y travailler incontinant après que les materiaux seront sur place, les induire et crepir, et ce moyennant la somme de vingt sols pour toize, et de rendre ledit ouvrage fait et parfait, subjet à visite. Laquelle somme de vingt sols par toize ledit sieur Plichon, audit nom, promet faire payer ausdits Angleraud et La Roche par le fermier de ladite terre d'Urfé, au fur et à mesure qu'ils travailleront, et de leur faire fournir chaud et sable à pied d'œuvre et les bois necessaires pour faire les eschafaudz. Et ledit Chambrias promet, s'oblige et sera tenu de faire bien et deubment tous les autres ouvrages contenus

(1) Ou *Anglerand.*

audit devys, duquel luy a esté presentement fait lecture, qu'il a dit avoir veu, visité lesdits ouvrages qui y sont expliqués, et d'y travailler incessamment et sans discontinuation, aussy tost qu'il y aura des materiaux sur place, et de rendre le tout fait et parfait en dedans le mois d'octobre prochain, subjet à visite et reception, abattre et escarrer tous les bois qui seront necessaires. Pourra neantmoins se servir de ceux qui se trouveront bon en les recoupant. Et ce, moyennant la somme de quatre-vingt-dix livres que ledit sieur Plichon, audit nom, promet aussi faire payer audit Chambrias, au fur et mesure qu'il travaillera, et de luy faire fournir à pied d'œuvre tous les materiaux generalement qui seront necessaires, savoir planches, chevrons, thuille creuse, thuille platte, chaud, sable. Et à l'esgard des gros bois, ils luy seront marqués dans le bois d'Urfé et conduit dans le chasteau après qu'il les aura abattu et escarré. Et en consideration et en veue du present marché, et moyennant l'entière execution d'icelluy, promet, s'oblige et sera tenu ledit Chambrias de tenir ledit chasteau, chapelle, grange et escuries, et generalement tous les couvertz qui sont despendans dudit chasteau en bon et suffizant estat, en sorte qu'il n'y pleuve point, et ce, pendant l'espace de neuf années entières et consecutifves, qui commenceront du jour qu'il l'aura mis en estat, et ce, à raison d'unze livres pour chaqu'une année pour l'entretien desdits couvertz, qu'il sera tenu de rendre en bon estat à la fin desdites neuf années. Lesquelles unze livres luy seront payés par chacun an par le recepveur de ladite terre. Le tout à peyne de toute perte, despens, dommages et interestz. Et pour pot de vin du present marché, cinquante sols, sçavoir moityé pour ledit Chambrias, moityé pour lesdits Angleraud et La Roche, lesquels cinquante sols leur ont esté payé comptant par le sieur Reynaud, et quinze livres audit Chambrias à compte et en deduction desdites quatre-vingt-dix livres : dont ils se contentent chacun à leur esgard. Car ainsi l'ont voulu les partyes, promis entretenir par obligation de leurs biens etc., soubmissions, etc., renonciations, etc. Faict à Champoly, après midy, le dixiesme apvril mil sept cent quatre, present s^r Jean Farjon, marchand de Saint-Just, et m^e Thomas Gonon, bourgeois dudit Champoly, qui ont signés aveq ledit sieur Plichon, et lesdits Angleraud. La Roche et Chambrias

[ont declaré] ne savoir signer, enquis. Soit scellé et controllé. Signé : PLICHON, J. FARJON, GONON et VIDAL *notaire royal.*

*Au dos :* Prix faict des reparations du chasteau d'Urfé, du xe apvril 1704. »

(Original, papier.)

M. Vincent Durand fait remarquer que les mesures précises consignées au devis peuvent être du plus grand secours pour restituer les dispositions de l'ancien manoir des d'Urfé.

*Objets trouvés près du canal de Roanne à Digoin. Communication de M. de Paszkowicz.*

M. de Paszkowicz soumet à l'examen des membres de la Société un objet assez singulier trouvé près du canal de Roanne à Digoin. C'est un corps arrondi, d'apparence vitreuse et de couleur rouge-brun, qui affecte la forme d'un cœur. Sur la face antérieure est gravée une fleur à cinq pétales étroits, dont chacun se prolonge par des lignes de points qui vont se réunir en haut de la face postérieure. Celle-ci est pourvue d'une saillie médiane tronquée, qui simule l'attache d'un fruit sur son pédoncule. A la pointe du cœur, sous la fleur qui en occupe le centre, on remarque une petite cavité circulaire. Le diamètre est de $0^m,05$, le poids d'environ 90 grammes.

Aucun des membres présents n'a d'opinion à exprimer sur l'âge et la destination de cet objet.

*Groupe mégalithique près de la Croix de l'Homme-Mort. — Communication de M. Gabriel Morel.*

M. Gabriel Morel présente un excellent dessin fait par lui d'un groupe mégalithique existant sur le bord de la route de Montbrison à Ambert, à la limite des communes de Verrières et de Gumières, non loin de la croix dite de l'*Homme-Mort.*

Cet assemblage de pierres se compose de plusieurs blocs debout, soutenant une grande dalle horizontale de 2m 70 de longueur sur 2m 18 de largeur; le tout offrant beaucoup de ressemblance avec un dolmen.

M. Vincent Durand dit que la découverte de ce dolmen, s'il est authentique, serait extrêmement importante. Ce genre de monuments est de la plus grande rareté dans notre pays.

Il est décidé que MM. Morel, de Meaux, Gonnard et Joulin se transporteront sur les lieux et tâcheront de s'assurer, en pratiquant une fouille à l'intérieur et autour du dolmen présumé, du véritable caractère que l'on doit lui assigner.

La séance est levée.

*Le Président,*
Cte DE PONCINS.

*Le Secrétaire,*
Vincent DURAND.

## II.

### Mouvement de la bibliothèque.

*Dons.*

Ont été offerts par MM. :

Barbier de Montault (Mgr X.), sa notice : *Bibliographie.* (Extrait de la *Revue de l'art chrétien*). S. l. n. d., in-4°.

Benoît (Mme Ve) : *Poésies de Jean Palerne, forézien,* publiées, avec une introduction et des notes, par M. Auguste Benoît. Paris, (Pillet et Dumoulin), 1884, in-12.

Charpin-Feugerolles (comte de), ses notices : *Le prieuré de Saint-Romain-le-Puy en Forez.* (Extrait de la *Revue Lyonnaise*, année 1883). Lyon, (Pitrat aîné), 1883, in-8°.

— *Recherches généalogiques et historiques sur la famille Varinier*. (Extrait de la *Revue Lyonnaise*, année 1883). Lyon, (Pitrat aîné), 1883, in-8°.

Charpin-Feugerolles (comte de) : Broutin : *Cartulaire des Francs-Fiefs du Forez, par M. le comte de Charpin-Feugerolles. Compte-rendu.* (Extrait du *Mémorial de la Loire*, du 27 juin 1882). Saint-Etienne, (Théolier et Cie), 1882, in-8°.

— Niepce (Léopold) : *Le cartulaire des Francs-Fiefs du Forez, publié d'après le document original conservé aux archives nationales, par M. le comte de Charpin-Feugerolles. Compte-rendu.* (Extrait du journal le *Salut Public*, du 22 mai 1882). Lyon, (Bellon), 1882, in-8°.

— — *Le cartulaire du prieuré de Saint-Sauveur-en-Rue*, 1062-1401, *par M. le comte de Charpin-Feugerolles et M. C. Guigue. Compte-rendu et étude.* (Extrait du journal le *Salut Public*, du 24 juin 1881). Lyon, (Bellon), 1881, in-8°.

— — *Notes sur Etienne Charpin, prêtre perpétuel de l'Eglise de Lyon au XVIe siècle et sur sa bibliothèque.* (Extrait de la *Revue du Lyonnais*, année 1876). Saint-Etienne, (Théolier et Cie), 1882, in-8°.

— — *Notice historique sur le château de Feugerolles ; Isabeau de Cremeaux, baronne de Feugerolles ; Saint François Régis, par Mme la comtesse de Charpin-Feugerolles. Compte-rendu.* — Révérend du Mesnil : *Cartulaire des Francs-Fiefs du Forez, par M. le comte de Charpin-Feugerolles. Compte-rendu.* (Extrait de l'*Ancien Forez*, année 1882). Montbrison, (A. Huguet), 1882, in-8°.

— Steyert (A.) : *Etude sur le cartulaire de Saint-Sauveur-en-Rue, publié avec une note historique et des tables par le comte de Charpin-Feugerolles et M. C. Guigue.* (Extrait de la *Revue Lyonnaise*, année 1881). Lyon, (Pitrat aîné), 1882, in-8°.

— — *Etude sur le cartulaire des Francs-Fiefs du Forez, publié d'après l'original conservé aux archives nationales par M. le comte de Charpin-Feugerolles.* (Extrait de la *Revue Lyonnaise*, année 1882). Lyon, (Pitrat aîné), 1883, in-8°.

— Testenoire-Lafayette et Vincent Durand : *Compromis, sentence arbitrale et accords entre les seigneurs de Feugerolles et de Malmont*, 1312, 1314-1324. (Extrait du *Recueil de mémoires et documents sur le Forez,* publiés par la Société de la Diana, année 1882). St-Etienne, (Théolier et Cie), 1882, in-8°.

— Vingtrinier (Aimé) : *Notice historique sur le château de Feugerolles et sur les familles qui l'ont possédé, par Mme la comtesse de Charpin-Feugerolles. Compte-rendu.* (Extrait de la *Revue du Lyonnais*, octobre 1878). Saint-Etienne, (Théolier et Cie), 1882, in-8°.

Donot (Prosper) : Perrin (docteur Th.) : *Eloge du docteur Richard de Laprade.* Discours prononcé dans la séance publique de la société impériale de médecine, le 3 février 1862. Lyon, (Aimé Vingtrinier), 1862, in-12.

— Uzier (messire Anthoine), curé à Enville, au Parc-Commingeois : *Triomphe du corbeau contenant les propriétés, perfections, raretés et vertus souveraines, avec les significations des mystères relevés de notre foy et le Triomphe du monarque Lorrain remettant par favorable présage le sceptre de Iudée en l'auguste maison de ses devanciers.* Nancy, (Jacob Garnich), 1619, in-12.

Guillemot (Antoine), sa notice : *Nouveaux documents inédits sur la ville de Thiers.* (Extrait des *Mémoires* de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand). Clermont-Ferrand, (Ferdinand Thibaud), 1884, in-8°.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts : *Journal des Savants*. Août-novembre 1884.

Pérot (Francis), ses notices : *Les souterrains d'Arfeuilles. Etudes archéologiques de la montagne bourbonnaise*. (Extrait de la *Revue Bourbonnaise*). Moulins, (C. Desrosiers, Auclaire succr), s. d., in-8°.

— *Une statue de Saint Pourçain*. (Extrait de la *Revue Bourbonnaise*). Moulins, (C. Desrosiers, Auclaire succr), s. d., in-8°.

Rimaud (docteur), son ouvrage : *Nouvelles excursions foréziennes par monts, par vaux et à travers la plaine*. Saint-Etienne, Chevalier, 1883, in-8°.

Rostaing (baron de) : Coutance (A.) : *Le vaisseau* « Le Superbe ». (Extrait du *Bulletin* de la Société académique de Brest). Brest, (Halégouet), s. d., in-8°.

Sainte-Colombe (comte Rodolphe de), son ouvrage : *Catalogue des émigrés français à Fribourg en Suisse, de 1789 à 1798*. Lyon, (imp. générale), 1884, in-8°.

Société de secours des amis des sciences : *Compte-rendu des 23e et 24e exercices. Séance publique tenue le 10 avril 1884*. Paris, Gauthier-Villars, 1884, in-8°.

*Echanges.*

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand : *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*. Nos 25 et 26. Juillet-octobre 1884.

Bibliothèque nationale : Bréquigny (de) : *Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France*. Tomes I à III. Paris, imp. royale, 1769, 3 vol. in-f°.

Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers : *Bulletin*. 4e année, 21-24e livraisons. Janvier-août 1884.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts : *Répertoire des travaux historiques, contenant l'analyse des publications faites en France et à l'étranger sur l'histoire, les monuments et la langue de la France, pendant l'année 1883.* Tome III, n° 1. 1884.

— Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'archéologie. *Bulletin*, n^os 2 et 3. Année 1884.

— — Section d'histoire et de philologie. *Bulletin*, n° 2. Année 1884.

Musée Guimet : *Annales.* Tome VIII. 1884.

— *Revue de l'histoire des religions.* 5^e année, nouvelle série. Tome IX, n^os 2 et 3. Mars-juin 1884. Tome X, n° 1. Juillet-août 1884.

Smithsonian Institution : *Annual report of the board of Regents of the Smithsonian institution showing the operations, expenditures, and condition of the institution for the year 1882.* Washington, government printing office, 1884, *in*-8°.

Société archéologique de Tarn-et-Garonne : *Bulletin archéologique et historique.* Tome XI. 1^er, 2^e, 3^e et 4^e trimestres 1883.

Forestié (Edouard) : Une journée au château de Saint-Roch. — Mignet : Recherches sur les constructions carlovingiennes à Moissac. — Soleville (Emmanuel) : Chants populaires du Bas-Quercy.

Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine : *Bulletin et Mémoires.* Tome XVI, 2^e partie. 1884.

Société bibliographique et des publications populaires : *Bulletin.* 15^e année, n^os 8, 9-10. Août-octobre 1884.

Société d'émulation de l'Allier. *Bulletin.* Tome XVII, 2^e livraison. 1883.

Chazaud (A.-M.) : Géographie du Bourbonnais.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme : *Bulletin.* 71e livraison. Octobre 1884.

Société des Antiquaires de France : *Bulletin.* Année 1883.

Héron de Villefosse : Inscription romaine votive trouvée au mont Beuvray. — Nouvelles découvertes faites à Lezoux (Puy-de-Dôme), par le docteur Plicque; grafittes sur poteries.

— *Mémoires.* 5e série, tome IV. Année 1883.

Barthélemy (Anatole de) : Etude sur une vie inédite de saint Tudual, attribuée au VIe siècle. — Duvernoy (Cl.) : Note sur une enceinte récemment découverte à Mandeure (Doubs). — Palustre (Léon) : Le tombeau de Guillaume Guéguen à la cathédrale de Nantes.

Société des Antiquaires de l'Ouest : *Bulletin.* 2e trimestre 1884.

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis : *Bulletin.* Ve volume, 2e livraison. Octobre 1884.

Société d'études des Hautes-Alpes : *Bulletin.* 3e année, n° 12. Octobre-décembre 1884.

Société Eduenne : *Mémoires.* Nouvelle série, tome XII. Année 1883.

Bulliot (M.-G.) : Fouilles du mont Beuvray ; le Parc-aux-Chevaux. — Harold de Fontenay : Epigraphie autunoise. Moyen-âge et temps modernes.

— *Congrès scientifique de France. 42e session tenue à Autun du 4 au 13 septembre 1876.* Autun, (Dejussieu), 1877, 1878, 2 vol. in-8°.

— Pignot (J.-Henri) : *Histoire de l'ordre de Cluny depuis la fondation de l'abbaye jusqu'à la mort de Pierre-le-Vénérable* (909-1157). Publication de la Société Eduenne. Tomes I, II et III. Autun, Michel Dejussieu ; Paris, Durand ; 1868, 3 vol. in-8°.

Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain : *Revue*. 7e 8e, 9e et 10e livraisons. Juillet-octobre 1884.

*Abonnements.*

*Ancien (l') Forez*. Revue historique et archéologique. 3e année, nos 6, 7 et 8. Août-octobre 1884.

Promesse de mariage du marquis de Coligny avec Jeanne de Talaru. Quittance du R. P. La Chaize, confesseur du roi ; quittance de Claude d'Urfé, communiquées par M. le comte de Charpin-Feugerolles. — Viry (docteur Octave de) : Les du Verdier des Salles.

*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*. Tome XLV. 3e, 4e et 5e livraisons. Année 1884.

*Bulletin monumental*. 5e série, tome XII, nos 4, 5 et 6. 1884.

Chronique. Congrès archéologique de Pamiers, Foix et Saint-Girons.

*Polybiblion*. Revue bibliographique universelle. Partie littéraire. 2e série, tome XX, 2e, 3e, 4e et 5e livraisons. Août-novembre 1884.

*Revue archéologique*. 3e série, tome IV. Juillet-septembre 1884.

*Revue épigraphique du Midi de la France*. Tome II, nos 29 et 30. Juin-septembre 1884.

*Revue lyonnaise*. 4e année, nos 41 et 42, tome VII ; nos 43, 44, 45 et 46, tome VIII ; no 47, tome IX. Mai-novembre 1884.

Allmer (Auguste) : Epigraphie romaine. — Guigue (C.) : La possession du prieuré d'Alix.

*Roannais (le) illustré*. 1re série, 3e livraison. Octobre 1884.

Jeannez (Edouard) : Le défilé des Roches, les Piles et le Pont de Saint-Maurice. — Verchère (Gabriel) : Le château de Saint-André.

## III.

### Mouvement du personnel.

*Membres titulaires.*

M. Norbert de Laprade, à Lyon, reçu le 26 septembre 1884.

M. Paul de Laprade, à Lyon, reçu le 26 septembre 1884.

M. le marquis d'Albon, à Paris, reçu le 16 octobre 1884.

M. Jean-Marie Epitalon, à Saint-Etienne, reçu le 10 novembre 1884.

M. Sébastien Mulsant, avocat à Saint-Etienne, reçu le 10 novembre 1884.

M. Thevenin, ancien notaire à Boën, reçu le 10 novembre 1884.

M. Louis Coste, notaire à Saint-Etienne, reçu le 20 novembre 1884.

*Membre correspondant.*

M. le docteur Lucien Beaujolin, à Saint-Symphorien-sur-Coise, reçu le 16 octobre 1884.

*Membres décédés.*

M. l'abbé Baché, aumônier à Saint-Chamond, membre titulaire.

M. Alphée de Luvigne, à Lyon, membre titulaire.

*Démissionnaire.*

M. Chéri-Rousseau, photographe à Saint-Etienne, membre titulaire.

# SOUSCRIPTION

**Pour élever à Montbrison**

UN

# MONUMENT A M. VICTOR DE LAPRADE

**3e LISTE ALPHABÉTIQUE DE MM. LES SOUSCRIPTEURS**

au 1er Janvier 1885

| | | |
|---|---|---|
| Anonyme (L.). . . . . | 20 | » |
| Anonyme (un actionnaire du *Nouvelliste de Lyon*) . . . . . | 5 | » |
| Biolay . . . . . | 20 | » |
| Bonnet (Jules). . . . . | 5 | » |
| Côte (Alfred) . . . . . | 50 | » |
| Cottin . . . . . | 5 | » |
| Decroso . . . . . | 40 | » |
| Ducreux (J.) . . . . . | 25 | » |
| Ecole Albert-le-Grand (l'Athénée littéraire de l'), à Arcueil. . . . . | 100 | » |
| Jacquemont (Mme Sauveur) . . . . . | 10 | » |
| Loyson . . . . . | 50 | » |
| Monneret (docteur) . . . . . | 5 | » |
| Nadaud (G.) . . . . . | 20 | » |
| Ory. . . . . | 5 | » |
| Parmentier. . . . . | 5 | » |
| Richard-Royé . . . . . | 10 | » |
| A reporter . . . . . | 375 | » |

| | | |
|---|---|---|
| Report. . . . . | 375 | » |
| Rieussec (Eugène) . . . . . | 20 | » |
| Thiéry (Raoul) . . . . . | 20 | » |
| Turquais (l'abbé) et sa famille . . . . | 5 | » |
| Vachon-Laville (Claudius). . . . . | 50 | » |
| Vier (Louis) . . . . . | 20 | » |
| Yéméniz (Messieurs et Mesdemoiselles). | 50 | » |
| Total. . . . . | 540 | » |
| Montant des deux premières listes. | 17.818 | » |
| Total général. . . . . | 18.358 | » |

ERRATUM. — Tome II, p. 428, ligne 21 : *notice d'un paiement fait en 1553*; lisez *1353*.

---

AVRIL 1885

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME III. — N° 2.

MONTBRISON
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. HUGUET

1885

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre, en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

Le Conseil d'Administration de la Diana tient chaque trimestre, au siège de la Société, une séance ordinaire, dont le jour est indiqué d'avance par le *Bulletin*.

Cette séance est suivie, dans l'après-midi, d'une réunion publique où sont invités tous les Membres de la Diana.

---

Le Conseil d'Administration se réunira le lundi, 27 avril 1885, à 9 heures du matin.

L'assemblée générale aura lieu le même jour, à 2 heures du soir.

---

*MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment priés de faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.*

ACADÉMIE D'AIX
BIBLIOTHÈQUE
Sciences, Agriculture, Arts & Belles Lettres

AVRIL 1885

# BULLETIN DE LA DIANA

## I.

**Procès-verbal de la réunion du 29 janvier 1885.**

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE PONCINS, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Sont présents : MM. Achalme, vicomte de Becdelièvre, M. de Boissieu, Brassart, comte de Chambost, Choussy, Coudour, Desjoyaux, V. Durand, Gonnard, Huguet, Joulin, E. Le Conte, Mondet, comte de Neufbourg, de Paszkowicz, baron des Périchons, W. Poidebard, Puy de la Bastie, comte de Poncins, Rochigneux, J. Rony, L. Rony, baron de Rostaing, de Saconay.

*Sujets d'étude recommandés par le Comité des travaux historiques et scientifiques (section des sciences économiques et sociales).*

M. le Président annonce que M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts lui a adressé une note du Comité des travaux historiques et scientifiques, qui recommande à l'attention des travailleurs plusieurs sujets d'étude indiqués par la section des sciences économiques et sociales.

M. le Ministre exprime le désir que la publicité la plus grande soit donnée à ce document.

La Société en entend lecture, et après diverses observations de MM. de Boissieu, de Poncins et Durand, qui s'accordent à faire ressortir l'intérêt des questions posées, elle en ordonne l'insertion dans le Bulletin.

## COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

### SUJETS D'ÉTUDE RECOMMANDÉS PAR LA SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

Il y a des questions d'histoire économique ou sociale qui ne peuvent être résolues qu'avec une masse considérable de documents recueillis en des lieux divers et pour des époques diverses. S'il est difficile à un savant d'en rassembler lui-même un nombre suffisant pour embrasser le problème sous toutes ses faces, il est plus facile à un grand nombre de savants d'appliquer chacun sur un point particulier l'effort de leur érudition en le dirigeant avec méthode, d'après un plan déterminé, de manière à constituer une sorte d'enquête scientifique. Ce concert peut produire d'utiles résultats pour la science.

C'est dans cette pensée que la section des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques et scientifiques a posé les présentes questions. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts les adresse aux sociétés savantes, aux correspondants du Ministère et à toute personne qu'elles peuvent intéresser. Le travail de chaque collaborateur peut avoir plus ou moins d'étendue suivant la nature et la quantité des documents ; une simple note de quelques lignes, lorsqu'elle sera comparée avec d'autres données, éclairera souvent un point de la question ; ce qui importe, c'est de n'admettre que des faits certains et de faire connaître exactement les sources auxquelles ils auront été puisés. La section des sciences économiques et sociales rendra compte de tous les mémoires qui seront envoyés au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et les rapports qu'elle rédigera seront insérés dans son *Bulletin*. Ce périodique publiera également les mémoires les plus importants, et leurs auteurs jouiront, dans ce cas, des droits alloués aux collaborateurs.

## 1.

### HISTOIRE D'UN DOMAINE RURAL.

On connaît les traits généraux qui constituent l'organisation de la propriété foncière avant et depuis 1789. Mais on ne peut contester, sur ce point comme pour beaucoup d'autres, l'avantage qu'il y a à procéder par monographies. Cette méthode permet de grouper sous une forme concrète et vivante autour d'un seul exemple une foule de détails précis. C'est ainsi qu'il serait instructif et intéressant à un haut degré de reconstruire l'histoire économique de tels ou tels domaines ruraux sur divers points de la France. On les prendrait en remontant aussi loin qne possible, de telle façon que l'on pût suivre leur histoire dans la période qui a précédé la Révolution et dans celle qui l'a suivie. Cette reconstruction peut rencontrer des difficultés ; mais elle n'est pas impossible. Les éléments en existent dans un certain nombre de terriers et dans les divers documents qu'on rencontre concentrés ou épars dans les archives des communes, chez les notaires ou entre les mains des particuliers.

Assurément les questions auxquelles doit répondre une telle étude sont assez nombreuses et assez diverses pour qu'on ne puisse espérer toujours obtenir des renseignements suffisants pour chacune d'elles. Mais de telles lacunes ne devraient pas rebuter les chercheurs zélés et instruits auxquels nous nous adressons. Leur tâche peut être encore fort utile, même en restant incomplète à quelques égards. L'important est de n'omettre aucune source existante et d'en tirer parti sur le plus grand nombre possible de points susceptibles d'être éclaircis.

A peine est-il besoin de tracer les cadres dans lesquels doit se renfermer une pareille recherche. Elle doit être abondante en faits et sobre d'appréciations. Tout ce qui aurait l'air d'une dissertation doit en être sévèrement exclu comme un hors-d'œuvre. Tout commentaire doit se borner à la simple explication des circonstances qui font comprendre comment un fait s'est produit et qui contribuent à l'éclaircir.

Maintenant quelles sont les questions qui peuvent constituer les éléments de l'historique d'un domaine rural ?

AVRIL 1885

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME III. — N° 2.

MONTBRISON
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. HUGUET

1885

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre, en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

Le Conseil d'Administration de la Diana tient chaque trimestre, au siège de la Société, une séance ordinaire, dont le jour est indiqué d'avance par le *Bulletin*.

Cette séance est suivie, dans l'après-midi, d'une réunion publique où sont invités tous les Membres de la Diana.

---

Le Conseil d'Administration se réunira le lundi, 27 avril 1885, à 9 heures du matin.

L'assemblée générale aura lieu le même jour, à 2 heures du soir.

---

*MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment priés de faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.*

dans la pratique pour déroger en certains points au régime établi par la coutume ? Quels traits distinctifs la jurisprudence locale avait-elle imprimés à tel régime type, spécialement s'il s'agit du régime dotal ?

2° Quelles modifications se sont introduites en cette matière dans la région depuis le Code civil ? Ces modifications se sont-elles produites suivant une tendance à se rapprocher du régime de droit commun établi par ce Code ou au contraire dans un sens opposé ?

3° Quels changements se sont introduits dans la pratique d'un régime déterminé ? Quels ont été les procédés employés pour amener ces changements et, en particulier, quelles sont les modifications qui ont été apportées à la formule des clauses du contrat de mariage ?

4° Quelles sont les raisons d'ordre économique ou d'ordre moral qui expliquent soit la persistance de la tradition locale, soit les modifications apportées à la pratique antérieure au Code civil ou encore à la formule des clauses usitées dans l'établissement d'un régime déterminé ?

5° Quelles ont été, dans l'ordre économique ou dans l'ordre moral, les conséquences observées de la pratique d'un régime déterminé et des changements introduits dans les conventions matrimoniales en usage ?

6° La pratique révèle-t-elle que la législation du Code civil en matière de conventions matrimoniales mette obstacle à la satisfaction de quelque intérêt ou de quelque besoin légitime soit dans l'ordre économique, soit dans l'ordre moral ?

### *Réunion des délégués des Sociétés des Beaux-Arts à la Sorbonne, en 1885.*

M. le Président donne lecture d'une autre lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, l'informant que la neuvième réunion des délégués des Sociétés des Beaux-Arts aura lieu à la Sorbonne, à la même époque que la réunion des délégués des Sociétés savantes, c'est-à-dire du mardi 7 avril au samedi 11 avril suivant.

*Congrès archéologique de France à Montbrison, en 1885.*

M. le Président dit que la Société nourrissait depuis longtemps l'espoir qu'une session du Congrès archéologique de France pourrait avoir lieu à Montbrison. Des démarches avaient été faites auprès de M. Palustre, directeur de la Société française d'Archéologie, pour obtenir la tenue de ce Congrès en 1886 ; on a pu lire, dans le dernier *Bulletin*, la réponse courtoise, mais dilatoire de M. Palustre, annonçant que les engagements pris par la Société française pour 1885 et 1886 ne lui permettraient pas d'obtempérer aux désirs de la Diana avant l'année 1887 au plus tôt.

Mais depuis, les choses ont soudainement changé de face. Des obstacles imprévus ayant fait abandonner le projet de tenir à Nancy le Congrès archéologique de 1885, M. le comte de Marsy, successeur de M. Léon Palustre comme directeur de la Société française d'Archéologie, a proposé à la Diana de le transférer à Montbrison.

Cette proposition a flatté le Conseil d'administration autant qu'elle l'a surpris. Il s'est empressé d'accepter, en témoignant sa reconnaissance à M. de Marsy, mais sans se dissimuler, et sans lui dissimuler non plus, que le temps serait bien court pour nous mettre en état de recevoir la Société française d'une manière digne d'elle. Nous tâcherons de suppléer, par beaucoup de bonne volonté, à ce qu'une préparation hâtive pourra laisser à désirer, et l'indulgence de nos éminents visiteurs fera le reste.

L'époque précise du Congrès n'est pas encore déterminée. Il appartient naturellement à la Société française d'Archéologie de la fixer, ainsi que le programme du Congrès. Il est probable toutefois que

ce programme comprendra la visite des monuments les plus remarquables de Montbrison et des environs, et que deux jours seront consacrés au Roannais.

Ces bonnes nouvelles sont accueillies par la Société avec la plus vive satisfaction. Un grand nombre de membres, d'accord avec M. le Président, expriment le désir que le Congrès puisse être fixé à la dernière semaine de juin. A cette époque la température, souvent excessive en Forez aux mois de juillet et d'août, est encore modérée, les jours sont longs, les grands travaux de la campagne ne sont pas commencés, et les personnes qui vont aux eaux ne sont pas parties.

M. le Président dit qu'il soumettra ces observations à M. de Marsy ; il est possible que d'autres circonstances influent sur la décision de la Société française d'Archéologie, par exemple, la date, encore inconnue, qui sera fixée pour les élections politiques, avec lesquelles il faudra éviter de faire coïncider le Congrès ; la Société française voudra peut-être tenir compte aussi des convenances des personnes appartenant à la magistrature ou à l'instruction publique, qui ne sont pas libres avant les vacances. La Diana exprime ses préférences, et s'en rapporte à la décision qui sera prise par la Société française.

Aussitôt le programme du Congrès arrêté, il sera porté par une circulaire à la connaissance des membres de la Société. M. le Président se plaît à espérer que la Diana fera bonne figure dans ces grandes assises archéologiques, et il ne saurait inviter d'une manière trop pressante les érudits foréziens à s'y préparer, dès à présent, par l'étude sérieuse et approfondie des questions qu'ils auront l'intention de traiter.

*Musée lapidaire et d'antiques.*
*Travaux projetés dans le bâtiment annexe de la Diana.*

La tenue, désormais certaine, du Congrès archéologique à Montbrison impose à la Société le devoir de hâter les travaux nécessaires pour convertir en musée lapidaire et d'antiques une partie du bâtiment-annexe de la Diana.

M. le Président rend compte des mesures arrêtées à cet effet par le Conseil d'administration, sur les propositions de M. de Paszkowicz, architecte, et après entente préalable avec M. le Maire de Montbrison, qui a bien voulu promettre d'en demander l'homologation au Conseil municipal. Aussitôt cette approbation obtenue, les travaux seront commencés et menés avec toute la célérité possible, afin que le musée naissant puisse être inauguré à l'ouverture du Congrès.

Ce musée sera bien pauvre encore. M. le Président émet le vœu que les collectionneurs aident la Société à en dissimuler les vides trop nombreux, en mettant à sa disposition, pour la durée du Congrès, quelques-uns des objets d'antiquité qu'ils possèdent. On pourrait constituer ainsi une exposition qui présenterait un singulier intérêt et complèterait, de la manière la plus heureuse, les explications écrites et verbales soumises au Congrès.

*Découverte d'un aqueduc près de Feurs.*
*Communication de M. le comte de Poncins.*

M. le comte de Poncins annonce la découverte récente au domaine des Quatre, près de Feurs, et à 3 kilomètres plus au sud-est, de deux tronçons d'aqueduc qui paraissent être le prolongement l'un de l'autre et servaient sans doute à conduire l'eau à Feurs. Des recherches vont être entreprises pour

déterminer le point d'origine et le parcours de cet ouvrage ; il sera rendu compte à la Société de leur résultat.

*Charte de Marie de Berry relative à la garde du château de Chenereilles. — Communication et don de M. Vincent Durand.*

M. Vincent Durand donne lecture de la charte suivante, qu'il a trouvée en dépouillant d'anciens papiers de famille et dont il fait hommage à la Société :

*Marie de Berry, ayant pouvoir de son mari le duc de Bourbonnais (Jean 1er, alors prisonnier en Angleterre), distrait 15 feux des mandements de Saint-Bonnet-le-Château, Marols, Saint-Marcellin et Monsupt, pour faire guet et garde au château de Chenereilles, récemment mis en état de défense par Aimé Vert, bailli de Forez.*

3 février 1429 (1430 n. st.).

« Marie de Berry, duchesse de Bourbonnois et d'Auvergne, contesse de Forès, de Montpancier, dame de Beaujeu, ayent povoir de Monseigneur, à noz amez et feaulx conselliers, les gens des comptes de Forès à Montbrison, salut. De la partie de notre amé et feal consellier messire Amé Vert, chevalier, seigneur de Chananelles, et bailli de Forès, nous a esté humblement exposé que feu notre tres chier seigneur et pere le duc Loys, cuy Dieu perdoint, en son vivant lui donna licence et congié de fortiffier le dit lieu de Chananelles et que depuis ledit octroy, a icellui exposant tellement procedé à l'ediffice et fortifficacions dudit lieu et fait fossaier tout autour, en telle maniere qu'il est à present fort et deffensable ; mais il est vray que, combien que ledit exposant a bonne voulenté de le faire bien garder comme raison est, toutes voyes, obstant ce que en le mandement où est ledit lieu saul[vaige] n'a aucuns hommes justiciables, au moins que lui soient tenuz à faire guet et garde, il ne pouroit bonnement souffire à la garde

de sadite place, se sur ce [par nous] n'estoit pourveu de notre grace ; et pour ce nous a tres humblement requis et supplié que, consideré ce que ledit lieu de Chananelles est assis en les chastelleries de [Saint] Bonnet le Chastel, de Marolz, de Saint Marcellin et de Mont Seur, et qu'il y a longue distance de pais dudit lieu jusques auxdites chastelleries, et que [le mandement] d'icelles chastelleries s'estent en et dedans la perroisse dudit lieu de Chananelles, et que les perroissiens et habitans d'icelle ont acoustumé de [se retraire] plus souvent dedans l'ostel dudit bailly qu'allieurs depuis le temps de ladite fortifficacion en ça, nous lui vuellons octroier des hommes [et su]bgiez de mondit seigneur jusques au nombre de quinze habitans de ladite perroisse ès plus prochains lieux de sondit hostel, pour faire le guet et garde en sadite place. Savoir vous faisons que, pour les bons et agreables services que ledit bailly a faiz à mondit seigneur et à nous ou temps passé et esperons [qu'il fera au] temps advenir, informée que les forteresses de mondit seigneur dessus dites se pevent bien et souffisamment passer du nombre du guet que ledit bailli requiert, à icellui notre consellier avons octroyé et octroyons que Jehan de la Goute, du mandement dudit Saint Bonnet, Guillaume de la Forest, du mandement de Marolz, Colas de Lesieu, du mandement de Saint Marcellin, Thamien de la Farge et Andrieu du Chier, Mathieu Bory, Andrieu Molin, Jehan de la Faverge, Mathieu du Bocz, Mathieu Perriere, Pierre d'Appagnieu, Jehan de Brullos, Bathet d'Orliers, Jehan Coquant et Andrieu Maignin, du mandement dudit Mont Seur, tous perroissiens de l'esglise dudit Chananelles (1), soyent tenus d'ores en avant de faire le guet et garde en ladite place de Chananelles par manière de prest jusques à la venue de mondit seigneur et tant comme il plaira [à] mondit seigneur et à nous, et tout sans prejudice des drois et prerogatives de mondit seigneur orez ne pour le temps advenir. Et voulons, et nous plaist que, par le temps que lesdits quinze habitans feront le guet et garde audit lieu de Chananelles-

(1) Les lieux de la Goutte, la Forest, Alésieu, la Farge, Faverge, le Bost, la Périère, Apagnieu, Brouilloux, Uliec, sont encore autant de hameaux de la commune de Chenereilles.

qu'ils soient tenuz exemps, frans et quictes de le faire esdites places de Saint Bonnet le Chastel, Marolz, Mont Seur et Saint Marcellin. Si vous mandons que de notre presente grace et octroy laissez, faciés et souffrez joir et user plainement et paisiblement sans contredit notre dit consellier jusques à la venue de mondit seigneur, comme dit est, ou que autrement par nous en soit ordonné. Car ainsi nous plaist-il estre fait et à icellui notre consellier l'avons octroyé et octroyons de grace especial par ses presentes, pourveu toutes voyes qu'il sera tenu de les presenter et faire enregistrer ès livres et papiers de notre dite chambre des comptes à Montbrison, affin que ses successeurs ne puissent pretendre cause d'ignorance du contenu en icelles, ne entreprandre aucune chose prejudiciable à mondit seigneur, et à nous, au contraire. Donné à Sury le Bois, le tiers jour de fevrier l'an de grace mil CCCC vint et neuf.

Par madame la duchesse, maistre Oudart, Cleppier, president en Bourbonnois, present,

CHAPPERON.

*Au dos*: Pour le bailli de Forès.

La lettre du guet de Chanalheles ».

(Original, parchemin, jadis scellé, un peu altéré par l'humidité).

### *Ancien hospice de la Charité à Montbrison.*
### *Communication de M. Rochigneux.*

M. Rochigneux fait la communication suivante :

Je crois devoir signaler à la Société des vestiges de peintures murales de la seconde moitié du XVII$^{e}$ siècle que l'on voit, rue du Bourgneuf à Montbrison, dans une maison de chétive apparence, ayant fait partie du primitif hospice de la Charité.

Cette maison, qui porte le numéro 7, a une façade de 5$^{m}$50 sur la rue ; elle est percée, au rez de chaussée, d'une porte moderne et, à droite, d'une fenêtre

barlongue divisée par un meneau. Une fenêtre unique, jadis aussi divisée par un meneau, et surmontée d'un linteau mouluré, occupe le centre du premier étage. Deux fenêtres semblables à celle du rez de chaussée, mais plus petites, ajourent l'étage supérieur. Toutes ces ouvertures sont en bois et sobrement profilées.

Les peintures dont il s'agit couvrent la partie supérieure des murs nord, est et sud de la salle unique, aujourd'hui convertie en cellier et en écurie, qui occupe tout le rez de chaussée. Cette pièce était plus longue autrefois ; mais un mur de construction plus récente l'interrompt aujourd'hui à l'ouest.

Les parois nord et sud sont décorées d'une suite de larges encadrements remplis par des inscriptions pieuses. Des chutes de fleurs et de fruits les séparent. Au dessus règne une frise sur laquelle courent d'élégants rinceaux, interrompus par des médaillons renfermant de petits paysages (1).

Voici, en allant de droite à gauche, le texte des inscriptions peintes sur le mur nord.

Le premier compartiment seul est intact; il renferme cette sentence, qui paraît empruntée au

---

(1) Cette disposition de rinceaux et de paysages alternés se retrouve dans la frise, beaucoup plus belle d'ailleurs, récemment découverte au premier étage de la maison Le Conte, Grande-Rue. Nous sommes heureux de trouver cette occasion de joindre notre modeste suffrage au concert unanime d'éloges qui a accueilli le travail si intelligent de restauration dont cette maison vient d'être l'objet. En en réédifiant pierre à pierre l'élégante façade, condamnée à disparaître de par les exigences, d'ailleurs légitimes, de la voirie, M. Jules et Mlle Mélanie Le Conte ont conservé à l'art et à la ville de Montbrison un des spécimens les plus accomplis qu'elle possédât de notre architecture civile au XVIe siècle.

LXXXVIIIe sermon de saint Jean-Chrysostôme sur l'évangile de saint Mathieu :

SI IESVS-CHRIST SE PRESENTOIT LVI-MESME A VOVS VOVS DEMANDANT L'AVMÔNE FERIEZ-VOVS QVEL QVE DIFFICVLTÉ DE LVY OFFRIR TOVT VOTRE BIEN, MAIS NE SÇAVEZ-VOVS PAS QVIL A DIT C'EST A MOI-MESME QVE TV FAIS LE BIEN QVE LE PLVS PETIT DE MES SERVITEVRS REÇOIT DE TA MAIN ST CHRYSOST. (1)

Au dessous, l'artiste a figuré une plante dont les rameaux fleuris s'étalent dans le bas du cadre.

Le deuxième compartiment, dont on ne distingue que la bordure à droite, a été détruit par l'application, à une époque postérieure, d'une cheminée aujourd'hui supprimée.

Le troisième, réduit par suite de dégradations à son angle gauche supérieur, ne conserve que le commencement des deux premières lignes :

EN VAIN....
DIV.....

Enfin un dernier compartiment, interrompu par le mur moderne du fond, ne laisse lire non plus que la fin des quatre premières lignes :

...REZ
.....VP
...S
...Z

Le mur du sud n'a conservé que le premier des compartiments qui le décoraient, à côté de la porte

(1) A la première ligne, l'*m* initial du mot *mesme* est liée à la lettre qui suit. Plusieurs *i* sont surmontés d'un point, et les *y* ont la forme d'une lettre minuscule.

d'entrée. Il porte cette inscription incomplète :

IL Y A PLVS DE VERTV A NOVRRIR
VN PAVVRE SVR LA TERRE
. ON DE IESVS-CHRIST
. . . .CHRIST

Ce texte semble emprunté au sermon déjà cité de saint Jean-Chrysostôme : « *Il faut moins de vertu pour donner à manger au Sauveur lorsqu'il est présent,* et que sa présence est capable d'amollir un cœur de pierre, *que pour nourrir et assister les pauvres,* les mendiants et les malades, par le seul respect que l'on porte à ses paroles... Parce que c'est Jésus-Christ lui-même que l'on méprise en la personne de ce pauvre, ce mépris est un grand crime » (1).

Cette inscription tracée, comme les précédentes, en lettres capitales d'une forme assez négligée, est peinte sur un enduit qui recouvre une inscription du même genre, mais plus ancienne et en caractères plus réguliers.

La décoration du mur qui regarde le matin diffère un peu de celle des deux autres. Sous une poutre appliquée à la paroi et sur laquelle se continue la frise, entre deux gerbes de fleurs renversées, une grande couronne de palmes ou de feuillages, à peine visible, renferme cette inscription, à demi-effacée :

O CRVX AVE
SP*es* VNI*ca*
*hoc* PA*ssionis tempore*
*avg*E *piis ivstitiam*
*rei*SQVE DO*na*
*veniam.*

La poutre transversale qui soutient le lambris

(1) Traduction d'Antoine de Marsilly, 1666.

porte aussi des traces d'une ornementation peinte.

Toute cette décoration est exécutée à grands traits, d'une façon sommaire, en noir sur fond gris clair, mais d'une main sûre et habile ; témoignant ainsi à la fois des débuts modestes de l'hospice et du talent de l'artiste.

J'ai vainement recherché des vestiges analogues dans les étages supérieurs et dans les immeubles voisins. Des réparations et des aménagements nouveaux ont fait également disparaître tout indice de la distribution de l'ancien hospice. On remarque seulement que les maisons portant les n^os^ 5, 9 et 11 sont à peu près de la même largeur en façade et disposées comme celle que nous venons de décrire, avec une seule fenêtre au premier et deux fenêtres à meneau au second. Toutes les maisons de la rue, du n° 5 au n° 17, sont d'ailleurs de largeur et de hauteur à peu près uniformes. Mais il est difficile de se rendre un compte exact de l'espace occupé par l'hospice lui-même. On sait seulement par M. Broutin (1), qu'il était contigu aux dépendances du couvent des Cordeliers, aujourd'hui hôtel-de-ville, et s'étendait de la rue Bourgneuf aux remparts, représentés par les boulevards actuels.

Cet établissement fut fondé en 1659 par la libéralité des Montbrisonnais, pour recevoir les mendiants et les vagabonds. Peu important d'abord, mais objet des sollicitudes de l'administration municipale, et des faveurs du roi Louis XIV qui lui concéda d'amples revenus (2), il devint bientôt si considérable qu'on dut, en 1752, le transporter dans les vastes

---

(1) *Couvents de Montbrison*, t. I^er^, p. 237-245 ; t. II, p. 313-314.

(2) *Lettres-patentes de Sa Majesté pour l'établissement de l'Hôtel-Dieu des pauvres renfermés dans la ville de Montbrison* (*juin* 1659).

bâtiments qu'il occupe aujourd'hui. Enlevée à sa destination première et située dans un quartier pauvre, la vieille maison dont je vous ai entretenus n'attire point les regards du passant; déjà même on ne se doute plus du rôle hospitalier qu'elle a rempli pendant près d'un siècle. C'est pour faire revivre le souvenir de son vénérable passé, dont les peintures que j'ai décrites sont le dernier témoignage matériel, que j'ai cru devoir appeler un instant sur elle l'attention bienveillante de la Société.

M. Gonnard émet l'opinion que les peintures signalées par M. Rochigneux pourraient bien être l'œuvre du peintre Montbrisonnais Desbrun, qui vivait dans la première moitié du XVIII^e siècle.

*Anciens rétables de l'église de Cezay. — Dufour et Chabrérias, sculpteurs de Montbrison au XVII^e siècle.*

M. Vincent Durand communique à la Société deux marchés passés, à la fin du XVII^e siècle, avec N... Dufour et Pierre Chabrérias, sculpteurs de Montbrison, pour l'exécution de rétables en l'église de Cezay.

Voici ces deux pièces.

« *Prix fait, acte d'assemblée, contenant obligation de 280 l., pour le s^r Dufourt, de Montbrison, passé par les habitans de Cezey.*

Du 8^e juin 1698.

Cejourd'huy dimanche huictiesme jour du mois de juin mil six cens nonante huit, au bourg de Cezey, place publique, le peuple y assemblé, sortant d'ouir la messe de parroisse, sont comparus m^re Estienne Gomon, prestre, vicaire dud. lieu, Sebastient Clerc, luminier de lad. esglize, m^e Jean de Prandière, Michel Massacrié, Jean Laffond, Jean Domois, Jean Palanche, Noël Parchy, Martin Lamure, Martin Thevenest,

Estienne Soret, George Platon, Anthoine Barré, Benoist Bayardet, Jean George, Jean Massacrié, Claude Chapuy, Anthoine Vendesmon, et Anthoine Meillère, faisans et représentans la plus saine et principalle partie des habitans dudit lieu [lesquels] de leurs grés et vollontés, consentent que sieur *(prénom en blanc)* Dufourg, m^e^ sceuptul *(sic)* de la ville de Montbrizon, quoyque absent, fasse un retable au maistre autel de leur esglize, composé de deux colomnes, d'un St Esprit, d'un cadre au millieu pour y attacher un tableau, deux niches, une image de Nostre Dame avec l'Enfent Jésus ; boiser la muraille qui est dernier le tabernacle ; faire un cadre pour le devant d'autel, avec les pilliers et bois qui sont necessaires à mettre à costé dud. autel ; faire les cadres et autres bois pour deux petist autels, autrement *crédances,* qui seront mises à costé dud. maistre-autel, dans lesquelles il mettra à chascune un bufet ; dorer tout ce qui sera nécessaire ; outre ce, faire un marchepied devant chacun desd. autels ; y mettre des degrés au devant ; et le tout faire conformément au dessin que led. s^r^ Dufourg en a pris, signé et parrafé par m^r^ Roue, archiprebtre, et dud. s^r^ Gomon, vicaire ; le rendre fait et parfait à la St Martin d'hyvers prochaine. Moyennant quoy, ils s'obligent solidairement les uns pour les austre luy payer la somme de deux cens quatre vingt livres, sçavoir huitante livres au commencement d'œuvre, autre huitante livres avant le dorer, et le reste estant mis sur place, à condition qu'il fournira tous les bois, or et austres matériaux nécessaires, et de le poser ; sauf auxdist habitans à prendre et répéter lad. somme sur les revenus et rentes de la luminaire et confrérie du St Esprit de lad. esglize. Ainsy l'on vollu les parties, qu'il promettent exécuter par obligation de leurs biens, soubzmission, renonciation. Fait les an et jour que dessus, en présence de François George et Claude Chavallard, vigneron d'Aillieu, qui ont desclairés avec les parties ne sçavoir signer, enquis, à la réserve desd. s^rs^ Gomon et de Prandière, qui ont signés. Soit scellé. *Signé* : E. GOMON, CHAZELLES, no^re^ royal réservé (1) ».

(Original, papier)

---

(1) La signature de Jean de Prandière manque sur la minute, bien qu'annoncée dans le corps de l'acte.

« *Prix fait d'un rétable (100 l.), entre les habitans de Cezey et sieur Pierre Chabrérias.*

Du 19 septembre 1700.

Cejourd'huy dimanche dix neufvieme jour du mois de septembre, apprès midi, mil sept cens, au bourg de Cezey, place publique, le peuple y assemblé à l'issue de vespre, pardevant le notaire royal au pays de Forestz soubzsigné et en présence des tesmoins apprès nommés, sont comparus Mre Estienne Gomon, prestre, vicaire dud. lieu, Me Jean-Joseph de Prandière, Jean Lafont, Henri Platon, André Dulat, Jean Massacrié, Georges Platon, Claude Massacrié, Martin Thevenost, Claude Chappuis, Jean Gomon, Estienne Soret, Claude Girard, Anthoine Vendesmon, Anthoine Millière, Pierre Girard, Jean Pontet, Anthoine Vernay, George Boulerot, Baptiste Thiénard, Michel Meynet, Estienne Peyrat, Anthoine Bartholin, Jean George et Martin Lamure, faisans et représentans la principalle partie des habitans dud. Cezey, et encor Michel Thomas, marguilier de la luminaire et marguilerie de l'esglize dud. lieu, d'une part ; et sr Pierre Chabrérias, maistre suruptul (*sic*) de la ville de Montbrison, y résidant, d'autre part. Lesquelles parties, de leurs grés, ont fait les paches, obligations et bail à prix fait que s'ensuit.

Premièrement, led. sr Chabrerias promest et s'oblige ausd. habitans de faire un rétable pour la chapelle et autel que led. sr de Prendière a en l'esglize de Cezey, suivant et conformément au dessein faict par led. sr Chabrérias, lequel sera composé d'un marchepied d'autel avec les degrés nécessaires du devant dud. autel, d'un cadre et deux pilastres [de] chasque costé remply de deux bouquetz de fleurs dorées, d'une corniche reignant à celle du pied d'esto. le tout bois chaisne ; plus, d'un gradin à deux degrés, embeli des armes et escuson dud. sr de Prandière ; de deux colonnes torses taillés des pampre de vigne et raisains, accompaigné de tous ses ornemens, basse, chapitaux, et de l'ordre compositte ; la souche de la vigne sera dorée aveq la coste de la feuille, le surplus de lad. feuille vert, le raisain argent et rouge ; plus, de deux arrière-corps rassemblés à bonnement, garnis de bouquetz de fleurs dorés ; plus, d'une niche propre à y mettre la figure de St Barthélemi, qui est faicte et qu'il sera tenu racomauder, et

mettre au dessus lad. niche deux enfans en l'air portans une couronne de fleurs, et leurs ailes argentés et rouge, et au dessus de la corniche y mettre la figure du Père Esternel sortant des nuages, son manteau rouge et le surplus argenté, et à costé, deux vases enflamés ornés d'un linge argenté, et le tout filetté d'or. Fera en sorte que le susd. rétable remplira l'autel des deux extremitté et jusques à la voûte. Au surplus, fera led. rétable conformément au susd. dessein de luy signé [et] desd. s^rs Gomon et de Prandière, lequel est resté entre les mains dud. s^r Chabrérias, qui sera tenu le représenter ausd. habitans à fin d'ouvrage. Outre ce, s'oblige led. s^r Chabrérias de racomauder le bant que led. s^r de Prendière a en lad. chapelle et le blanchir, et rendre le tout fait et parfait aux festes de Noël prochaines, à peyne de payer à la luminaire la somme de dix livres. Le présent prix-fait reiglé entre les parties à la somme de cent livres, de laquelle somme led. s^r de Prendière, tant en son nom qu'en celluy de damoiselle Claude-Marie Huard, sa mère, en promest payer aud. s^r Chabrérias la somme de soixante trois livres, sçavoir trente livres à requeste, et le surplus lorsque les bois seront prest à dorer, et lesd. habitans luy promettent payer les trente sept livres restante l'ouvrage pozé, à condition que lad. somme sera prise sur les revenus de la luminaire et confrérie du St Exprist. Ainsy les parties sont d'acord, qu'ilz promettent exécuter sous les obligations de leurs biens, soubzmissions, renonciations. Fait les an, jour, lieu et heure que dessus, en présence d'André Mivière, laboureur de la parroisse de St-Martin-la-Sauvetté qui [a signé] aveq lesd. s^rs Gomon, de Prendière et Chabrérias, et Anthoine Ville, laboureur de la parroisse de St-Sixte, qui a desclaré aveq lesd. habitans ne sçavoir, de ce enquis et sommés. Soit scellé et contrôlé.

*Signé :* E. Gomon, vicaire, De Prandière, Chabreriat, André Mivière et Chazelles, notaire royal.

J'approuve le susd. acte pour ce qui me concerne. Ce 22e septembre 1700, De Magnieu.

J'aprouve. C.-M. Huard. »

(Original, papier).

Les rétables exécutés pour l'église de Cezay par

Dufour et Chabrérias ont disparu. Celui placé dans le chœur par le premier de ces artistes devait servir de fond à un autel de bois doré des plus remarquables, enlevé de l'église il y a un certain nombre d'années, pour faire place à un vulgaire autel de marbre, mais qui a heureusement trouvé asile dans le cabinet de notre confrère, M. le comte Jean de Neufbourg.

*Renseignements sur plusieurs autres artistes foréziens. Communication de M. Henry Gonnard.*

M. Henry Gonnard s'exprime ainsi :

La communication de M. Vincent Durand sur deux artistes foréziens me fournit une entrée en matière toute naturelle, car je voudrais moi-même attirer l'attention de la Société sur l'intérêt que présente, à ce point de vue, l'étude des anciens documents. On y rencontre fréquemment les noms de peintres et de sculpteurs, dont le plus souvent, il est vrai, la renommée n'a pas franchi les limites de notre province, mais à qui l'on doit sans doute faire honneur de nombreux travaux exécutés dans nos églises de campagne et dans nos monuments civils. Peut-être, en recueillant avec soin ces noms d'artistes mentionnés dans les vieux terriers, les registres paroissiaux et autres titres, arriverait-on à déterminer les auteurs d'un certain nombre d'œuvres restées jusqu'à présent anonymes et qui ne sont pas sans valeur.

J'ai recueilli dans cet ordre d'idées quelques notes encore incomplètes, mais qui présentent déjà un certain intérêt. Ainsi, qui de nous savait que Montbrison a été le berceau originaire de l'illustre dynastie des Parrocel ? Les anciens registres paroissiaux de Montbrison nous révèlent pourtant qu'il existait dans cette ville, vers le commencement du XVII^e

siècle, une famille de peintres du nom de *Parrocel*, ou *Perrocel*. Le nom de *Perrussel*, encore répandu en Forez, n'en est probablement qu'une variante. Cette famille paraît avoir occupé un certain rang dans la bourgeoisie de l'époque. Un Parrocel figure plusieurs fois comme témoin dans des actes de baptême, de mariage et de sépulture, en 1607 et 1610.

Sur le registre des baptêmes de la paroisse Saint-André on trouve, à la date du 22 mai 1612, l'acte suivant :

Cejourd'huy mardy vingt deux^me^ may mil six cens douze, à esté baptizé céans Sibille Perrocel, fille de M^re^ George Parrocel, paintre, et de Loïse de Ladue, et a esté parrain Thomas Cogniasse et marraine Anthonie Charbonnier (pour et au nom de Sibille Perrocel, femme de M^e^ Estienne Peyraud, notaire royal à Marcou), femme de Thomas Boys. Et ce, en la présence des soubzsignez. — P. MONCHON, *p^nt^*, — JOURNAL, *p^nt^*, — P. PUSSIN, *p^nt^*, — BASSET, *p^nt^*, — DE COLOMBIER, *curé*, — DECOLLES, *p^nt^*, — J. PUSSIN, *p^n^*, — FOURNANT, *p^nt^*.

Ce George Parrocel, *paintre*, était probablement le père de Barthélemy Parrocel, que tous les biographes désignent comme le premier auteur de cette famille d'artistes. Celui-ci naquit à Montbrison vers 1595. Une lacune dans les registres paroissiaux, de 1588 à 1609, ne m'a pas permis de retrouver son acte de baptême.

Un descendant de la famille, M. Etienne Parrocel, qui habite actuellement Marseille, a publié en 1861 une monographie remplie de détails intéressants sur les artistes de ce nom. C'est lui qui va nous révéler à la suite de quelles circonstances cette famille montbrisonnaise a disparu de notre pays, pour s'établir ensuite à Brignoles, puis à Avignon. Voici ce que je trouve à la page 6 de son opuscule :

Le premier artiste de cette famille dont l'histoire ait enre-

gistré le nom et consacré le souvenir, est Barthélemy Parrocel, né à Montbrison, en Forest, vers 1600.

Il fut le premier et, pour ainsi dire, la souche d'une nombreuse famille d'artistes, qui peuvent être comptés comme une des gloires de la France.

Issu d'une famille distinguée de Montbrison, on destinait Barthélemy Parrocel à l'état ecclésiastique, mais une vocation irrésistible l'entraînait vers la peinture ; résolu de visiter l'Italie, il abandonna la maison paternelle pour mettre son projet à exécution.

Un grand d'Espagne rencontra Barthélemy Parrocel en route et, charmé de sa bonne mine et de ses grandes dispositions, il l'emmena avec lui dans sa patrie. Après un séjour de plusieurs années en Espagne, où il exécuta de nombreux travaux, Barthélemy s'embarqua pour l'Italie ; mais il fut pris en route par un pirate algérien. Le capitaine du navire, qui avait subi le même sort, connaissait heureusement le consul français à Alger ; grâce à sa protection, ils furent promptement relâchés et ils arrivèrent tous deux, peu de temps après, à Rome.

Barthélemy Parrocel passa plusieurs années à s'y fortifier ; puis il revint en France vers 1630. Arrivé à Marseille, et pressé de revoir son compagnon de captivité et tout à la fois celui auquel il devait sa liberté, il fut à Brignoles, où résidait le capitaine ; le hasard lui ayant fait rencontrer la fille d'un artisan de cette ville, nommée Catherine Simon, dont la beauté le séduisit, il l'épousa le 18 septembre 1632.

Tous les biographes se taisent sur les œuvres de Barthélemy. Il en est une cependant qui mérite d'être signalée, c'est une *Descente de croix* placée au dessus de l'autel de la chapelle du Saint-Sépulcre dans l'église Saint-Sauveur, à Brignoles.

Le tableau ne se compose que de trois figures de grandeur naturelle ; le Christ nu, replié sur lui-même, repose sa tête sur les genoux de la Vierge, tandis que la Magdeleine, agenouillée et vue de profil, soutient son bras droit. Au bas du tableau figurent la couronne d'épines et les clous.

Bien que ce tableau ait poussé un peu au noir, son état de conservation est parfait. Le dessin en est pur et correct, les draperies d'un style simple et sévère, le coloris chaud et les

oppositions vigoureuses. Le modelé des figures, et particulièrement celui du torse du Christ, éclairé avec plus d'intensité que tout le reste du tableau, et dont la couleur mate tranche sur le fond, est très puissant. Les pieds et les mains sont également traités avec une grande sûreté. La tête du Christ manque seule peut-être d'un peu de noblesse ; mais celle de la Vierge est pleine d'expression. L'ensemble annonce un maître. On attribuerait sans peine cette toile au Caravage, dont elle rappelle le réalisme, la science du clair-obscur et l'énergie de la touche, si la tradition, pieusement conservée et transmise dans la paroisse, n'en désignait l'auteur.

La famille Parrocel semble bien Montbrisonnaise d'origine, car ce nom paraît dans les titres à partir du XVe siècle. L.-P. Gras nous a laissé un cahier d'extraits pris sur différents terriers, dans lequel on trouve un *Benoît Perrossel de Saint-André-de-Montbrison*, (vers 1456).

Dans le terrier Tronchet (Archives de Goutelas), figure au f° 2, *Johaninus Perrossel, textor ville Montisbrisonis* (23 novembre 1529).

Tous les artistes dont les noms se rencontrent dans nos anciens documents ne sont pas parvenus à une semblable notoriété; néanmoins, il me paraît utile de recueillir, quand l'occasion se présente, toutes les indications de cette nature, et de dresser autant que possible, la liste des peintres, sculpteurs, architectes, etc., originaires de notre province ou y ayant séjourné et dont le hasard peut nous mettre les œuvres sous les yeux un jour ou l'autre.

C'est ainsi que j'ai relevé dans les registres de la paroisse de Saint-André :

— 16 août 1620. — Baptême de Rose Chappelle, fille de M. Antoine *Chappelle*, peintre « de présent demeurant en la presente ville », et de dame Marie Tesmoing. — Parrain, honnête Jean Molin, maître

menuisier de Montbrison ; marraine, demoiselle Rose de la Roëre.

— 13 février 1644. — Baptême de Sibille, fille de M. *Guillaume,* dit *Dollivet*, peintre, de Montbrison, et de Catherine Bourbon. — Parrain, noble François Papon de Marcoux, gentilhomme, écuyer, fils de noble François Papon, seigneur de Goutelas et autres places. Marraine, demoiselle Sibille-Anne Daudieu, fille de noble François Daudieu, conseiller du Roi, élu de l'élection de Forez.

— 26 février 1732. — Baptême de Henry, fils de sieur Pierre *Duval* (ou Daval), peintre et sculpteur, et de Marie Ladret. Parrain, sieur Henry Ladret, maître praticien; marraine, Catherine Bruchart.

— 8 décembre 1756. — Sépulture de M. André *Desbrun*, peintre et sculpteur, âgé d'environ 66 ans, veuf de Toinette Thevenet. Cet acte porte la signature de *Jean Desbrun fils, sculpteur.*

En parcourant les registres des autres paroisses de Montbrison et des principales villes du Forez, les inventaires anciens, les archives des établissements religieux, on augmenterait certainement cette liste.

Dans le terrier Tronchet, cité plus haut, reçu au profit de noble Antoine *de Cromelis*, (de Cremeaux), écuyer, seigneur de Sarra, pour les fonds relevant de sa censive à Montbrison et lieux circonvoisins, 1529-1531 (Archives de Goutelas), M. Vincent Durand a relevé le nom de *maistre Henrys le peintre, habitant dud. Montbrison* (23 novembre 1529).

Il a trouvé dans les papiers de L.-P. Gras cette note, tirée du terrier de la Commanderie de Montbrison, signé *Du Puy,* 1507 : *Jean, fils de Gabriel Robert,* pictor, *de Montbrison.*

L.-P. Gras cite encore, d'après un terrier de

l'Hôtel-Dieu de Montbrison de 1493, signé *Bouchard* et *Pagan* (copie et traduction du XVII^e siècle), un *Mathias Robert, peintre.*

M. Vincent Durand m'a signalé également la signature, *J. B. Smits,* 1687, sur un grand tableau représentant l'*Adoration des Rois Mages* et non dépourvu de mérite, qui surmontait l'autel majeur de l'ancienne église de Saint-Martin-la-Sauveté. J'ai retrouvé moi-même cette signature sur un Christ qui ornait autrefois, si je ne me trompe, la chapelle du château de Curraize, et je crois pouvoir affirmer que cet artiste était Montbrisonnais.

L'abbé Duguet, dans son mémoire sur Feurs publié par la Société de la Diana (tome VI, p. 297), dit au titre XVII^e, *Annales*, n° CXVIII :

Le dimanche, 12 août 1714, je bénis la nouvelle figure dorée de saint Roch donnée par le sieur *Terrade,* sculpteur, et elle fut portée processionnellement, en établissant les Quarante-Heures pour la mortalité ou peste des bêtes à cornes.

De son côté, M. Aug. Chaverondier, l'érudit archiviste du département, au cours de son rapport au Conseil général sur la situation des archives départementales au 31 août 1884, mentionne le sieur *Fontenelle,* sculpteur et doreur à Saint-Marcel de Félines, auteur d'un maître-autel avec son tabernacle, inauguré le 21 mars 1784 dans l'église de Cleppé.

Plus loin, M. Chaverondier signale un autre sculpteur figurant sur les registres paroissiaux de Mizérieu.

Celui-ci est originaire de Panissières, « de ce coin privilégié du Forez », dit-il, « qui semble avoir été de temps immémorial, ainsi que ses environs, la terre nourricière des statuaires : »

Le quinze du mois de feuvrier mil sept cent soixante-deux, les statues de saint Léonard et saint Roch, hautes de trois

pieds, sculptées par *Thomas Jacques*, artiste de Panissières, ont étées (*sic*) placées dans la chapelle de Saint-Fortunat et bénies par Me Claude Duvernay, archiprêtre de Néronde, en présence de Me André Burellier, curé de Sainte-Foy et Villedieu, et de Me Hector de Bansière, curé de Saint-Paul-d'Epercieux, et de Me Claude Maisonhaute, prêtre de cette paroisse, qui ont signés avec nous : DESVERNAY, archiprêtre ; DELAGRYE, curé.

Enfin, nous nous souvenons tous d'avoir vu, parmi les tableaux que possède l'hospice de Saint-Bonnet-le-Château, une *Nativité* qui n'est pas dépourvue d'intérêt et porte la signature : *Bovet, 1618.*

Quoique Pierre Vaneau ne soit pas forézien, nous pouvons cependant le faire figurer sur notre liste, puisqu'il est venu à Saint-Bonnet-le-Château exécuter le superbe devant d'autel qui décore la chapelle de l'hospice. Il était né à Montpellier, le 31 décembre 1653, et mourut au Puy en 1694. Habitant ordinairement Monistrol-sur-Loire, il vint plusieurs fois à Saint-Etienne où il avait exécuté, dans l'église Notre-Dame, un magnifique rétable, détruit il y a une quarantaine d'années. Cet artiste a d'autant plus droit de cité parmi nous, que sa sœur, Isabelle Vaneau, avait épousé, le 13 mars 1691, Mathieu Bonfils, de Saint-Bonnet-le-Château.

Ce Mathieu Bonfils était lui-même sculpteur et travaillait, depuis six ans, sous la direction de Vaneau, au service de l'évêque du Puy. Peut-être faut-il attribuer à son ciseau le beau rétable que possède également la chapelle de l'hospice de S-Bonnet.

M. Vincent Durand demande si Tortorel, l'auteur en collaboration avec Périssin, de la célèbre suite de gravures représentant divers épisodes des guerres religieuses du XVIe siècle, ne serait pas forézien. Il y a un hameau, jadis fief, de Tortorel dans la commune d'Estivareilles.

M. Henry Gonnard répond que cette hypothèse est d'autant plus plausible que Périssin, le collaborateur de Tortorel, est connu comme ayant travaillé à Lyon.

*Dolmens présumés près la Croix de l'Homme-Mort et à Luriec.*

M. Gonnard dit que, depuis la dernière séance, il a vu, avec MM. Joulin, de Meaux et Morel, le dolmen présumé dont ce dernier a présenté un dessin à la Société. Cette première visite ne leur a pas permis de se faire une opinion bien nette sur le caractère de cet assemblage de pierres. On observe dans le voisinage beaucoup d'autres blocs de grande dimension groupés ou épars, et il y a lieu de se demander si l'on est en présence d'un ouvrage de la main de l'homme, ou d'un arrangement accidentel reconnaissant une cause purement géologique.

Une fouille méthodique sera nécessaire pour s'en rendre compte. La durée et la rigueur exceptionnelles de l'hiver de cette année n'ont pas permis jusqu'à présent de l'entreprendre.

Le groupe mégalithique dont il s'agit s'appelle la *roche des Fades* ou des fées : nom remarquable, qui prouve, sinon l'authenticité du dolmen présumé, du moins l'attention que les gens du pays prêtent à l'arrangement singulier des pierres dont il se compose.

M. Vincent Durand présente à son tour deux dessins d'un autre groupe mégalithique qu'il a vu, il y a peu de temps, dans la commune de Luriec, sur la rive méridionale et tout près du chemin de fer, à 700 mètres environ à l'est du clocher. Il est formé d'une énorme dalle de granit, longue de 2m 70, large d'environ 2m 40, épaisse de 0m 30 en moyenne, qui repose horizontalement sur trois autres dalles po-

sées de champ, une au nord et deux au sud, de manière à constituer une allée ouverte à ses deux extrémités, haute et large de 1m 50 dans œuvre.

Cette construction qui, elle aussi, ressemble fort à un dolmen, est sûrement artificielle ; toutefois certaines particularités, et notamment plusieurs trous peu profonds que l'on remarque dans la paroi intérieure de l'une des dalles verticales, et que l'on pourrait croire pratiqués avec la barre à mine, ont laissé sur son âge quelques doutes dans l'esprit de M. Durand. Depuis, il a rencontré dans des terriers prenant sur ce territoire et remontant au XVe siècle, la mention d'une *Roche Cubertella,* c'est-à-dire Pierre Couverte, qui devait exister fort près du groupe mégalithique en question, si même, elle ne lui est pas identique. Cela tendrait à faire croire que son existence est déjà ancienne, et la même conclusion semble résulter de renseignements pris sur les lieux par l'intermédiaire de M. l'abbé Langlois.

La séance est levée.

*Le Président,*
Cte L. DE PONCINS.

*Le Secrétaire,*
Vincent DURAND.

II.

## Excursions faites par la Société de la Diana en 1884.

### EXCURSION A AUTUN
les 24, 25 et 26 juin.

*Commissaires, MM. Chassain de la Plasse, E. Déchelette, G. Grenot, A. Guilloud, Jeannez, docteur Noëlas.*

Cette excursion n'a pas été précédée d'un questionnaire. Il a semblé aux commissaires qu'ils n'avaient qu'à se placer sous la direction de l'éminent président de la Société Eduenne, M. Bulliot, qui a bien voulu prodiguer aux membres de la Diana, pendant les trois jours, trop vite écoulés, qu'ils ont passés à Autun, les trésors de son savoir et de sa non moins inépuisable obligeance.

Voici l'itinéraire suivi :

Mardi 24 juin. — Départ de Roanne. Arrêt à Paray; visite de la basilique et de l'ancien hôtel de ville. — Arrivée à Autun, réunion à l'hôtel Rolin, siège de la Société Eduenne ; visite de la Cathédrale et du musée de la Société Eduenne. Le soir, réception offerte par cette dernière aux membres de la Diana, à l'hôtel Rolin.

Mercredi 25 juin. — Excursion au Beuvray. Au départ, visite des châteaux de Monthelon et de Vautheau ; déjeuner à St-Léger-sous-Beuvray. — Au retour, visite de la ruine dite *temple de Janus* et de la porte d'Arroux. Le soir, dîner réunissant les membres des deux Sociétés.

Jeudi 26 juin. — Visite du cabinet de M. Bulliot, du musée de peinture et d'antiquités de la ville,

du musée lapidaire, de la porte Saint-André, du théâtre romain, des ruines du *temple d'Apollon,* et des Grand et Petit Séminaires. — Excursion à la pyramide de Couhart, à la vallée de Brisecou et au château de Montjeu. — Le soir, réunion d'adieux à l'hôtel Rolin.

EXCURSION A SAINT-MAURICE-SUR-LOIRE ET VILLEREST
le 24 septembre.

*Commissaires, MM. Alphonse Coste, Chassain de la Plasse, du Sauzey, Louis Monery, docteur Octave de Viry.*

QUESTIONNAIRE.

SAINT-MAURICE-SUR-LOIRE

1° **Epoque gauloise et romaine :** *Jœuvre*, hameau situé sur la rive droite de la Loire. — Quelle est l'étymologie probable de ce nom ? — Enumérer et décrire les antiquités qui y ont été découvertes ? — Reconnaît-on les traces d'un *oppidum,* ou celles d'un camp romain ? — Indiquer le tracé des voies antiques aboutissant à ou près de cette localité et dans les autres parties de la commune de Saint-Maurice, d'après l'inspection des lieux et les documents, principalement les terriers.

2° **Moyen âge :** *Château de Saint-Maurice.* — A quelle époque paraît remonter sa construction ? — Sa vue dans l'*Armorial* de G. Revel. — Etat actuel de ses ruines (tour de Saint-Maurice). — Historique sommaire de ses seigneurs. — Châtellenie, son étendue, ses limites, ses officiers, sa réunion au bailliage ducal de Roanne.

*Pont sur la Loire.* — Peut-on déterminer, à l'aide de documents, l'époque de sa construction ? — Quelle était sa destination ? — Quand a-t-il été supprimé ?

*Prieuré de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice.* — Epoque de sa fondation. — Ses possessions, ses prieurs.

3° **Epoque moderne :** *Eglise.* — A quelle époque remonte-t-elle ? — Jubé, aujourd'hui détruit. — Inscriptions tumulaires de la famille de la Mure, également disparues.

*Edifices civils.* — Ancienne habitation des La Mure-Chantois; curieuses sculptures, enlevées depuis quelques années. — Origine de cette famille, ses principales illustrations.

*Evénements militaires* ayant eu pour théâtre cette localité, soit au temps de la guerre des Anglais (passages de routiers, etc.), soit à l'époque des guerres civiles et religieuses du XVI^e siècle.

VILLEREST

1° **Epoque préhistorique** : Stations de l'âge de pierre au *Perron* et au *Dos d'âne.* — Dépôt d'ossements de chevaux analogues à ceux de Solutré. — Silex taillés.

2° **Epoque gauloise et romaine** : *Château-brûlé,* curieuse muraille vitrifiée située sur le plateau de Lourdon. — Peut-on fixer approximativement l'âge de cette construction et indiquer le procédé dont on s'est servi pour lier entre eux les matériaux ? — A-t-on trouvé au pied de cette muraille ou dans le voisinage des antiquités, silex taillés, etc. ?

*Pilon,* la *Goutte-claire,* le *Pont-des-chèvres :* existe-t-il des vestiges de voies antiques sur ces divers points ? — A-t-il été découvert des antiquités sur d'autres parties de la commune ?

3° **Moyen âge et temps modernes** : Les titres mentionnent-ils l'existence d'un *pont* sur la Loire entre Villerest et Vernay, en un point où les mariniers prétendent voir les culées lorsque les eaux sont basses ? — Ce pont pouvait-il être d'origine antique, et à quelle voie donnait-il passage ?

*Charte des franchises de Villerest :* A quelle époque a-t-elle été octroyée ? Quelles sont ses principales dispositions et avec quels autres documents de ce genre offre-t-elle le plus de ressemblance ?

*Eglises et paroisses* : Celle de Villerest, sous le vocable de saint Jean-Baptiste et de saint Prix ; — celle de Saint-Sulpice-lès-Villerest. — Limites respectives, suppression de la paroisse et commune de Saint-Sulpice et sa réunion à celle de Villerest.

*Seigneurs hauts-justiciers.* — Peut-on indiquer l'origine des droits des Dames prieures de Marcigny sur la moitié de cette seigneurie ? Indiquer les limites.

*Fortifications de Villerest* : A quelle époque ont-elles été élevées ? — Leur vue dans l'*Armorial* de G. Revel.

Héliographie P. Roustan. Imp. Bourg, Roanne

RUINES DU CHATEAU DE S^T^-MAURICE

EXCURSION DE LA DIANA DU 24 SEPTEMBRE 1884

*Maisons des XVe et XVIe siècles.* — Écussons sculptés sur bois ; peut-on les attribuer à des familles du pays ?

*Evénements militaires* : Guerres de religion et guerres de la Ligue. — Mort d'Antoine d'Urfé, évêque nommé de Saint-Flour.

*Fiefs : Commières, Chanlon ;* quelles sont les familles qui les ont possédés ?

*Pêcheries sur la Loire.* — Coutumes bizarres relatives au droit du pontonage : Légendes qui s'y rapportent.

## III.

### Vue de Saint-Maurice-sur-Loire et note sur l'Héliographie par M. Roustan.

A ce numéro du *Bulletin* est jointe une vue de la porte fortifiée qui donne accès dans l'enceinte extérieure du château de Saint-Maurice-sur-Loire. Elle est destinée à accompagner le rapport qui sera ultérieurement publié sur l'excursion faite par la Diana, le 24 septembre 1884.

M. P. Roustan, photographe amateur et membre de la Société, à laquelle il veut bien offrir 300 exemplaires de cette vue, joint à son envoi une note sur les procédés héliographiques dont il fait usage. La photographie est devenue un des auxiliaires les plus précieux de la science archéologique, et cet art, aussi agréable qu'utile, compte d'habiles adeptes dans les rangs de la Société. La note de M. Roustan sur les moyens d'obtenir économiquement, par un tirage aux encres grasses, des épreuves absolument inaltérables d'un cliché, ne saurait manquer d'être lue avec intérêt.

« En 1855, j'avais quitté mon emploi d'ingénieur des anciennes « salines nationales de l'Est pour me livrer au perfectionne- « ment et à l'exploitation d'un procédé de photolithographie, « ce que je fis pendant près de deux années à Paris ; j'y suis

« parvenu, et mes succès me valurent le prix fondé par M. le « duc Albert de Luynes et une récompense très honorifique, la « croix de la Légion d'Honneur. Ce mode d'opérer n'a guère « été modifié depuis ; certains opérateurs cependant, pensant « obtenir plus de finesse, préfèrent opérer sur des couches « de gélatine bichromatée appliquées sur des glaces épaisses. « J'ose pourtant espérer que l'on reviendra un jour à la « pierre lithographique, qui offre plus de sécurité dans la « pratique journalière des ateliers. »

Les quelques lignes ci dessus sont tirées du *Traité des impressions photographiques* par Poitevin, suivi d'appendices par Léon Vidal.

La découverte de la *photolithographie* ou *héliographie* remonte donc à Poitevin. Aujourd'hui on a substitué à la pierre lithographique une glace recouverte de gélatine bichromatée, et le procédé a pris le nom de *phototypie*.

Pourquoi cette substitution, et comment se fait-il que la phototypie ait détrôné la photolithographie ? C'est ce que nous ne pouvons pas nous expliquer.

Pour nous, qui opérons d'après les principes de Poitevin, avec quelques légères modifications, nous préférons la pierre lithographique comme support, par beaucoup de raisons qui seraient trop longues à énumérer ; nous ne citerons que les principales :

1° Notre épreuve étant obtenue sur une feuille de papier gélatiné, puis encrée et reportée sur pierre, nous pouvons en suivre l'impression dans le châssis comme pour une épreuve photographique ordinaire. En phototypie au contraire, on ne sait jamais au juste quand l'exposition à la lumière a été suffisante ; il faut avoir recours à un photomètre, qui souvent donne de fausses indications.

2° La phototypie exige des clichés *retournés*, sous peine d'avoir des images à l'envers ; en héliographie, nous nous servons des clichés ordinaires tels que les font habituellement les photographes.

3° Notre report photographique une fois obtenu sur la pierre lithographique, nous pouvons ajouter sur cette même pierre, au moyen de nouveaux reports typographiques, toutes

les légendes, inscriptions, filets ou encadrements que nous désirons, et par un seul tirage nous avons une épreuve entièrement finie ; tandis que dans le procédé phototypique, une fois l'image imprimée, s'il faut une légende, on ne peut l'obtenir que par une seconde impression typographique ; de là, double tirage et augmentation de prix.

4° En héliographie, les insuccès sont peu nombreux, par suite de la simplicité du matériel qui se trouve réduit à une presse à bras ordinaire, une pierre, un rouleau et de l'encre.

Point d'étuve à température constante, comme pour la phototypie, qui ne peut livrer une planche prête au tirage qu'au bout de deux jours ! Par le procédé que nous suivons, nous pouvons au contraire avoir une planche en moins de trois heures.

5° Une planche phototypique peut difficilement fournir de bonnes épreuves après un tirage de 500 exemplaires, par suite des déchirements de la couche de gélatine ; notre planche lithographique nous donne de très bonnes épreuves après un tirage de 10.000 exemplaires !

Enfin nous obtenons les mêmes finesses que par la phototypie (la vue publiée dans ce Bulletin peut servir de preuve à l'appui), et nous avons en outre une économie de plus de 25 0/0, ce qui n'est pas à dédaigner.

Aujourd'hui, l'avenir est aux reproductions *inaltérables*, qui sont le complément de la photographie. Les épreuves ordinaires au sel d'argent, si fines, si fraiches pendant les premiers temps, laissaient à désirer sous le rapport de la durée ; en moins d'un an elles jaunissent, s'affaiblissent, et au bout de quelques années elles n'offrent plus qu'une silhouette. Grâce à la belle découverte du regretté Poitevin, nous pourrons désormais compter sur le temps, et nos épreuves, tirées avec l'encre même dont on se sert en imprimerie, seront aussi stables que les impressions typographiques.

## IV.

### Mouvement de la bibliothèque.

*Dons.*

Ont été offerts par MM. :

Barbier de Montault (Mgr X.), sa notice : *Critique du Glossaire archéologique du moyen-âge et de la Renaissance, par Victor Gay.* (Extrait du *Bulletin monumental*). Paris, (Paul Bousrez), s. d., in-8°.

Bonnassieux, statuaire : Institut de France. Académie des inscriptions et belles-lettres. *Mémoires de l'Institut national de France.*

Tomes XXIII et XXVI. Paris, imp. impér., 1867-1868, 2 vol. in-4°.

Tomes XXII et XXV, 1re partie ; XXVII, XXVIII, XXIX, XXX et XXXI, 1re et 2e parties. Paris, imp. nat., 1873-1884, 12 vol. in-4°.

— — — *Mémoires présentés par divers savants.*

1re série, tomes VII et VIII, 1re partie. Paris, imp. impér., 1869, 2 vol. in-4°.

Tomes VII, 2e partie ; IX, 1re et 2e parties. Paris, imp. nat., 1873-1884, 3 vol. in-4°.

2e série, tome VI, 1re partie. Paris, imp. nat., 1883, in-4°.

— — — *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque impériale* (et *nationale*), *et autres bibliothèques, publiés par l'Institut de France, faisant suite aux notices et extraits lus au comité établi dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*

Tome XXI, 1re partie. Paris, imp. impér., 1868, in-4°.

Tomes XXIII, 2e partie ; XXIV, 1re partie ; XXV et XXVI, 1re et 2e parties ; XXVII, XXVIII, XXIX, 2e

partie ; XXX, 1re partie. Paris, imp. nat., 1872-1884, 11 vol. in-4°.

— — Académie des sciences : *Mémoires de l'Académie des sciences de l'Institut de France.* Tome XXXVII, 2e partie. Paris, Gauthier-Villars, 1870, in-4°.

— — — *Mémoires présentés par divers savants.*

Tome XVIII. Paris, imp. impér., 1868, in-4°.

Tomes XX, XXII, XXIII, XXIV, XXV, XXVI-XXVII et XXVIII, 2e série. Paris, imp. nat., 1872, 1884, 9 vol. in-4°.

— — — *Recueil de mémoires, rapports et documents relatifs à l'observation du passage de Vénus sur le soleil.*

Tome Ier, 1re partie : Paris, (Firmin Didot et Cie), 1877, in-4°. 2e partie et supplément : Paris, Firmin Didot et Cie, 1876-1877, 3 vol. in-4°.

Tome II, 1re et 2e parties. Paris, Gauthier-Villars, 1878-1880, 2 vol. in-4°.

Tome III, 1re et 3e parties. Paris, Gauthier-Villars, 1882, 2 vol. in-4°.

— — — *Tables générales des travaux contenus dans les mémoires de l'Académie, publiées par MM. les secrétaires perpétuels. 1re série, tomes I à XIV, an VI* (1815) ; *2e série, tomes I à XL,* (1816-1878). Paris Gauthier-Villars, 1881, in-4°.

— — — *Tables générales des travaux contenus dans les mémoires présentés par divers savants à l'Académie, publiées par MM. les secrétaires perpétuels. 1re série, tomes I et II* (1806-1811) ; *2e série, tomes I à XXV* (1827-1877). Paris, Gauthier-Villars, 1881, in-4°.

Courtonne (E.), son ouvrage : *Langue internationale néo-latine, ou langage auxiliaire simplifié destiné à*

*rendre possibles et faciles les relations directes entre tous les peuples civilisés d'origine latine.* Nice, Visconti ; Paris, Baudry ; Rouen, Charles Métérie, 1875-1884, in-8°.

Donot (Prosper) : Vente par Pierre Forest à Sixte Fanget, notaire royal de Varenne, paroisse de Saint-Sixte, d'un jardin sis audit lieu. 5 novembre 1771. Coupat, notaire. Expédition, papier.

Durand (Vincent): Charte de Marie de Berry relative à la garde du château de Chenereilles. (Voir page 44.)

Goure, géomètre à Lérignieu : Charavey (Etienne) : *Catalogue de la collection d'autographes de feu M. E.-J.-B. Rathery.* Paris, J. Charavey aîné, s. d., in-12.

— Contrat de mariage entre Georges Reynaud, laboureur du bourg de Bard, et Catherine Lafont, du même lieu. 28 janvier 1690. Dupuy, notaire. Expédition, papier.

— *Gymnase normal divisionnaire et civil* (Avertissement. Discours relatif à l'institution du gymnase, prononcé par M. le baron Mornay à la Chambre des députés, dans la séance du lundi 19 mars 1832. Lettres et pièces diverses à ce sujet). S. l. (Paris, v^e^ Agasse) n. d, in-12.

— Vente sous faculté de réméré par Jean Petit, laboureur du Monteil, paroisse de Bard, à Jean Brunel dudit lieu, d'un pré appelé d'*Escotay*, joignant la rivière venant de la Planchette de Lérignieu à Ecotay de bise, et la terre de damoiselle Jeanne du Verney de vent et soir ; plus d'une terre appelée *le Cloz,* sise au territoire du Monteil, joignant le chemin de la Roue à Montbrison de vent, le communal de bise, et le chemin allant à Bard de matin ; le prix employé à acquitter des arrérages

de servis de la rente de Vinols, appartenant à l'élu Girard. Témoin, messire Etienne Reynaud, prêtre habitué de Bard. 16 février 1613. Plaignieu, notaire. Expédition, parchemin.

Lascombe (Adrien), conservateur de la bibliothèque publique du Puy, ses notices : *Découverte d'antiquités gallo-romaines à Vorey-sur-Arzon (Haute-Loire). Rapport lu à la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, dans la séance du 11 mai 1882.* (Extrait des *Mémoires et procès-verbaux* de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, 1881-1882, tome III). Le Puy, (Marchessou fils), 1885, in-8°.

— *Foires et marchés au Monastier.* (Extrait des *Mémoires et procès-verbaux* de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, 1881-1882, tome III). Le Puy, (Marchessou fils), 1885, in-8°.

Laurent (abbé), ses ouvrages : *Les gloires de la musique.* Tours, Alfred Mame, 1885, in-8°.

— *Madame de Maintenon. Esquisse biographique et lettres choisies.* Nouvelle édition. Paris et Tournay, v^e H. Castermann, 1880, in-8°.

Marsy (comte de), directeur de la Société française d'Archéologie : ses œuvres : *Balthasar de Monconys. Analyse de ses voyages au point de vue artistique.* (Extrait du *Bulletin de la Société des Beaux-Arts de Caën,* tome VI). Caën, F. le Blanc-Hardel, 1880, in-8°.

— *Deux années de la vie d'Antoine Galland* (1672-1673). (Extrait de *la Picardie,* revue historique, archéologique et littéraire, mars 1882). Amiens, (Delattre-Lenoel), 1882, in-8°.

— *Extraits du registre mortuaire des religieuses du prieuré de Saint-Nicolas-au-Pont de Compiègne,* réunis et publiés par M. le comte A. de M.. (Extrait

du *Bulletin de la Société historique de Compiègne,* tome III). Paris, H. Champion, 1876, in-8°.

— *Fragment d'un compte de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons* (1276). Nogent-le-Rotrou, (Gouverneur, G. Daupeley), s. d., in-8°.

— *La collection de décorations militaires françaises du musée d'artillerie.* (Extrait de la *Revue historique, nobiliaire et biographique,* 1877 à 1879). Paris, J.-B. Dumoulin, 1880, in-8°.

— *La peste à Compiègne (XV^e, XVI^e et XVII^e siècles).* Extrait de *la Picardie,* revue historique et littéraire, juillet-août 1884). Amiens, (Delattre-Lenoel), 1884, in-8°.

— *La population de Compiègne en* 1627. (Extrait du *Bulletin de la Société historique de Compiègne,* tome IV). Compiègne, (H. Lefebvre), 1879, in-8°.

— *L'approvisionnement de Paris sous Louis XII.* (Extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France,* juillet-octobre 1877). Nogent-le-Rotrou, (Gouverneur, G. Daupeley), s. d., in-8°.

— *La seigneurie d'Houdencourt.* Extrait de la *Revue historique, nobiliaire et biographique,* t. XV, 1880). Angers, (Lachèse et Dolbeau), 1880, in-8°.

— *Le langage héraldique au XIII^e siècle dans les poèmes d'Adenet le Roi.* (Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* tome XLII). Paris, 1882, in-12.

— *Le musée Vivenel à Compiègne.* (Extrait de la *Revue de l'Art chrétien*). Arras, (P.-M. Laroche), 1880, in-8°.

— *Les sceaux picards de la collection Charvet.* (Extrait de *la Picardie,* revue historique, archéologique et littéraire, août 1883). Amiens, (Delattre-Lenoel), 1883, in-8°.

— *L'exécution d'un arrêt de parlement au XV^e siècle. Adjudication du château de Raincheval et mise en possession du nouveau seigneur* (1469). (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie,* tome XXVI). Amiens, (A. Douillet et C^ie), 1879, in-8°.

— *L'ordre asiatique de morale universelle.* (Extrait de la *Revue belge de numismatique,* année 1884). Bruxelles, (Fr. Gobbaerts), s. d., in-8°.

— *Notes sur la ligue en Picardie, d'après une correspondance du duc de Mayenne.* (Extrait de *la Picardie,* revue historique, archéologique et littéraire, juin 1884). Amiens, (Delattre-Lenoel), s. d., in-8°.

— *Obituaire et livre des distributions de l'église cathédrale de Beauvais (XIII^e siècle), publié d'après un manuscrit des archives de l'Etat, à Mons.* (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Oise,* tome XII, 1883). Beauvais, (D. Père), 1883, in-8°.

— *Oxenstierna et Richelieu à Compiègne (traité de* 1635). Extrait de *la Picardie,* revue historique, archéologique et littéraire, février 1878). Paris, K. Nilsson, 1878, in-8°.

— *Pierre l'Hermite, son histoire et sa légende.* (Extrait de *la Picardie,* revue historique et littéraire, novembre-décembre 1883). Amiens, (Delattre-Lenoel), 1884, in-8°.

— *Racine à Compiègne. Note lue à la Société historique de Compiègne au sujet d'une lettre de ce poète communiquée par M. F. de Bernhardt.* (Extrait du *Bulletin de la Société historique de Compiègne,* tome IV). Compiègne, (H. Lefebvre), 1878, in-8°.

— *Un voyage de Compiègne à Coutances en* 1482. (Extrait des *Comptes-rendus du Congrès tenu à Caën,*

*par la Société française d'Archéologie, en juillet* 1883). Tours, (Paul Bousrez), s. d., in-8°.

Marsy (comte A. de) et Travers (Emile) : *Excursion de la Société française d'Archéologie à l'île de Jersey.* (Extrait du *Bulletin monumental*, 1883-1884). Caën, le Blanc-Hardel, 1884, in-8°.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts : *Bulletin des bibliothèques et des archives.* Nos 1, 2 et 3. Année 1884.

— *Journal des Savants.* Décembre 1884. Janvier-février 1885.

Boissier (Gaston) : Les dernières fouilles du Forum.

Pérot (Francis), à Moulins, sa notice : *Le Ré des Ecoliers. La montagne de l'école. Etudes archéologiques de la montagne bourbonnaise.* (Extrait de la *Revue Bourbonnaise*). Moulins, (C. Desrosiers, Auclaire, succr), 1885, in-8°.

Portier (Jules), juge de paix à Saint-Etienne : Recueil factice, pet. in-4°, rel. v., comprenant les pièces suivantes :

1665, dernier août : *Déclaration du Roy* (avec lettres patentes et arrêt du parlement) *pour l'établissement des Grands-Jours en la ville de Clermont en Auvergne.* Lyon, (Michel Talebard), 1665.

1665, dernier août : *Déclaration du Roy portant règlement pour l'instruction des procès qui se traiteront aux Grands-Jours.* Lyon, (Michel Talebard), 1665.

Lettres monitoires d'Antoine de Neuf-Ville, vicaire-général de Mgr Camille de Neuf-Ville, archevêque et comte de Lyon, relatives à la tenue des Grands-Jours de Clermont. S. l. n. d.

*Règlement sur le faict des conflicts de jurisdiction au Grand Conseil.* S. l. n. d.

1665, 30 septembre. — Arrêt de la Cour des Grands-

Jours de Clermont, évoquant toutes les informations et procédures extraordinaires commencées dans son ressort et en retenant la connaissance. S. l. n. d.

1665, dernier août. — *Lettre patente portant commission aux gouverneurs et prévosts des maréchaux des provinces, de tenir la main à l'exécution des arrests des Grands-Jours.* S. l. n. d.

1665, 2 octobre. — *Arrest de règlement général, rendu en la Cour des Grands-Jours, pour l'instruction des procez criminels, renvoyée à tous juges royaux et prévosts des maréchaux du ressort.* Lyon, (Michel Talebard), 1665.

1666, janvier. — Arrêt de la Cour des Grands-Jours, prescrivant les mesures à prendre contre les condamnés des justices du ressort. S. l. n. d.

1666, 30 janvier. — *Arrest de règlemens général de la Cour des Grands-Jours, pour le stil et abbreviation des procès qui se traiteront ès baillages, sièges royaux, et justices subalternes du ressort de ladite Cour.* Lyon, (Michel Talebard), 1666.

— 1665, 10 octobre. — *Arrest de la Cour des Grands-Jours, portant règlement pour l'instruction des procez, tant civils que criminels.* Lyon, (Michel Talebard), 1666.

1666, 19 janvier. — Arrêt de la Cour des Grands-Jours, bannissant de la sénéchaussée d'Auvergne Jean Ladevie, lieutenant particulier, et Sabattier, greffier, pour trois ans ; Attoyne, procureur d'office et Allègre, son substitut, pour un an.... S. l. n. d.

Société des Etudes historiques : *Revue*, faisant suite à l'*Investigateur*. 4e série, tome II, 5e année, 1884.

**Favé (général) : L'empire des Francs depuis sa fondation jusqu'à son démembrement.**

Société philomathique de Paris : *Bulletin*, 7e série tome VIII, 1883-1884.

Terrebasse (H. de), ses œuvres : *Notice nécrologique sur Henri Baudrier, ancien président de chambre à la Cour d'appel de Lyon*, Paris, Léon Téchener, 1884, in-8°.

— *Recherches bibliographiques. Un poëte forézien au XVIe siècle.* Lyon, (Pitrat aîné), 1884, in-8°.

Testenoire-Lafayette : Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or. *Mémoires*, 2e livraison, tome III, 1850-1851, in-4°.

Mignard : Historique d'un temple dédié à Apollon, près d'Essarois (Côte-d'Or).

Veilleux, notaire à Roanne : Articulat et exploit signifié à demoiselle Marie Plassier, veuve d'Antoine Barail, de Saint-Romain-la-Motte, tutrice de Jean son fils, aux fins de se voir condamnée à reconnaître au profit de dame Catherine Scolastique Bazin de Bezons, comtesse de la Feuillade, des cens et servis assis en ladite paroisse, au lieu de *Bourchenin, les Gaillards* et *la Seigneurie*, à l'intersection des chemins de Saint-Germain-Lespinasse à Pouilly et de Saint-Romain à Senouches. 10 octobre 1750. Papier.

— Terrier de la prébende de *Severt* fondée en l'église de Souternon, reçu au profit de noble Gaspard de Foudras, comte de Saint-Jean de Lyon, titulaire de ladite prébende (1608-1613) [Cuet, notaire]. Copie du temps, non signée.

Réponses de Jean Brunel, procureur d'office de Souternon, tenancier d'un pré à lui jadis abénevisé par messire Claude Grezollon, prébendier ; Claude Cuet, prêtre de Souternon ; Marie Chazelles, veuve de Jean Cornu, sergent ordinaire de Souternon ; Dauphin Buysson, laboureur de Sollombé, tenancier d'une terre sise en *Gotta Buysson*, « jouxte la rivière de Seu (d'Escu) de mattin et quasi bize, le ris des Gouttes de

la Prébande fluant vers [le] pont de Gaulles appellé le *Pont de la Pierre* de midy, la terre pinatelle de la prébande Ract que tien Jehan Rat, prebandier, de soir » ; etc.. — Témoins, Jean Chazelles, clerc d'Allieu, Jean Bourg, chirurgien de Saint-Germain-Laval, Jean Chassain, procureur d'office de Pommiers, etc.. — Territoires de *Beau-Regard* ou *le Traict de la Roche, la Bussery*, « jouxte les plasses que solloict estre terre de ceulx de Montmiollan de bize », *Champt d'Alherez, les Chaseaulx, Cirment* (aujourd'hui Sarment), la *Croix des Resposeures, Fontaysse, Font-Constant, Fontenact, Font-Grand*, le *Gast de la Boery*, sur la Patouza, le *Pont de la Pra*, sur la même rivière et le chemin de Souternon à Saint-Germain-Laval, le *Peuyl de Cirment*, « jouxte le chemin tendant de Cremeaulx à Farges de bize,... le chemin tandant... des Gottay au grand chemin de Cremeaulx du soir » ; autres puys ou *peuyls* de *Besses*, de *la Pra, Symon* ; le *pré de l'Orme*, le *Reynact*, sur le chemin de Souternon à Pierre-Jay ; la *Roche-Bottez*, la *Roche-Caria, Thaulx, Victaborna* ou *Victatorna* ; ruisseaux ou *gouttes Buysson, Chioct, de Champagny, de Chassenet, Gay, Gollin, Jalla, Lonery, du Rat, Verney, Viral* ; rivières de *Seu* (d'Escu), de *Pactouza*, d'*Ysable* ; etc. — Il est fait mention de terriers antérieurs signés Cordellat, Dalmès, du Treyvo et Terrasse.

Registre petit in-fol. de 92 feuillets papier, dont 4 blancs, couvert en parchemin.

Viry (Octave de), sa notice : *Documents inédits sur François de Boucé, seigneur de Poncenat, Changy, Droiturier et baron de Lespinasse, dit le capitaine Poncenat.* (Extrait du *Roannais illustré*, 1re série, 2e livraison, juillet 1884.) Roanne, (Chorgnon), 1884, in-8°.

## *Echanges.*

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand : *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.* Nos 27, 28 et 29. Novembre 1884-janvier 1885.

Anonyme : Bibliographie : documents inédits sur François de Boucé, dit le capitaine Poncenat, par le dr O. de Viry.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille : *Mémoires* : Années 1884-1885.

Barthélemy (le dr) : Chapelle Saint-Lazare à l'ancienne cathédrale (la Major) de Marseille.

Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers. *Bulletin*. 5e année, 26e et 27e livraisons. Septembre-décembre 1884.

Toupin (abbé) : Episode des controverses religieuses en Dauphiné durant les vingt premières années du XVIIe siècle, etc.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts : *Répertoire des travaux historiques contenant l'analyse des publications faites en France et à l'étranger sur l'histoire, les monuments et la langue de la France pendant l'année* 1882. Tomes II (supplément, index) et III, n° 2. 1884.

— Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'archéologie. *Bulletin*, n° 4. Année 1884.

Musée Guimet : *Revue de l'histoire des religions*. 5e année, nouvelle série. Tome X, nos 2 et 3. Septembre-décembre 1884.

Société archéologique de Tarn-et-Garonne : *Bulletin archéologique et historique*. Tome XII. 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1884.

Barbier de Montault (Mgr X.) : L'inscription de la Grange-Lescou (Tarn-et-Garonne). — Les clochettes de Langres et d'Orléans. Notes archéologiques. — Buscon (Auguste) : Excursion archéologique faite à Saint-Porquier et à Finhan le 8 février 1884. Compte-rendu. — Méric de Bellefon (de) : Excursion à Villemur (Haute-Garonne). Compte-rendu. — Potier (chanoine) : Un reliquaire ostensoir. — Clochettes d'église des XVe, XVIe et XVIIe siècles. — Séatelli (général) : Excursion archéologique faite à Cahors le 28 avril 1884.

Société bibliographique et des publications popu-

laires : *Bulletin.* 15e année, nos 11 et 12. Novembre-décembre 1884. 16e année, n° 1. Janvier 1885.

Société d'émulation de l'Auvergne: *Revue d'Auvergne.* N° 1. Janvier-février 1885.

Vimont (Ed.) : Sur quelques expressions topographiques usitées en Auvergne.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme : *Bulletin.* 72e livraison. Janvier 1885.

Société des Antiquaires de l'Ouest : *Bulletin.* 3e trimestre 1884.

La Croix (Le R. P. Camille de) : Inscriptions du XVIe et du XVIIe siècles. — Notes sur une inscription franque trouvée à Antigny (Vienne). — Marsonnière (de la) : L'hôtel de Raison-partout.

— *Mémoires.* Tome VI, 2e série. Année 1883.

Bonvallet (Adrien) : Le bureau des finances de la généralité de Poitiers. — Ledain (Bélisaire) : Catalogue du musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest. — Notice historique et archéologique de Saint-Jouin de Marnes.

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis : *Bulletin.* Ve volume, 3e livraison. Janvier 1885.

Aussy (Denis d') : Un château de Saintonge. Crazannes, 1312-1789.

Société d'études des Hautes-Alpes : *Bulletin.* 4e année, n° 13. Janvier-mars 1885.

Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône : *Mémoires.* Tome VII, 2e partie. 1884.

Canat de Chizy (Marcel) : Les tupiniers de Sevrey. — Pérot (Francis) : Les pierres entaillées des foyers préhistoriques de Neusy et de la vallée de l'Arroux.

Société historique de Compiègne : *Bulletin.* Tome VI. Année 1884.

Baltry d'Avricourt (comte F.) : Avricourt. Les fiefs, le château, les seigneurs, l'église. — Barthélemy (A. de) : Note sur le concile de Compiègne en 1329. — Marsy (comte de) : Saint-Jacques de Compiègne. Histoire de la paroisse.

Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain : *Revue*. 11e et 12e livraisons. Novembre-décembre 1884. 1re et 2e livraisons. Janvier-février 1885.

*Abonnements.*

*Ancien (l') Forez*. Revue historique et archéologique. 3e année, nos 9, 10, 11 et 12. Novembre 1884-février 1885.

Coste (Alphonse) : Le pont de bois de Roanne ; documents inédits. — Vachez (A.) : Le prieuré de Saint-Romain-en-Jarez.

*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*. Tome XLV, 6e livraison. Année 1884.

*Bulletin monumental*. 5e série, tome XII, n° 8, 1884.

Barbier de Montault (Mgr X.) : L'ivoire latin du musée de Nevers. — Jadard (Henri) : La chapelle gothique de l'église Saint-Maurice de Reims (1546-1884).

*Polybiblion*. Revue bibliographique universelle. Partie littéraire. 2e série. Tome XX, 6e livraison, décembre 1884. Tome XXI, 1re et 2e livraisons, janvier-février 1885.

*Revue archéologique*. 3e série. Tome IV, octobre-décembre 1884. Tome V, janvier-février 1885.

*Revue épigraphique du Midi de la France*. Tome II, n° 31. Novembre-décembre 1884.

*Revue lyonnaise*. 4e année, tome VIII, n° 48, décembre 1884. 5e année, tome IX, nos 49 et 50, janvier-février 1885.

Allmer (A.). Epigraphie lyonnaise. Epitaphe d'un Trévire, membre de la corporation des cisalpins et des transalpins. —

Caillemer (E.) : Le musée lapidaire de Lyon et les dernières découvertes épigraphiques. — Philippon (E.) : La Bernarda-Buyandiri. Phonétique lyonnaise. Appendice. Glossaire. — Steyert (A.): Le blason et la marque des Pillehotte.

*Roannais illustré.* 1re série, 4e livraison. Février 1885.

Chassain de la Plasse (R.) : Le triptyque d'Ambierle.

*Acquisitions.*

Rozière (Eugène de) et Châtel (Eugène) : *Table générale et méthodique des Mémoires contenus dans les recueils de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des sciences morales et politiques.* Paris, Auguste Durand, 1856, in-4°.

Desjardins (Ernest) : *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine.* Tome III. Paris, Hachette et Cie, 1885, in-8°.

V.

**Mouvement du personnel.**

*Membres titulaires.*

M. Irénée Laurent, à Saint-Galmier, reçu le 29 janvier 1885.

M. Victor Gouttenoire, à Roanne et au château de Vaux (Puy-de-Dôme), reçu le 24 mars 1885.

M. Paul de Vangel, au château de Villon, à Saint-Cyr-de-Favières, reçu le 24 mars 1885.

M. Alexandre Veilleux, notaire à Roanne, reçu le 24 mars 1885.

*Membre correspondant.*

M. Johans Dareste de Saconay, au château de

Saconay, par Saint-Symphorien-sur-Coise, reçu le 29 janvier 1885.

*Démissionnaires.*

Le R. P. François Gay, rue de Vaugirard, à Paris, membre titulaire.

M. Elie Jaloustre, percepteur de Gerzat, à Clermont-Ferrand, membre correspondant.

M. l'abbé Lentillon, vicaire à Villié-Morgon, membre titulaire.

M. Antony Montagne, directeur d'assurances à Montbrison, membre titulaire.

M. le comte de Vaubercey, au château de Mongenost près Villenauxe (Aube), membre correspondant.

# SOUSCRIPTION

**Pour élever à Montbrison**

UN

# MONUMENT A M. VICTOR DE LAPRADE

**4e LISTE ALPHABÉTIQUE DE MM. LES SOUSCRIPTEURS**

Au 1er Avril 1895.

| | | |
|---|---|---|
| Académie du Var. . . . . | 40 | » |
| Anonyme . . . . . | 3 | » |
| M. Terrat . . . . . | 25 | » |
| Total . . . . . | 68 | » |
| Montant des trois premières listes. | 18.358 | » |
| Total général. . . . . | 18.426 | » |

AVRIL - JUILLET 1885

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME III. — N° 3.

MONTBRISON
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. HUGUET

1885

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre, en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

Le Conseil d'Administration de la Diana tient chaque trimestre, au siège de la Société, une séance ordinaire, dont le jour est indiqué d'avance par le *Bulletin*.

Cette séance est suivie, dans l'après-midi, d'une réunion publique où sont invités tous les Membres de la Diana.

---

Le Conseil d'Administration se réunira le samedi, 22 août 1885, à 9 heures du matin.

A 2 heures 1/2, séance publique.

---

*MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment priés de faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.*

AVRIL — JUILLET 1885

# BULLETIN DE LA DIANA

ACADÉMIE D'AIX
BIBLIOTHÈQUE

I.

**Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 1885.**

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE PONCINS, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Sont présents : MM. Achalme, abbé Aubert, d'Avaize, Barban, docteur Beaujolin, vicomte de Becdelièvre, M. de Boissieu, V. de Boissieu, Brassart, Coudour, Crépet, Durand, Dusser, abbé Forestier, Gonnard, Granger, Huguet, Jeannez, Joulin, Th. de la Plagne, J. Le Conte, Maillon, vicomte de Meaux, Miolane, E. Morel, G. Morel, comte de Neufbourg, baron des Périchons, W. Poidebard, comte de Poncins, Puy de la Bastie, docteur Rey, baron Vital de Rochetaillée, Rochigneux, J. Rony, L. Rony, baron de Rostaing, abbé Roux, Alph. de Saint-Pulgent, Testenoire-Lafayette, Thevenin, Thiollier, de Turge, abbé Versanne, abbé Virieux.

*Exposé de la situation de la Société.*

M. le Président dit que pendant l'année écoulée la Société a eu la douleur de perdre quatre de ses membres : M. l'abbé Baché, auteur d'une histoire

de la Bénisson-Dieu ; M. le président Baudrier, l'éminent magistrat, le docte bibliophile; M. Graëff, le savant ingénieur, et enfin M. A. de Luvigne.

Cinq membres titulaires, MM. Chéri-Rousseau, R. P. Gay, abbé Lentillon, Antony Montagne, Auguste Tézenas du Montcel, et deux membres correspondants, MM. Elie Jaloustre et le comte de Vaubercey, ont donné leur démission.

Le nombre des admissions a été de quinze membres titulaires : MM. le marquis d'Albon, Louis Coste, Emile Crozet-Barban, Durand, Jean-Marie Epitalon, Victor Gouttenoire, Norbert de Laprade, Paul de Laprade, Irénée Laurent, Sébastien Mulsant, Roger de Quirielle, Thevenin, Paul de Vangel, Alexandre Veilleux, Gabriel Verchère, et deux membres correspondants : MM. Lucien Beaujolin et Dareste de Sacconay.

Rien n'a donc entravé notre marche en avant. Malgré les décès et les démissions, notre Société, qui comptait 231 membres au 16 juin 1884, en compte actuellement 237.

L'impression du VIIIe volume des *Mémoires* est terminée. Les difficultés matérielles pour mener à bien ce travail ont été grandes. D'ici à un mois, il sera distribué aux Sociétaires.

A ce propos il est utile de remarquer que les publications de notre Société sont de trois sortes :

1° Le Bulletin paraissant régulièrement tous les trois mois et dont les anciennes dates d'apparition (février, mai, août et novembre) ont été remplacées par des dates plus normales (janvier, avril, juillet et octobre). Tous les Sociétaires ont pu remarquer l'intérêt et l'importance acquis par cette publication dont rien d'ailleurs ne limite l'étendue.

2° Les volumes de Mémoires, qui n'ont jamais paru

à dates fixes. Voici pourquoi : d'abord nous n'avons pas eu toujours sous la main les matériaux nécessaires et ensuite, comme leur importance, les difficultés de leur mise en œuvre varient à l'infini. Il serait donc téméraire de prendre de ce chef un engagement pour des échéances régulières.

3° Les publications extraordinaires, telles que *l'Enfer Poétique* de Benoist Voron, *L'Eloge de Victor de Laprade* par M. le vicomte de Meaux, etc., auxquelles il faut ajouter le *Catalogue de la Bibliothèque de la Diana* en cours d'impression. Votre Bureau a décidé d'envoyer aux Membres, qui les demanderaient de suite, les six feuilles de ce catalogue actuellement tirées et les autres au fur et à mesure de leur impression. Quant aux Sociétaires qui voudront bien attendre, ce volume leur sera livré broché.

On ne saurait parler des travaux de la Diana sans remercier vivement au nom de tous M. Jeannez pour toute la peine, tous les soins qu'il apporte à la conservation des monuments de notre province et en particulier du Roannais.

La souscription pour élever un monument à M. de Laprade atteint à ce jour 18.426 francs. Cette somme est encaissée pour la plus grande partie. M. Bonnassieux, notre éminent compatriote, s'est mis à l'œuvre et a, à peu près, terminé la statue de Victor de Laprade. Plusieurs d'entre nous ont vu cette statue dans son atelier ; elle leur a paru fort belle. Il reste à la couler en bronze, ce qui demandera encore au moins une année.

Vous avez visité, sans doute, avant la séance, dans la maison annexe de la Diana, les travaux commencés pour la création d'un musée. Ces travaux seront menés aussi rapidement que possible

et nous espérons pouvoir inaugurer la salle nouvelle à l'occasion du Congrès.

Au sujet de ce Congrès, vous avez reçu, encarté dans le dernier numéro du *Bulletin*, le programme des séances que *la Société Française d'Archéologie* doit tenir à Montbrison le 25 juin et jours suivants, ainsi que l'itinéraire des excursions qui en seront le complément.

J'invite chaudement, dit en terminant M. le Président, tous les membres de la Société à se mettre au travail afin d'être en mesure, selon leurs études particulières, de répondre à une ou plusieurs questions de ce programme. La Diana et le Congrès y sont également intéressés.

*Comptes.*

M. le trésorier présente ses comptes pour l'année 1884. Ils sont approuvés par l'Assemblée. (Voir annexe n° I).

*Election du Bureau et du Conseil d'administration.*

M. le Président dit qu'aux termes de l'article 5 des statuts de la Diana, le Bureau et le Conseil d'administration élus dans l'assemblée générale du 7 juillet 1879 sont arrivés à la fin de leur mandat. Avant de procéder à l'élection, il demande à l'Assemblée si elle ne juge pas utile de rentrer purement et simplement dans l'art. 4 des statuts ainsi conçu : « la Société a un conseil d'administration composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier, et de neuf membres dont trois pris dans chaque arrondissement. »

Mais d'autre part il lui demande l'autorisation pour le Bureau de s'adjoindre temporairement tel membre qu'il croira utile pour la bonne expédition des affaires.

Ces deux propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

*Nomination du Bureau et du Conseil d'administration.*

Selon l'usage établi précédemment, les Sociétaires présents sont invités à élire d'abord les membres du Bureau.

| | |
|---|---|
| Votants | 45 |
| Majorité absolue | 23 |

| | MM. | voix |
|---|---|---|
| *Président :* | Le comte Léon de Poncins, | 42 |
| *Vice-Président :* | Le comte de Charpin-Feugerolles . . . . . | 41 |
| | Testenoire-Lafayette. . . . | 2 |
| *Secrétaire :* | Vincent Durand. . . . . | 42 |
| *Trésorier :* | Joseph Rony. . . . . | 43 |

En conséquence le Bureau de la Diana, pour la période de 1885 à 1891, est ainsi composé :

*Président :* M. le comte Léon de Poncins ;

*Vice-Président :* M. le comte de Charpin-Feugerolles ;

*Secrétaire :* M. Vincent Durand ;

*Trésorier :* M. Joseph Rony.

Il est passé à un second scrutin pour la nomination des neuf membres du conseil d'administration Ce scrutin donne les résultats suivants :

| | |
|---|---|
| Votants | 45 |
| Majorité absolue | 23 |

Pour l'arrondissement de Montbrison :

| MM. | voix |
|---|---|
| Le vicomte de Meaux . . . . . | 43 |
| Barban. . . . . | 43 |

| | |
|---|---|
| Gonnard | 41 |
| Huguet | 2 |
| De Turge | 1 |

Pour l'arrondissement de Roanne :

| MM. | voix |
|---|---|
| Jeannez | 43 |
| De Viry | 42 |
| De Neufbourg | 37 |
| D'Avaize | 2 |
| Coste | 1 |
| Chassain de la Plasse | 1 |

Pour l'arrondissement de Saint-Etienne :

| MM. | voix |
|---|---|
| Testenoire-Lafayette | 43 |
| W. Poidebard | 43 |
| de Boissieu | 41 |
| Granger | 1 |

En conséquence, sont nommés membres du conseil d'administration pour l'arrondissement de Montbrison: MM. le vicomte de Meaux, Barban et Gonnard;

Pour l'arrondissement de Roanne : MM. Jeannez, O. de Viry et de Neufbourg ;

Pour l'arrondissement de Saint-Etienne : MM. Testenoire-Lafayette, W. Poidebard et de Boissieu.

M. de Poncins remercie les membres présents de l'honneur qu'ils lui font en le choisissant de nouveau pour Président. Il exprime son plaisir de se voir entouré dans le Bureau et le Conseil par les mêmes collaborateurs.

*Nomination d'un vice-président d'honneur.*

M. le Président fait remarquer que par suite du décès de M. Victor de Laprade, la Société de la Diana a à nommer un vice-président d'honneur. Sur

sa proposition la Société, à l'unanimité des membres présents, offre ce titre à M. Régis de Chantelauze.

*Budget additionnel de 1885 et budget ordinaire de 1886.*

M. le Président présente ensuite le budget additionnel pour 1885 et le budget ordinaire de 1886. Ces deux budgets mis aux voix sont adoptés à l'unanimité (voir annexes II et III).

*Communication de M. E. Jeannez sur les travaux de restauration et de consolidation exécutés à la Bénisson-Dieu.*

M. Jeannez dit à l'assemblée que sur les vingt et un mille francs de ressources affectées à la restauration de l'abbaye de la Bénisson-Dieu et provenant soit du ministère des cultes, soit de souscriptions locales, quinze mille étaient dépensés au 25 février dernier.

Les réparations exécutées jusqu'à la date précitée ont porté sur quatre points.

1° Déchaussement des murs du collatéral droit qui depuis les Nérestang (première moitié du XVII° s.), étaient enterrés à la hauteur d'un mètre cinquante. Cet exhaussement du sol avait été occasionné par l'établissement du cimetière abbatial devenu plus tard communal. Le déplacement de ce cimetière a permis le déblaiement. Creusement d'un canal menant les eaux loin des fondations de l'église. Reprise de tous les murs extérieurs. Ces murs étaient ruinés par l'humidité non seulement à leur base, mais jusqu'aux combles.

2° Destruction du passage-corridor établi sous le comble du collatéral droit par les Nérestang. Pendant ce travail, il a été enlevé de dessus les voûtes plus de 350 mètres cubes de débris. Malgré ce

poids énorme, les voûtes étaient restées intactes. Rétablissement de la toiture de ce collatéral à sa hauteur primitive, en dessous des fenêtres hautes de la grande nef. Ces grandes baies étaient depuis deux siècles et demi obstruées sur moitié de leur élévation par cette toiture surhaussée si mal à propos. La charpente a dû être refaite à neuf. On a retrouvé les anciennes corniches à peu près complètes.

3° Démolition de toutes les constructions inutiles et sans valeur qui, au XVII^e s., avaient été appuyées contre le pied de la haute tour du XV^e siècle et contre la chapelle des Nérestang.

4° Réparation totale des murs du collatéral gauche. Pendant cette opération, découverte d'une tombe placée dans l'ancienne porte murée faisant communiquer le cloître et l'église. Cette tombe se compose d'un fragment d'auge en pierre renfermant quelques ossements et rien autre (tout a été passé au crible). Cette auge fut brisée dans sa longueur pour pouvoir être encastrée dans la susdite porte. La sépulture a donc été violée vers le XVII^e s., au moment de tous les remaniements opérés par la trop fameuse abbesse de Nérestang.

Il restait, au 25 février, à réparer la grande toiture dont la charpente, par sa conservation et ses dimensions, a provoqué l'admiration de l'architecte et de l'entrepreneur. A l'heure présente, cette réparation doit toucher à sa fin. Elle doit consister; non pas à recouvrir à taille ouverte, mais à rétablir les tuiles qui manquent et surtout celles des faîtages et arêtiers.

Mais il ne faudrait pas s'arrêter là. D'autres travaux de restauration sont nécessaires. D'abord pour la tour-clocher du XV^e siècle, puis et surtout pour le curieux mobilier de cette belle église cister-

cienne : verrières, dont on a trouvé un débris encore subsistant dans une des baies de la grande nef (curieuse mise en plomb du XIIe siècle); autels des XIIe et XIIIe siècles ; chapelle fameuse du XVIIe siècle; grande chaire abbatiale à cinq compartiments, (remarquable morceau de menuiserie du XVe siècle); etc., etc.

Ces nouveaux travaux coûteraient quinze mille francs environ. Il est nécessaire de trouver cette somme et la visite du Congrès pourra y contribuer efficacement.

*Découverte de sarcophages du moyen-âge à Saint-Germain-Laval.*

M. Vincent Durand dit qu'au mois de mars dernier, des fouilles ont été exécutées, pour la construction d'une maison, sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Saint-Germain-Laval, abandonné depuis une vingtaine d'années et dont une partie, à l'angle sud-ouest, sur la route de Roanne au Puy, a été récemment aliénée.

A deux mètres environ de profondeur, les ouvriers ont mis à découvert plusieurs cercueils en grès régulièrement orientés et pressés les uns à côté des autres et d'un massif informe de maçonnerie, relié par un ciment très dur, qui a peut-être fait partie des substructions de l'église ou chapelle de *Saint-Germain-le-Vieux* (1). Un seul parement paraît avoir été reconnu ; il était en simple cailloutage. Le sol renferme quelques fragments de tuiles à rebords.

La forme générale des sarcophages est celle d'un coffre quadrangulaire légèrement évasé à sa partie

(1) Voyez Aug. Chaverondier, *Appendice à l'inventaire des titres du comté de Forez*, p. 593.

supérieure et notablement plus haut et plus large à la tête qu'aux pieds. Ils sont recouverts d'une dalle les débordant légèrement et dont le profil est celui d'un toit à deux pans dont l'arête supérieure aurait été enlevée et remplacée par une plate-bande de 0m 20 environ de largeur. C'est, avec moins de convexité, la forme encore usitée de nos jours pour le couvercle des cercueils de bois.

L'intérieur est quadrangulaire comme l'extérieur. Deux sarcophages, parmi les mieux conservés, ont été mesurés par M. Durand. La longueur du premier est de 1m 86; la largeur à la tête, 0m 71, aux pieds, 0m 39; la hauteur à la tête, 0m 59, aux pieds, 0m 45; le tout extérieurement. Les dimensions du second sont presque identiques : longueur, 1m 91 ; largeur, 0m 64 et 0m 39; hauteur, 0m 55 et 0m 43. Les parois sont minces, 0m 06 environ ; le fond seul atteint une épaisseur de 0m 15. La taille de la pierre est assez soignée.

Un cercueil en grès jaunâtre et d'assez mauvaise qualité, car il s'est brisé en six ou huit morceaux lorsqu'il a été retiré de terre, se distingue des autres par une croix patée de grande dimension grossièrement sculptée en relief derrière la tête. De plus, et toujours du côté de la tête, les angles en sont renforcés intérieurement par des parties triangulaires réservées dans la pierre comme pour encadrer la tête du mort. Ces espèces de coins ainsi disposés dans les angles mesurent 0m 22 sur un de leurs côtés, 0m 13 sur l'autre, et ont 0m 09 de hauteur. Leur présence pourrait dénoter une époque un peu plus basse. Le cercueil dont il s'agit est moins profond que les autres : il a seulement 0m45 de hauteur à la tête et 0m 33 de creux. Il gisait aussi, paraît-il, à un niveau moins bas. Lorsqu'il a été mis au jour, il était déjà privé de son couvercle (Pl. I, fig. 1).

Depuis, M. Eleuthère Brassart a vu, mesuré et

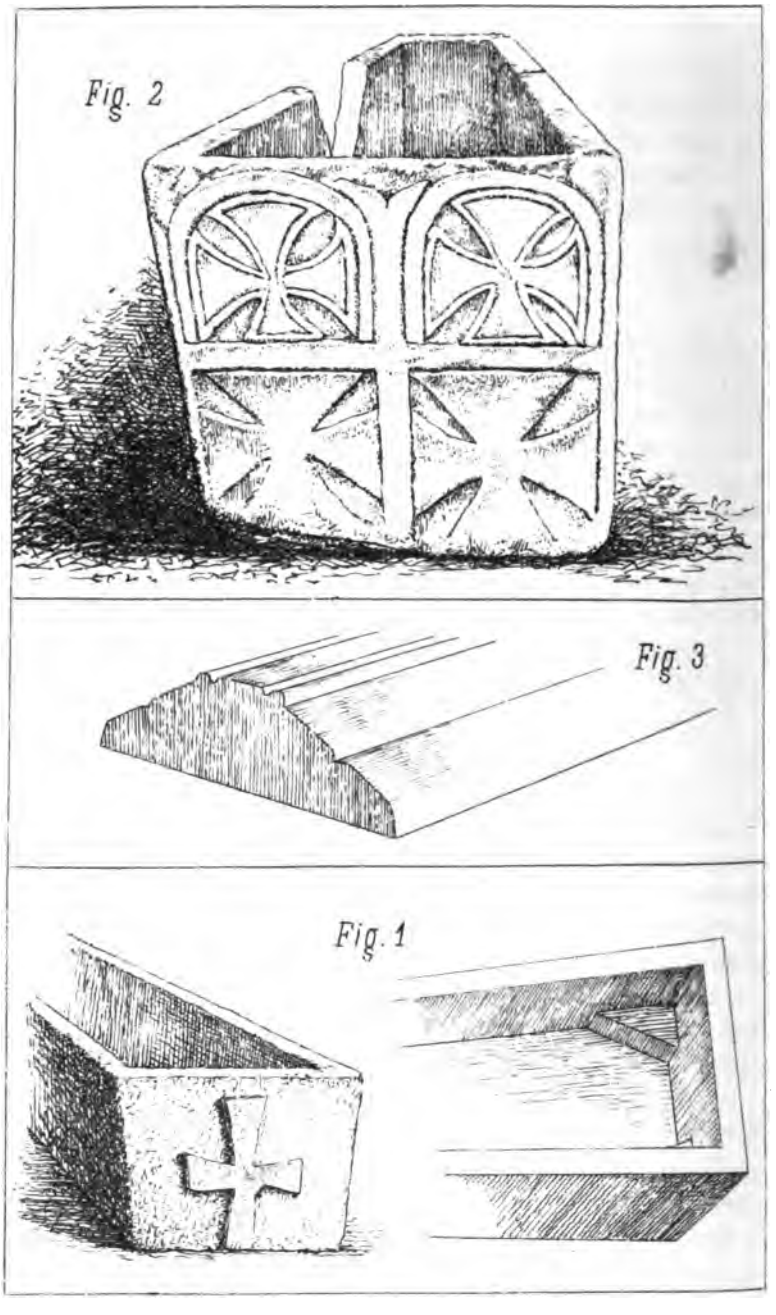


CIMETIÈRE DE SAINT-GERMAIN-LAVAL

photographié un autre sarcophage plus curieux encore. Comme les précédents, il est en grès et sa face postérieure du côté de la tête est ornée d'une grande croix ancrée, au pied fiché, dans les angles de laquelle sont sculptées quatre autres croix de moindre dimension. Celles qui occupent le registre supérieur sont inscrites chacune dans une arcade et ont des lobes curvilignes ; les deux autres, placées au dessous et largement patées, reproduisent exactement la forme des croix d'absolution qu'il était d'usage de déposer sur la poitrine des morts. Ce cercueil mesure 1m 90 de longueur extérieure, 0m 65 de largeur à la tête, 0m 29 aux pieds, 0m 59 de hauteur à la tête, et 0m 46 aux pieds. L'épaisseur des parois varie de 0m 045 à 0m 06, celle du fond de 0m 10 à 0m 13. Contrairement à ce que l'on observe sur les autres, le côté de la tête est seul évasé, et les parois du bout opposé sont verticales : les parois latérales sont donc des surfaces gauches. On remarque que la face intérieure vers la tête a été layée à la broche en feuilles de fougères. Ce cercueil a malheureusement été brisé en deux (Pl. I, fig. 2).

A côté gisait, lors de la visite de M. Brassart, un couvercle brisé aussi dont la plate-bande médiane est côtoyée d'une cannelure et d'une baguette. Une autre cannelure triangulaire, aux bords adoucis, court longitudinalement sur chaque face du toit. M. Brassart pense que ces tombeaux ornés étaient peut-être destinés primitivement à rester vus (Pl I, fig. 3).

A en juger d'après les classifications établies par le savant abbé Cochet pour les sépultures du Nord de la France, les sarcophages de Saint-Germain-Laval appartiendraient au VIIIe siècle au moins. Dans notre province, qui appartient déjà à la région du midi, où les traditions se sont perpétuées avec plus

de ténacité qu'ailleurs, et où, d'ailleurs, l'archéologie sépulcrale n'a pas été encore suffisamment étudiée, il serait peut-être téméraire de fixer une date précise. A coup sûr, ils sont fort anciens. A coup sûr aussi, les restes qu'ils renfermaient, lors de leur récente découverte, ne sont point ceux de leurs hôtes primitifs. En effet, il résulte des informations prises qu'aucun objet ancien n'accompagnait les morts ; on n'a trouvé notamment aucun de ces vases destinés à contenir soit de l'eau bénite, soit des charbons avec de l'encens, qu'il était d'usage de déposer dans les tombes au moyen-âge. Le terrain ambiant lui-même n'en a pas montré de débris.

Tout indique donc que ces sarcophages ont servi à des inhumations successives, dont les dernières appartiennent peut-être à une époque assez récente. Il n'y a pas, on le sait, de clause plus fréquente dans les anciens testaments que celle-ci : *Item, le testateur veut et ordonne que son corps soit enterré au* vas *et tombeau de ses prédécesseurs.* Ce *vas* n'est-il point l'antique sarcophage de pierre, puis la fosse murée et, plus tard encore, l'emplacement réservé où chaque génération venait dormir à son tour, quand fut tombée en désuétude la coutume ancienne de ne troubler en aucun cas une sépulture préexistante (1) ? Nous n'avons aucune raison de croire que les familles en possession d'un sépulcre de pierre n'en ont pas fait usage très longtemps.

Il ne serait pas impossible que des fouilles plus

---

(1) V. Ducange, au mot *Vas* : « Sepulchrum subterraneum « cameratum. *Sarcophagus ex lapide vel marmore,* quomodo Ar- « verni et Lemovices etiamnum *vases* discunt. » — Loi Salique, XVII, 3 : « Si quis mortuum hominem aut in noffo, aut in petra, « quæ *vasa* ex usu sarcophagi dicuntur, super alium miserit, « IID denariis, qui faciunt solidos LXII cum dimidio, culpa- « bilis judicetur ».

profondes sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Saint-Germain révélassent une couche non remaniée de sépultures. On y rencontre, paraît-il, jusqu'à une dizaine de pieds au-dessous du sol actuel, des sarcophages de pierre ainsi que des substructions.

De telles fouilles feraient peut-être découvrir la continuation de la mosaïque ou du moins du parquetage en couleur vu en 1840, lorsque la voie publique fut abaissée devant le cimetière, ou de nouveaux débris des peintures murales qui apparurent à la même époque. Ces vestiges ont été attribués par M. Chaverondier à l'église de Saint-Germain-le-Vieux et lui ont paru établir la haute antiquité de cet édifice : antiquité que tendent à confirmer les découvertes dont il vient d'être rendu compte.

*Fouilles sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Saint-Clément, commune de Montverdun.*

Les premiers mois de cette année, continue M. Vincent Durand, ont été féconds en découvertes d'antiquités sépulcrales, et j'ai à vous signaler des fouilles extrêmement intéressantes qui se pratiquent en ce moment sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Saint-Clément, commune de Montverdun.

Saint-Clément était une fort vieille paroisse, peut-être même la paroisse primitive de Montverdun. Elle est mentionnée, à l'exclusion de cette dernière, dans une pancarte des droits de cire et d'encens dûs à l'église de Lyon, dont la rédaction primitive doit remonter aux premiers temps de l'organisation des archiprêtrés. Auguste Bernard a publié ce document à la suite des cartulaires de Savigny et d'Ainay, d'après un des nombreux exemplaires qui nous en ont été conservés, lequel est signé de Pierre d'Epi-

nac, archevêque de 1569 à 1599 (1) ; mais il est hors de doute qu'à cette époque l'existence paroissiale de Saint-Clément n'était plus qu'un souvenir. En effet, si Saint-Clément est encore compté au nombre des paroisses de l'archiprêtré de Forez dans un pouillé du XIII^e siècle édité par le même auteur (2), il disparaît complètement des pouillés postérieurs, à partir de celui attribué au XIV^e siècle.

Aucun vestige apparent de l'église ne subsiste plus, mais depuis longtemps un cimetière était signalé près du village actuel de Saint-Clément, au lieu dit le Coterat, dans la partie orientale d'un territoire de forme triangulaire compris entre le chemin de Montverdun à Poncins de nord, le ruisseau de Saint-Clément de matin déclinant à midi, la chaussée de l'étang de la Goutte et un fossé faisant le prolongement de cette chaussée, de soir déclinant à midi. Des cercueils de pierre y avaient été rencontrés, et l'on parlait d'apparitions nocturnes dont ce lieu était le théâtre.

Un défoncement entrepris cet hiver dans une partie de ce terrain appartenant naguères à M. Verdollin, et aujourd'hui à M. Juste, est venu confirmer l'existence d'un cimetière en cet endroit, mais il a amené en même temps d'autres découvertes fort inattendues.

Les fouilles commencées à l'est dans la partie la plus déclive du champ, immédiatement au dessus de la prairie qui longe le ruisseau, et poursuivies dans la direction du nord, ont mis au jour des substructions assez importantes et dont quelques-unes devaient appartenir à des murs d'une élévation con-

---

(1) *Cartulaire de Savigny et d'Ainay*, p. 1055.
(2) *Ibid.* p. 906.

sidérable, car leur épaisseur atteignait jusqu'à 0m 90. Ces substructions, en moellon relié par un mortier d'excellente qualité, ne présentaient pas, à ce qu'il paraît, d'appareil bien caractérisé ; sur certains points, elles semblaient avoir été bouleversées pour en extraire des matériaux ; j'ai remarqué parmi ceux provenant de leur démolition quelques pierres de petit appareil, mais il est évident qu'elles n'entraient que par accident dans la maçonnerie.

Au milieu de ces substructions et à une faible profondeur, 0m 25 à 0m 30 au dessous du sol, on a relevé de nombreux lambeaux d'une aire établie sur un lit de béton et formée de très petits fragments de pierre dure noyés dans le mortier ; c'est absoment le mode de parquetage si usité aujourd'hui pour les vestibules et les salles à manger et que l'on désigne parfois improprement sous le nom de mosaïque. Cette aire s'est présentée sous forme d'une bande allongée et assez étroite courant du nord au sud. En contact immédiat avec elle, gisaient des plaques de ciment finement dressées et colorées en blanc ou en rouge, le côté peint en dessous, évidemment des portions d'enduit provenant d'un mur renversé. On a vu de ces plaques qui étaient ornées d'une suite de petits ronds.

En descendant au-dessous de l'aire en des points où celle-ci avait été trouvée intacte, on a rencontré un certain nombre de squelettes, que nul objet n'accompagnait. Ces squelettes avaient la tête au nord et les pieds au midi. J'insiste sur la circonstance, bien établie, semble-t-il, que l'aire en cailloutage n'avait pas été crevée pour pratiquer ces sépultures, d'où cette conséquence, qu'elles étaient antérieures à la construction de l'aire elle-même.

D autres massifs de maçonnerie, provenant aussi de parquets, ont été mis au jour par les fouilles :

dans ceux-ci, les éclats de pierre sont remplacés par des fragments de briques ; c'est *l'opus signinum* antique. A l'intérieur de ces ruines et dans tout le terrain environnant, les débris céramiques abondent. Ce sont des briques demi-circulaires, de 0m 22, 0m 23 et 0m 27 de diamètre, sur 0m 05 d'épaisseur, ayant appartenu à des colonnes ; des carreaux d'hypocauste ; des tuyaux carrés de chaleur, aux parois minces et striées extérieurement pour retenir les enduits ; des tuiles à rebords dont quelques unes presque intactes ; des tuiles creuses, *imbrices*, dont plusieurs aussi presque entières, chose assez rare ; des vases de toute forme et de toute dimension, terrines, urnes, coquelles à trois pieds, *ollæ*, écuelles, etc., d'une excellente fabrication et qui, à en juger par leur pâte et leur forme, doivent provenir de la poterie gallo-romaine découverte à deux kilomètres de là dans le clos de M. Messant, à Montverdun (1). Quelques pièces sont bronzées à la poussière de mica, d'autres sont d'une couleur cendrée, plusieurs ont été décorées à la roulette. On remarque des fragments de bols à zônes blanches et rouges. A la poterie rouge, dite samienne, appartiennent un certain mombre de vases d'un beau galbe : les uns sont unis, d'autres paraissent avoir été ornés de chasses en relief ; une jolie coupe porte une suite de médaillons dont chacun est rempli par une ciste garnie de rubans. Une anse en terre jaunâtre, malheureusement séparée du vase auquel elle adhérait, possède à sa partie supérieure les deux oreilles d'une charnière à laquelle un couvercle mobile était fixé par une goupille en métal, et un crochet saillant destiné à soutenir ce couvercle lorsqu'il était relevé.

---

(1) *Recueil de Mémoires et documents* publiés par la Diana. T. IV p. 240.

C'est la disposition que présente l'œnochoé en bronze de Limes. Mentionnons encore un objet passablement suspect et dans lequel il est difficile de reconnaître autre chose qu'une représentation grossière du *phallus*.

Un fragment d'amphore fournit l'estampille VR... (VR*s*(*i*) ou VR*b*(*ani*)?) Le nom est précédé d'une palme.

Un autre fragment d'un grand vase, probablement un dolium, porte le graffite, TE.

Sur un point de la partie orientale du champ, une amphore haute d'environ 0m 80, sur 0m 42 de diamètre, de la variété appelée *seria* par le Dictionnaire d'Antony Rich, c'est-à-dire à anses courtes et plates, ventre rebondi et pointe peu effilée, étaitenfouie debout. (Pl. II, fig. 1). Elle renfermait des cendres probablement humaines, que les ouvriers ont jetées, faute d'en soupçonner la nature ; au dessous, étaient des cailloux du volume d'un œuf de poule ou de pigeon, au dessus, de petits ossements qui ont été conservés et parmi lesquels on reconnaît parfaitement deux tibias de coq encore munis de leurs ergots. Cette particularité a son importance ; ce n'est pas la première fois que l'on rencontre, dans notre pays, des ossements de coq accompagnant des sépultures par incinération. Duplessy, dans son *Essai statistique sur le département de la Loire,* cite en effet, p. 199, de « grandes urnes cinéraires », découvertes en 1802, dans un lieu que malheureusement il ne précise pas, et dont l'une

« renfermait des cendres sur lesquelles deux tibias « de coq avaient été arrangés en forme de croix. »

A la limite même du champ, en midi, et au bord de la chaussée de l'étang, une autre urne funéraire a été mise au jour, mais les ouvriers, avertis dans une précédente visite, s'étaient abstenus de la vider et nous avons pu, M. l'abbé Lasseigne, curé de Montverdun, M. Eleuthère Brassart et moi, en examiner le contenu. Elle renfermait des cendres à l'état pâteux, mêlées de fines esquilles d'ossements calcinés. Un petit bronze romain, offrande destinée à Caron, était caché au milieu, mais le feu du bûcher et la potasse des cendres l'avaient altéré au point d'en rendre la détermination presque impossible. Toutefois, une vague ressemblance de profil me porterait à l'attribuer à Antonin-le-Pieux. Le vase, du genre *olla,* a 0m 30 de hauteur sur 0m 235 de diamètre à la panse et seulement 0m 09 à la base ; il est de terre commune, mais bien cuite, et d'un profil élégant. Une tuile à rebord, posée à plat, en recouvrait l'orifice. (Pl. II, fig. 2).

Près des fondations d'un mur, dans la région occidentale du champ, une seconde monnaie romaine a été recueillie par les ouvriers. C'est un grand bronze d'Alexandre Sévère (222-235), bien conservé : IMP SEV ALEXANDER AVG ; sa tête laurée à droite. R. IVSTITIA AVGVSTI ; la Justice assise à gauche. En exergue, S C.

Vers l'angle sud-est du champ, en se rapprochant du ruisseau, les débris céramiques se sont montrés si abondants, qu'on a pu croire que là était, à l'époque romaine, un dépôt où l'on jetait les vases cassés. Il paraît que les substructions se prolongent de l'autre côté du ruisseau, ainsi que dans le champ situé au delà du fossé qui limite au sud-ouest le territoire exploré et qui porte le nom de *terre des*

*Sarrasins* (sur le cadastre, *la Noyerie*). Ce nom de Sarrasins s'applique aussi aux prés situés à la tête de l'étang, et même, dit-on, à l'emplacement sur lequel ont porté les fouilles.

J'ai remarqué, parmi les matériaux de construction retirés du sol, quelques fragments d'un calcaire blanc étranger au pays et un morceau de marbre appartenant à la variété des brèches rouges et débité en plaque de 0m 045 d'épaisseur.

Un objet assez curieux est une meule en pierre grise, ayant 1m00 de diamètre, 0m07 d'épaisseur au centre, et seulement 0m 05 sur les bords. Elle a dû appartenir à un moulin à eau.

De longs clous de fer, un ciseau à pierre et diverses ferrailles très oxydées ont été recueillis, mais on ne peut dire avec une entière certitude que ces objets sont antiques. En effet, et c'est là ce qui double l'intérêt des découvertes faites par M. Juste, aux antiquités gallo-romaines qui viennent d'être décrites, se superposent, ou plutôt se mêlent intimément de nombreuses sépultures chrétiennes d'une époque déjà reculée et provenant de l'ancien cimetière de Saint-Clément.

Ce cimetière était nettement délimité à l'est par un mur dont on a retrouvé les fondations à quelque distance du ruisseau. Son étendue au nord et à l'ouest reste provisoirement indéterminée, le défoncement n'ayant pas encore atteint ces parties.

Le nombre des corps relevés est déjà extrêmement considérable. Les sépultures sont de trois sortes ; les unes dans des auges de pierre ; les autres dans des fosses revêtues de dalles ; les autres enfin en pleine terre. Les premières et les secondes occupent au nord-est du champ, un quartier distinct, dont l'exploration est à peine commencée et n'a été pous-

sée qu'à une faible profondeur. Les tombes y apparaissent pressées les unes contre les autres; les sarcophages monolithes y sont mêlés aux fosses revêtues qui ne s'en distinguent pas à première vue, tant les dalles minces dont elles se composent sont bien ajustées. On se demande si les cercueils de la première espèce, en apparence plus anciens, ne proviennent point des couches profondes du cimetière, d'où ils auraient été retirés pour servir à des inhumations nouvelles. Ils sont en grès gris, de forme quadrangulaire à l'extérieur et à l'intérieur, avec évasement latéral sensible et rétrécissement notable aux pieds. L'un des mieux conservés a présenté ces dimensions : longueur 2$^{m}$; largeur à la tête 0$^{m}$ 65, aux pieds, 0$^{m}$ 31 ; hauteur, à la tête 0$^{m}$ 56, aux pieds 0$^{m}$ 40; le tout extérieurement; creux, à la tête 0$^{m}$ 45, aux pieds 0$^{m}$ 27 ; épaisseur des parois, 0$^{m}$ 05, et 0$^{m}$ 06; ces parois sont taillées à la broche, en arêtes de poisson. Une de ces cuves affleurait presque le sol. Les fosses revêtues sont exactement de la même forme, si ce n'est qu'elles semblent un peu moins profondes, environ 0$^{m}$ 30 au milieu, et que leurs parois, qui à l'origine avaient dû être montées d'aplomb, se sont inclinées à l'intérieur sous la pression des terres ambiantes. Le fond en est dallé, et les grands côtés sont formés de 2, 3 ou 4 dalles brutes de 6 à 8 centimètres d'épaisseur, posées sur champ. Parfois la pierre est remplacée par des morceaux de grandes dalles en terre cuite ayant servi à recouvrir un hypocauste. J'ai remarqué deux fosses jumelles présentant une paroi commune. Les couvercles sont des dalles non taillées épaisses de 0$^{m}$ 08 à 0$^{m}$ 10 seulement. La plupart des cuves et fosses revêtues paraissaient avoir reçu successivement plusieurs corps ; l'une d'elles ne contenait pas moins de cinq crânes. Elles n'ont rendu d'autre objet que des

fragments assez détériorés de poterie du moyen-âge.

Les corps déposés en pleine terre ont la tête protégée par deux pierres brutes, placées de part et d'autre de manière à former un angle dont elle occupe l'intérieur. On a trouvé jusqu'à trois et quatre squelettes superposés à différentes profondeurs et tous intacts, le dernier confié à la terre étant recouvert d'un blocage en maçonnerie qui scellait ces inhumations successives. Cette disposition s'explique par le respect très grand dont les sépultures étaient entourées au commencement du moyen-âge. On n'inhumait pas deux fois à la même place, ou du moins, si l'on renouvelait les inhumations, c'était à des niveaux différents et, naturellement de moins en moins profonds, de manière à ne pas troubler les sépultures antérieures, M. le docteur Noëlas a déjà signalé, il y a longtemps, un autre exemple très remarquable de cette pratique, dans le cimetière abandonné de Maroille, commune de Saint-Romain-la-Motte, en Roannais; dans ce dernier cimetière, on observe même plusieurs lits de béton séparant autant de couches de sépultures.

Quelques squelettes se sont montrés dans l'intervalle de certains murs parallèles et assez rapprochés ; les ouvriers étaient disposés à y voir des *caveaux* ou fosses murées. Toutefois, la longueur de ces murs, leur écartement, supérieur à celui qu'auraient exigé de simples fosses, enfin l'absence de cloisons transversales, me portent à croire qu'ils dépendaient plutôt d'un édifice préexistant, peut-être de quelque portique. Du reste, il a été bien constaté qu'en divers points les substructions rencontrées dans le champ avaient été entamées pour y creuser des fosses ; preuve évidente d'antériorité.

J'ai à peine besoin d'ajouter que sarcophages,

fosses revêtues et sépultures en pleine terre sont régulièrement orientés selon la coutume chrétienne. Les corps sont accompagnés fréquemment de vases, un seul d'ordinaire, placés près de la tête. Ces vases, qui accusent nettement le moyen-âge, sont en terre noire assez grossière ; la forme est trapue et peu élégante, le fond large, l'orifice très large aussi et parfois tréflé. Plusieurs, retirés entiers ou presque entiers, laissaient voir sur leurs flancs des trous percés après la cuisson et contenaient encore du charbon. Ils avaient évidemment servi à faire brûler de l'encens autour du corps, selon une coutume bien connue. Quelques-uns pouvaient aussi avoir contenu de l'eau bénite. Leurs dimensions sont variables ; j'en ai mesuré deux qui avaient 0m 13 et 0m 16 de hauteur. (Pl. II, fig. 3).

On signale peu d'autres objets relevés à côté des squelettes. Plusieurs possédaient paraît-il, un couteau, mais aucun de ces couteaux, altérés et désagrégés par la rouille, n'a été conservé. Une rondelle de bronze, d'un diamètre de 15 centimètres est sortie des couches profondes du cimetière. Elle porte, exécutée au repoussé, une décoration d'un caractère assez barbare qui m'engage à la reproduire dans le *Bulletin* ; des trous, qui durent être originairement au nombre de six, disposés deux à deux, montrent que cette plaque était fixée assez grossièrement, sur du bois ou du cuir, par des clous. Le centre conserve des traces de soudure ayant servi à fixer une pièce aujourd'hui perdue ; une pointe peut-être : aurions-nous affaire à l'*umbo* d'un bouclier ou à une pièce du harnachement d'un cheval ? Au témoignage de M. Poyet, le contre-maître qui a dirigé le défoncement, à l'endroit où la plaque en question a été recueillie, gisait un squelette qui avait à son côté un grand couteau. (Pl. II, fig. 4).

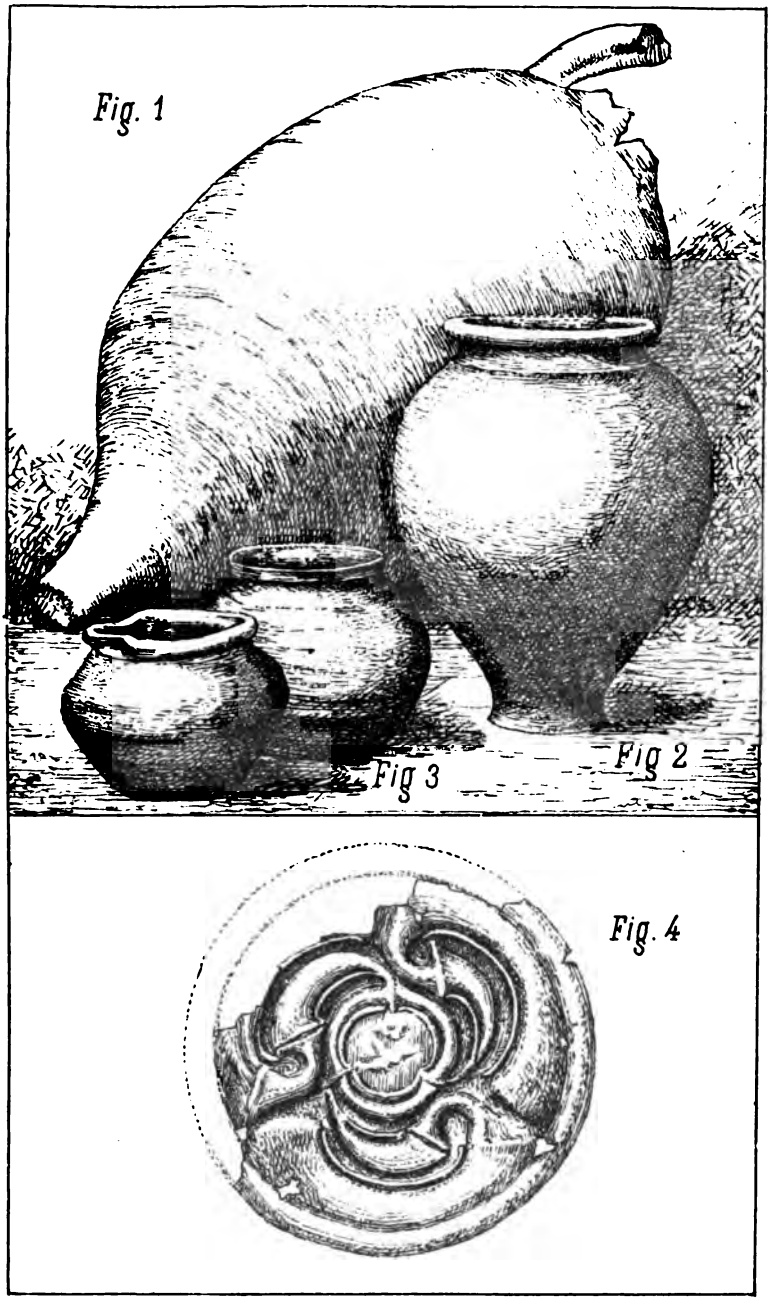


CIMETIÈRE DE SAINT-CLÉMENT

Un mort avait emporté dans son tombeau plusieurs coquilles; c'était évidemment un pèlerin.

Je ne puis quitter les fouilles de Saint-Clément, dit en terminant M. Durand, sans rendre un hommage mérité à M. Juste, qui a bien voulu donner des ordres pour qu'elles fussent conduites de manière à permettre toutes les constatations utiles. M. l'abbé Lasseigne, curé de Montverdun, n'a pas rendu un moindre service à la science, en suivant assiduement les travaux, et en levant le plan des substructions découvertes. Lorsque ce plan sera terminé et complété par les résultats des fouilles ultérieures, ce sera un document très précieux et qui permettra peut-être de se faire une idée plus précise du plan général et de la destination de l'édifice, ou des édifices, dont on retrouve les restes. L'ancienne église de Saint-Clément était, selon toute probabilité, voisine du cimetière : faisons des vœux pour que ses vestiges, qu'il serait si intéressant d'étudier, revoient aussi le jour.

*Dons.*

M. Thevenin offre à la Société un lot de papiers intéressant notre province (voir Mouvement de la Bibliothèque). Des remerciements sont votés à M. Thevenin.

La séance est levée.

*Le Président,*
Cte DE PONCINS.

*Le Membre faisant fonction de Secrétaire,*
Eleuthère BRASSART.

## ANNEXE N° I.

### Compte de gestion de l'exercice 1884.

### 1° BUDGET ORDINAIRE.

*Recettes.*

| | recettes à effectuer d'après le budget | recettes à effectuer après vérification | recettes effectuées | restes à recouvrer |
|---|---|---|---|---|
| 1. Cotisations à 30 fr. | 4000 » | 4380 » | 4230 » | 150 » |
| 2. id. à 15 fr. | 1000 » | 1155 » | 1155 » | |
| 3. Subvention de la ville | 200 » | 200 » | 200 » | |
| 4. Vente de publications éditées par la Société | 10 » | » » | 17 » | |
| Total | 5210 » | 5735 » | 5602 » | 150 » |

*Dépenses*

| | dépenses prévues au budget | dépenses effectuées | excédant des dépenses effectuées sur les dépenses prévues | crédits annulés faute d'emploi |
|---|---|---|---|---|
| 1. Traitement du bibliothécaire | 800 » | 800 » | » » | » » |
| 2. Frais de bureau et port d'imprimés | 350 » | 413 80 | 63 80 | » » |
| 3. Entretien de la salle | 100 » | 3 80 | » » | 96 20 |
| 4. Chauffage | 100 » | 117 45 | 17 45 | » » |
| 5. Indemnité au concierge | 100 » | 100 » | » » | » » |
| 6. Impression des *Mémoires* et du *Bulletin* | 3000 » | 1469 35 | » » | 1530 65 |
| 7. Achat de livres et abonnements, reliures | 400 » | 320 » | » » | 80 » |
| 8. Fouilles | 200 » | » » | » » | 200 » |
| 9. Frais d'encaissement | 100 » | 61 15 | » » | 38 85 |
| 10. Imprévu | 60 » | 432 15 | 372 15 | » » |
| Total | 5210 » | 3717 70 | 453 40 | 1945 70 |

### BALANCE.

| | |
|---|---|
| Recettes | 5602 » |
| Dépenses | 3717 70 |
| Excédant de recettes | 1884 30 |

## 2° BUDGET ADDITIONNEL.

### *Recettes.*

| | recettes à effectuer d'après le budget | recettes à effectuer après vérification | recettes effectuées | restes à recouvrer |
|---|---|---|---|---|
| 1. Excédant de recettes de l'exercice 1883. | 6596 55 | 6596 55 | 6596 55 | » » |
| 2. Restes à recouvrer du même exercice : cotisations arriérées..... | 240 » | 120 » | » » | 120 » |
| 3. *Subvention de l'Etat pour création d'un musée lapidaire....* | » » | » » | 1000 » | » » |
| Total..... | 6836 55 | 6716 55 | 7596 55 | 120 » |

### *Dépenses.*

| | dépenses prévues au budget | dépenses effectuées | excédant des dépenses effectuées sur les dépenses prévues | crédits annulés faute d'emploi |
|---|---|---|---|---|
| 1. Achat de livres (Solde du compte Porquet)..... | 1072 50 | 1072 50 | » » | » » |
| 2. Réparations à la salle. Ouverture d'une porte de communication ..... | 1200 » | » » | » » | 1200 » |
| 3. Catalogue ..... | 800 » | » » | » » | 800 » |
| 4. Photographies de monuments historiques..... | 200 » | » » | » » | 200 » |
| 5. Souscription conditionnelle pour complément de la restauration du triptyque d'Ambierle. | 400 » | 400 » | » » | » » |
| 6. Fouilles ..... | 200 » | » » | » » | 200 » |
| 7. Frais de la souscription de Laprade.. | 500 » | 402 45 | » » | 97 55 |
| Total..... | 4372 50 | 1874 95 | » » | 2497 55 |

### BALANCE.

| | |
|---|---|
| Recettes..... | 7596 55 |
| Dépenses..... | 1874 95 |
| Total..... | 5721 60 |

*Résultat général de l'exercice 1884.*

| | | |
|---|---|---|
| Recettes ordinaires | 5602 » | 13198 55 |
| Recettes extraordinaires | 7596 55 | |
| Dépenses ordinaires | 3717 70 | 5592 65 |
| Dépenses extraordinaires | 1874 95 | |
| Excédant total de recettes à reporter au budget additionnel de 1885 | | 7605 90 |

ANNEXE N° II.

**Budget additionnel de 1885.**

*Recettes.*

| | |
|---|---|
| 1. Excédant de recettes de l'exercice 1884 | 7605 90 |
| 2. Restes à recouvrer sur cotisations arriérées | 270 » |
| 3. Restes à recouvrer sur divers | 114 50 |
| Total | 7990 40 |

*Dépenses.*

| | |
|---|---|
| 1. Création d'une salle de musée. Communication avec la salle de la Diana | 5000 » |
| 2. Catalogue | 1000 » |
| 3. Frais de la souscription de Laprade | 97 55 |
| Total | 6097 55 |

BALANCE.

| | |
|---|---|
| Recettes | 7990 40 |
| Dépenses | 6097 55 |
| Excédant de recettes | 1892 85 |

ANNEXE N° III.

**Budget ordinaire de 1886.**

*Recettes.*

| | |
|---|---|
| 1. Cotisations à 30 francs | 4300 » |
| 2. Cotisations à 15 francs | 1100 » |
| 3. Subvention de la ville | 200 » |
| 4. Vente de publications éditées par la Société | 10 » |
| Total | 5610 » |

*Dépenses.*

| | | |
|---|---|---|
| 1. | Traitement du bibliothécaire..... | 800 » |
| 2. | Frais de bureau et port d'imprimés..... | 500 » |
| 3. | Entretien de la salle..... | 100 » |
| 4. | Chauffage ..... | 120 » |
| 5. | Indemnité au concierge..... | 100 » |
| 6. | Impression des *Mémoires* et du *Bulletin*... | 3000 » |
| 7. | Achat de livres et abonnements, reliures. | 400 » |
| 8. | Fouilles..... | 200 » |
| 9. | Frais d'encaissement..... | 100 » |
| 10. | Imprévu ..... | 290 » |
| | Total..... | 5610 » |

II.

**Mouvement de la Bibliothèque.**

*Dons.*

Ont été offerts par MM. :

Barbier de Montault (Mgr X.), son ouvrage : *Le martyrium de Poitiers. Compte-rendu des fouilles et de l'ouvrage du R. P. de la Croix.* Poitiers, (Georges Guillois) 1885, in-8°.

Baye (baron Joseph de), ses notices : *Cimetière gaulois de Mareuil-le-Port (Marne).* (Extrait du *Bulletin des travaux historiques. Archéologie.* N° 1, 1884). Paris, imp. nat., 1884, in-8°.

— *L'existence indépendante et la durée de l'industrie néolithique proprement dite.* (Discours prononcé le 17 août 1880 au congrès de Reims, tenu par l'Association française pour l'avancement des sciences). Reims, (Justinart), s. d., in-8°.

— *L'industrie acheuléenne dans le loess de la Brie-Champenoise.* Châlons-sur-Marne, (E. Martin), 1881, in-8°.

— *Sépultures franques de Joches* (*Marne*). (Extrait de la *Revue archéologique*. Novembre 1880). Paris, Didier et Cie, 1880, in-8°.

Conseil central d'hygiène publique et de salubrité du département de la Loire : *Compte-rendu des travaux pendant les années* 1883 *et* 1884, *publié par les soins d'une commission composée de MM. Maurice, vice-président, et Guinard, secrétaire.* St-Etienne, Théolier et Cie, 1885, in-8°.

Lascombe (Adrien), conservateur de la bibliothèque de la ville du Puy, sa notice : *Testament de Claude Yves, marquis d'Alègre* (6 novembre 1664). Le Puy, Marchessou fils, 1885, in-8°.

(Renferme des notes intéressantes sur le Forez).

Magnin, de Noirétable : Tiers de sol d'or, trouvé au lieu dit le *Puy des Os*, commune de Noirétable.

Cette pièce a été ainsi déterminée par notre collègue M. Chassain de la Plasse :

DN VALENTINIANVS P F AVG
Tête diadèmée à droite
℞ VICTORIA AVGVSTORVM CON
Victoire

Ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes : Bernard (Auguste) et Bruel (Alexandre) : *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny.* Tome III, (987-1027). Paris, imp. nat., 1884, in-4°.

— *Discours prononcé par M. René Goblet, Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, le* 11 *avril* 1885, *à la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.* Paris, 1885, in-4°.

— *Journal des Savants.* Mars-mai 1885.

Pérot (Francis), sa notice : *Le Ré-Mur-Seint. Etu-*

*des archéologiques de la montagne Bourbonnaise.* (Extrait de la *Revue Bourbonnaise*). Moulins, (C. Desrosiers, E. Auclaire, succr), 1885, in-8°.

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon ; Guigue M.-C. : *Registres consulaires de la ville de Lyon ou recueil des délibérations du conseil de la commune de* 1416 *à* 1423, *publié d'après les procès-verbaux originaux.* Tome I. Lyon, Auguste Brun, 1882, in-4°.

Thevenin, ancien notaire à Boën : Lettre signée *Harcourt* et adressée de Paris à M. le baron de l'Aubépin, maréchal de camp des armées du Roi, à l'occasion du mariage de celui-ci. (5 janvier 1656).

— Fondation d'une prébende dans l'église de Palognieu (30 septembre 1675) :

Pardevant le notaire royal au bailliage de Forestz soubsigné et en présence des témoings soubznommés s'est estably en personne vénérable messire Claude Mosnier Lacour prebtre curé de Palogneu lequel meu de dévotion et de son bon gré et certaine science a fondé comme il fonde par ces présentes une prébende ou collation de messe en l'autel de Nostre-Dame de Bon Rencontre estant au costé droit de l'esglize parrochialle dudit Palogneu pour par le prébandier qui sera nommé soit prebtre ou clerc dire et celebrer ou faire celebrer une messe chasque sepmaine de l'année de l'office du jour et au jour qu'il vouldra choisir de la sepmaine à sa commodité scavoir sy c'est un Lundy de l'office des morts Le Mardy des Anges Le Mercredy des Apostres Le Jeudy du Sainct Esprit ou du St Sacrement Le vendredy de la Passion de nostre Seigneur Le Sabmedy de la Vierge Et aussy à la charge que le dict prébendier qui sera nommé sera obligé d'instruire les enfans de la parroisse et autres qui se présenteront jusques à ce qu'ils sachent les mistéres de la Foy La dévotion de la Saincte Vierge et autres instructions du catéchisme pour parvenir à la confession et saincte communion Et de plus ledit sieur fondateur recognoissant que les pauvres ont part aux biens de l'esglise

et que les Ecclésiastiques sont obligés d'en avoir soing et de leur faire l'aulsmosne *quia bona ecclesiæ patrimonia sunt pauperum Vota fidelium, pretia peccatorum et sanguis christianorum* selon la doctrine des anciens pères de l'esglise:

*Sic nostras partimus opes, pars optima templo, Altera pars inopi, servit pars tertia nobis.*

Icelluy sieur fondateur charge ledit prébendier de donner annuellement par aulsmosne deux sestiers de bled soigle aux pauvres ceulx de ses parens alliez et de sa parroisse préférez aux autres suivant le chois qui en sera faict par le curé du Lieu et par ledict prébendier duquel curé il sera tenu prendre certifficat. Et sans que l'on attende que les dits pauvres demandent la dicte aulmosne mais elle leur sera porté pour l'amour de Dieu selon qu'on cognoistra leur nécessité pourveu que lesditz pauvres soient gens de biens, craignant Dieu et ne portant aulcun dommage au prochain et surtout à la maison et domeyne cy-apprès déclairé. Et pour dotation de la commission de Messes et de la dicte aulsmosne et autres œuvres pies cy dessus, Le dict sieur fondateur donne aux prébendiers qui seront nommez Le domeyne et mestérie qu'il a cejourd'huy acquis de Me Antoyne Grozelier advocat en parlement scittué en laditte parroisse de Palogneu et ainsy qu'il se comporte et qu'il est spécifffié par le contract receu par le notaire soubzsigné avec ses appartenances et des pendances. Lequel domeyne il veut et entend estre appellé à l'advenir *La Maison Dieu,* se réserve ledict sieur fondateur la jouissance du domeyne et le service de ladicte commission de Messes et autres œuvres pies pendant sa vie et de nommer et conférer à tel prebtre ou clerc que bon luy semblera par son testament ou aultre ordonnance de dernière volonté Et apprès luy il donne Le patronage et collation de la dicte commission de Messes à Antoyne Mosnier son nepveu laboureur du village de Ladret parroisse de Pallogneu héritier de la maison paternelle dudit sieur fondateur et les siens et successeurs qui seront héritiers maistres et pocesseurs de la dicte maison Et en cas que la dicte maison vienne a se partager a l'advenir que Dieu ne veuille La dicte collation et nomination appartiendra a Laisné. Laquelle nomination ils seront tenus de faire quatre mois apprès la vacation d'Icelle. Car ainsy l'a voulu le dict sieur fondateur. Et pour l'insignuation et enregistrement des

présentes a faict et constitué son procureur le porteur des dictes présentes. Faict et passé audict lieu de Pallogneu maison curialle dudict lieu après midy le dernier septembre mil six cent septante cinq en présence de Messire Gaspard Grozellier conseiller et aulmonier du Roy prebtre et curé de Lérignieu, Me Jacques Girard advocat en parlement juge de la ville et prévosté de Boën et du dict Grozellier advocat qui ont signé avec le dict sieur fondateur et encore de sieur Antoyne Jamier marchand de la dicte ville de Boën qui a déclairé ne scavoir signer enquis. Ainsy signé à la cedde des présentes Lacour. Grozelier. Girard. Grozelier et Syvetton notaire royal.

Pour Expédition aud. sieur Mosnier Lacour

SYVETON, notaire royal,

Suit la mention de l'enregistrement au greffe de l'Election de Forez et en celui de l'archevêché de Lyon. Novembre et décembre 1675.

Expédition authentique. Parchemin.

— Institution canonique de Pierre Mosnier, présenté à la cure de Rontalon par les chanoines comtes de Saint-Jean, collateurs de ce bénéfice, en remplacement de François Dubost, décédé. — Signé *Antonius episcopus Sinopensis, suffragans Lugdunensis*, et plus bas, par délégation, Charesieu, secrétaire. 14 avril 1730.

Sceau plaqué de François-Paul de Neufville, archevêque de Lyon.

Expédition papier.

— Procès-verbal de la prise de possession de la cure de Cordelle par Messire Claude Mosnier, vicaire de Messimy, annexe de Brindas en Lyonnais, nommé à cette cure par Michel Gilbert de Chantelot chanoine comte de Lyon, prieur commandataire de St-Jean sur St-Maurice en Roannais et, en cette qualité, collateur de la dite cure. 31 août 1736. Petel, notaire royal et apostolique.

Expédition. Papier. (*Cf. Bulletin de la Diana*, t. II, page 107).

— François Selis, juge de Rochefort (Lyonnais), ordonne la remise à Pierre Mosnier, curé de St-Martin-en-Haut, des papiers de la cure et de la fabrique de cette paroisse missous scellés au décès de Pierre Chastaing son prédécesseur. — Inventaire sommaire et remise desdits papiers. 16 janvier 1745. Blanc, greffier.

Expédition. Papier.

— Brevet de conseiller du roi garde-marteau en la maîtrise des Eaux et Forêts de Montbrison, pour Jean Pupier, premier titulaire de cette charge créée par ordonnance royale du 18 septembre 1752. 29 juin 1753. Signé *par le Roy*, Legras.

Expédition, parchemin.

— Brevet de conseiller du roi garde-marteau en la maîtrise des Eaux et Forêts de Montbrison pour Rambert Javogues, successeur par acquisition du 8 octobre 1764 de défunt Jean Pupier. 1765. Signé *de par le Roy*, Paporet.

Expédition. Parchemin.

— Arrêt de la cour des Aides condamnant les syndic, manants, habitants, corps et communauté de la ville de Boën à payer la somme de neuf cents livres à Pierre Mosnier, bourgeois de Palogneu et à Jeanne Puy sa femme. 7 octobre 1785.

Parchemin.

Vier (Louis): Contrat de mariage entre noble homme Jean de la Mure, écuyer, fils de feu noble Jean de la Mure, en son vivant écuyer, seigneur de Champtois et Changy, demeurant au château de Saint-Maurice, et de demoiselle Marie Verdier, d'une part; et demoiselle Jeanne Presles, fille de noble homme

Me Antoine Presles, châtelain de Villeret, et de demoiselle Marguerite Giraud, d'autre part. Le futur, assisté de Guy, Pierre et Antoine de la Mure ses frères, se constitue les biens à lui délaissés par feu son père et tous ceux qu'il apportera dans la maison dudit châtelain Presles. Les père et mère de la future lui donnent la moitié de tous leurs biens, et l'autre après leur décès, à moins de disposition contraire, sous réserve d'usufruit en faveur de Marguerite Giraud au cas qu'elle survive à son mari, et aussi sous réserve d'une somme de 3.000 écus sol au prix de l'ordonnance, habits et déjeûner de noces, qu'ils lèguent pour droits de légitime à Philiberte Presles, leur autre fille. Les futurs se font donation du prémourant au survivant de la somme de 500 écus sol. « Et finablement a promis ledict noble « Jehan de la Mure, espoux, enjoueler ladicte da- « moiselle Jane sa futture espouze, de bons et souf- « fizans joyaulx selon sa qualité. » A Villeret, maison et chambre sur la rue des donataires, le samedi 4 février 1589, présents messires Etienne Janet, curé de Saint-Maurice, Jean Brandin, curé, et Claude Giraud, prêtre de Villeret, honorable Etienne de la Rivoire, seigneur de Jarnosse et Me Claude Nappeot, dudit Villeret.

Expédition authentique, signée *Bonnet*. Parchemin.

En marge, visa de l'intendant Dugué, commissaire pour la vérification des titres de noblesse.

*Echanges.*

Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix : *Séances publiques du 23 juin 1883 et du 14 juin 1884* (Comptes-rendus). 2 livraisons, 1883-1884.

— Mémoires. Tome XIII, 1re partie, 1885.

Vallier (G.) : Iconographie numismatique du roi Réné et de sa famille.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand : *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.* Nos 30, 31 et 32.

Docteur Dourif : Archéologie. Les potiers de Martres.

— *Mémoires.* Tome XXV. 1883.

Chaix de Lavarène (abbé) : Monumenta Pontificia Arverniæ sub Honorio III (1216-1227). (*Renferme une copie et des analyses de lettres relatives à la fondation de Notre-Dame de Montbrison*).

Académie du Var : *Bulletin.* Nouvelle série, tome XII, 1er fascicule. 1884.

Lambert (Gustave) : Histoire de Toulon.

Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers : *Bulletin.* 5e année, 28e (supplémentaire) et 29e livraisons. Janvier-mars 1885.

Ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes : *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France.* 1re livraison. 1885.

— Comité des travaux historiques et scientifiques : *Bulletin archéologique.* No 1. 1885.

Flouest (E.) : Antiquités de Vertillum (Côte-d'Or). — Maître (Léon) : Le théâtre de Coussol en Petit-Mars. — Reinach (Salomon) : Fouilles d'El-Kantara en 1882.

— — Section des sciences économiques et sociales. *Bulletin.* Année 1884.

— — Section d'histoire et de philologie. *Bulletin.* Nos 3 et 4. Année 1883.

Musée Guimet : *Revue de l'histoire des religions.* 6e année, nouvelle série, tome XI, nos 1 et 2. Janvier-avril 1885.

Smithsonian Institution : *Elephant pipes in the museum of the academy of natural sciences, Davenport, Iowa, by Charles E. Putnam.*

Société bibliographique et des publications populaires : *Bulletin.* 16e année, nos 3, 4 et 5. Mars-mai 1885.

Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne : *Bulletin.* IXe volume. 1884.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. *Bulletin.* 73e livraison. Avril 1885.

Société des Antiquaires de l'Ouest. *Bulletin.* 4e trimestre 1884.

Durand (Charles) : Note sur la découverte, faite à Chincé, de pierres sculptées provenant du château de Bonnivet (Guillaume Gouffier).

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis : *Bulletin.* Ve volume, 4e livraison. Avril 1885.

Société d'études des Hautes-Alpes : *Bulletin.* 4e année, no 14. Avril-juin 1885.

Société historique et archéologique du Maine : *Revue.* Tome XVI, 1er et 2e semestres 1884.

Angot (abbé) : Monographie paroissiale : Brie. — Bouillerie (Sébastien de la) : Bazouges-sur-le-Loir, son église et ses fiefs.

*Abonnements.*

*Ancien* (l') *Forez* : Revue historique et archéologique. 4e année, nos 1 et 2. Avril-mai 1885.

Anonyme : La prise de Montbrison par des Adrets en 1562.

*Bibliothèque de l'école des Chartes.* Tome XLVI, 1re et 2e livraisons. 1885.

*Bulletin monumental.* 6e série, tome 1er, n° 2. Mars avril 1885.

*Polybiblion.* Revue bibliographique universelle. Partie littéraire. 2e série, tome XXI, 3e, 4e et 5e livraisons. Mars-mai 1885.

*Revue archéologique.* 3e série, tome V. Janvier-juin 1885.

Noé (G. de la) : Le rempart-limite des Romains en Allemagne.

*Revue épigraphique du Midi de la France.* Tome II, nos 32 et 33. Janvier-avril 1885.

*Revue Lyonnaise.* 5e année, tome IX, nos 51, 52 et 53. Mars-mai 1885.

Niepce (Léopold) : Archéologie lyonnaise. Les manuscrits du trésor de la cathédrale de Lyon avant 1789.

*Roannais illustré.* 1re série, 5e livraison. Avril 1885.

Petit (Emile) : Les antiquités gallo-romaines de St-Nizier-sous-Charlieu. — Viry (docteur Octave de) : Le couvent des Cordeliers de Charlieu. Le cloître actuel, ses origines.

## *Acquisitions.*

Terrier de la prébende de la chapelle de la Passion et de la Résurrection de N.-S. fondée dans l'église St-Philibert de Charlieu, reçu par Mre Clément Robert, prêtre de Charlieu, notaire royal, au profit de Jean du Geley, curé de St-Philibert de Charlieu et prébendier de la susdite chapelle (1484-1488).

Réponses de Antoine Marquo de Vougy *(Wugiaci)* ; — d'Antoine et Thomas Tevenay de Fleury *(Fluriaci)* ; — de Benoist Burretier de Ligny *(Leigniaci)*, tenancier d'un pré en la paroisse de Saint Bonnet de Cray, joignant la rivière de Sopléon ; — de Pierre Berry et Jean Silvestre, de la paroisse de Ligny, tenanciers d'un pré sis en la riviere d'Urgue ; — de Jean Clerjon, de la paroisse de Reneyson : il reconnait devoir annuellement *videlicet duas oncias cocri ponderis marche,..... in*

*et supra quodam prato sito in dicta perrochia de Reneyson* ; — de Georges du Geley, marchand et bourgeois de Charlieu, tenancier d'un petit jardin sis *in villa Cariloci.... juxta ruetam publicam per quam itur de domo Johannis Seyverti apud hospitale Cariloci*, etc.

Au verso du dernier feuillet on lit : « La chapelle de la Ste « Passion et Résurrection de Ntre-Seigneur autrement du St- « Sepulchre c'est maintenant la chapelle du sainct Rozaire de « Charlieu, 1584 ».

Original. Parchemin.

## III.

## Mouvement du personnel.

### *Membres titulaires.*

M. Durand, architecte à Roanne, reçu le 13 avril 1885.

M. Charles Neyrand, à Saint-Chamond, reçu le 11 juillet 1885.

M. Roger de Quirielle, à la Palisse (Allier), ayant exprimé le désir de reprendre place dans les rangs de la Société, a été réintégré sur la liste des membres titulaires.

JUILLET - OCTOBRE 1885

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME III. — N° 4.

MONTBRISON
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. HUGUET

1885

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre, en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

Le Conseil d'Administration de la Diana tient chaque trimestre, au siège de la Société, une séance ordinaire, dont le jour est indiqué d'avance par le *Bulletin*.

Cette séance est suivie, dans l'après-midi, d'une réunion publique où sont invités tous les Membres de la Diana.

---

Le Conseil d'Administration se réunira le mardi, 10 Novembre 1885, à 9 heures du matin.

A 2 heures, séance publique.

---

Des circonstances de force majeure ayant retardé l'impression du présent bulletin, le bureau de la Diana a décidé qu'un compte-rendu sommaire du Congrès archéologique de Montbrison, qui devait y être inséré, ferait l'objet d'un numéro supplémentaire, dont la distribution aura lieu à bref délai.

---

*MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment priés de faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.*

JUILLET - OCTOBRE 1885

ACADÉMIE BIBLIOTHÈQUE

# BULLETIN DE LA DIANA

## I.

### Procès-verbal de la réunion du 22 août 1885.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE PONCINS, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Sont présents : MM. de Boissieu, E. Brassart, abbé Charnay, comte de Charpin-Feugerolles, André de Charpin-Feugerolles, J. Desjoyaux, A. de Montrouge, comte de Poncins, O. Puy de la Bastie, W. Poidebard, T. Rochigneux, J. Rony, baron de Rostaing, Alphonse de Saint-Pulgent, Testenoire-Lafayette, abbé Trabucco.

*Congrès archéologique de Montbrison.*
*Musée lapidaire et d'antiques.*

M. le Président rappelle que depuis la dernière réunion, la Société française d'Archéologie a tenu dans notre pays sa 52me session. Il ne s'arrêtera pas à en parler longuement, mais il veut féliciter ses confrères de la Diana et en particulier MM. Vincent Durand, Gonnard, de Rostaing, Vachez, E. Brassart. de la part qu'ils ont prise aux travaux

du Congrès; il n'oublie pas MM. Huguet, Joulin et Rochigneux qui ont mis tant de zèle à préparer l'organisation matérielle de cette importante réunion et il tient à dire aussi que, d'après diverses lettres reçues depuis, les membres de la Société française d'Archéologie paraissent avoir emporté un bon souvenir de leur visite en Forez.

M. le Président ajoute qu'à la réunion du matin, le conseil s'est occupé de régler le compte des dépenses entraînées par la création du musée lapidaire et d'antiques inauguré à l'occasion du Congrès. La somme à payer absorbera toutes les réserves en caisse ; le budget de l'année prochaine sera lui-même atteint, sans néanmoins que l'on soit obligé de supprimer aucune dépense courante. M. le Président termine en remerciant les personnes qui ont bien voulu encourager par des dons, ou des prêts temporaires, le musée naissant de la Diana et il prie M. le Bibliothécaire d'en dresser la liste, qui sera publiée dans *le Bulletin*.

*Charte inédite concernant les églises de Saint-Victor-sur-Loire et du Châtelet. — Communication de M. Vincent Durand.*

Il est donné lecture de la note suivante de M. Vincent Durand, qui a écrit pour s'excuser de ne pouvoir se rendre à la séance :

« La Mure a publié dans les *Preuves* de son *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*, p. 298, la donation faite par Hugues, archevêque de Lyon, des églises foréziennes de Saint-Victor-sur-Loire et Sainte-Foy du Châtelet, à la célèbre abbaye de Conques en Rouergue, alors gouvernée par l'abbé Bégon III. Le même titre figure avec de légères variantes dans le Cartulaire de Conques édité en 1879 par M. Gustave Desjardins; il y porte le n° 502 et y est rapporté

aux années 1097 à 1106. Cette charte doit être vieillie de plusieurs années, car Blain, doyen, et Albert, archidiacre de Lyon, dont elle porte les souscriptions, avaient déjà fait place en 1095 à de nouveaux titulaires (1).

« Le même cartulaire renferme, sous le n° 506, un autre document depuis longtemps signalé par M. Chaverondier à l'attention des érudits foréziens (2). Par cet acte, Hugues Talabaz, Fulcrende sa femme, Ponce et Berard ses neveux renoncent entre les mains de Gauzbert, prieur du Châtelet, à tous leurs droits en l'église de Saint-Victor et dépendances. Gaudemar Bermund et Gaudemar Charpinel, *Carpinellus*, font pareil abandon en ce qui les concerne. Enfin, Jean Charpinel reconnaissant le bon droit de l'église de Sainte-Foy et se soumettant à la décision d'Humbaud, archevêque de Lyon, Gaucerand, évêque de Langres, Bérard, évêque de Mâcon, *Jossaldus*, évêque de Châlon, et Hugues, abbé de Beaulieu, délaisse aux religieux ladite église de Saint-Victor, telle que son oncle André l'avait donnée précédemment. La charte est souscrite par Trutbert chantre, Guillaume Bernon, Comarque, Rancon de Royans, *de Roianis*, Ponce

---

(1) Girin le Chauve, successeur de Blain, parait comme doyen de Lyon en 1095 (*Gallia Christiana*, t. IV, col, 104), et la même année, on trouve Bérard revêtu de la dignité d'archidiacre (*Gall. Christ.*, t. II, *instrum.*, col. 110. — Chaix de Lavarène, *Monumenta pontificia Arverniæ*, p. 433). D'autre part, l'abbé Bégon III, élu en 1087, fut déposé au Concile de Clermont en 1095 et replacé à la tête du monastère de Conques en 1097 : mais le synchronisme établi entre lui et le doyen Blain fait voir que la donation de Saint-Victor et du Châtelet se rapporte à la première partie de son abbatiat. La date de l'acte semble donc comprise entre les années 1087 et 1095.

(2) *Catalogue des ouvrages relatifs au Forez et au département de la Loire*, t. II, p. 129.

de la Faye, Guillaume de Furan et Astier *Arte Mala*. Elle n'est pas datée, M. Desjardins la place sous les années 1121 à 1125.

« J'ai trouvé dans les papiers de La Mure, conservés à la bibliothèque de Montbrison, le texte d'une troisième charte relative aux possessions foréziennes de l'abbaye de Conques. C'est une transaction par laquelle l'église de Lyon abandonne à celle-ci tous ses droits sur les églises de Saint-Victor et du Châtelet, à condition que chaque année, le quatrième jour après la Toussaint, les religieux feront servir au chapitre un repas tel qu'il est de coutume pendant la semaine. Ce document paraît avoir été connu des auteurs du *Gallia Christiana*, où l'on trouve (t. IV, col. 201) cette mention : « Mallenus [*decanus Lugdunensis*].... una « cum capitulo Lugdunensi, coram Amedeo archie- « piscopo, transegit cum ecclesia Sanctæ Fidis, « subscribente Gauselino Sanctæ Fidis abbate. » Mais il n'avait pas été publié, que je sache, jusqu'à présent (1) et, d'autre part, il résulte de renseignements pris à Rodez que l'original vu au XVII^e siècle a péri, ou du moins est inconnu dans les dépôts qui ont recueilli les épaves du chartrier de Conques.

« Il me semble donc utile de reproduire dans le *Bulletin* la pièce dont il s'agit. Son intérêt ne se borne pas à notre province, mais elle peut servir à perfectionner la suite chronologique des abbés de Conques : elle démontre en effet, par des synchronismes nettement établis, et conformément aux indications du *Gallia Christiana*, l'existence d'un

(1) La société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron vient de l'insérer dans ses actes, d'après la copie que j'ai adressée à M. l'abbé Cérès.

abbé Gaucelin, successeur de Boniface et distinct de celui du même nom vivant en 1190 (1).

« La copie retrouvée dans les papiers de La Mure paraît faite avec soin ; cependant il y a quelques petites taches, et l'orthographe est probablement rajeunie. J'ai indiqué en note les corrections que j'ai cru devoir introduire dans le texte.

1145-1147 (2).

*Accord entre l'Eglise de Lyon et les religieux de Conques, touchant les églises de Saint-Victor-sur-Loire et du Châtelet.*

Notum sit omnibus in quorum manibus præsens cartha pervenerit (3) quod controversia quæ inter Lugdunensem et Colchensem ecclesiam Sanctæ Fidis super medietate ecclesiæ Sancti Victoris diu agitata fuerat, utriusque consensu hoc fine terminata est. Venerabilis siquidem ecclesia Lugdunensis quidquid juris in ecclesia Sancti Victoris habebat religiosis fratribus in monasterio Sanctæ Fidis Domino servientibus libere concessit et tam illam ecclesiam quam ipsam de Castello, cæteraque omnia quæ fratres Conquenses in Lugdunensi archiepiscopatu possidebant, vel Domino donante legitime adepturi erant, sub sua tuitione et protectione suscepit : hac lege et hoc tenore, ut singulis annis, quarta die festivitatis Omnium Sanctorum, fratres Lugdunenses a Conchensibus in

(1) *Gallia Christiana*, t. I, col. 245. — G. Desjardins, *Cartulaire de l'abbaye de Conques*, introduction, p. xlv.

(2) Ces dates extrêmes sont celles de la nomination de l'archevêque Amédée en qualité de légat apostolique (*Gallia Christiana*, t. IV, col. 119), et celle de sa mort, fixée par la plupart des auteurs à l'année 1147. Voir la charte rapportée aux environs de l'an 1145 par M. Guigue, *Documents inédits pour servir à l'histoire de Dombes*, faisant suite à l'histoire d'Aubret, n° XXXV ; on y retrouve les souscriptions de Matlenus, doyen de Lyon, Héraclius archidiacre, Ilyo, abbé de Saint-Just, Girin, *dapifer*, et Guy, sacristain.

(3) Mss., *provenerit*.

refectorio generaliter, sicut septimanario die fieri solet. procurentur (1). Hoc totum factum est in generali cappitulo Lug., præsente domino Amedeo archiepiscopo. Et ego Amedeus, Dei gratia archiepiscopus, Appostolicæ Sedis legatus, prænominatas (2) ecclesias de Castello et de Sancto Victore cum appendiciis suis laudo et concedo Domino et sanctæ Fidei et abbati G. et monachis tam præsentibus quam futuris, retento nostro annuali censu, octo videlicet solidorum ; retentis etiam sinodo et paratis secundum morem aliarum ecclesiarum. Signum Malleni (3) Lugdun. decani, Ulionis abbatis sancti Justi, Heraclii archidiachoni (4), Girini dapiferi, Guidonis sacristæ, Poncii magistri. Signum Gaucelini abbatis Sanctæ Fidis, Odonis camerarii, Petri magistri, Joannis monachi, Giraldi cappellani.

Extrait dudict contract de transaction et donnation escript en parchemin en bonne et deües forme, avec trois sceaux de cire pendant en icelles, à nous notaires et tabellions royaulx de la ville de Conques soubssignez exhibés et retirés par monsieur m^re^ Jean Madrieres, chanoine ouvrier au chappitre abbatical Saincte-Foy de Conques et scindicq d'iceluy, par luy retiré apprès deüe collation faicte. A Conques, le 24 septembre 1647. Signé *Fualdès, notaire royal, Fualdès, notaire royal.* Ay exhibé et retiré ledict acte, iceluy remis dans les archives du chappitre ledict jour. *Madrieres, scindicq.*

Nous, juge de Conques, soussigné, certifions à tous ceux qu'il appartiendra que M^es^ Anthoine et Pierre Fualdès sont notaires royaulx habitans dans la presente ville, et que foy est adjouttée aux actes par eux receüs. En foy de quoy, nous sommes soubsignés et apposé le sceau de monseigneur l'abbé, seigneur dudict Conques, le vingt cinquiesme aoust mil six cents cinquante quatre. *Masson, juge.*

(Bibliothèque de la ville de Montbrison. — Papiers du chanoine de la Mure, t. III, p. 36).

---

(1) Mss., *procurent.*

(2) Mss., *pernominatas.*

(3) Mss., *Mallerii.*

(4) Héraclius de Montboissier, deuxième successeur de l'archevêque Amédée.

M. Testenoire-Lafayette dit qu'il serait curieux de savoir à quelle localité appartient le nom de Furan porté par un des témoins de la charte n° 506 du cartulaire de Conques, que vient de citer M. Vincent Durand ; car il ne trouve nulle part la preuve que Saint-Etienne se soit appelé *Furanum* ou *Furania*, comme le racontent tous les vieux chroniqueurs Stéphanois. M. Testenoire estime qu'en l'absence de documents très anciens, cette appellation de *Furanum* pour Saint-Etienne doit être mise en suspicion, ainsi que celle de *Castrum Vari* pour Saint-Bonnet-le-Château.

M. le comte de Poncins fait observer que le nom de Furan se trouve encore dans une charte publiée dans les preuves du La Mure-Chantelauze (T. III, page 32).

M. Testenoire-Lafayette dit que la région dont il est fait mention dans la communication de M. Vincent Durand, Saint-Victor-sur-Loire et le Châtelet, pourrait servir de but à l'excursion de l'année prochaine, en y joignant Essalois, Chamble, les Camaldules, Notre-Dame de Grâces. Il y aurait peut-être lieu de s'occuper, dès maintenant, des mesures à prendre pour préparer cette visite.

*Cachet d'oculiste romain trouvé dans la commune de Saint-Etienne-le-Molard.*

M. Eleuthère Brassart dit que le 24 mai dernier, étant allé visiter les fouilles de Saint-Clément avec M. Chaverondier, archiviste du département, et M. Vincent Durand, ils apprirent qu'une petite pierre portant une inscription venait d'être trouvée par un sieur Passelègue, dans une vigne récemment minée en la commune de Saint-Etienne-le-Molard. Ils se mirent immédiatement à la recherche de l'objet signalé et réussirent à en faire l'acquisition.

Le lieu de la découverte est situé au dessus du village des Fangirons, au territoire dit le *Grappet*. Le village des Fangirons est peu éloigné de l'ancien bourg et château de Jullieu, où toutes les années de nombreux débris romains sont mis au jour par la culture. M. Vincent Durand a décrit quelques unes de ces trouvailles dans les Mémoires de la Diana (T. I, page 105).

La pierre inscrite dont il s'agit affecte la forme d'une petite baguette quadrangulaire en schiste verdâtre assez dur, poli sur toutes ses faces. Ses dimensions sont $0^m 032$ de longueur sur $0^m 010$ de largeur et $0^m 006$ d'épaisseur.

Sur une des faces de $0^m 006 \times 0^m 032$ est gravée avec soin l'inscription suivante :

SEX · ANTONIAT
TALI · ADCLARITA

(*Sexti Antoni(i) Attali ad claritatem*).

C'est donc un cachet d'oculiste romain. Il a servi à estampiller un collyre préparé par Sextus Antonius Attalus. Ce nom paraît nouveau. Notre éminent confrère, M. Héron de Villefosse, a signalé à M. V. Durand, comme portant le même *cognomen*, un autre oculiste, Titus Julius Attalus, connu par un cachet de la collection de Montigny et cité sous le n° 40 par Grotefend, dans son ouvrage, *Die Stempel der rœmischen Augenœrzte*.

Un membre demande en quoi consistait la profession d'oculiste chez les Romains et de quelle nature étaient les collyres qu'ils vendaient.

M. Brassart répond que les oculistes (*Medicus ocularius*) étaient, comme leur nom l'indique, des praticiens spécialement adonnés à la guérison des maladies des yeux. On a supposé qu'un certain

nombre d'entre eux étaient ambulants. Les onguents ou collyres qu'ils débitaient en pâte solide recevaient l'empreinte d'un cachet faisant connaître leur nom, celui du médicament et le genre d'affection que ce dernier était propre à combattre. Un grand nombre de formules de collyres oculaires nous ont été transmises par les auteurs de l'antiquité (1).

On connaît plusieurs cachets d'oculistes portant la mention *ad claritatem*, qui s'explique d'elle même. Celui de Jullieu était l'estampille d'un topique pour l'éclaircissement de la vue. Il était juste qu'il tombât entre les mains de trois myopes portant lunettes.

*Echange de publications.*

M. le Président lit une lettre du Président de la Société archéologique d'Hippone (Bône, Algérie) demandant l'échange des publications de cette compagnie avec celles de la Diana. Cet échange est mis aux voix et adopté.

*Dons.*

M. le comte Rodolphe de Sainte-Colombe offre à la Société un lot de titres relatifs à la seigneurie de Ressis et de Chirassimont (voir Mouvement de la Bibliothèque). La Société lui vote des remerciements.

La séance est levée.

*Le Président,*
Cte Léon de PONCINS.

*Le Membre faisant fonction de Secrétaire,*
Eleuthère BRASSART.

---

(1) Voir : *Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines* de Daremberg et Saglio, aux mots *Chirurgia* et *Collyrium*. — *Bulletin des Antiquaires de France*, 1879, page 90; 1880, page 250 ; 1881, pages 109 et 293 ; 1882, page 233, etc.

## II.

### Mouvement de la bibliothèque et du musée.

*Dons.*

Ont été offerts par MM. :

Baye (baron Joseph de), sa notice : *L'importance des temps néolithiques affirmée par les travaux pratiqués à l'intérieur du sol et à sa surface dans quelques stations de la Champagne avoisinant le Petit-Morin.* (Extrait de la *Revue de Champagne et de Brie*). Arcis-sur-Aube, Frémont, 1885, in-8°.

Bernard : Débris d'ornements en terre cuite provenant de l'ancien cimetière de Saint-Germain-Laval.

Bedelièvre (vicomte de) : Borne milliaire trouvée à Naconne et naguères conservée au château de Bigny. L'inscription de cette colonne a été publiée par l'abbé Roux (*Forum Segusiavorum*, page 77, planche XI) et par Aug. Bernard (*Description du pays des Ségusiaves*, page 27).

Granit de montagne. — Hauteur 0m 48 ; diamètre 0m 49.

— Lit en bois sculpté portant la devise de Claude d'Urfé et provenant du château de la Bâtie. — XVIe siècle.

Boullier (Auguste), son ouvrage : *Un roi et un conspirateur — Victor-Emmanuel et Mazzini — Leurs négociations secrètes et leur politique*, suivi de *M. de Bismarck et Mazzini, d'après des documents nouveaux.* Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1885, in-12.

Clairet (abbé) : Deux *echea* provenant d'une voûte démolie dans l'église de Saint-Thomas-la-Garde.

Terre cuite. — Hauteur actuelle, 0m 25 et 0m 16 ; diamètre, 0m 16 et 0m 12.

Colleville (vicomte de), son ouvrage : *Les missions secrètes du général-major baron de Kalb et son rôle dans la guerre de l'indépendance américaine.* Paris, Emile Perrin, 1885, in-18.

Condamin (abbé James) et abbé François Langlois, leur ouvrage : *Histoire de Saint-Bonnet-le-Château d'après les documents conservés aux archives locales et départementales.* Tome 1er. Paris, Alphonse Picard; Lyon, Vitte et Perrussel ; Saint-Etienne, Chevalier; 1885, in-8°.

Dion (Adolphe de), ses œuvres : *La tour centrale de Bayeux et M. Ruprich-Robert.* (Extrait du *Bulletin monumental,* 1883). Tours, (Paul Bousrez), s. d, in-8°.

— *Les seigneurs de Breteuil en Beauvaisis.* (Extrait des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, tome X, 1883). Paris, 1884, in-8°.

— *Tours romanes de la cathédrale de Coutances.* (Extrait du *Bulletin monumental*, 1884). Tours, (Paul Bousrez), s. d, in-8°.

Dion (Adolphe de), son ouvrage en collaboration avec M. Adrien Maquet : *Nobiliaire et armorial du comté de Montfort-l'Amaury. Notes sur les familles nobles ou bourgeoises qui ont possédé des fiefs ou occupé des charges dans ce comté et les châtellenies de Bréteucourt, Epernon, Gambais, Houdan, Neauflé-le-Château, Rochefort en Iveline et Saint-Léger-en-Iveline qui en dépendaient.* (Extrait du Ve volume des *Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet*). Rambouillet, (Raynal), 1881, in-8°.

Donot (Prosper) : Médaillon trouvé à Feurs.

Durand (Vincent) : Echantillons des murailles vitrifiées de Saint-Alban et de Château-Brûlé, commune de Villeret.

Fréry (François) : Bref de vente de la Diana, adju-

gée comme bien national et pour la somme de 2875 livres, à Jean-Baptiste Chovot, aubergiste à Montbrison (8 août 1791). Cf. *Mémoires de la Diana*; t. II, page 175.

Expédition authentique. Papier.

Georges: Débris d'ornement en terre cuite trouvé rue Bourgneuf, à Montbrison.

Hospices de Montbrison: Figures symboliques des quatre Evangélistes, portant au cou les armes d'Urfé entourées du collier de l'Ordre de Saint-Michel. Ces figures supportaient, dans l'ancienne église de Sainte-Claire, le tombeau de Jacques Ier d'Urfé. (V. Aug. Bernard, *Les d'Urfé* p. 57).

Grès de Saint-Etienne. — Hauteur, 0m 97. — XVIe siècle.

— Plaque de grès portant sculptées en relief les armoiries suivantes: *de..... à 3 alérions de.....* (Grosellier).

Grès de Saint-Etienne. — Hauteur, 0m 40; largeur, 0m 32. — XVIe ou XVIIe siècle.

Luvigne (de): Statuette en bois représentant sainte Anne assise et soutenant la Vierge, dont la tête manque.

Hauteur, 0m 75.

Ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes: *Bulletin des bibliothèques et des bibliophiles*. Année 1885, n° 4.

— *Journal des Savants*. Juin-août 1885.

Boissier (Gaston): L'administration des musées et des fouilles en Italie.

Monery (Louis): *Monseigneur Gonindard, évêque de Verdun, et son sacre*. Lyon, Vitte et Perrussel, 1885, in-18.

Neufbourg (comte Jean de): Vase antique provenant des fouilles du Crêt Châtelard.

Terre cuite peinte. — Hauteur, 0m 07; diamètre, 0m 13.

Poncins (comte Léon de): Statuette de la Victoire trouvée à Feurs. (Cf. *Mémoires de la Diana*, t. II, page 190 et figure).

Bronze doré. — Hauteur actuelle, 0m 18.

Rostaing (baron de), sa notice: *Mediolano et Aquis Segete de la table dite de Peutinger. Attribution au Forez de ces deux étapes de voies romaines des Ségusiaves.* Montbrison, (A. Huguet), 1885, in-8°.

Saint-Pulgent (Alphonse de); Rochette (comte de la): *Histoire des évêques de Mâcon.* Tomes I et II. Mâcon, Emile Protat, Durand et Legrand, 1866-1867, 2 vol. in-8°.

— Quatre bas-reliefs :

1° Ange, à la robe flottante, arrêtant l'âne de Balaam. A gauche, montagne couronnée par un édifice; à droite, un temple; au dernier plan, les remparts d'une ville.

Grès de Saint-Etienne. — Hauteur 0m 57; largeur, 0m 78. — XVIe siècle.

2° L'Adoration des Mages. A gauche, la Sainte Famille; à droite, un roi mage à genoux et deux debout apportent leurs présents.

Grès de Saint-Etienne. — Hauteur, 0m 56; largeur, 0m 78. — XVIe siècle.

3° Samson ceint d'une écharpe flottante, ouvrant la gueule d'un lion. Au premier plan, la campagne; à gauche, une grotte et sur une éminence un temple ou des remparts; à droite, le tronc d'un gros arbre.

Grès de Saint-Etienne. — Hauteur, 0m 57; largeur, 0m 75. — XVIe siècle.

4° Groupe de sept personnages sur un même plan. Les quatre placés à gauche sont dans l'attitude de

la conversation, tandis que les trois placés à droite semblent s'avancer vers eux; le premier des trois porte un sceptre, le dernier seul est imberbe.

Grès de Saint-Etienne. — Hauteur, 0m 49 ; largeur, 0m 73. — XVIe siècle.

Chacun de ces bas-reliefs est renfermé dans un large cadre rectangulaire qui porte des traces d'inscriptions peintes.

— Chapiteau trouvé au mont d'Uzore.

Marbre blanc. — Hauteur 0m 28. — XIIe siècle.

Sainte-Colombe (comte Rodolphe de) : Transaction entre Isabelle comtesse de Forez et dame de Beaujeu et le prieur du couvent de Saint-Irénée de Lyon, au sujet de la justice de Chirassimont. (Janvier 1271, 1272 nouveau style.)

Nos Ysabella comitissa Forensis, domina Bellijoci, notum facimus universis presentes licteras inspecturis quod cum discordia mota esset et diucius in curia Bellijoci agitata inter inclite recordacionis dominum R. comitem Forensem, dominum Bellijoci, quondam virum nostrum, et subsequenter inter nos ex una parte, et Johannem Albi priorem, et conventum sancti Hyrenei Lugdunensis, ex altera, super bannis, clamoribus, usagiis, mensuris vinariis et juribus aliis ad juridictionem et districtum pertinentibus in villa de Chasal Symont ; tandem post longos et varios litigiorum tractus, dicta discordia per manum venerabilis viri domini Hugonis de Piseiz, decani Bellijoci, canonici Lugdunensis, tunc judicis predicte curie Bellijoci, sopita e[s]t amicabiliter, de consensu partium, in hunc modum : videlicet, quod banna, exitus clamorum, injuriarum, sanguinum, adulterorum et mensurarum vinariarum et aliorum maleficiorum predicte ville de Chasal Symont, a cruce de Rampaux usque ad planchiam del Foilli, et a dicta planchia sicut tendit ripperia Dalfoilli usque ad trivium vie de Chavannes, et ab inde usque ad trivium retro domum Johannis Placi, et ab inde sicut vadit versus ripperiam del Fan, et ab inde sicut tendit superius dicta ripperia del Fan usque ad passum de la Sauzia, et ab inde usque ad predictam crucem,

ad ipsos priorem et conventum et ecclesiam sancti Hyrenei Lugdunensis de cetero totaliter pertinebunt, et hec omnia per prepositum ipsorum prioris et conventus quem ibidem pro voluntate sua instituent excercebunt; mutilacio vero membrorum, et ultimi supplicii punicio, et deportacio, et omnis condempnacio ad mortem maleficiorum predicte ville de Chasal Symont ad nos et dominum Bellijoci, racione castellanie de Lay, pertinebit. Ita tamen quod si pena corporalis maleficiorum in dicta villa de Chasal Symont redimeretur vel mutaretur ad penam peccunariam, medietas illius peccunie ad dictos priorem et conventum, et altera medietas ad nos et dominum Bellijoci, ratione castellanie de Lay, similiter pertinebit. Bona siquidem mobilia et inmobilia dampnatorum, si sint homines vel tenementarii ecclesie sancti Hyrenei, ad ipsos priorem et conventum pertinebunt, consuetudine terre illius qualibet non obstante. Ceterum, ut effrenata cupiditas sui prodiga, pacis emula, materia jurgiorum et mater licium, que cothidie sopita suscitat et litigia generat, ex hac presente compositione penitus extirpetur, ordinatum est et pronunciatum est per dictum decanum, quod predicti prior et conventus dent et solvent de cetero annuatim duos obolos aureos, vel decem solidos viannenses pro dictis obulis, videlicet pro quolibet obolo quinque solidos viannenses, preposito nostro de Lay, nomine castellanie de Lay, ad Nativitatem Domini, pro speciali garda predicte ville de Chasal Symont et hominum ejusdem ville. Ita tamen quod nos, vel dominus Bellijoci, vel quilibet alius nomine baronie Bellijoci vel predicte castellanie de Lay, nichil amplius juridictionis, taillie, complaingte, jornalis, corvate, angariarum vel parangariarum, procuracionis, tributi, exactionis, vel usagii cujuslibet habeamus vel percipiamus in dicta villa de Chasal Symont, nec in hominibus dictorum prioris et conventus in dicta villa habitantibus vel infra terminos predictos. Inmo dicti prior et conventus et predicta villa, cum hominibus supradictis ab universis et singulis exactionibus et usagiis supradictis, pro dictis duobus obolis aureis, vel decem solidis viannensibus pro dictis duobus obolis aureis, erga nos et dominum Bellijoci [et nostr]os successores in baronia Bellijoci, nomine castellanie de Lay, liberi erunt de cetero et inmunes, preter illa que superius s[unt exp]ressa, [et quod si] forsitan, quod absit, contra predicta aliquid

actemptaverint, [nichil nob]is, vel successoribus seu heredibus nostris, valeat nec proderet, inmo esset penitus irritum et inane. Nos autem dicta comitissa, et ego Guiotus, filius prefate domine comitisse et domini comitis superius nominati, pro nobis et successoribus seu heredibus nostris in castellania de Lay, et nos prefati prior et conventus ecclesie sancti Hyrenei Lugdunensis predictam composicionem et ordinacionem ratifficamus, gratifficamus, acceptamus et emologamus. Promictentes, nos dicta comitissa et Guiotus et prior, per juramentum super sancta Dei Ewangelia corporaliter prestitum, et nos dictus conventus sancti Hyrenei, bona fide, predictam composicionem et ordinacionem et omnia universa et singula supradicta fideliter imperpetuum tenere, tenere [facere], et inviolabiliter observare, et nunquam de cetero per nos vel alium contra ire, nec alicui contra ire volenti in aliquo consentire. Renunciantes siquidem in hoc facto, ex certa sciencia, nos dicta comitissa Guiotus et prior, sub vinculo prestiti juramenti, et nos dictus conventus, bona fide, omni actioni et excepcioni ordinacionis, pronunciacionis, composicionis et promissionis non factarum, doli mali et in factum, condicioni sine causa vel ex injusta causa, beneficio Velleyani, restitucionis in integrum, minoris etatis, et juri dicenti generalem renunciacionem non valere, peticioni et oblacioni libelli, litis contestacioni, imploracioni officii judicis, omnibus excepcionibus dilatoriis et peremptoriis, omnibus graciis, privilegiis, indulgenciis a Sede Apostolica concessis et concedendis personis quibuscunque, omni statuto regulari, et omni juri canonico et civili per que predicta composicio posset in futurum anullari seu etiam infirmari. In cujus rei testimonium, nos dicta comitissa et ego dictus Guiotus et nos dicti prior et conventus sigilla nostra, una cum sigillo prefati decani compositoris et sigillo curie Bellijoci, presentibus licteris duximus apponenda. Nos autem prefatus Hugo decanus Bellijoci, canonicus Lugdunensis, confitentes et recognoscentes predictam composicionem per manum nostram, de consensu partium factam et pronunciatam fuisse, sigillum nostrum, et nos Hugo de Boczonella, decanus Montisbrisonis, judex curie secularis Bellijoci, una cum sigillis dictarum partium et dicti compositoris, ad preces earundem partium, presentibus licteris sigillum dicte curie Bellijoci apponimus in robur et testimonium perpetue firmitatis.

**Datum anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo primo, mense januarii. JOHANNES FOREYS.**

Vidimus du 8 juin 1402, intitulé au nom de Jean *de Fargiis*, chantre de Saint-Nizier, official de Lyon, et signé par Guillaume *Garboti* et Pierre de Chadenay, clercs jurés de l'officialité de Lyon.

Parchemin, jadis scellé.

Deux copies anciennes du même titre existent aux archives nationales. Voir Huillard-Bréholles, n° 533.

— Enquête faite par Philibert de Coburé (*Cucurieu*) bailli de Beaujolais, assisté des notaires André Adzolles, Huguenin de Felines et Antoine Blanchet, sur la convenance d'autoriser les habitants de Chirassimont, à eux joints le prieur et couvent de Saint-Irénée de Lyon, leurs seigneurs, à fortifier l'église paroissiale dudit Chirassimont (12 juillet 1410).

Cet acte comprend : 1° Copie des lettres de Louis II, duc de Bourbon, comte de Forez, baron de Beaujolais, ordonnant l'enquête. Montbrison, le..... juillet 1410.

2° La supplique des habitants de Chirassimont et de leurs seigneurs. On lit dans cette requête :

.....Ledit lieu de Cherassimont si soloit estre un grant villaige, bien publés, ou habitoient plusieurs gens de divers mestiers, marchans et autres. Par les guerres qui ont été le temps passé dans ce royaume, et aussi les grans passaiges de gens [d'armes] heuz ou dit lieu, qui est desirés et de longue main advisés par toutes gens d'armes chavauchant par ce royaume passans de Beaujolois (?) près d'ilecques, est comme tout desert et inhorme devenu. Se porroit repeupler, meillurer et remectre sus, s'ilz avoient [aucun] petit retrait de forteresse pour sauver et retraire eulz et leurs biens, qu'ils ne fussent ainsy gastez par lesdits passaiges et [*illisible*] qui

porroient estre comme autrefois ont esté. Qu'il vous plaise, ces choses considerées et qu'ilz sont assez loing de forteresse voysine (?) où bonnement ils se puissent retraire sans grant peril et dommaige, pour la longueur du chemin, ouctroyer auxdits suppliants qu'ils [puissent] et leur loyse fortiffier leur esglize parrochial, ou quel a desjà pour la construction d'icelle bon et bel commencement et avantaige, et po[ur ce,] plus aysement et legirement et à moins de coust se porra faire ; et ycelle garnir environ de chaffaulx, bertraches, galeries [et autres] à ce nécessaires en la meilleur manire et ainsi que fere le porront l'un peu après l'autre, selon leur aysance de leur povretez ; et [pour ce] leur donner vos lettres de congié et licence et telles qu'il appartiendra ; afin que par le moyen dudit prouchain retrait en ladite esglise, [ledit lieu] se puisse peupler et multiplier de marchans, gens de mestier et autres gens, et revenir un bon et gros villaige, si comme estre soloit.

3° Les dépositions de divers témoins tous favorables à la susdite demande :

Premeremant, messire Jehan de Teliz, chevalier, seigneur de l'Espinace, de bone memoyre de xl ans, sauf le plus, ainsi comme il dit, interroguez et examinez de et sur le contenu ès dites lettres et supplicacion, dit et tesmoigne que tout le temps de sa memoyre, il a oy dire et tenir communemant et publiquement en la chastellenie de Lay et ou païs d'environ, que le village de Cherassimont est aacoutumé estre de toute antiquité de la juridiction des religieux prieur et convent de Saint Yrenier, ainsi comme portent les bans et limites anciennes dudit lieu, et ce soubz l'aulte justice et souveraineté dudit monseigneur le duc, à cause de la baronnie de Beaujeulois. Dict aussi le qui parle, qu'il a vehu au temps de sa juvence, que le dit villaige de Cherassimont estoit mieux peuplés de la moytié qu'il n'est à present et scet bien, le qui parle, comme il dit, que avant le do[maige] des gens d'armes qui ont passé souventesfois par le dit lieu, il y avoit plusieurs gens de mestier et autres plus qu'il n'a à present et tient, le qui parle, que par les grans logeys de gens d'armes qui ont souventesfois logié ou dit lieu de Cherassimont, ycelui lieu est depeuplé, et que se il y avoit aucune forteresse pour le retrait des habitans d'iceli lieu en temps de cours de gens d'armes, iceli

lieu se porroit encores peupler et retourner en meilleur estat et condicion. Dit aussi le qui parle, que de fere forteresse ou dit lieu, il seroit le tres grant prouffit des habitans d'iceli lieu et des marchés voysinaulx, et qu'il ne porteroit nul dommaige à monseigneur ni autruy, selon son advis, pour ce, car ainsi comme il a dessus dit et tesmoigné, les habitans dudit lieu sont hommes des dits religieux et, selon que l'on dit, ilz n'ont point acoustumé de fere aucun guet ou garde, ne eulx retraire par contraincte en aucune forteresse, fors que là où leur plaît. Interrogué ledit tesmoing des distances des lieux et forteresses circonvoysins, dit que le lieu de Cherassimont est distant de la ville de Lay d'une grosse lieuve et des autres forteresses des gentilx hommes circonvoysins d'un quart de lieuve ou environ. Dict aussi le qui parle, sur ce interroguez, que les venues dudit lieu de Cherassimont d'un cousté et d'autre sont diverses et en lieux recondus et couvers, tellement que gens d'armes y puent venir et vienent souventes fois ou desceu des habitans d'iceli lieu de Cherassimont, dont maintesfois ilz ont esté grandemant dommaigez, pour ce qu'ilz ne pouvoient retraire eulx ne leurs biens, pour le subit advenement des gens d'armes. Et autre chose ne scet le qui parle, ainsi comme il dit, des choses contenues en ladite supplicacion.

A la suite viennent les dépositions de Guionet de Rochefort, écuyer, seigneur de Villete, de bonne mémoire de 50 ans environ. — Jean de Lespinace, parroissien de Malchesal. — Barthélemi Chambon, parroissien de Saint-Cire de Valorge. — Guillaume de Salemard, écuyer, seigneur de Russis, âgé de 25 ans. — Jehan de Telis, *alias* de Copiers, écuyer, âgé de 24 ans. — Viault de Deveys, parroissien de Malchesal. — Messire Barthélemy Garin *alias* Bertucat, prêtre, curé de Sainte-Colombe, de bonne mémoire de 40 ans. — Messire Pierre Delindines, prêtre de la parroisse de Malchezal, de bonne mémoire de 23 ans.

Ces témoins confirment en tout ou partie, et

sans faire connaître aucun détail nouveau, les dires de Jean de Télis.

Original, parchemin. — Rouleau de deux membranes; longueur, 1m 37, largeur, 0m 35.

— Sentence maintenant les habitants de Chirassimont et leurs seigneurs le prieur et couvent de Saint-Irénée de Lyon, dans le droit ancien de guet, garde et réparations à l'église fortifiée dudit lieu ; ladite sentence rendue par messire Barthol du Chevalar, docteur en lois, conseiller, maître des requêtes ordinaire de Jean II, duc de Bourbon (21 août 1471).

Cette pièce contient copie des suivantes :

1° Lettres de Jean II, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, comte de Clermont, de Forez et l'Isle en Jordain, seigneur de Beaujeu, pair et chambrier de France, adressées à messire Barthol du Chevalar, par lesquelles il lui donne commission de visiter tous ses châteaux et places fortes, de contraindre, même par la force, tous les justiciables de ses terres à faire guet, garde et réparation dans les châteaux ou places fortes dont ils dépendent, nonobstant les autorisations données par lui ou ses prédécesseurs d'aller guetter, garder et réparer dans les châteaux d'autres seigneurs ses vassaux; de contraindre aussi les justiciables relevant de seigneuries dont les châteaux sont démolis de venir faire guet, garde et réparation dans la place forte ducale la plus rapprochée de leur résidence. Il lui ordonne encore de dresser en double original l'inventaire des armes, artillerie et munitions de guerre existant dans tous les châteaux lui appartenant. (Moulins 13 mai 1469).

2° Comparution et interrogatoire des habitants de Chirassimont :

Par vertu desquelles [*les lettres ci-dessus analysées*], et par icelles mettre à exequucion selon leur forme et teneur, sans rien obmectre en icelles, avons adjorné et convenu devant nous à Feurs en Fourez les manans et habitans de Chirat Symont le XXIX° jour de janvier, l'an mil quatre cens soixante dix. Auquel jour et lieu ce sont comparu iceulx habitans. C'est à savoir Benoît Chavanini, Jehan Crozet et Jehan George, par et au nom d'eulx et des autres habitants dudit Chirat Simon, pour ce que combien qu'ils soient neument de chastellanie et mandement de Lay, ce nonobstant guectent, reparent et fortiffient en l'esglise dudict Chirat Simon. Et aussi s'est comparu oudit lieu messire Anthoine de la Grange, procureur de reverend père en Dieu messire Jehan de Chenevoux, prieur du prieuré conventuel de Saint-Herigneu prez Lyon, et dudit prieuré. Lesqueulz interrogué, aux sainctes de Dieu préallablement touchés, de dire la vérité et actester de ce que leur intendons demander, ont respondu par la voix dudict Jehan George come s'ensuit. Et premièrement : Interrogué de quelle chastellanie luy et les aultres sont, ne dequel mandement, respont qu'il ne sont de nulle chastellanie. — Interrogué davant quel juge il plaidoient, dit et respond que davant le juge dudit prieur de Saint-Herigneu. — Interrogué ont il repparent, guectent et fortiffient, respond que oudit lieu de Chirat Simon. — Interrogué qu'est leur cappitaine, respond qu'il ne n'ont point. — Interrogué acqui est ledict lieu de Chirat Simon, respond que oudict prieur et convent de Saint-Herigneu. — Interrogué combien il sont d'abitans oudict lieu, dict que douze. — Interrogué si le prieur de Saint-Herignieu et convent a toucte justice aulte, moienne et basse oudit lieu de Chirat Simon, dient que il ont justice à rendre [*mot illisible*] juge aux officiers monseigneur le Duc à Lay. — Interrogué qu'est la plus procheine place d'eulx appartenant à mondit seigneur le Duc, respond que Lay. — Interrogué combien il sont près dudit Lay, respond que d'une lieue. — Interrogué s'il ont congiez et licence de monseigneur le Duc d'eux fortiffier en leur esglize et de se exempter de guetz et repparacions dudit Lay, dit que ouy. — Interrogué tous les autres ensemble si ce que a dict ledit Jehan George et ainsi, respont que ouy. — Et nous commissaire dessus dit, veu et ouy ce que dit est et aussi deux instrumens que ont produit

le dit Anthoyne de la Grange, procureur des susdits, et habitans demandans que leur voucissions donner jour pour produire certain original et inquestes, pour plus seurement sur ce appoincter comme faire le devrons par raison ; afin que lesdits prieur, convent et habitans ne plaidoient la main garnie contre monseigneur le duc, la chose mise à la main dudict seigneur, ne leur riens innovant, pour le iminent péril qu'est à present, leurs assignons à la Saint Jehan Baptiste procheinement venant davant nous, une pour touctes, à produire leurs originaulx et tout ce qu'il voudront produire, sus poine d'estre exclus, avec intimacion que, si ne viennent oudit jour, les excluons à produire iceulx originaulx.

Le XXII^e jour de juillet l'an mil quatre cens soixante-dix, à Montbrison, comparans par ledict prieur et convent messire Antoine Malcheval, et les habitans dudit Chirat Simont demandant aultre terme à produire lesdits tiltres, pour ce que ne les osoient produire pour les guerres et passaiges de gens d'armes, leur avons assigné à produire iceulx originaux davant monseigneur le Duc, [son dit gr]ant conseil ou nous, dans la saint Michiel procheinement venans.

3° Nouvelles lettres de Jean II à Barthol du Chevalar où il est dit : que le duc a appris que, dans plusieurs de ses places, les habitants se sont révoltés et ont refusé de se conformer aux sentences prononcées par le dit Barthol du Chavalar sur le fait de guet, garde et réparation. En conséquence, et le péril étant imminent dans cette partie frontière du royaume, il ordonne à son commissaire de se transporter de suite dans les lieux où des rebellions se sont produites, de faire mettre en prison jusqu'à six des principaux meneurs, placer leurs biens sous séquestre et forcer par prise de corps et vente de leurs biens tous ses justiciables à payer les gages de leurs capitaines (Amboise, 28 novembre 1470) (1).

---

(1) Les lettres de Jean II datées de Moulins 13 mai, 1469, ont été connues et analysées par Aubret (*Histoire de Dombes*, t. III.

Parchemin jadis scellé.

— Copie fort incorrecte de la pièce précédente, faite à la requête de Jean de Salemard, seigneur de Ressis, Montfort, etc., lieutenant de la compagnie des gens d'armes de monseigneur le maréchal de Villeroy, par Rosset, notaire royal et lieutenant en la juridiction de Courzieu (25 janvier 1663).

Papier.

— Adjudication aux enchères publiques, pardevant la sénéchaussée de Lyon, au profit de Jean de Montdor, seigneur d'Oyrieu (*Hoirieux*) et pour la somme de 850 livres tournois, de la seigneurie de Chirassimont appartenant au prieur de Saint-Hirigny. 10 décembre 1563.

Expédition signée Croppet. Papier.

— Dénombrement des revenus de la seigneurie de Chirassimont évalués tant pour les cens, servis etc., que pour la justice, à la somme totale de trente trois livres un sol six deniers (13 décembre 1563).

Le bichet de froment, mesure de Lay (six coupes pour bichet), est estimé 7 sols 6 deniers tournois. Le seigle, même mesure, 5 sols. Le ras d'avoine, même mesure de Lay, 20 deniers. Un conil (lapin), 2 sols la pièce. Une poule, 18 deniers. Un poulet, 10 deniers. Une charretée de bois 2 sols 6 deniers. La quarte de vin 12 deniers.

Copie. Papier.

— Autorisation donnée par Gabriel de Saconnay, chanoine précenteur de l'église de Lyon, et Jean

---

page 74). Quant aux lettres datées d'Amboise, 28 novembre 1470, elles sont, je crois, inédites. Huillard-Bréholles ne cite ni les unes ni les autres. E. B.

Laurencin, secretain de l'église collégiale de Saint-Nizier de Lyon, députés du clergé, à François Laurencin, prieur commendataire de Saint-Irénée de Lyon, de vendre la seigneurie de Chirassimont.

François Laurencin expose que la contribution pour le prieuré de Saint-Irénée ayant été fixée à 1200 livres tournois, « il a recherché tous les moyens à lui possible pour y survenir. et ayant recongneu tout le temporel de son dict prieuré et d'icelle faict le dénombrement, pour mettre en vente le moingts dommageable, n'a trouvé, qu'il lui soit moingts commode et de revenu, que certaine rente, cens et servis deubs en la parroisse de Cherassimont par plusieurs emphiteotes ; ensemble la seigneurie dudit lieu avec tout droict de justice haulte, moyenne et basse qu'il a sur dix-neufs subjets domiciliés en l'estendue de leurs maisons et demeures.... »

Il ajoute que l'année précédente, dans une vente faite aux enchères, Jean de Montdor seigneur d'Orieu (*Hoirieux*) s'était rendu adjudicataire de ladite seigneurie pour la somme de 800 livres tournois, mais depuis il avait refusé de payer. Alors le prieur avait cherché et trouvé un autre acquéreur pour le même prix de huit cents livres tournois, savoir Claude de Salemard, maréchal des logis de la compagnie de M. de Cypierre (*sic*). Les députés homologuent cette vente, mais à condition que le prix en sera versé de suite, à compte de la somme de 1200 livres, entre les mains de Philippe Clavel, receveur particulier du clergé (12 avril 1564 avant Pâques).

Signatures de G. de Saconay, de J. Laurencin et de B. Dufour, notaire.

Parchemin.

— Copie de la pièce précédente faite, à la requête de messire Jean de Salemard, chevalier, seigneur de Ressis, Montfort, etc., lieutenant de la compagnie de gens d'armes de monseigneur le maréchal duc de Villeroy, par Rosset, notaire royal, lieutenant de la juridiction de Courzieu, et collationnée en présence de messire Jean Carret, curé de Cour-

zieu, et de Jean Factori, maître chirurgien du même lieu. (25 janvier 1663).

Papier.

— Vente de la seigneurie de Chirassimont par François Laurencin, prieur commandataire du prieuré de Saint-Yrigny sur Lyon, à noble Claude de Salemard, seigneur de Ressis, de la Fay, maréchal des logis de la compagnie de monseigneur de Cypierre (*sic*), pour le prix de 800 livres tournois (12 avril 1564 avant Pâques).

Dans cet acte, les revenus de la seigneurie de Chirassimont sont ainsi énumérés :

Assavoir : Quinze livres quinze solz quatre deniers viennois ; quatre bichets seigle ; quatorze bichets et demy couppe froment ; six vingts dix ras, quatre couppons avoyne. Le tout mesure de Lay, a raison de six couppes pour bichet ou ras. Huict conilz, cinq poulles, trois pollets, une charretée boys, une quarte de vin et la quarte partye d'une cuisse de vache.

Expédition authentique signée Dufour, notaire. Parchemin.

— Copie de l'acte précédent, faite à la requête de messire Jean de Salemard par Rosset, notaire, lieutenant en la juridiction de Courzieu (25 janvier 1663).

Papier.

— Résiliation de la ferme de la seigneurie de Ressis et Chirassimont, consentie par Antoine Perraud, dit Gigat, marchand de Tarare, au profit de noble Geoffrey de Salemard, écuyer, seigneur de Ressis, la Fay et Montfort, assisté de noble et égrége personne Claude de Salemard, comte et secretain de l'église de Lyon, son oncle paternel et curateur (15 mai 1593).

A. Perraud, dit Gigat, avait affermé en 1591 pour quatre ans les cens, servis et droits seigneuriaux dus pour les seigneurie, terre et château de Ressis

et Chirassimont, moyennant la somme totale de 1466 écus pour les quatre ans. On remarque le passage suivant :

Et lequel Gigat est et demeure quicte envers ledict seigneur de Ressis comme le dict seigneur le quicte de tous les meubles et armes, que ledict seigneur luy a cy-devant baillé, part inventaire, en la maison de Ressis, sauf audict seigneur de Ressis de vendriquer lesdits meubles, armes et aultres choses susdictes à luy prinses la part qui les treuvera et des mains de quelz quilz soient ; et ensemblement toutes les reparacions que ledict Gigat estait tenu faire part ladite ferme et aussi des dommaiges et interestz de la prinse du chastel dudict Ressis part le cappitaine Lamarine.

Expédition authentique signée Pachoz, notaire à Lyon. Papier.

— Dans une note de M. Rodolphe de Sainte-Colombe jointe aux titres précédents il est dit: « La seigneurie de Ressis et Chirassimont fut « vendue par messieurs Geoffray et Gaspard de « Sallemard fils de Guillaume, et Raymond de Sal- « lemard et sa sœur Catherine, épouse de Jean- « François Teste, avocat au parlement de Dauphiné, « tous deux enfants de Reymond (frère de Geoffray « et Gaspard ci-dessus nommés) et de Jeanne-Fran- « çoise de Ponchon, à monsieur le marquis de « Sainte-Colombe-Laubespin, le 20 décembre 1781, « pour le prix de 26.000 livres. »

Soultrait (comte de), son ouvrage: *Statistique monumentale du département de la Nièvre.* Tomes I et II. Nevers, (P. Begat), 1862-1868, 2 vol. in-12.

Travers (Emile), sa notice: *Les instruments de musique au XIVe siècle, d'après Guillaume de Machaut.* Paris, (E. Plon), 1882, in-8°.

Vachez (Antoine), son ouvrage : *Etudes historiques sur l'ancien pays de Jarez.* (Extrait de l'*Ancien Forez*). Montbrison, (A. Huguet), 1885, in-8°.

— Vase acoustique provenant de l'église de Néronde. — Hauteur 0m 25; diamètre, 0m 225.

En outre, la ville de Montbrison a bien voulu autoriser le transfert dans le nouveau musée de la Diana des objets suivants, précédemment déposés dans le vestibule de l'Hôtel-de-Ville:

— Colonne itinéraire romaine trouvée à Moind en 1858 (V. Aug. Bernard, *Description du pays des Ségusiaves. Supplément,* page 5).

Granit de montagne. — Hauteur 2m 40.

— Inscriptions funéraires et pierres sculptées provenant du tombeau des d'Urfé à Bonlieu (V. Gras, *Revue Forézienne*, année 1868, page 281).

Marbre. — XVIe siècle.

— Epitaphe d'Antoine de Sugny et d'Isabeau de Montagu sa femme, provenant de l'ancienne église des Cordeliers de Montbrison. (V. Aug. Broutin, *Les Couvents de Montbrison*, t. I, page 107).

Calcaire. — Hauteur 0m 67; longueur 0m 93. — XVe siècle.

— Inscription commémorative de la restauration du collège de l'Oratoire à Montbrison. (V. Gras, *Revue Forézienne*, année 1870, page 77).

Granit. — Hauteur 0m 35; longueur 0m 59. — XVIIe siècle.

— Figure en haut-relief représentant le Père Eternel, provenant de la façade de l'ancienne église de Saint-André à Montbrison.

Granit. — Hauteur 1m 16; largeur 0m 66. — XIIIe siècle (?).

— Clef de voûte provenant de l'abside de l'église des Cordeliers à Montbrison.

Granit. — Hauteur 0m 40. — XIIIe ou XIVe siècle.

*Echanges.*

Académie de Nîmes : *Mémoires.* VIIIe série, tome IV. Année 1883.

Michel (Albin) : Découvertes faites à Nîmes et dans ses environs pendant l'année 1883.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand : *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.* Nos 33, 34 et 35. Mai-juillet 1885.

Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers : *Bulletin.* 5e année. 30e, 31e (supplémentaire) et 32e livraisons. Avril-juin 1885.

Ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes. Comité des travaux historiques : *Bulletin des travaux historiques et philologiques.* No 1, 1885.

— — *Répertoire des travaux historiques, contenant l'analyse des publications faites en France et à l'étranger sur l'histoire, les monuments et la langue de la France pendant l'année 1883.* Tome III, no 3, 1884.

Société bibliographique et des publications populaires : *Bulletin.* 16e année, nos 6, 7 et 8. Juin-août 1885.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme : *Bulletin.* 74e livraison. Juillet 1885.

Chapelle (abbé) : Découvertes faites à Pact en 1884 et 1885.

Sociéte des Antiquaires de l'Ouest : *Bulletin.* 1er trimestre 1885.

Barbier de Montault (Mgr X.) : Catalogue des dessins et estampes appartenant à la Société des Antiquaires de l'Ouest.

Société des archives historiques de la Saintonge

et de l'Aunis : *Bulletin.* Ve volume, 5e livraison. Juillet 1885.

Société d'études des Hautes-Alpes : *Bulletin.* 4e année, no 15. Juillet-septembre 1885.

Société Eduenne : *Mémoires.* Nouvelle série, tome XIII. Année 1884.

Anonyme : Séances et excursions des 24, 25 et 26 juin 1884, à l'occasion de la visite de la Société de la Diana. — Bulliot (G.) : Fouilles du Beuvray (1883). Le Parc aux Chevaux (suite). — Harold de Fontenay : Epigraphie autunoise. Moyen-âge et temps modernes.

Société française d'archéologie : *Almanach de l'archéologue français, par les membres de la Société française d'Archéologie.* 1re, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e livraisons, 1865-1870. Caën, Le Blanc-Hardel, 1865-1870, 5 vol. in-18.

— Congrès archéologique de France. Sessions XVe, XVIe, XVIIe, XXIVe, XXVIIe, XXIXe à XLIIe, XLVIIIe : *Compte-rendu des séances générales tenues par la Société française d'Archéologie* (en 1847-1848, 1850 à 1857, 1860, 1862 à 1875, 1881). Paris, Derache et Champion ; Caën, Hardel et Le Blanc-Hardel, 1849, 1851, à 1858, 1861, 1863 à 1876, 1882, 25 vol. in-8o.

Société littéraire, historique et archéologique de l'Ain : *Revue,* 3e, 4e, 5e et 6e livraisons. Mars-juin 1885.

*Abonnements.*

*Ancien* (l') *Forez.* Revue historique et archéologique. 4e année. Juin-juillet 1885.

*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.* Tome XLVI, 3e livraison. 1885.

Bruel (A) : Bibliographie. Archives de l'abbaye de Cluny. Inventaire général publié par Benet et Bazin.

*Bulletin monumental*, 6e série, tome 1er. Mai-août 1885.

Anonyme : Congrès archéologique de Montbrison (compte-rendu). — Canat de Chizy : Les fouilles de Saint-Just à Lyon. — Fontenilles (Paul de): Le tombeau de saint Pierre de Vérone à l'église Saint-Eustorge de Milan. — Germain (Léon) : Le lit du duc Antoine de Lorraine au musée lorrain de Nancy.

*Polybiblion*. Revue bibliographique universelle. Partie littéraire. 2e série, tome XXI, 6e livraison, juin 1885. Tome XXII, 1re et 2e livraisons. Juillet-août 1885.

*Revue archéologique*. 3e série, tome V. Mai-juin 1885.

Deloche : Etudes sur quelqus cachets et anneaux de l'époque mérovingienne. — Muntz (E.) : Les monuments antiques de Rome à l'époque de la Renaissance.

*Revue épigraphique du Midi de la France*. N° 34. Mai-juin 1885.

Allmer (A.) : Les commerces de Narbonne, d'Arles et de Lyon.

*Revue Lyonnaise*. 5e année, tome IX, n° 54. Juin 1885.

Vachez (A.) : Description des obsèques du cardinal de Tencin, archevêque de Lyon (6 mars 1758). Documents inédits.

*Roannais* (le) *illustré*. 1re série, 6e livraison. Juin 1885.

Jeannez (E.) : Le couvent des Cordeliers de Charlieu. Monographie. Les deux cloîtres et l'église conventuelle. Les Cordeliers de Charlieu durant le XVIe siècle.

## *Acquisitions.*

Terrier du prieuré d'Ambierle, signé *de Ponte* et autres (1385-1421). Trois volumes petit in-folio, papier, couverts en parchemin.

Chaque volume est divisé en paroisses ou ha-

meaux. Cette division n'est pas toujours bien rigoureuse, notamment dans le premier volume.

Tome Ier signé Barthélemy Fraytit et Jean *de Ponte*. Actes isolés signés Bresson, *Colombi* et *Viaudi* (1385-1421). 136 feuillets, dont plusieurs blancs.

Fos 1 — 6. — SAINT-FORGEUX-L'ESPINASSE. — Tenanciers, P. de Bornat, E. Sapin, etc. Témoin, J. Chevrot, moine d'Ambierle (1392). — Territoires, *Clos de Saint-Forgeux*, *Font as Pacauz*, *Perer Blan*, etc. — Rivières de la *Chaux*, la *Conche*, *Teyssonan*, *Rosselères*. — *Iter Romeret*, à *Saint-Forgeux* et *Ravatères* ; chemin de Saint-Haon à Marcigny. — Censive de Jean de Pécollères.

Fos 7 — 16. — FILLONÈRES, ESPAGNIE, CHOLISSES. — Tenanciers, J. Athiaut, J. de Bysi, G. Patarin, etc. Témoin, J. Baudrant, curé de Saint-André (1388). — Territoires des *Angères*, *Espagnie*, *Clos* et *Puits d'Espagnie*, *Goteleyna*, *Madinon*, le *Puyet*, *Trève de Perey*, etc. — Ruisseau de Genèvre, *de Genuperia*. — *Iter Romeret*, tendant de Croset à Roanne, au territoire du *Pont de Trevellan*. *Iter publicum*, près la *Garenne de Ratelères*. — Pont de *Fillonères*. — Censives du seigneur de Cousan, de l'Espinasse, d'Etienne Poncet, de la confrérie de Pouilly, de Saint-Mayeul de Saint-Haon. — Prébende de Chamarande.

Jean de la Roche reçoit en abénevis la grange de Saint-Germain appartenant au prieuré d'Ambierle, sous la réserve faite par le prieur d'y faire battre les grains provenant de la dîme de Saint-Germain (1388).

Quelques immeubles sont sujets à une redevance pour franchises, *pro franchisiis* ; il est aussi question en plusieurs endroits d'une taille payable en la recette d'Ambierle, au mois d'août.

Fos 17 — 28. — SAINT-GERMAIN, MOMPAPLO et PEULOUX. — Tenanciers, P. Bay, G. Berger, P. Noyer, J. Rosset, etc. Témoins, Geoffroy *Celerii*, moine (1404), et Jean de Manczon, doyen d'Ambierle (1396), Jean de Pécollères, damoiseau (1396), Jean Pigotin, curé de Saint-Germain (1407). — Territoires du *Bruyl de la Garde*, la *Garenne el Jay*, la *Remonza*, la *Richardery*, etc. — Ruisseaux de *Chiron* et des *Gouttes de Villars*. — Chemins d'Ambierle à Charlieu, en la *Chenal*, *Mompaplo*, les *Sodes* ; de

la *Planche Cochi* à *Saint-Irénée*, au territoire de *Chante-Oysel* ; de Saint-Haon à Charlieu, au *Gachat* et à *Villiers* ; de Roanne à Crozet, en la *Maladery*. — Censives de la sacristie d'Ambierle, de Barryon, de la Bénisson-Dieu, de J. de Chamarande, de Guillaume Fillet, de l'église de Saint-Germain, de l'église et de la prébende de Saint-Haon-le-Vieux.

Fos 29 — 32. — ATHIAUDÈRES et VILLATÈRES. — Tenanciers, B. de Martinières, G. Oliver, G. Villat, etc. — Territoires *d'Archimbaudan*, la *Doys*, *Gauchetères*, etc. — Rivière de *Teyssonan*. — Chemin de l'Espinasse à Charlieu, en la *Bayonnère* et les *Ormes* ; chemin de Villatères à *Montefan*. — Censive de la pitance de Charlieu.

Fos 33 — 36. — MARTINÈRES et MORINÈRES. — Tenanciers, D. Duc, G. Morin, etc. — *Iter de les Rues*, probablement identique au chemin de l'Espinasse à la Bénisson-Dieu, signalé aux territoires des *Ormes* et des *Rues*. — Censives de Boisy et de l'Espinasse.

Fos 37 — 40. — PANAGUÈRE et NÉRONDE. — Tenanciers, G. Berard, J. de Néronde, J. Panaguy, etc. — Territoires de la *Chavalery*, la *Font de Panaguères*, *Tabarin*, etc. — Chemin du Pont de Trevelan à Ambierle. — Censive de la prébende de Flachery.

Fos 41 — 42. — MOULIN-BARET. — Tenanciers, *Venuta* Baret, J. Treyllard. — Territoires, *Néronde*, le *Pois*. — Censives de Beaulieu et de l'église de Saint-Forgeux.

Fos 42 — 51. — JAMBELÈRES. — Tenanciers, P. Gaurry, Levraud, H. Martin, etc. — Territoires de *Dolonjan*, *Jaguyon*, *Malpertus*, *Marcherein*, etc. — *Iter publicum* de Saint-Forgeux à Jambelières, se confondant sans doute avec celui d'Ambierle à Vivent, par le *Moulin-Neuf*. — Censives de Jean Bresson, damoiseau, et de la Garde.

Fos 52 — 71. — SAINT-FORGEUX, [SAINT-GERMAIN-L'ESPINASSE]. — Tenanciers, H. Bergiron, Dalmace de Charnant, damoiseau (1389, réponse autographe), G. de la Croix, J. de Gurce, paroissien de l'Espinasse, J. Prévôt, de Cheney, *de Chenedo*, etc. Témoin, Girard Merceriat, curé de l'Espinasse, (1406). — Territoires d'*Arlant*, *Charnant*, *Fontenson*, *Planche Folle*, *Planche Marchereyn*, *Pomer Rolant*, le *Vivier*, etc. Un tenancier reçoit en abénevis

trois livrorées de terre *in villa francha de Espinacia*. — Ruisseaux de *Chiron*, la *Conche*, *Oudan*, *Trevelan*, *Teyssonan*. — *Iter publicum* de Marcigny à Saint-Haon, en *Jaguyon* et *Jambelères*. *Iter publicum* de Saint-Haon à Noailly, en *Mogner*. *Iter Romeret* tendant de Crozet à Roanne, en *Trève Faver*. — Censives de Dalmace de Charnant, de Philippe de Fondange, prêtre, de la Garde, etc.

On voit par les réponses que, parmi les bâtiments soumis au cens, les uns étaient couverts en tuiles, les autres en paille.

F^os 72 — 106. — MABLY ET AUTRES LIEUX RELEVANT DE LA PRÉVOTÉ DE MABLY. — Tenanciers, J. de Bonnefont, damoiseau, seigneur d'Eys (1404), J. Emery, G. Fraytit, clerc, B. Valenci, etc. Témoins, Pierre *de Orto*, curé de Mably, (1393), Jean de Télix, dit Perdrison (1421). — Territoires d'*Archimardenchi*, la *Barlatery*, joignant le pré appelé *Châtellart*, *Coquillières*, *Etang de Buffardan*, *Etang de Mamarchia*, *Etang Patet*, *Font du Moncel*, *Malpertus*, *Marlullières*, *Mont-Musart*, *Planchette de Joux*, *Trève Héliot*, *Trève du Petit-Jehannet*, *Vincié*, etc. — Ruisseaux de *Chiseret*, *Gabelet*, *Goutte Brunand*, *Goutte Oyart*, le *Moncel*. — *Iter Ferratum*, aux territoires de *Gotemeyne*, *Malmarchia*, *Merli* et l'*Orme de Merli*, sous *Preeles*, les *Seignes* ; paraît être le même chemin que celui de Roanne à Maltaverne, en *Garraudères*. *Iter de la Ruan*, en *Chantemerlo*. Chemin du port d'Aiguilly à Saint-Haon, etc. — Censives de Jean de Bonnefont, chevalier, de Cornillon, de la luminaire de Mably, de Guyot de Mars, damoiseau, de Montaigné, du prieuré de Riorges, d'Arduin de Vougy, chevalier, etc.

Il est expliqué qu'à moins d'indication contraire tous les cens en grains sont dus *ad magnam mensuram de Amberta antiquam, quam dictus prioratus habet et habere consuevit ab antiquo in loco Mabliaci, vocatam bichetum*.

F^os 107 — 113. — BRIENNON, ROANNE, MABLY, [et lieux divers]. — Tenanciers, G. Brunand, B. Croysié, Chatard *de Vertice*, chevalier (1398), etc. — Territoires du *Champ d'Ambierle*, *Font Eguy*, *Montarma*, le *Perron*, etc. — Censives de Baignaudon, de Guillaume de Mont-Regnart, chevalier, etc.

Il est dit que les mesures pour le grain de l'Espinasse et d'Ambierle sont réputées équivalentes.

Les f^os 114 et suivants contiennent une table des tenanciers

et plusieurs investitures, réponses et notices ajoutées apres coup. On remarque parmi les témoins dom Pierre de Cussé, prieur de Javardon (1401-1403) et Guichard *de Fargiis*, damoiseau (1415); parmi les territoires, celui de *Pra Clos* (Mably ?), contigü au chemin appelé la *Rua* tendant de la *Goute de Girard Brunand* à la *Font Guenon* ; parmi les chemins, l'*Iter publicum* de Jambelères à Changy et celui de Jambelères au bois de Dolonjan ; parmi les censives, celles de Guiot de Mars, de Jean Le Toux, et des co-seigneurs de l'Espinasse.

Dans une poche formée par la couverture en parchemin, feuille volante contenant une réponse d'A. Gaurri de Saint-Forgeux l'Espinasse, reçue en présence de Jean de *Fonte-Bono*, clerc et notaire du diocèse de Mâcon (1402).

Il est question en divers endroits de ce volume d'une ou plusieurs *era, erra, erea, eria, aeria, ayria,* ou *ayerata* de vignes ou de jardins. Ce mot semble désigner plutôt un état de culture qu'une étendue superficielle déterminée. On trouve mentionnée une seule fois (réponse de J. de Néronde, f° 40) une mesure agraire peu connue, le *chanasson : super duobus* chanasson *vinee vel circa, sitis en Malpertus, juxta iter tendens de Changiaco apud Jambleres.*

Tome II, signé par Jean *de Ponte,* d'Ambierle, et Jean Miataz, de Châtel-Montagne. Actes isolés signés Bresson, Fraytit, Reecourt, *Viaudi.* (1387-1407). 142 feuillets, dont quelques-uns blancs.

F^os 1 — 7. — [ARFEUILLE]. — Tenanciers, J. de les Aches, P. Regis, Durantet daz Ygalz, etc. — Tènements de *Ghante-Merlo*, les *Condres*, la *Glayolla*, *Pont-Picart*, etc. — Rivières ou ruisseaux de *Berbenan*, de *Brondilles*, d'*Oignat*, etc.

F^os 7 — 19. — SAINT-BONNET DES CARS, *de Carris*, et LES BIÉS. — Tenanciers, J. Maridel, des Biés, *de Beciis*, P. Contereyn, M. de Pondemyn, etc. ; témoin, Guillaume *Cleperii*, curé de Saint-Bonnet (1394). — Territoires de *Borassères*, la *Chapelle de Saint-Jacques des Biés*, la *Chenal*, le *Derrot*, la *Pierre de les Plasses*, etc. — Ruisseaux de la *Goutte du Foz*, *Monmugnon*, *Seusonges*. — Chemins d'Ambierle à Châtelus ; de la maison du curé de Saint-Bonnet à *Pierre-Orsery*, etc.

Constitution par Guillaume, seigneur de Châtel-Montagne, *Castrum in Montanis*, chevalier, d'une pension de 6 sous, à titre d'aumône, payable annuellement, au mois de mai, à la luminaire de la chapelle de Saint-Jacques des Biés, paroisse de Saint-Bonnet des Cars, *de Quadrans* (2 juin 1389).

Copie imparfaite d'une bulle du pape Clément (1), concédant des indulgences en vue de la réparation de la chapelle de Saint-Jacques des Biés, *cum ita, sicut accepimus*, capella sancti Jacobi de Beciis, *Claromontensis dyocesis, que in montibus et loco silvestri, devoto tamen et honesto, situata existit, propter antiquitatem nimiam edifficiorum adeo sit destructa, et in ruinam reddata, quod sine Xpi fidelium juvamine minime posset reparari.*

F^os 20 — 26. — A PENGUT, DANS LA RECETTE D'ARFEUILLE. — Tenanciers, P. du Clusel, J. Dureys, H. Fayet, P. de Jalatères, etc. — Territoires de *Chapellères*, le *Clusel*, le moulin *as Gagnons*, *Pengut*, le *Pont*, etc. — Ruisseaux et gouttes de la *Chanal*, *Doenan*, *Pra Veil*. — Mention des censives de Jean de Mauvernet, chevalier, Jean de Chauseynt, Guillaume Fillet, damoiseaux.

F^os 26 — 46. — ARFEUILLE, [ISSERPENTS, *Esserpans*, LE BREUIL, NIZEROLLES, *Nezerolles*]. — Tenanciers, J. Barjon, E. du Clusel, J. Essart, J. Jalatier, G. Malmynetes, etc. Témoins, Jean de la Chambre, damoiseau (1394), Hugues Treille moine d'Ambierle (1394), prieur *de Vervelleto* (1403). — Territoires des *Bés*, *Gaillotères*, *Mura Moyno*, *Puy Bosserut*, *Terre Rouge*, *Ris do Foz*, etc. — Rivières de *Berbenan* et de *Bèbre*. — Censives de Châtel-Montagne, du prieuré de Châtel-Montagne, de Perrin d'Ussel, damoiseau.

Tous les cens précédemment reconnus sont portables à Ambierle, excepté ceux du quartier de Pengut. Il est expliqué que les mesures spécifiées dans les réponses (Ambierle, Châtel-Montagne, Chatelus, Cusset) diffèrent peu entre elles.

F^os 47 — 96. — [SAINT-ANDRÉ, ARCON]. — Tenanciers, J. de l'Amandolier, J. Amyeti, P. Chatel, prêtre, J. de Cresanczon, *alias* de Saudei, J. de Montoussa, J. Mulceynt, B. Pierrefiqui,

---

(1) Clément VI (1342-1352) ou, plus probablement, Robert de Genève, pape en Avignon sous le nom de Clément VII (1378-1394).

J. Rolant, damoiseau (1397), P. de Vallesal, etc ; témoins, Jean de Chamarande, damoiseau (1398), Jean de *Lixiaco* (1398). — Territoires de *Beyn Estant*, *Bocuyl*, la *Bordaz*, la *Charmetaz*, *Chatelut*, *Gaz de la Teilhi*, la *Martinenchi*, *Pierra Basset*, *Puy de la Croix*, *Puy de la Garde*. — Rivières et ruisseaux de la *Billona*, le *Bruyl*, la *Chasseigny*, *Chavanay*, *Cotayon* ou *Ecotayon*, les *Fandils*, la *Grande-Eau de Roneyson*, le *Perey*, le *Ponteil*, les *Sales*. — Maison de la confrérie d'Arcon, sur le chemin de Saint-André à Masson. — *Iter Forense*, identique sans doute au *Magnum Iter*, et au chemin de Saint-Haon à Montbrison : il touche les territoires de *Bayasson*, *Chante Oisel*, *Ecotayon*, *Fontanery*, *Gaux*, *Prairie de Biauce*, *Pré Aleyroz*, le *Ponteil*, *Sur l'Orme*, les *Varenes*. Chemin de l'Orme-Sec à Saint-Maurice ; etc. — Censives des héritiers de Guillaume Bacon, de Beaulieu, de Boisy, de la Chaux, de Commières, de Jean de Lixé, du chapitre de Montbrison, de Montverdun, de Jean Roland, damoiseau, du seigneur et de l'église de Saint-André, de Girard de Saint-Bonnet, damoiseau, de l'église de Saint-Riran, de Sales, de la luminaire de Villemontais.

Durand Marchant, paroissien de Saint-André, reçoit en abénevis une maison au *Ponteil*, joignant la rivière du Ponteil et le jardin de J. Roland, damoiseau, sous la réserve que le prieur d'Ambierle pourra y rassembler les blés, vins et raisins des dîmes de Saint-André et que, si le tenancier y construit un pressoir, le prieur y pourra presser gratuitement les raisins et le marc ou *gène* provenant de la même dime, *truylliare racemos seu genuam dicte decime Sancti Andree* (1398).

Bertrand du Vernet abandonne une vigne au vignoble de Saint-André, qu'il tenait du prieuré (1397). — J. Mulceynt, nouveau tenancier, s'engage à payer à la confrérie de Saint André un pot de vin légué par J. Béasson et dont cette vigne est chargée (1398).

F° 97. — Acte capitulaire par lequel Johannin Bertel, clerc, est nommé à l'office de conducteur, *minutarii*, des corvées du prieuré, *cum ipsius officii juribus et prebenda panis et vini et pictancie inferius nominatis et declaratis, scilicet qualibet die unum panem sive micham, unum metale panis et vini conventus, et tempore carnali, qualibet ebdomada, unum generale carnis et viginti ova, et tempore quadragesimali qualibet die unum alet pro pictancia*

*et tres ulnas panni coloris pro veste et rauba annuatim, ad dictum officium spectantia et ab antiquo pertinere consueta,... ad ejus vitam duntaxat naturalem.* Témoins Guillaume Tenet, prieur *de Donno Medardo*, O. S. B., et Jean Alaraude, curé d'Ambierle (15 juillet 1393).

F° 98. — Note de la prise de possession du prieuré d'Ambierle par frère Guillaume de l'Espinace, le 23 mars 1400 (1401 n. st).

Investison, *per tradicionem unius calami, ad usus et consuetudines terre de Amberta et patrie Rodanne*, de B. Mariétan comme nouveau possesseur d'une garenne et terre à *Chanle Oysel*, par lui acquise de Jean Roland *alias* de Malantra, damoiseau, au prix de 6 francs et d'une demi aune de drap valant un demi-franc. Ledit Mariétan reconnait devoir au prieur G. de l'Espinace, à raison de cette acquisition, *unum francum et unum grossum veterem, et pro drulliis, videlicet pro jure protagii, duos grossos veteres, eciam pro drulliis domini unum edulum*, sans préjudice des servis ordinaires (21 avril 1401).

Tome III, signé J. *de Ponte*. Actes isolés signés Bresson, Brune (1386-1415). 173 feuillets, dont plusieurs blancs.

F^os 1 — 112. — [Renaison, *Roneyson*]. — Tenanciers, G. Beraut, recteur de la confrérie du Saint-Esprit, *que fit quolibet anno in villa de Roneyson*, Catherine de Chamarande, femme de J. Perier clerc, J. Charles, juré de la Cour de Forez, P. Chevalier, prêtre, H. Clavel, de *Ventegiclo*, Philippe de Fondange, curé de Renaison, J. Gras, prêtre, P. Gras et P. *Pelliparii*, clercs, André Rabo, prêtre, etc. Témoins, Philibert Bec, moine d'Ambierle (1403), P. de Bornat, prêtre, J. de Chamarande et Antoine Fillet, damoiseaux (1395), Louis de Gleteins, chevalier (1397), Girard de Montcorbier, damoiseau (1415), etc. — Territoires d'*Aloer, Bohet, Buffeyrateres, Chancé, Chavanes*, sur le chemin du *Chatelart* à Saint-André; *Font Saint-Pierre, Foyne*, la *Maladery, Mont-Jot, l'Ormet, Puy de la Raz, Puy de Roneyson, Testa-Grossaz, Villars, etc.* — Rivières et ruisseaux de *Bardel, Chavanes, Font-Martin, Grande Eau de Roneyson, Merdasson*, la *Paretière*. — Maison de la Cloitre, *domus Claustre*, à Renaison, appartenant au prieuré d'Ambierle. Masure à Renaison, qui

s'appelait jadis la *Maison-Dieu, mura in qua solebat esse quedam domus que vocabatur Domus Dei* : Hugues Le Long, damoiseau, fils de feu autre Hugues Le Long, aussi damoiseau, s'en reconnait tenancier (1397) ; Guichard Duc reconnait posséder une maison contigüe et au chemin de Renaison à la fontaine de Saint-Pierre. Maison ou pressoir à Renaison : il est abénevisé à Hugues Fusetier, sous la réserve faite par le prieur d'y presser gratuitement les raisins provenant de la dime de Renaison, tant que ce pressoir subsistera et que le tenancier lèvera la dime dont il s'agit pour le compte du couvent (1397). — Forteresse de Renaison, *fortalicium de Roneyson* : plusieurs tenanciers se reconnaissent débiteurs de cens assis sur des maisons existant jadis sur l'emplacement des fossés ; ce qui semble indiquer que le bourg avait été fortifié par les habitants. — Moulins du *Cruel*, de Hugues Le Long, de P. *Pelliparii*, de Guillaume de Sales, damoiseau. — Chemins : *Magnum Iter* de Renaison à Saint-Haon, aux territoires du *Bruchet* et de la *Place* ; *Magnum iter Podii de Roneyson*, en *Belfort* et en *Cinqueyneres* ; *Magnum Iter de Reymbert*, en *Contères* ; *Iter de Sancto Justo* ; *etc.* — Ponts des *Brosses*, de *Corbeil*, des héritiers de Hugues Le Long, *Humbert*, de la *Roche*, de *Roneyson*, du château de Roneyson. — Censives de Beaulieu, de la Bénisson-Dieu, des confréries de Saint-Pierre et Saint-Paul et du Saint-Esprit de Renaison, des confréries de Sainte-Catherine et du Saint-Sacrement, de la confrérie de Saint-Nicolas de Saint-Haon, du comte de Forez, de Hugues Fraytit, de Guillaume de Genetines, des héritiers Hugues Le Long, de J. de Lixé, de Saint-André, de Girard de Saint-Bonnet, chevalier. — Prébendes de Hugues Barrel, de Etienne Eymyn, d'André Raboz.

Quelques tenanciers sont assujettis à une redevance de vin aromatisé. C'est ainsi que Philippe de Fondange, curé de Renaison, reconnait devoir annuellement *dimidium potum vini ad clavellum ad mensuram de Roneyson, vel precium quod valebit anno quolibet in mense augusti* (1395) ; il est expliqué par une note que ce demi-pot vaut 12 pintes de vin.

Récapitulation des cens et servis dus au prieuré en la paroisse de Renaison ; la valeur relative des monnaies y est ainsi indiquée :

*Et primo, decem denarios forcium, valentes vinginti denarios*

*viennenses, videlicet talis monete quod unus obolus albus regius valet quinque denarios. — Item, vinginti unum denarios parisienses, talis monete quod unus obolus albus regius valet tres denarios parisienses... — Item, duos solidos et pogesiam turonenses, talis monete quod unus obolus albus regius valet quatuor denarios turonenses... — Item, decem et septem libras quinque solidos et unum denarium et terciam partem unius oboli viennenses, talis monete quod quinque denarii viennenses valent unum obolum album regium, talis monete quod quadraginta octo oboli albi regii valent unum francum auri boni et legitimi ponderis, ad cugnum et arma regis Francorum signatum.*

Ailleurs, l'écu d'or à la couronne, *scutum auri ad signum et coronam domini nostri regis Francorum*, est évalué à 22 sous 6 deniers tournois, monnaie royale (1415).

F^os 112 — 121. — SAINT-HAON-LE-CHATEL. — Tenanciers, P. Aveyllon, H. Chappe, J. *de Lissiaco*, bourgeois de Saint-Haon, J. Perrin, clerc, etc. — Territoires, *Beytron*, *Chaselles*, la *Croix d'Aloer*, etc. — Rivière d'*Oudan*. — Chemins de Saint-Haon à Roanne, de Renaison à Saint-Romain. — Censive du quart des co-seigneurs de Renaison.

Jean Petit, clerc de Saint-Haon, reconnait devoir *duos solidos sex denarios censuales et reddictuales, cum omni directo dominio, laudibus, vendicionibus et recognicionibus cum pro tempore occurrerint faciendis, ad usus et consuetudines patrie Roddanensis, super sexta parte pro indiviso magne decime bladorum de Roneyson predicto Johanni pertinente ; que sexta pars solebat esse de feodo dicti prioratus, mutato dicto feodo in recompensacionem predicti census.* (1395).

F^os 121 — 125. — SAINT-ANDRÉ. — Tenanciers, Simonde Jolivet, H. Rosset, etc. Témoin, Nicolas du Palais, chantre d'Ambierle (1398). — Territoires, *Banna*, les *Peresfolles*.

Mathieu de la Croix, de Saint-Haon, reçoit en abénevis un bois dit de *Tachi*, paroisse de Renaison, joignant le bois de J. de Lixé, prévôt de Saint-Haon. Le prieur se réserve son chauffage, lorsqu'il viendra à Renaison (1398).

F^os 126 — 139. — CHÉRIER, *Charles*. — Tenanciers, B. et J. de Biaux-Dynar, Antoine de Broux, curé de Chérier (1305), Barthélemy de Serfol, prêtre, etc. Témoin J. Fauron, clerc. — Territoires du *Corjon de la Fay*, *Font Grant*, *Goctas Rogier*, *Pierre de*

*Puyet*, le *Puy de la Roue*, *Quoviral*, *Trevyn*, la *Via Bratax*, etc. — Chemin de Chérier à Villereys. — Censives du chapitre de Lyon, de Pouilly, de la dame de Laval, de Saint-Rigaud.

Fos 140 — 172. — VILLEMONTAIS. — Tenanciers, M. de Botet, de Mont Torcier, H. de Fredifont, etc. Témoins, M. de Baignoleis, J. Chantellet, curé de Villemontais (1395), Thomas Verdillier et Etienne Goudard, moines d'Ambierle (1407), etc. — Territoires, *Chaselles*, *Clavellères*, les *Fandis*, le *Moncel*, la *Parenchi*, *Puy de Quincé*, *Trève Durantin*, la *Salery*, etc. — Censives de la Bénisson-Dieu, de François du Seps, du prieuré de Saint-Maurice.

Récapitulation de cens et servis. La capacité des différentes mesures pour l'avoine, énoncées dans les réponses, y est déterminée ainsi par rapport au ras : la *mesure* et le *livroir*, 2 ras ; le *comble* et le *bichet*, 3 ras.

A la fin, actes d'investison de deux tenanciers de Renaison.

En tête, sur un feuillet de garde non coté, on lit cette annotation en écriture du XVIIe siècle : « Terrier de la prévosté « d'Ambierle vendu à M. De Martinière ». Le parchemin qui recouvre le volume est écrit à l'intérieur, et a été jadis scellé ; il parait renfermer des dispositions testamentaires.

Le terrier dont nous venons de présenter le sommaire fait connaître trois prieurs d'Ambierle :

1° Etienne Tachon, qui paraît pour la première fois le 27 janvier 1386 et, pour la dernière, le 3 juin 1398 ;

2° Guillaume de l'Espinasse, installé en qualité de prieur d'Ambierle le 23 mars 1401 ; il prend encore cette qualité le 26 février 1403 ; le 1er avril de la même année il est dit *tenens prioratum de Amberta ;* du 11 au 23 juillet 1403, il se qualifie prieur de Charlieu ;

3° Etienne Condrot, qualifié prieur de Neuilly ou Noailly, *de Noilliaco*, *de Noalliaco*, du 15 juillet 1393 au 5 juillet 1398 ; il était aussi en 1393, et sans doute les années suivantes, procureur d'Ambierle.

Il est dit prieur de Nanteuil, *de Nantolio*, du 15 juin 1404 au 14 janvier 1405 et enfin, prieur d'Ambierle, du 21 mars 1406 au 3 juin 1415.

Extrait du terrier de Saint-Riran, reçu *Duvergier*, pour dame Marie de Bouyer, veuve d'Antoine du Maine, seigneur de Bourg, l'Espinasse, Changy, la Motte, Noally, Saint-Bonnet, Saint-Rirand, co-seigneur de Renaison, vicomte de Montréal, baron de la Garde, etc., maréchal de camp des armées du roi, tutrice de François du Maine, leur fils, et de leurs autres enfants. — Réponse des consorts Tachon, de la paroisse de Saint-Riran, 1643.

Territoires du bois de la *Glenne*, sur le chemin de Saint-Riran à Saint-Nicolas, de *Goutte Rembert*, la *Pierre du Fayant* ou *des Fayan*, sur le chemin du village des Tachons à la *Font Sanglantay*, *Rollandin*, la *Roue*, etc. — Témoin, Benoît Vachier, curé de Saint-Riran.

Copie ancienne. Cahier de 6 feuillets, papier.

## III.

### Mouvement du personnel.

*Membre titulaire.*

M^me^ Martin-Gubian, à Tarare, reçue le 29 août 1885.

*Démissionnaires.*

M. l'abbé Bruyère, vicaire à Saint-Galmier, membre titulaire.

M. Thomas Dugas, à Clermont-Ferrand, membre titulaire.

M. l'abbé Faure, curé de Saint-Galmier, membre titulaire.

M. Alexandre Gaytte, à Boën, membre titulaire.

M. l'abbé Lesthevenon, aumônier de Marie-Auxiliatrice, à Lyon, membre titulaire.

M. Ernest Poidebard, à Saint-Paul-en-Jarez, membre titulaire.

---

OCTOBRE 1885 - JANVIER 1886

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME III. — N° 5.

MONTBRISON
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. HUGUET

1886

## OCTOBRE 1885 - JANVIER 1886

# BULLETIN DE LA DIANA

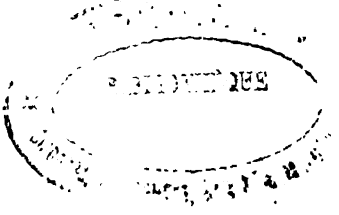

### I.

**Procès-verbal de la réunion du 10 novembre 1885.**

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE CHARPIN-FEUGEROLLES, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Sont présents : MM. Achalme, abbé Bartholin, Brassart, comte de Charpin-Feugerolles, Desjoyaux, Vincent Durand, Gonnard, Joulin, Miolane, Rochigneux, J. Rony, L. Rony, baron de Rostaing, abbé Trabucco, de Turge, baron de Vazelhes, abbé Versanne.

M. le Président, en ouvrant la séance, exprime le regret qu'un grave accident arrivé à M. le comte de Poncins le tienne éloigné de cette réunion. Il est heureux d'apprendre à la Société que l'état de son Président est aussi satisfaisant que possible et que tout permet d'espérer sa prompte guérison.

*Dons d'objets antiques découverts à Moind et à Feurs.*

M. Bernaud, propriétaire à Moind, a donné à la Société une portion de base de pilastre antique en marbre blanc trouvée chez lui en creusant une cave. Un autre fragment de cette base existait déjà au

OCTOBRE 1885 - JANVIER 1886

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME III. — N° 5.

MONTBRISON
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. HUGUET

1886

Le Président remercie M. Achalme et le prie de transmettre à M. Favre les félicitations de la Société pour les constatations, si précises et si intéressantes, dont il a bien voulu faire connaître le résultat.

*Le Grand Cartulaire d'Ainay.*
*Don de M. le comte de Charpin-Feugerolles.*

M. le comte de Charpin-Feugerolles dépose sur le bureau un exemplaire du *Grand Cartulaire d'Ainay* publié par lui, dont il fait hommage à la Société.

M. Vincent Durand se fait l'interprète de tous ses confrères en priant M. le comte de Charpin-Feugerolles d'agréer les remercîments de la Société. Cette publication, digne en tout point de ses aînées, fait le plus grand honneur à l'érudition forézienne. C'est un nouveau et éminent service rendu à tous les travailleurs.

*Congrès de la Sorbonne en 1886.*

M. le Président donne lecture de la lettre suivante de M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes :

Paris, le 7 septembre 1885.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser le programme du Congrès des Sociétés savantes en 1886, en vous priant de lui donner toute la publicité désirable. Comme les années précédentes, il comprend cinq parties distinctes, afférentes aux cinq sections du Comité des travaux historiques et scientifiques.

---

IMP T AELIVS CAESAR ANTONINVS. Tête nue d'Antonin à droite.

Revers : PIETAS (à l'exergue) ; TRIB POT COS (à l'entour) ; S C (dans le champ). La Piété debout à droite auprès d'un autel paré et allumé, levant la main droite et tenant une boite à parfums.

Les sociétés savantes ont collaboré dans une large mesure à l'ensemble de ce programme ; en réponse à ma circulaire du 12 mai dernier, elles m'ont transmis un grand nombre de sujets qu'elles jugeaient dignes de figurer à l'ordre du jour du Congrès, et le Comité, en arrêtant la rédaction définitive, a essayé de tenir compte de tous les vœux, s'attachant seulement à généraliser les termes de certaines questions quand elles ne semblaient viser qu'un intérêt local.

Un assez grand nombre de sujets d'études, surtout ceux qui intéressent les historiens et les archéologues, vous avaient été déjà soumis dans des sessions antérieures ; vos sociétés ont compris que les nombreuses et intéressantes communications auxquelles ils ont donné lieu n'avaient fait qu'en accentuer l'intérêt, et, devant les vœux émis, le comité a cru devoir, cette année encore, les maintenir au programme.

L'initiative prise par vos sociétés et que je tiendrai toujours à leur laisser, m'est une garantie précieuse pour l'avenir : j'ai la confiance que l'an prochain, sur tous les points qui constituent ce programme et que j'ai choisis d'accord avec vous, MM. les délégués apporteront les résultats de leurs travaux et seront prêts à soutenir des discussions qui assureront l'éclat de votre Congrès et en démontreront de plus en plus la haute importance scientifique.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

*Le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,*
Signé : René Goblet.

Voici les questions du programme qui se rapportent à l'ordre d'études dont s'occupe la Société.

I. — Section d'histoire et de philologie.

1° Mode d'élection et étendue des pouvoirs des députés aux États provinciaux.

2° Les esclaves sur les bords de la Méditerranée au moyen âge.

3° Recherche des documents d'après lesquels on peut déterminer les modifications successives du servage.

4° Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers.

5° Origine, importance et durée des anciennes foires.

6° Anciens livres de raison et de comptes et journaux de famille.

7° Liturgies locales antérieures au XVII° siècle.

8° Origine et règlements des confréries et charités antérieures au XVII° siècle.

9° Étude des anciens calendriers.

10° Indiquer les modifications que les recherches les plus récentes permettent d'introduire dans le tableau des constitutions communales tracé par M. Augustin Thierry.

11° Des livres qui ont servi à l'enseignement du grec en France, depuis la Renaissance jusqu'au XVIII° siècle.

12° Les exercices publics dans les collèges (distributions de prix, académies, représentations théâtrales, etc.), avant la Révolution.

13° Anciennes démarcations des diocèses et des cités de la Gaule, servant encore aujourd'hui de limites aux départements et aux diocèses.

14° Étude des documents antérieurs à la Révolution pouvant fournir des renseignements sur le chiffre de la population dans une ancienne circonscription civile ou ecclésiastique.

15° L'histoire des mines en France avant le XVII° siècle.

16° De la signification des préfixes EN et NA devant les noms propres dans les chartes et les inscriptions en langue romane.

17° Objet, division et plan d'une bibliographie départementale.

## II. — Section d'archéologie.

1° Quelles sont les contrées de la Gaule où ont été signalés des cimetières à incinération remontant à une époque antérieure à la conquête romaine ? — Quels sont les caractères distinctifs de ces cimetières ?

2° Dresser la liste, faire la description et rechercher l'origine des œuvres d'art hellénique, des inscriptions et des marbres

grecs, qui existent dans les collections publiques ou privées des divers départements. Distinguer ceux de ces monuments qui sont de provenance locale de ceux qui ont été importés dans les temps modernes.

3° Dresser la liste des sarcophages païens sculptés de la Gaule. En étudier les sujets, rechercher les données historiques et les légendes qui s'y rattachent et indiquer leur provenance.

4° Signaler les nouvelles découvertes de bornes milliaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

5° Grouper les renseignements que les noms de lieux-dits peuvent fournir à l'archéologie et à la géographie antique.

6° Signaler dans une région déterminée les édifices antiques de l'Afrique, tels que arcs de triomphe, temples, théâtres, cirques, portes de ville, tombeaux monumentaux, aqueducs, ponts, etc., et dresser le plan des ruines romaines les plus intéressantes.

7° Etudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane, en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

8° Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux différents siècles du moyen âge. En donner des statistiques, signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

9° Signaler les constructions rurales élevées par les abbayes, telles que granges, moulins, étables, colombiers. En donner, autant que possible, les coupes et plans.

10° Etudier les tissus anciens, les tapisseries et les broderies qui existent dans les trésors des églises, dans les anciens hôpitaux, dans les musées et dans les collections particulières.

11° Signaler les actes notariés du XIVe au XVIe siècle, contenant des renseignements sur la biographie des artistes et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

OCTOBRE 1885 - JANVIER 1886

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME III. — N° 5.

MONTBRISON
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. HUGUET

1886

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre, en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

Le Conseil d'Administration de la Diana tient chaque trimestre, au siège de la Société, une séance ordinaire, dont le jour est indiqué d'avance par le *Bulletin*.

Cette séance est suivie, dans l'après-midi, d'une réunion publique où sont invités tous les Membres de la Diana.

---

Le Conseil d'Administration se réunira le mercredi, 3 Février 1886, à neuf heures du matin.

A 2 heures, Séance publique.

---

*MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment priés de faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.*

---

Præfectus, magna vulgi comitante caterva,
Me rapuit, socios criminis atque meos.

.....

Eheu! quid misero forma gemmea mihi?
Quid quoque Gallorum Regi servisse tot annos?
Omnibus auxiliis nostra querela vacat.

.....

Si nomen quæras, aut quo sim sanguine cretus:
Sum certe Vasco; dicor Ileus ego (1).

M. le comte de Charpin ne put satisfaire la curiosité de M. le président Baudrier: il croit donc utile de poser devant la Société le petit problème historique soulevé par ce dernier.

M. Vincent Durand dit que M. le comte de Charpin lui avait fait l'honneur de lui communiquer la lettre de M. le président Baudrier, et que ses propres recherches n'avaient pas abouti à un meilleur résultat. L'allusion faite à Gaston de Foix, tué à la bataille de Ravenne sous les yeux du capitaine *Ileus,* prouve que l'époque où celui-ci finit si honorablement ses jours est comprise entre 1512, date de cette bataille, et 1517, date probable de la publication des vers de Pélisson.

Il existe dans le canton de Pessac (Gironde) une commune d'*Illac*: ce nom pourrait être rapproché de celui que cache le nom latinisé d'*Ileus.*

Quant au Montbrison qui fut le théâtre de la tragique aventure dont *Ileus* fut l'acteur principal, c'est bien, selon toute probabilité, le Montbrison du Forez. Il existe en France plusieurs autres lieux du même nom, mais tous trop obscurs pour qu'on suppose qu'un procès de cette importance et qui

---

(1) Nous avons hésité à introduire une correction dans le texte, mais la mesure semble demander *Ilœus.*

dut être porté devant un siège d'ordre supérieur, y ait été jugé (1).

*Fouilles dans la chapelle de la Sainte Vierge de l'église Notre-Dame de Montbrison.*

M. Joulin dépose sur le bureau le double d'un plan dressé sur la demande de M. le curé de Notre-Dame de Montbrison, par M. Rochigneux, conducteur des ponts et chaussées, et il donne à ce sujet les explications suivantes :

Notre vénérable collègue, M. l'abbé Peurière, curé-archiprêtre de Notre-Dame, s'occupe en ce moment de restaurations dans la chapelle de la Sainte Vierge. Cette chapelle, composée de deux travées, a été mise dans l'état actuel vers 1846 (2). Elle a été formée par l'ouverture d'un arc-doubleau qui a réuni deux chapelles construites en 1481 (3).

La travée orientale, où se trouve l'autel, était la chapelle élevée et dédiée à sainte Catherine par le doyen de la Vernade. La travée occidentale contenait la chapelle de saint Claude, fondée par Jean Manillier, bourgeois de Montbrison.

Cette dernière partie était humide ; avant de procéder à la réfection du pavage, M. le curé a fait enlever la terre du sous-sol pour la remplacer par

---

(1) On peut citer Montbrison, lieu ruiné près d'Escoutoux (Puy-de-Dôme) ; Montbrison, canton d'Auvillan (Tarn-et-Garonne) ; Montbrison, canton de Grignan (Drôme) ; Montbrison, commune de Saint-Didier-la-Seauve (Haute-Loire) ; ce dernier offre cette singularité d'être voisin aussi d'un lieu de Chandieu.

(2) Abbé Renon, *Chronique de Notre-Dame d'Espérance*, page 434.

(3) Id. pages 152, 153 et 536.

du gravier et obtenir ainsi un assainissement complet.

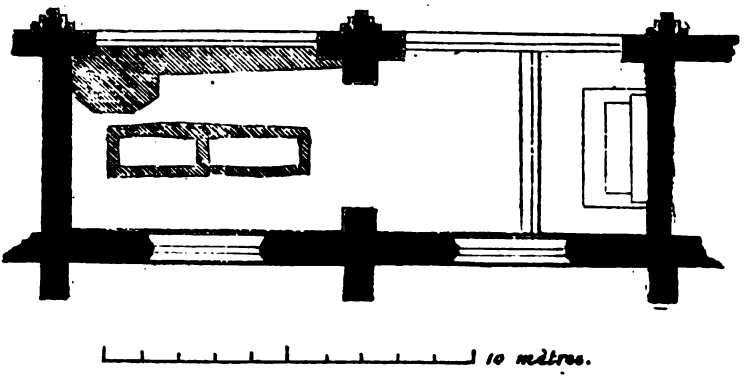


Au cours des fouilles nécessitées par ce travail, diverses substructions ont été mises au jour :

1° Au centre de la chapelle, deux fosses murées, bâties sans soins en blocage grossier. Leurs dimensions (2m 47 sur 0m 85 et 2m 15 sur 0m 75) portent à croire que les corps inhumés là étaient enfermés dans des bières, et non uniquement dans un linceul comme on en voit des exemples ailleurs. Ces sépultures avaient été bouleversées antérieurement ; les fosses ne contenaient que des gravois de remblai, mais on a trouvé pêle-mêle dans le sol environnant de nombreux ossements humains.

Quels sont les personnages déposés dans ces tombeaux ? A quelle époque ces sépultures ont-elles été violées ? Y a-t-il eu anciennement dans ce lieu des dalles inscrites ? Ont-elles eu le sort des autres inscriptions funéraires de Notre-Dame qui, lors du dallage exécuté en 1836, ont été employées, comme nous l'apprend l'abbé Renon (1), selon leur valeur

(1) *Chronique de Notre-Dame*, p. 401.

géométrique? Je déclare humblement qu'il m'est impossible de répondre à ces questions.

2° Mais le résultat à coup sûr le plus important donné par les fouilles dont nous parlons est la découverte d'un massif de maçonnerie polygonal mesurant dans ses plus grandes dimensions 1m 80 de façade sur 2m 15 de saillie, adossé extérieurement au mur primitif de l'église et joignant le contrefort ouest. Cette construction se continuait jusqu'à l'autre contrefort à l'est par un mur de 5 mètres de long sur 0m 75 en moyenne d'épaisseur. Toute cette maçonnerie, dans la partie mise au jour, est bien parementée, avec assises régulières en pierres de taille.

Des nombreuses suppositions nées de cette découverte, j'accepterais volontiers celle émise par M. Vincent Durand. Notre confrère pense que ces substructions ont pu avoir fait partie des fondations d'une chaire extérieure, telle que l'on en voit encore ailleurs, notamment à St-Lô (1).

Les mesures données plus haut militent en faveur de cette opinion; la longueur de 5 mètres en plan donne facilement pour un escalier une élévation de 3 mètres et la partie à pans coupés représente une plate-forme d'une largeur bien suffisante, même en la supposant rétrécie par un appui de 0m 25 d'épaisseur.

Je ne chercherai pas plus longtemps la solution de ce nouveau problème. Il y avait, je crois, intérêt à le signaler, car par ce fait nous apprenons d'une façon certaine que, en 1481, pour bâtir la chapelle de saint Claude, on a démoli une construction extérieure paraissant avoir fait corps avec le mur primitif de l'église.

Je propose à la Diana d'adresser des félicitations

---

(2) Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, p. 412 et 413.

à M. l'abbé Peurière, qui a eu l'excellente pensée de faire lever le plan de ces substructions, et de remercier M. Rochigneux qui a bien voulu nous en donner une copie.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

*Inscription tumulaire à Chagnon.*

M. Vincent Durand présente le calque d'un fort bon dessin fait à Chagnon d'après une dalle tumulaire. Une note, de la main de feu M. Journoud, indique que ce dessin est dû à M. Courbon : il appartient aujourd'hui à M. Coiffet fils, négociant à Leignieu.

L'inscription, en capitales romaines mêlées de quelques lettres onciales, avec renflements à la

partie médiane des hastes, paraît gravée en taille d'épargne. Elle est ainsi conçue:

En haut de la dalle, dans un écusson de forme triangulaire :

HIC · IASSET · DA
REYNAVD PB̄R —
VIDE FONDATIŌE·
IN· TERIŌ L·Æ
DICTI·
·L·

Au-dessous, dans un cartouche rectangulaire pourvu de deux queues d'aronde:

M· Vc· L· V·

Plus bas encore, dans un écusson aux bords contournés, les initiales AR entre une trangle haussée et un cœur en pointe.

Enfin, sous cet écusson, dans un rectangle allongé :

CVRATVS·

*Hic jasset* [pour *jacet*] *d(ominus) A(nthonius) Reynaud, p(res)b(ite)r. Vide fondatio(n)e(m) in ter(rar)io l(uminari)æ dicti l(oci).*

*M. Vc L. V.*

*A(nthonius) R(eynaud),*

*Curatus.*

Il n'est pas sûr que la date 1555 soit celle du décès du curé Antoine Reynaud : il est possible qu'elle se rapporte à la fondation par lui faite et dont il paraît avoir tenu à ce que sa tombe rendît témoignage, sans doute pour mieux en assurer l'exécution. Nous serions ainsi en présence d'une épitaphe préparée par le défunt de son vivant.

L.-P. Gras a donné dans son *Répertoire héraldique* les armes d'une famille *Reynaud* de Saint-Julien-en-Jarez : elles n'ont rien de commun avec le blason décrit plus haut.

*Compte-rendu du Congrès archéologique de Montbrison.*

M. Vincent Durand donne lecture du compte-rendu du Congrès archéologique tenu à Montbrison, qui fera l'objet d'un bulletin supplémentaire. La Société décide qu'un exemplaire de ce compte-rendu sera envoyé à chacun des membres du Congrès qui ont pris part aux séances et aux excursions, aux personnes qui ont bien voulu prêter des objets pour le musée de la Diana, ainsi qu'à MM. les curés, maires et autres personnes étrangères à la Société, qui ont servi de guides au Congrès.

*Découvertes faites à Montbrison dans le lit du Vizézy.*

M. Miolane présente une petite statuette en plomb, pouvant dater du XVI^e siècle, trouvée, devant sa maison, dans le Vizézy, au cours de fouilles exécutées pour établir un égout dans le lit de cette rivière. Elle représente un personnage grotesque, au nez crochu, aux yeux saillants, coiffé d'un haut chapeau bordé d'un bourrelet, vêtu d'une espèce de tunique serrée à la taille et munie d'épaulières à l'attache des manches. Les jambes manquent.

D'autres objets de même provenance, savoir un sceau du XIV^e siècle, quelques pièces de monnaie, une enseigne de chapeau, etc., donnés au musée de la Diana sont mis sous les yeux de l'assemblée (voir *Dons,* au mouvement de la Bibliothèque). Ces objets ont tous été trouvés entre le pont de Notre-Dame et celui de l'Hôpital.

M. Vincent Durand dit qu'il y aurait lieu de sur-

veiller de près ces travaux, qui peuvent révéler des particularités historiques intéressantes.

La séance est levée.

*Le Président,*
Cte DE CHARPIN FEUGEROLLES.

*Le Membre faisant fonction de secrétaire,*
Eleuthère BRASSART.

II.

**Le château de la Bastie d'Urfé et ses seigneurs,**
*par M. le comte de Soultrait.*

Notre éminent confrère, M. le comte de Soultrait, membre du Comité des Travaux historiques et des Sociétés savantes, inspecteur général de la Société française d'Archéologie, ayant l'intention de publier un travail sur le *Château de la Bastie d'Urfé et ses seigneurs*, le conseil d'administration a cru ne pouvoir rien faire de plus utile à la science, et de plus agréable à la fois aux membres de la Société, qu'en concourant à cette publication pour une somme égale à celle consacrée à l'impression d'un volume ordinaire des Mémoires de la Diana.

Un livre de ce genre ne serait pas complet, si de nombreuses planches n'en venaient éclairer le texte, et ces planches elles-mêmes ne paraissent pas pouvoir descendre au-dessous du format in-4°. Celui-ci sera donc substitué au format in-8° des Mémoires, et l'ouvrage sera publié hors série ; ou plutôt, il formera la tête d'une série nouvelle, dans laquelle viendront ultérieurement se ranger les travaux similaires entrepris sur les principaux monuments du Forez.

Mais les frais devant dépasser très notablement la part contributive de la Société, il sera nécessaire de réserver au public une partie de l'édition. Une souscription va donc être ouverte, à laquelle les personnes étrangères à la Diana seront admises à participer au prix de 30 fr.

L'ouvrage sera illustré de 16 grandes photogravures hors texte. Des offres désintéressées permettent de fixer d'avance ce nombre. Il sera augmenté, sans changement de prix, si le produit de la souscription suffit non seulement à couvrir les frais, mais donne encore un excédant : cet excédant sera intégralement employé à rendre l'ouvrage plus digne des merveilles artistiques dont il est destiné à conserver le souvenir.

Tous les sociétaires et les souscripteurs eux-mêmes sont donc intéressés à ce que le nombre de ces derniers soit le plus grand possible.

M. Rochigneux, bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, veut bien se charger de recevoir les souscriptions.

## III.

### Mouvement de la bibliothèque et du musée.

*Dons.*

Ont été offerts par MM. :

Achalme : Quatre vases en terre rouge, provenant de Feurs.

*Ampulla* : diamètre 0m 12, hauteur 0m 15. — Pot ordinaire à anse : diamètre 0m 16, hauteur 0m 17. — *Olla* : diamètre 0m 16, hauteur 0m 17. — *Guttus* : diamètre 0m 07, hauteur 0m 10.

Epoque gallo-romaine.

Barbier de Montault (Mgr X.), sa notice : Bibliographie. (Extrait de la *Revue de l'art chrétien*, tome III, 3e livraison, 1885). S. l. n. d., in-4°.

Becdelièvre (vicomte de) : Socle de croix provenant de Bigny et portant sur ses quatre faces l'inscription suivante en caractères gothiques :

| | | | |
|---|---|---|---|
| : dicāt : | : pater nr̄ | : ave : ma.r | . credo īd |
| : anno dn̄i | : m°: cccc : | : l v̄ : i † | . raveret |
| | | am | |

*Dicant Pater noster, Ave Maria, Credo in Deum.*
*Anno Domini millesimo quatercentesimo quinquagesimo sexto. Raveret?*
*Amen.*

Granit. — Hauteur 0m 40, largeur, 0m 31.

Bernaud, à Moind : Fragment de la base d'un pilastre en marbre blanc, trouvé à Moind.

Epoque gallo-romaine.

Charpin-Feugerolles (comte de), son ouvrage en collaboration avec M. M.-C. Guigue: *Grand cartulaire de l'abbaye d'Ainay, suivi d'un autre cartulaire rédigé en 1286 et de documents inédits.* Tomes I et II. Lyon, (Pitrat aîné), 1885, 2 vol. in-4°.

Hospices de Montbrison : Statue à mi-corps représentant Moïse tenant les tables de la loi. Cette statue était depuis la Révolution dans l'angle d'une construction située rue de l'Hôpital et acquise récemment par les Hospices. Elle proviendrait origiginairement de l'église Notre-Dame, où elle aurait surmonté un petit buffet d'orgues.

Bois. — Hauteur 0m 95.

Laurent (abbé), son ouvrage : *Les premiers convertis au christianisme*, 3e édition. Lyon, Paris, Fribourg ; 1885, in-16.

Ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes : *Journal des Savants*. Septembre-novembre 1885.

Maury (Alfred) : Les anciennes villes du Nouveau-Monde.

Morel (Gabriel): Echantillon de béton trouvé à Almanare (Var) et provenant de l'ancienne ville d'Olbia.

Epoque gallo-romaine.

Mournand (Jacques) et Baraillier (Philippe) :

Petit sceau rond : dans le champ une fleur-de-lis, autour, cette légende en caractères du moyen-âge :

† S: G: ERMEGAVI

Au revers, ailette percée d'un trou.

Bronze. — Diamètre 0m 023. — XIVe siècle.

— Enseigne de pèlerinage ou de chapeau représentant une femme à mi-corps, de profil, tête à droite, coiffure et costume de l'époque de Louis XII. Elle tient de la main droite une boîte cylindrique et en soulève le couvercle de la main gauche. Au dessus de cette boîte, un phylactère portant ces mots, AVE MARIA. Le tout entouré d'une moulure formant cadre. Au bas de ce cadre on lit, MARIA MAGDALENA.

Au revers, pédoncule percé d'un trou, ayant servi à fixer l'objet comme un bouton.

Bronze. — Hauteur 0m 025, largeur 0m 022. — XVIe siècle.

Peurière (abbé) : Tête d'enfant sculptée.

Grès. — Hauteur 0m 15.

Plicque (docteur Alfred), sa notice : *Un talisman gallo-romain*. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*). Clermont-Ferrand, (Ferdinand Thibaud), 1885, in-8°.

Relave (abbé Maxime), son ouvrage: *La vie et les œuvres de Topffer, d'après des documents inédits, suivies de fragments de littérature et de critique inédits et inconnus.* Paris, Hachette et Cie, 1886, in-12.

Rey (docteur Eugène), son ouvrage: *Monographie historique et descriptive de Notre-Dame d'Espérance de Montbrison.* Montbrison, Lafond, 1885, in-4°.

Rostaing (baron de), sa notice: Mediolano *et* Aquis Segete. *Réponse à des critiques sur les voies romaines des Ségusiaves.* (Extrait, en placard, de l'*Ancien Forez,* octobre 1885). S. l. n. d. (Montbrison, 1885), in-8°.

Saint-Pulgent (Madame Léon de): Statuette antique de Mercure, nu, debout, la tête couverte du pétase et soutenant une bourse de la main droite.

Bronze. -- Hauteur 0m 15.

— Statuette antique représentant un éphèbe ailé, debout, à demi vêtu d'uue nébride et d'une draperie retroussée sur le bras gauche. La tête est couronnée de pampres, le front surmonté d'un croissant appliqué à un très petit bonnet de forme conique. Au cou pend une bulle, sur le dos un carquois. La main droite est relevée vers l'épaule, la gauche soutient une corne d'abondance. La figure est soudée sur un socle quadrangulaire.

Bronze. — Hauteur 0m 145.

— Statuette antique représentant un personnage imberbe, aux cheveux courts, à la figure traitée d'une manière réaliste, courant à toutes jambes. Il est chaussé de brodequins et du reste entièrement nu. Les deux mains sont fermées et tenaient élevés des objets, tels que des armes ou des flambeaux, qui ont disparu. Le pied gauche porte sur une sphère, qui se prolongeait par une tige destinée à fixer la statuette sur un support.

Bronze. — Hauteur 0m 08.

— Tête antique couronnée de lauriers, paraissant reproduire les traits de l'empereur Galba. La section du cou, qui est nette et descend obliquement d'arrière en avant, semble indiquer que cette tête était adaptée à une statue ou à un buste, peut-être d'autre matière.

Marbre blanc. — Hauteur 0m 092.

Ces objets, conservés depuis longtemps déjà au château de Combes, commune de Montverdun, paraissent provenir du mont d'Uzore ou de ses environs immédiats.

Société de secours des amis des sciences : *Compte-rendu du vingt-cinquième exercice. Séance publique annuelle tenue le* 23 *mai* 1885, *dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.* Paris, Gauthier-Villars, 1885, in-8°.

Tardieu (Ambroise), sa notice : *Histoire abrégée et populaire de la ville d'Herment en Auvergne.* Le Puy, (Marchessou), 1885, in-18.

Thinet, maçon à Montbrison : Tête de femme sculptée.

Grès. — Hauteur 0m 16. — XVIe siècle.

Vachez (A.), sa notice: *Compte-rendu de la 52e session du Congrès archéologique de France tenue à Montbrison et dans le département de la Loire* (25 *Juin-2 Juillet* 1885). Lyon, Aug. Brun, 1885, in-8°.

*Echanges.*

Académie d'Hippone : *Bulletin.* Nos 9, 10, 11, 12, 14, 15, 17, 19, 20 et 21 (1re livraison). Années 1870, 1871, 1873, 1876, 1879, 1880, 1882, 1884, 1885.

Delattre (le R. P.) : Marques de potier relevées à Carthage.

— *Des améliorations qu'il pourrait être utile d'apporter dans la législation relative aux retraites des fonctionnaires publics.* Réponse à la deuxième question du programme du Congrès des Sociétés savantes en 1883 (section des sciences économiques et sociales). Bône (Dagand, Emile Thomas, succ.), 1883, in-4°.

— *Statuts organiques.* Bône, (Dagand), 1863, in-8°.

Musée Guimet : Annales. Tome VIII. *Le Yi-King ou livre des changements de la dynastie des Thséou, traduit pour la première fois du chinois en français par P.-L.-F. Philastre.* 1re partie. Année 1885.

— *Revue de l'histoire des religions.* 6e année, nouvelle série. Tome XI, n° 3, mai-juin ; tome XII, n° 1, juillet-août 1885.

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. *Bulletin.* 2e série, tome XIII, 1re et 2e livraisons. 1883-1884.

Noguier (Louis) : Chronique archéologique. — Le Plo-de-Bru, oppidum-refuge gaulois.

Société bibliographique et des publications populaires. *Bulletin.* 16e année, nos 9, 10 et 11. Septembre-novembre 1885.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. *Bulletin.* 75e livraison. Octobre 1885.

Vallier (G.) : Iconographie et numismatique des Dauphinois dignes de memoire : le comte Monier de la Sizeranne.

Société des Antiquaires de l'Ouest : *Bulletin.* 2e et 3e trimestres 1885.

Barbier de Montault (Mgr X.) : Commuhication. (*Epitaphe de Claude de Lorraine, duchesse de Roannès*).

— *Mémoires.* 2e série, tome VII, 1884.

Berthelé (Jos.) : A propos de la voûte en demi-berceau dans quelques églises romanes du Poitou et de la Saintonge. — Gontier : Le théâtre gallo-romain des Bouchauds. — Ledain (Bélisaire) : Découvertes archéologiques faites dans l'Ouest depuis 1870. — De l'origine et de la destination des camps romains dits châtelliers en Gaule, principalement dans l'Ouest.

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis : *Bulletin.* Ve volume, 6e livraison. 1er octobre 1885.

Anonyme : Brouage et ses remparts. — Musset (G.) : Sépultures à Châtelaillon.

Société d'études des Hautes-Alpes : *Bulletin.* 4e année, no 16. Octobre-décembre 1885.

Société littéraire, historique et archéologique de l'Ain : *Revue.* 7e, 8e, 9e et 10e livraisons. Juillet-octobre 1885.

*Abonnements.*

*Ancien* (l') *Forez.* Revue historique et archéologique. 4e année. Août-novembre 1885.

Plicque (docteur) : Les marques des amphores d'Essaloire. — Révérend du Mesnil : Le congrès archéologique de France. 52e session tenue à Montbrison.

*Bibliothèque de l'école des Chartes.* Tome XLVI, 4e et 5e livraisons. Année 1885.

Grandmaison (Ch. de) : Fragments de chartes du Xe siècle, provenant de Saint-Julien de Tours, recueillis sur les registres d'état-civil d'Indre-et-Loire.

*Bulletin monumental.* 6e série, tome 1er, nos 4 et 5. Juillet-octobre 1885.

Marsy (comte de) : Bibliographie (*Charlieu et le vandalisme,* par M. Edouard Jeannez). — Compte-rendu du congrès archéologique de Montbrison.

*Polybiblion.* Revue bibliographique universelle. Partie littéraire. 2e série ; tome XXII, 3e, 4e et 5e livraisons. Septembre-novembre 1885.

*Revue archéologique.* 3e série. Tome V, juillet-août ; tome VI, septembre-octobre 1885.

Baye (baron J. de) : Une sépulture de femme à l'époque gauloise dans la Marne. — Dieulafoy : Fouilles de Suze. Rapport de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la mission. — Normand (Charles) : L'architecture métallique antique, ou rôle du métal dans les constructions antiques.

*Revue épigraphique du Midi de la France.* N° 35. Juillet-septembre 1885.

Allmer (Auguste) : *Lugudunum.* Fondation de Lyon : avant et après.

*Revue Lyonnaise.* 5e année, tome X, nos 55, 56, 57 et 58. Juillet-octobre 1885.

Vachez (A.) : Compte-rendu de la 52e session du congrès archéologique de France tenue à Montbrison (25 juin — 2 juillet 1885). — Vingtrinier (Aimé) : Une poype en Bresse.

*Roannais illustré.* 2e série, 1re livraison. Novembre 1885.

Monery Louis : Le congrès archéologique de France en 1885. — Verchère (Gabriel) : Le château de Boisy.

## *Acquisitions.*

Vente de cens par Arthaud et Jacques de Saint-Maurice aux prêtres sociétaires de Saint-Bonnet-le-Château.

. . . . . Pardevant Barthellemy de Montorcier, notaire royal demeurant à la ville de Sainct Bonnet le Chastel, . . establys. . nobles Arthaud de Sainct Maurice, dit de Prunerie, fils et heritier substitué de feu noble Jacques de Sainct Maurice, au premier lieu à deffunct noble Anthoine de Sainct Maurice dict de Prunerie, et noble Jacques de Sainct Maurice dict de Prunerie, chevalier de l'ordre de Saint Jehan de Rhoddez, son frère, en leurs noms propres et privés et promectant fere ratifier et agreer le contenu en ses presentes à noble Jehan

de Sainct Maurice, dict de Prunerie, leur frère, quant requis en seront, demeurans audict lieu de Prunerie, perroisse de Sainct Maurice en Gourgoys, . . . pour ce qu'il est necessaire audict noble Arthaud fournir argent à son dict frère Jacques pour aller à la Marthe au pays de Grece, et pour ce qu'il le convient armer et fere ses preparacions pour le navigaige de mer, . . . vendent. . . . . à venerables personnes messires les curé et prebstres habituez de la communaulté de l'esglize parrochial de Sainct Bonnet, les aulcuns d'iceulx absens, . . . messire Pierre Reymond dict Coustaud, Jehan de la Filhe, Pierre Veyrier, Jehan Astier, Jehan Drivent, prebstres de la dicte esglize et communaulté, presens et . . . . . stipulans, . . . la rente de trente deulx solz onze deniers tournoy, seigle mesure de Sainct Bonnet, deulx sestiers, avoyne trente quatre ras de la dicte mesure, une gelline et demye, avec lodz, ventes, recognoissances, directe seigneurie, tailliabilité, charroy, manœuvre, dixme de charnaige, main morte, droits et usaiges a eulx appartenans et qu'ilz ont droict de prendre au moyen de la response et recognoissances faictes aux predecesseurs dedicts vendicteurs par Laurens de Chiesanova, André Vachon, son gendre, comme est contenu par les responses contenues en leur terrier en troys *item;* la premiere recognoissance et response datée du vingt-sixiesme jour du moys de mars l'an mil cinq cens et cinq ; . . . et ce par le prix et nom de prix de sept vingtz six livres tournoys, monnoye de Roy ayant cours. Lequel prix iceulx venditeurs, à leurs noms et au nom que dessus, confessent estre juste et raisonnable sellon la valeur de la dicte rente, heu regard au temps qui court et à juste et legitime estimacion, et ledit prix avoir heu et reelament receu en cinquante deulx escus d'or soleils, testons et monnoye. . . Laquelle rente et droictz seigneuriaux seront reachaptables ausdits venditeurs et à leurs hoirs et successeurs en perpetuel. . . Fait et passé au lieu de Prunerie, en la maison et chasteau des dicts seigneurs venditeurs, le quatriesme jour du moys d'avril l'an mil cinq cens quarante, es presences de honestes personnes, maistre Jehan Berthet, prebstre du lieu de Saboneyres, prebstre de l'eglise de Sainct Maurice en Gourgoys ; maistre Anthoine Chevanjon, de Peyrigneu, lieutenant de Miribel ; Georges Gouton, dudict Sainct Maurice en Gourgoys ; Guillaume Bouchetal, marchant dudict Sainct Bonnet ; Loys

Baron, dudict lieu de Prunerie ; et Jehan filz audict Loys Baron, de Prunerie, tesmoings requis. . .

*Signé :* DEMONTORCIER, notaire.

Expédition authentique. — Parchemin.

IV.

**Mouvement du personnel.**

*Membre titulaire.*

Mme Joseph Gaudet, à Magneux-le-Gabion, commune de Saint-Laurent-la-Conche, reçue le 4 novembre 1885.

*Membre correspondant.*

M. Plicque (Alfred), docteur-médecin, à Lezoux (Puy-de-Dôme), reçu le 10 novembre 1885.

*Membres décédés.*

M. Philip-Thiollière, propriétaire, rue de la Bourse, à Saint-Etienne, membre titulaire.

M. le comte de Vougy, au château de Vougy, membre titulaire.

*Démissionnaire.*

M. l'abbé Bény, curé de Sorbiers, membre titulaire.

ARTIBRAS LIBRARIES

STANFORD LIBRARIES

OCTOBRE 1885 - JANVIER 1886

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME III. — N° 5.

SUPPLÉMENT

MONTBRISON
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. HUGUET

1886

STANFORD LIBRARIES

STANFORD LIBRARIES

# RAPPORT

Sur la 52e Session

# DU CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

## DE FRANCE

*Tenue à Montbrison en 1885,*

## PRÉSENTÉ A LA SOCIÉTÉ DE LA DIANA

PAR

MM. V. DURAND, E. JEANNEZ et T. ROCHIGNEUX.

Le Congrès archéologique de France a tenu cette année sa 52e session en Forez, et a fait à notre Compagnie l'honneur de choisir la salle de la Diana pour siège de ses réunions.

Ces grandes assises scientifiques ont duré huit jours, du 25 juin au 2 juillet 1885. Par les soins de la Société française d'Archéologie, les procès-verbaux des séances et les mémoires produits par divers auteurs seront réunis en un volume enrichi de nombreuses gravures. Mais la tenue du Congrès archéologique de France est un évènement trop considérable, et qui touche de trop près la Société de la Diana, pour que celle-ci n'ait pas désiré en consigner le souvenir dans ses propres annales. Nous venons donc remplir un devoir envers elle, non moins qu'envers nos aimables et érudits visiteurs, en retraçant en quelques pages

les conférences et les excursions dont le Forez vient d'être le sujet et le théâtre.

De nombreux savants, tant étrangers que Français, avaient répondu à l'appel de la Société française d'Archéologie et de son éminent directeur, M. le comte de Marsy. Parmi les hôtes distingués qui ont bien voulu favoriser notre pays de leur présence, pendant ces quelques jours trop vite écoulés, nous citerons M. Bourbon, architecte à Lyon, M. Bulliot, président de la Société Eduenne, à Autun, M. Castonnet des Fosses, à Paris, M. Raymond Chevallier, au Bois de Lihus-Moyvilliers, par Estrées-Saint-Denis (Oise), M. le comte de Dion, à Montfort-l'Amaury, Madame la comtesse de Dion, à Paris, M. Paul de Fontenilles, à Cahors, M. Matheus Fournereau, peintre, à Lyon, MM. Francart et Hambye, à Mons (Belgique), M. Gaugain, trésorier de la Société française d'Archéologie, à Caen, M. H.-N. Godfray et M. le colonel S.-F. Wilson, représentants de la Société Jersiaise d'histoire et d'archéologie, dont la Société française a reçu en 1883 la plus gracieuse hospitalité, M. Jamot, architecte, à Lyon, M. le comte Lair, à Blou, par Longué (Maine-et-Loire), M. le comte de Lambertye, à Compiègne, M. La Perche, à Saint-Cyr (Indre-et-Loire), M. Jules de Laurière, secrétaire-général de la Société française d'Archéologie, à Paris, M. Philippe Lauzun, à Agen, M. Bélisaire Ledain, ancien président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, M. Mougin-Rusand, imprimeur, à Lyon, M. Henry Nodet, architecte, à Paris, M. Louis Noguier, bibliothécaire de la Société archéologique de Béziers, M. Léon Palustre, directeur honoraire de la Société française d'Archéologie, à Tours, M. Piet-Lataudrie, à Niort, M. le docteur Plicque, à Lezoux, (Puy-de-Dôme), M. Anatole de Rouméjoux, au châ-

teau de Rossignol, par Bordas (Dordogne), M. Georges Tholin, archiviste de Lot-et-Garonne, à Agen, M. Emile Travers, à Caen, etc.

Le Congrès comptait en outre beaucoup de membres de la Diana et de Foréziens, parmi lesquels MM. d'Avaize, Barban, vicomte de Becdelièvre, Lucien Bégule, de Billy, Antony Blanc, Maurice de Boissieu, Charles Boy, Eleuthère Brassart, Chaize, vice-président du tribunal de Montbrison, abbé Charnay, Chassain de la Plasse, Auguste Chaverondier, G. Chetard, C. Coignet, E. Coudour, Crozet-Barban, E. Déchelette, J. Déchelette-Despierres, J. Desjoyaux, F. Dolliat, P. Donot, J.-B. Dulac, docteur P. Dulac, Alban Durand, Vincent Durand, L. Dusser, J.-J. Epitalon, Ferran, H. Forissier, H. Gonnard, P. Granger, G. Grenot, A. Huguet, C. Jacquet, E. Jeannez, P. Joulin, O. Lafay, abbé Langlois, E. Le Conte, J. Le Conte, C. Maillon, G. de Marcilly, abbé Marsanne, vicomte de Meaux, Miolane, L. Monery, E. Morel, G. Morel, A. de Montrouge, abbé Nesme, comte J. de Neufbourg, L. de Neufbourg, docteur Noëlas, J. Palluat de Besset, E. de Paszkowicz, baron H. des Périchons, Périer, abbé Peurière, abbé Peyron, Philip-Thiollière, A. de la Plagne, Th. de la Plagne, W. Poidebard, J. Poinat, comte L. de Poncins, O. Puy de la Bastie, Révérend du Mesnil, docteur E. Rey, docteur Rimaud, A. Robert, Th. Rochigneux, J. Rony, L. Rony, baron E. de Rostaing, abbé de Saint-Pulgent, chanoine de la Primatiale, délégué de S. Em. le cardinal Caverot, A. de Saint-Pulgent, E. du Sauzey, Soliniac, comte Georges de Soultrait, Testenoire-Lafayette, F. Thiollier, abbé Trabucco, H. de Turge, A. Vachez, Varin, Veilleux, Verchère, du Verne, abbé Versanne, Wolf, etc.

I.

## Séance d'ouverture à Montbrison.

Le 25 Juin 1885.

Le jeudi 25 juin 1885, à 3 heures du soir, devant une brillante assemblée qui remplit notre vaste salle, M. le comte de Poncins, entouré du bureau de la Diana, reçoit au pied de l'estrade les membres du Congrès conduits par M. le comte de Marsy, et leur adresse les paroles suivantes :

Messieurs,

En vous souhaitant la bienvenue, notre première pensée sera un remerciement. Vous avez bien voulu, en 1885, accepter le Forez comme but de votre excursion annuelle, *la Diana* comme siège de vos séances. De ce double choix, nous devons être et nous sommes reconnaissants.

Le Forez n'est qu'une petite province, entourée à toute époque par de puissants voisins ; il a dans l'histoire un rôle plus intéressant qu'éclatant, plus honnête que glorieux. Cependant, placé à l'extrémité du plateau central, au point du plus grand rapprochement de la vallée du Rhône, route de la Méditerranée et de l'Italie, et de celle de la Loire, conduisant dans le cœur des Gaules et de la France, sillonné jadis par les voies romaines, plus tard limite du Royaume et de l'Empire, tenant à des régions diverses par son climat, ses relations, ses usages, son idiome et ses monuments, le Forez, par ce caractère même de transition entre le Nord et le Midi, vous assurera, nous l'espérons, quelques sujets d'étude dignes de vous.

Notre vieille salle héraldique a déjà reçu de nombreux et de nobles hôtes depuis le jour où le comte Jean Ier, conseiller et ami du roi Philippe le Bel, l'a construite pour y recevoir les Etats de Forez, jusqu'à celui où vous y appelez les Etats-généraux de la science archéologique. Bien des assemblées politiques et religieuses se sont tenues, bien des réceptions et des fêtes ont eu lieu sous cette voûte, dont les blasons nous

rappellent la grande patrie, la France, aussi bien que la petite patrie, le Forez.

Parmi les honneurs échus à *la Diana*, nos annales conserveront le précieux souvenir de celui que vous lui faites aujourd'hui.

Mais, nous ne devons pas l'oublier, nous ne sommes pas ici pour vous parler, nous y sommes venus pour vous entendre.

Veuillez prendre possession de notre salle et croire qu'en nous mettant tous avec elle à votre disposition, nous ne regrettons qu'une chose, la brièveté du temps qui ne nous a pas permis de nous mieux préparer à vous recevoir.

Après avoir pris possession de la salle, et désigné le bureau qui doit l'assister, M. le comte de Marsy remercie d'abord ses collègues du Comité permanent de l'avoir élevé à la première dignité de leur compagnie. Il n'a d'autre ambition que de chercher à maintenir la Société française dans la voie ouverte par son illustre fondateur. Succéder à M. de Caumont sera toujours un grand, mais périlleux honneur : il compte, pour lui aider à en supporter le poids, sur l'expérience et le concours amical de M. Léon Palustre, qui a cru devoir résigner ses fonctions de directeur pour se livrer sans partage à son grand travail sur la Renaissance ; il compte aussi sur les confrères dévoués qui lui ont été donnés pour collaborateurs : au risque de blesser leur modestie, il en est deux auxquels il tient à rendre un public hommage, ce sont M. Jules de Laurière, secrétaire général de la Société française, et M. Gaugain, qui depuis cinquante ans, remplit les fonctions délicates de trésorier.

M. de Marsy paye un tribut de regrets aux membres de la Société française d'archéologie décédés depuis la dernière session, puis il continue en ces termes :

Mais, messieurs, pardonnez-moi de m'être aussi longtemps étendu sur ces souvenirs. Depuis vingt-cinq ans bientôt, j'ai assisté à un grand nombre de congrès, et les membres que j'y ai rencontrés étaient presque tous devenus pour moi des amis.

N'en est-il pas un peu, et, surtout, n'en sera-t-il pas de même pour ceux que nous rencontrons aujourd'hui pour la première fois sur cette terre du Forez, si intéressante pour nos études, si riche en souvenirs historiques et en monuments, si hospitalière enfin, permettez-moi d'ajouter ?

Si, comme je vous le disais en commençant, c'était pour moi, au début, une tâche difficile d'inaugurer ma direction, mes hésitations se sont en grande partie dissipées, lorsque j'ai eu la certitude que nous pourrions nous réunir cette année à Montbrison, et que nous aurions pour hôtes et pour associés dans nos travaux les membres de cette Société archéologique du Forez, qui occupe un rang si élevé parmi les compagnies savantes de nos provinces de France et que tous connaissent sous le nom qu'elle a pris du lieu de notre réunion, *la Diana*.

*La Diana*, messieurs, je n'ai pas mission de vous en rappeler l'histoire ; l'un de nos plus savants confrères voudra bien tout à l'heure résumer à votre intention le beau travail qu'il a consacré à cette salle historique, en quelque sorte unique en France. Seulement, laissez-moi vous rappeler que l'étudiant qui, à peine au sortir du collège, appela, il y a plus de quarante ans, sur ce monument, l'attention des lecteurs du *Bulletin monumental*, n'est autre que M. Anatole de Barthélemy, le savant archéologue dont tous vous avez mis à l'épreuve l'érudition et la complaisance.

Vingt ans plus tard, un homme, dont je n'ai pas à apprécier la vie politique, mais qui fut un des enfants les plus dévoués du Forez, le duc de Persigny, prit à cœur l'œuvre de la restauration de *la Diana*, et c'est grâce à ses soins, à son patriotisme forézien, que fut fondée votre Société et qu'elle fut appelée à devenir usufruitière de la salle dans laquelle nous sommes aujourd'hui réunis et à laquelle vous venez de joindre, comme annexe, ce musée lapidaire que vous nous conviez à inaugurer.

Je n'ai pas à rappeler les vicissitudes de *la Diana*, dont

les débuts furent des plus brillants, mais qui, à la suite de tristes événements de notre histoire, fut à la veille de se dissoudre. Le nombre de ses membres était réduit à moins de vingt, je crois, lorsqu'un courageux érudit essaya de redonner la vie à ce corps mourant.

Si nous arrivons à nous retrouver cinquante, notre existence est assurée, disait-il. On dépassa *deux cents*, et c'est alors que M. Testenoire-Lafayette père remit, avec une rare modestie, ses pouvoirs au comité et demanda que M. le comte de Poncins, l'auteur de ces belles études sur l'histoire des Etats-généraux, voulût bien lui succéder. Il était rassuré sur le sort de *la Diana* et savait que l'œuvre ne péricliterait pas dans les mains de son successeur.

Il ne m'appartient pas, Messieurs, de vous entretenir des travaux historiques publiés depuis quelques années dans le Forez. L'un de vos confrères a bien voulu accepter de nous présenter ce résumé, et vous savez avec quel soin et en même temps, quel talent littéraire, il s'acquittera de cette mission.

Cependant, je ne voudrais pas passer sous silence cette œuvre magistrale, dans laquelle se trouve exposée votre histoire pendant tout le moyen-âge. Nous devons tous des remerciements à M. Régis de Chantelauze, pour la mise au jour de l'ouvrage de la Mure et pour les savants commentaires qui l'accompagnent et qui en font une véritable encyclopédie forézienne.

Si je me permets d'insister sur ce point, c'est que votre rapporteur, M. Steyert, a été l'un des collaborateurs les plus actifs de M. de Chantelauze et que je crains qu'à ce titre il ne s'étende pas assez sur ce monument, dont le manuscrit est conservé dans cette bibliothèque.

C'est la première fois que la Société française d'archéologie tient un Congrès dans le département de la Loire, mais déjà, en 1862, M. de Caumont y avait réuni ses amis dans ces vastes assises appelées *Congrès scientifiques* et qui groupaient toutes les branches des connaissances humaines. Cette œuvre, il fallait pour la diriger la puissance créatrice et le savoir presque universel de M. de Caumont : aussi ne lui a-t-elle que peu survécu, mais les deux volumes qui nous restent des

OCTOBRE 1885 - JANVIER 1886

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME III. — N° 5.

SUPPLÉMENT

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE GRENOBLE

MONTBRISON
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. HUGUET

1886

céramiques prouvent que le Crêt-Châtelard a continué d'être habité après la conquête.

M. Durand signale à Chazi, commune de Saint-Georges de Baroille, un autre *oppidum* défendu par un rempart qui paraît avoir été construit d'après le même système. Il décrit ensuite rapidement une troisième et importante station gauloise, celle d'Essalois, commune de Chambles. Cette station, explorée par M. Philip-Thiollière, qui a libéralement offert au musée de la Diana les objets recueillis dans ses fouilles (1), n'était pas seulement une formidable position militaire : il est permis de croire, si prodigieux est le nombre des poteries et particulièrement des amphores dont on y rencontre les débris, qu'elle était, à l'époque de l'indépendance gauloise, un grand centre d'échanges, où affluaient les produits des vignes de l'Italie et de la vallée du Rhône, importés dans celle de la Loire. Essalois était en effet à peu de distance de la frontière romaine, et la presqu'île du Châtelet, située au pied de l'établissement gaulois, est, de tout le cours de la Loire, le point géographiquement le plus rapproché du Rhône.

M. Bélisaire Ledain demande si les puits fouillés au Crêt-Châtelard ne seraient point des puits funéraires. M. V. Durand répond que les belles fouilles de M. l'abbé Baudry les ont beaucoup préoccupés, M. Chaverondier et lui : mais que l'examen le plus attentif n'a pu leur faire reconnaître rien d'analogue aux faits constatés par ce savant explorateur.

---

(1) Il nous est impossible, en citant ici le nom de M. Philip-Thiollière, de ne pas exprimer tous nos regrets de la perte récente de cet homme de bien, de cet aimable et dévoué confrère. En le voyant au milieu de nous pendant le Congrès, nul n'aurait prévu qu'il dût être enlevé sitôt à notre affection.

D'ailleurs, les puits vidés se remplissent aussitôt d'une eau excellente : ils semblent donc avoir été creusés uniquement en vue de l'alimentation.

M. Durand, continuant sa communication, dit que le Forez possède plusieurs beaux exemples de ces singulières constructions vitrifiées signalées sur plusieurs autres points de la France, en Ecosse et en Irlande : il cite notamment les enceintes de Saint-Alban et de Château-Brûlé, près Villerest.

En ce qui touche les routes gauloises, il exprime l'opinion que, dans l'état actuel de la science, il est difficile d'établir avec certitude le tracé de la plupart d'entre elles. Plusieurs des principales voies romaines du Forez sont côtoyées et comme doublées par des chemins qui paraissent être aussi d'une haute antiquité : on peut supposer que quelques-uns au moins de ces derniers représentent des tracés primitifs remontant à l'époque de l'indépendance.

A une heure du soir, visite de l'ancienne collégiale de Notre-Dame d'Espérance, où le Congrès est introduit par M. l'abbé Peurière, curé-archiprêtre, au son des orgues tenues par M. Lachmann. Les membres étrangers admirent les belles proportions de cet édifice, son style sévère, mais plein de noblesse, et constatent de nombreux traits de ressemblance avec les cathédrales de Lyon et de Vienne. Ils sont guidés par M. Jamot, architecte de l'église, et M. le docteur Rey ; celui-ci fait l'historique de Notre-Dame et signale les dégâts qui y ont été commis par les religionnaires du XVI^e siècle et les iconoclastes de 1793.

La pierre commémorative de la fondation de l'église, posée en 1226 par le comte Guy V, encore enfant, par l'ordre et du vivant de son père Guy IV,

et le tombeau de ce dernier, au fond du collatéral nord, attirent d'une manière particulière l'attention des visiteurs. M. Léon Palustre fait remarquer les charmants détails de sculpture que présentent la statue couchée du comte et les anges placés à sa tête et à ses pieds.

Un membre dit que des sculptures de la Renaissance, identiques à celles que l'on voit dans le passage reliant le chœur au collatéral droit, se retrouvent dans d'autres édifices du midi et de l'ouest de la France : cette constatation lui suggère l'idée qu'il devait exister, au XVI^e siècle, un équivalent quelconque de nos publications artistiques actuelles, servant d'organe à une école et permettant à des artistes disséminés sur tout le territoire de reproduire simultanément les mêmes détails d'ornementation.

La visite de Notre-Dame se termine par l'examen du trésor de l'église, qui possède notamment deux belles chasubles des XVII^e et XVIII^e siècles. A la sortie de l'édifice, M. de Laurière appelle l'attention des membres du Congrès sur les arceaux appliqués extérieurement à la partie haute des murs du chœur, de manière à accroître notablement leur épaisseur au couronnement : système qui a pour but de contrebalancer la poussée des voûtes, en chargeant les contreforts d'un poids supérieur à la résultante de cette poussée.

Au début de la séance de deux heures, présidée par M. Palustre, M. le docteur Rey donne de nouveaux renseignements historiques et archéologiques sur l'église de Notre-Dame. Il cite un passage du chanoine de la Mure, historien du Forez, d'où il lui semble résulter que la statue couchée du comte Guy IV était jadis supportée par six figures isolées. M. Léon Palustre émet des doutes sur l'exactitude

de ce détail : il est porté à croire que les figures dont il s'agit étaient plutôt sculptées dans des arcatures sur les côtés du tombeau, et fait à ce sujet d'intéressantes remarques sur les représentations du même genre qu'on observe sur les tombeaux du moyen-âge. Il résulte de l'étude de ces monuments, et de textes contemporains explicites, que les statuettes ainsi disposées sur les soubassements des sarcophages sont généralement celles des parents ou amis du défunt.

MM. de Soultrait, de Laurière et Bulliot prennent aussi part à cette discussion.

M. de Marsy communique, au nom de Mgr Barbier de Montault, le texte de l'épitaphe de Claude Eléonore de Lorraine, duchesse de Roannès (*sic*) morte en 1654, enterrée à Oiron (Deux-Sèvres).

M. Rochigneux lit un rapport sur les découvertes faites depuis 1876 à Moind, sur l'emplacement présumé d'*Aquæ Segetæ*. Il regrette de n'avoir pu, faute de temps, joindre à sa description un plan dont il a tous les matériaux ; mais il signale dès à présent l'analogie que les vastes substructions reconnues à Moind semblent offrir avec celles de Sanxay. Malheureusement, la présence de nombreuses bâtisses modernes n'a pas permis, sur bien des points, de pratiquer des fouilles régulières. L'avenir se chargera de combler les lacunes forcées de son travail.

M. de Laurière donne l'analyse d'un mémoire adressé par M. Maire sur des fouilles faites à Saint-Ours (Puy-de-Dôme).

M. le comte de Marsy dépose sur le bureau des dessins faits par M. le lieutenant Espérandieu, d'après divers monuments romains de la Tunisie.

M. Vincent Durand lit un mémoire sur plusieurs anciens autels à rebords qu'il a observés en Forez,

ce qui donne à M. Noguier l'occasion d'établir d'intéressantes comparaisons entre ces autels et les monuments du même genre qui existent dans le midi.

M. Rochigneux produit un deuxième rapport sur les découvertes d'antiquités romaines faites depuis 1864, à Chaysieu, entre Moind et Saint-Romain-le-Puy.

M. Vincent Durand donne quelques indications sur les monuments que le Congrès doit visiter le lendemain, et lui présente un résumé de la légende de saint Domnin, martyr d'Avrillé (Vendée), dans l'ancien pays d'Herbauge : les reliques de ce saint, successivement transférées à Nouaillé et à Mazerolles (Vienne), puis en 889, à Manglieu (Puy-de-Dôme), abbaye dont relevait le prieuré forézien de Chandieu, paraissent avoir été divisées en deux parts, l'une qui était vénérée dans la cathédrale du Puy, l'autre qui fut apportée à Chandieu ; le Congrès verra les restes de la châsse où elles étaient renfermées.

A l'issue de la séance, le Congrès se dirige pédestrement vers Moind. Chemin faisant, on lui indique l'emplacement présumé d'un cimetière antique près de la source *Romaine*. Il fait une première station devant l'élégant portail de l'ancienne église conventuelle du Palais, ou de Sainte-Eugénie, établie dans les ruines des thermes romains (1). Il visite le jardin de M. Bernaud, où la Société de la Diana a mis à découvert, il y a quelques années, d'importantes substructions, restes d'un édifice dont la splendeur est attestée par les nombreux débris

(1) D'après la Mure (Manuscrits à la bibliothèque de Montbrison, t. Ier, p. 34), l'église du Palais aurait été dédiée au Saint-Esprit, sous l'invocation de Sainte-Eugénie.

de marbre et de porphyre encore épars sur le sol. Il s'arrête un instant à la maison d'école, bâtie sur l'emplacement de l'église de Saint-Jean, et arrive enfin au château de Moind, dans lequel il pénètre par une porte du moyen-âge, flanquée d'une haute tour ronde qui sert aujourd'hui de beffroi à l'horloge. L'église de Saint-Julien, située à l'intérieur de l'enceinte, le retient peu de temps, mais le clocher du XI^e siècle qui surmonte le transept, et dont des portions sont en appareil réticulé, est examiné avec intérêt.

Le Congrès se rend ensuite dans les vignes situées à l'ouest du village. Là s'élèvent les ruines d'un vaste théâtre, où la Société de la Diana, avec le concours financier de l'Etat et de la Société française d'Archéologie, a fait exécuter en 1883 des fouilles considérables, qui ont permis d'en lever un plan presque complet. Ce plan, dressé avec beaucoup de soin et d'intelligence par M. C. Rochigneux, conducteur des ponts et chaussées, est mis sous les yeux du Congrès et commenté par M. de Laurière, qui, entre autres particularités, fait ressortir l'analogie qui existe entre une petite construction quadrangulaire adossée extérieurement au mur de la scène, et une construction pareille qui occupe la même place dans le théâtre de Sanxay.

La Société de la Diana a trouvé à Moind un précieux auxiliaire en M. Bufferne, instituteur, officier d'Académie : il reçoit les félicitations de M. le directeur de la Société française.

## III.

### Excursion à Chandieu, Cousan et Montverdun.

Le 27 Juin 1885.

Le lendemain, environ 55 excursionnistes partent en voiture pour Chandieu, où ils pénètrent comme il convient à des archéologues, par la porte munie de créneaux et de machicoulis qui s'ouvre au nord et encadre, d'une manière si pittoresque, les hautes murailles du prieuré et la façade de l'église.

Ces deux édifices formaient jadis ensemble un quadrilatère assez régulier, dont le côté oriental a été démoli en grande partie. Les membres du Congrès remarquent tout spécialement les grandes arcades-machicoulis, retombant sur des contreforts, qui couronnent les murs d'enceinte. Ce système de défense est rare en Forez et dans le centre de la France; il rappelle les murailles du château des Papes à Avignon, et mieux encore les fortifications de l'ancienne cathédrale d'Agde.

La visite de l'église, construite en style roman auvergnat (le prieuré de Chandieu relevait, comme nous l'avons dit plus haut, de l'abbaye de Manglieu en Auvergne), donne lieu à un instructif échange d'observations.

M. Palustre fait remarquer que la disposition insolite des piliers, se projetant en saillie sur la nef centrale, sous forme d'un corps carré qui n'atteint pas la naissance de la voûte, prouve que celle-ci a remplacé une charpente apparente. M. Jeannez propose une autre explication. Selon lui, cette saillie rectangulaire des piliers correspondrait aux arcs doubleaux d'une voûte en berceau détruite et remplacée par la voûte actuelle.

Plusieurs membres du Congrès partagent cet avis, et M. le comte de Dion ajoute que l'existence, qui lui semble probable, de ces arcs doubleaux en pierre ne serait pas incompatible avec un berceau en charpente lambrissée, système mixte dont le nord de la France et surtout la Normandie ont possédé de nombreux exemples.

Des trompillons d'un genre original occupent les angles de la coupole centrale ; ils étaient masqués naguères par des planches découpées sur lesquelles étaient peints, en trompe l'œil, les quatre animaux évangéliques et qui ont été déposées, à l'occasion du Congrès, par les soins de M. l'abbé Marsanne, curé de Chandieu. Celui-ci est vivement félicité d'avoir fait disparaître ces prétendus ornements.

La crypte, dont plusieurs chapiteaux, dessinés par M. Henry Gonnard, ont été reproduits par M. de Caumont dans son *Abécédaire d'Archéologie*, est l'objet d'une étude particulièrement attentive. MM. Palustre et de Soultrait croient pouvoir affirmer qu'elle est contemporaine de l'église, ou du moins de bien peu antérieure à celle-ci : on ne peut la faire remonter plus haut que l'an 1050.

La visite, trop courte au gré de tous, des monuments de Chandieu, est complétée par l'examen des débris de la châsse en bois sculpté, œuvre de la fin du XV^e siècle, qui renfermait jadis les reliques de saint Domnin.

A huit heures, l'on remonte en voiture et, après avoir passé sous les jeunes fortifications du château de Marcilly, qui obtiennent un succès.... d'étonnement, traversé Boën et longé le coquet village de Leignieu, ancien prieuré de bénédictines, puis abbaye de chanoinesses nobles, on arrive en vue du château de Cousan. Sur la plus haute tour

flotte la bannière des Damas, *d'or à la croix ancrée de gueules*. Des salves d'artillerie retentissent en l'honneur du Congrès, qui s'achemine d'abord vers l'église paroissiale, jadis siège d'un prieuré clunisien, puis gravit, par un chemin à lacets, la colline escarpée dont le château de Cousan occupe le sommet.

Le Congrès parcourt ces vastes ruines, où l'on reconnaît des constructions successives du XII^e au XVI^e siècle, depuis la tour centrale carrée, aux angles arrondis, élevée en maçonnerie grossière qui rappelle de loin l'appareil en arêtes de poisson, jusqu'aux ouvrages percés d'embrasures pour l'artillerie qui défendent le côté de l'ouest. On visite en redescendant la chapelle de Saint-Saturnin, bâtie en dehors de l'enceinte, et l'on se réunit enfin à l'hôtel des Roches, où un repas bien gagné, et surtout bien servi, attend les excursionnistes. Il leur fournit l'occasion de faire connaissance avec les eaux minérales de Cousan, connues des Romains et retrouvées en 1612 par le médecin Claude de la Roue, qui retira quantité de médailles antiques du bassin où elles jaillissaient. Plusieurs autres sources ont été captées depuis, et le Congrès est mis à même d'en comparer les divers *crûs*.

Au dessert, M. le comte de Marsy remercie les habitants du Sail de Cousan et leur maire, M. Mervillon, de la réception si cordialement empressée que le Congrès a trouvée parmi eux.

Cependant on remonte en voiture et, après avoir traversé Boën une seconde fois, on descend au pied du cône basaltique qui porte l'ancien prieuré fortifié de Montverdun, aujourd'hui église paroissiale, presbytère et maison d'école. Du haut de la butte, l'œil embrasse un vaste horizon. A l'est, et à une faible distance, on distingue Saint-Clément,

dont le vieux cimetière vient de reparaître au jour; au midi, le mont Isoure et la *Strata Charreteri* venant de Montbrison; au soir, le hameau d'Urfé, qui posséda à l'époque romaine un établissement céramique. Au nord, assis près du Lignon et à demi caché par les arbres, apparaît le château de la Bastie, où, sans le vandalisme qui l'a naguères dépouillé de ses plus rares merveilles, les Foréziens auraient été si fiers de conduire le Congrès.

L'église de Montverdun appartient au XII^e siècle par ses trois absides et son transept coiffé d'une tour sur coupole, au XV^e par sa nef et son unique collatéral. Elle renferme un précieux autel à rebords, où furent autrefois conservées les reliques de saint Porcaire, et plusieurs pierres tombales parmi lesquelles le Congrès distingue celle de Renaud de Bourbon, évêque de Laon, puis archevêque de Narbonne, prieur de Montverdun, mort en 1482. Il émet le vœu que cette dalle soit relevée et placée en un lieu où sa conservation soit mieux assurée.

La pièce la plus riche du trésor de l'église est la châsse en argent, don de Mgr Camille de Neuville, archevêque de Lyon, qui contient les reliques de saint Porcaire. Cette châsse est ouverte par M. le chanoine Alexis de Saint-Pulgent, délégué de Son Eminence le cardinal-archevêque. Il en retire un certain nombre d'ossements, un lemnisque de parchemin portant le nom de saint Porcaire, abbé de Lérins, des portions d'étoffes ayant dû servir à envelopper les reliques, une lance à lame en feuille de saule et munie d'une traverse à sa partie inférieure, qu'une tradition constante désigne comme l'instrument du supplice du saint, une étoffe de velours bleu brodée de fleurs de lys d'or, à la cotice de gueules, dans laquelle cette lance était enveloppée, etc. Les membres du Congrès sont admis à

étudier et à photographier ces objets, qui sont ensuite replacés dans la châsse, que M. le chanoine de Saint-Pulgent scelle de nouveau du sceau archiépiscopal.

L'ancien autel placé au fond de l'abside majeure est aussi examiné. La dalle mobile qui lui sert de table est enlevée, et de l'intérieur de la cuve située au dessous sont retirés une curieuse cassette en bois peint, munie d'un manche, et plusieurs fragments d'étoffes ; l'un de ces derniers, en soie brochée, d'un dessin fort ancien, a peut-être servi de bourse à reliques.

M. l'abbé Lassaigne, curé de Montverdun, introduit les membres du Congrès dans la partie de l'ancien prieuré qui lui sert de presbytère. Ils y remarquent la galerie extérieure en charpente appuyée au mur du nord, et une belle cheminée aux armes de l'archevêque Renaud de Bourbon, *d'argent à la bande d'azur semée de France et chargée d'une cotice de gueules.*

L'heure avancée oblige les excursionnistes à renoncer à la visite de Chalain d'Uzore ; ils rentrent à Montbrison à 10 heures du soir.

## IV.

### Quatrième et cinquième séances. — Visite du musée d'Allard et de la commanderie de Saint-Jean des Prés. — Banquet.

Le 28 Juin 1885.

Le programme n'indiquait ni séance, ni excursion pour la matinée du dimanche. Chacun des membres du Congrès l'emploie donc à son gré. Quelques-uns en profitent pour faire à Chalain d'Uzore la visite qui n'a pu avoir lieu la veille.

Ils sont reçus avec une exquise bienveillance par madame Rombau dans l'ancien château, qui était aux seigneurs de Cousan ce que la Bastie était à ceux d'Urfé, une maison de plaisance où le luxe des arts remplaçait l'appareil militaire de leur vieux manoir. On admire la salle des fêtes et sa cheminée monumentale, ainsi que les élégants détails d'architecture de la cour d'honneur. Un coup d'œil est aussi donné à la vieille église romane, où la table d'un autel à rebords est incrustée dans le pavé.

A une heure du soir, séance présidée par M. le comte de Soultrait, inspecteur général de la Société française d'Archéologie.

M. le baron de Rostaing donne lecture d'un mémoire sur les stations de *Mediolanum* et *Aquæ Segetæ* de la Table Peutingérienne. S'appuyant sur les distances fournies par ce document, il place *Mediolanum* à Moind, *Aquæ Segetæ* à Saint-Galmier et Saint-Galmier gare, et le *Forum Segusiavorum* à Saint-Symphorien-le-Château, d'où il aurait été transféré plus tard à Feurs. M. de Rostaing fait ressortir les avantages de ce système, qui permet d'employer les chiffres de la Table sans leur faire subir de corrections.

M. Vincent Durand reconnait la grande valeur du document connu sous le nom de Table de Peutinger, mais il ne croit pas qu'on en doive accepter sans critique toutes les indications ; des erreurs de chiffres ont été constatées : elles doivent d'autant moins nous étonner, que ce précieux monument géographique nous est parvenu à l'état de manuscrit unique, et que ce manuscrit remonte au XIII^e siècle seulement. Ces réserves faites, M. Durand conteste que le système exposé par M. le baron de Rostaing rétablisse l'accord entre les chiffres de la Table et les distances vraies. Il reprend l'examen de la ques-

tion, et conclut que le nom de *Forum Segusiavorum* doit être exclusivement réservé à la ville qui s'élevait sur l'emplacement de Feurs ; il pense aussi que la station d'eaux d'*Aquæ Segetæ* est mieux placée à Moind qu'à Saint-Galmier.

Sur la même question du programme, M. Brassart lit, au nom de M. le docteur Noëlas, une étude sur les anciennes stations romaines de la région. Dans ce travail, qui abonde en détails sur les lieux où des antiquités ont été rencontrées, l'auteur propose de placer *Forum Segusiavorum* dans la commune de Saint-Clément des Places (Rhône) ; *Mediolanum* dans la région entre Roanne, Lyon et Feurs, où sont situés Miolan, commune d'Amplepuis (Rhône), et Mollon, commune de Pinay (Loire) ; *Ariolica,* à la Roullière, commune de Chenay-le-Châtel (Saône-et-Loire) ; *Aquæ Segetæ* à Saint-Galmier ; et enfin, *Icidmagus* à Cusson, commune de Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte.

M. le docteur Rimaud, après avoir rappelé au souvenir des membres du Congrès un ancien étalon de mesures, en pierre, qu'il ont vu la veille à Cousan, demande qu'un vœu soit émis par le Congrès pour assurer la conservation des ruines de ce château.

M. Palustre dit que, pour le moment, la seule mesure préservatrice pratique est d'empêcher les visiteurs de dégrader intentionnellement ces beaux restes, que le propriétaire, M. Thy de Milly, est lui-même jaloux de faire respecter. Cousan est à l'état de ruine assez bien conservée depuis de longues années ; il peut, si la main des hommes ne s'acharne pas à sa destruction, rester debout plusieurs siècles encore.

M. Vachez signale, dans la chapelle du cimetière de Néronde, une inscription antique au nom de la famille Messala.

M. Travers lit une note de MM. le colonel Gazan et Mougins de Roquefort sur trois autels païens trouvés à Antibes et transformés en autels chrétiens.

M. de Rouméjoux parle d'un Mercure du musée de Périgueux, et d'un autre trouvé à Luchon.

Au nom de M. le lieutenant Espérandieu, M. le comte Lair propose au Congrès de s'associer au vœu émis par la Société des Antiquaires de France et l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, en faveur de la conservation des monuments historiques dans nos colonies.

M. le comte de Marsy revendique pour la Société française et pour son fondateur, M. de Caumont, l'honneur d'avoir pris l'initiative d'une semblable démarche auprès du gouvernement en ce qui touche les monuments de l'Algérie. Il importe d'insister de nouveau, en particulier pour la conservation des monuments épigraphiques, qui serait si peu coûteuse, car ils ne demandent qu'un simple abri.

La discussion et le vote de ce vœu sont renvoyés à une séance ultérieure.

M. Vachez lit un mémoire sur les *echea* ou vases acoustiques Il en étudie l'emploi chez les Grecs et les Romains et dans les édifices du moyen-âge, tant en France qu'à l'étranger. Il signale à cette occasion et met sous les yeux du Congrès des vases acoustiques récemment découverts dans la voûte des anciennes églises de Néronde et de Saint-Thomas-la-Garde. Les églises conventuelles de la Bénisson-Dieu et de Pommiers possèdent aussi des *echea*. M. Vachez cite un texte formel, tiré de la *Chronique des Célestins de Metz,* où il est question de poteries placées dans une église en vue d'en accroître la sonorité.

M. Léon Palustre fait observer qu'au moyen-âge,

on a construit des voûtes en poterie pour les rendre plus légères.

M. de Laurière ajoute que des amphores ont été disposées sous le sol ou dans les murailles de certains édifices antiques, dans le but de préserver ceux-ci de l'humidité. Il en est ainsi à la maison des vestales à Rome.

MM. Bulliot, de Fontenilles, de Rouméjoux et comte Lair signalent respectivement l'existence de poteries, analogues à celles décrites par M. Vachez, dans des églises des départements de Saône-et-Loire, du Lot, de la Dordogne, de la Vienne, et en Touraine.

MM. le comte de Marsy, le comte de Soultrait et Jeannez apportent aussi leur contingent de remarques à cette intéressante discussion.

A l'issue de la séance, le Congrès se rend au musée d'Allard, dont il parcourt rapidement les salles d'histoire naturelle. Il s'arrête plus longuement dans la salle consacrée aux objets de curiosité et d'antiquité, où il remarque particulièrement quelques vases et statuettes de bronze, des armes anciennes, un beau plat émaillé de Limoges, des carreaux émaillés provenant de la Bénisson-Dieu et de précieux fragments de bas-reliefs en marbre venant de Charlieu.

Quelques poteries dites samiennes sont soumises à l'examen de M. le docteur Plicque : il n'y reconnait pas des produits de la fabrique de Lezoux, mais les croit plutôt sorties des fours de l'Aveyron.

Le Congrès visite ensuite l'ancienne commanderie de Saint-Jean des Prés, dont l'église des XII^e^ et XV^e^ siècles est encore debout, quoique coupée à l'intérieur par des murs et des planchers, et possède de belles inscriptions tumulaires.

A 6 heures et demie du soir, un banquet de plus de soixante couverts réunit les membres du Congrès à l'hôtel Chomer. Au dessert, M. le comte de Marsy prend la parole pour remercier, dans les termes les plus gracieux, la Société de la Diana du cordial empressement avec lequel elle a fait à ses hôtes les honneurs du Forez. « Je bois à la Diana, dit-il, elle se porte si bien, que je n'ai pas besoin d'ajouter, à sa santé. »

Au nom de M. le comte de Poncins, président de la Diana, empêché, M. le vicomte de Meaux répond en ces termes :

Messieurs,

Déjà, à l'ouverture de ce Congrès, le Président de la Société forézienne de *la Diana* a remercié, comme il convenait, le Président de la Société française d'Archéologie. La petite patrie a salué la grande. Aujourd'hui, je voudrais porter la santé des hôtes nombreux et divers amenés en Forez, grâce à la décision prise, en notre faveur, par la Société française que préside si bien — il vient de faire ici ses preuves — M. le comte de Marsy. Si je ne puis, comme je le souhaiterais, les nommer tous, à tous s'adresse pourtant notre gratitude.

Et d'abord, en notre qualité de Ségusiaves, nous devons nous incliner devant le grand Eduen, l'ambassadeur de la puissante Bibracte, venu pour visiter de lointains alliés, de modestes clients. Habitué comme il l'est à découvrir des trésors dans son opulente capitale, M. Bulliot aurait trouvé, je le crains, notre pays bien pauvre, si du moins il n'avait rencontré, pour lui en faire les honneurs, un autre savant homme, j'allais dire un druide, qui n'est pas indigne de lui.

L'amitié des Eduens n'a pas toujours été pour nous sans inconvénient : elle nous a valu l'inimitié de nos redoutables voisins les Arvernes. Heureusement, depuis César, nous avons eu le temps de nous réconcilier. Froissard a raconté comment les chevaliers d'Auvergne et les chevaliers de Forez, chevauchant sur la limite de leur territoire respectif, ont eu en face d'eux les Anglais ; ils les ont fraternellement combattus et peu

après a été traité « le mariage du gentil dauphin d'Auvergne avec la fille du gentil comte de Forez. » Arvernes, Ségusiaves, Eduens, nous pouvons désormais choquer nos verres et nous serrer la main.

Mais quel souvenir je viens de rappeler ! Nous avons combattu les Anglais ! Que M. le colonel Wilson nous le pardonne. Il nous le pardonnera, j'en suis sûr, en songeant à la guerre de Crimée ; il s'est lui-même trop bien battu à côté des Français pour leur avoir gardé rancune.

Au surplus, s'il en était besoin, pour nous réconcilier, j'invoquerais la médiation de ses bons voisins, de nos bons amis de Normandie. Que les compatriotes de M. de Caumont me permettent de leur donner ce titre : c'est la seconde fois que ces infatigables investigateurs se sont tournés vers notre province. J'espère que nos anciens hôtes apprendront aux nouveaux à se montrer indulgents pour l'hospitalité forézienne.

Cette hospitalité doit, j'en ai peur, inspirer quelque défiance à un autre visiteur venu aussi d'au-delà la frontière, à M. Francart. Son compatriote, le sire de Baurain, envoyé de Gand à Montbrison par l'empereur Charles-Quint, n'a pu se montrer ici au grand jour ; il est entré la nuit, déguisé, pour aller là-haut, dans une des salles les plus reculées de notre château-fort, traiter de la trahison du connétable. Baurain faisait aux Montbrisonnais l'honneur de redouter d'eux quelque mauvais coup. Mais que M. Francart se rassure : depuis l'époque où les Belges servaient si vaillamment d'ailleurs et si efficacement Charles-Quint, ils ont acquis en France et jusqu'en Forez, il me sera permis de le rappeler, des alliés, des parents, fiers d'appartenir par quelque côté à cet honnête et noble, sage et libre pays, heureux des occasions qui les en rapprochent. Il faudra seulement qu'en dépit du sire de Baurain, M. Francart laisse M. Palustre prendre possession du Forez au nom du roi François Ier. Vous savez, Messieurs, que ce prince a chargé M. Palustre de dresser l'inventaire, de donner la description des monuments, des objets d'art de son royaume. M. le comte de Soultrait doit l'introduire à travers les domaines de la maison de Bourbon.

Enfin, Messieurs, vous avez visité hier le pays de l'Astrée. Je ne sais trop si vous avez retrouvé

« Sur les bords où Lignon paisiblement serpente »

les bergères que célèbrait Honoré d'Urfé. Je n'ose vous le demander. Si elles ont disparu, consolez-vous. La plupart étaient « volages » ; c'est Honoré qui nous le révèle et nous avertit que quiconque se fie à l'une d'elles « ne doit point être cru sage », ajoutant :

« A la fin celui l'aura,
Qui dernier la servira ».

Or, tel n'est point, croyez-moi, le vrai caractère du Forézien. Fiez-vous à lui, au contraire : il est constant et tenace ; il sait ne point oublier qui lui témoigne bienveillance. C'est vous dire, Messieurs, la trace profonde que laissera ici votre passage, le souvenir reconnaissant que nous garderons tous de l'honneur fait par vous à notre pays.

Je bois à la santé des hôtes du Forez.

M. Bulliot, président de la Société Eduenne, exprime sa gratitude pour les paroles bienveillantes qui viennent de lui être adressées. « M. de Meaux, dit-il, a voulu me faire un piédestal : je n'en ai point d'autre que le rocher de Bibracte, et je vous y convie tous ».

Plusieurs autres toasts sont portés successivement par M. le chanoine de Saint-Pulgent, délégué de S. Em. le cardinal-archevêque ; par M. Palustre, directeur honoraire de la Société française d'archéologie, qui rappelle ces paroles de l'auteur de l'Astrée : *Nous devons cela au lieu de notre naissance et de notre demeure, de le rendre plus honoré et renommé qu'il nous est possible* ; par M. Francart, au nom des archéologues belges ; et par M. Godfray, au nom des archéologues anglais.

Le soir, à 8 heures et demie, séance de nuit, sous la présidence de M. le comte de Poncins.

M. le docteur Plicque rend compte des fouilles si intéressantes exécutées par lui à Lezoux et qui ont

amené la découverte d'une multitude de fours antiques de potiers et d'une quantité immense d'échantillons céramiques. Il rapporte l'établissement de ce grand centre de fabrication à une époque voisine de l'an 70 de J.-C. Les ateliers de Lezoux devinrent promptement très importants et leurs produits se répandirent dans tout le monde romain. Cette prospérité aurait duré environ deux siècles : une destruction violente et radicale y mit fin, probablement en l'année 269.

M. Bulliot indique les caractères qui distinguent les poteries gauloises qu'il a découvertes au mont Beuvray.

Sur l'invitation du président, et à défaut de M. R. du Mesnil, qui se récuse, M. Vincent Durand donne quelques renseignements sur les monuments qui doivent être visités le lendemain. Il expose, sans prendre parti dans la question, le système développé par M. de Saint-Andéol sur la construction, par parties successives, de l'église de Saint Rambert-sur-Loire : le Congrès aura à examiner le bien fondé des assertions de cet archéologue.

M. Léon Palustre dit que, contrairement à l'opinion de M. de Saint-Andéol, le clocher occidental de Saint-Rambert paraît être plus ancien que la nef qu'il précède.

## V.

### Excursion à Saint-Romain-le-Puy, Sury-le-Comtal et Saint-Rambert-sur-Loire. — Séance de clôture. Récompenses et allocations votées par la Société française d'Archéologie.

Le 29 Juin 1885.

Le lundi 29 juin, environ cinquante excursionnistes partant de bonne heure pour Saint-Romain-

le-Puy, où ils passent à leur arrivée sous un arc de feuillage élevé en leur honneur et sont salués par MM. Portier, maire, et l'abbé Forestier, curé. Une courte visite est faite à l'église paroissiale de Saint-Martin, récemment reconstruite presque en entier, mais qui conserve deux pierres tombales anciennes, l'une qui paraît avoir abrité les restes de Jacques de Bouthéon, prieur de Saint-Romain, mort en 1481, elle est en partie fruste; l'autre, en fort bon état, rappelant la mémoire de Balthazar de Rivoire, mort jeune en 1592. On remarque aussi la croix qui s'élève sur la place publique du village. Un cippe romain lui sert de piédestal; malheureusement la face inscrite a été repiquée. Le Congrès s'engage ensuite dans le chemin étroit et grimpant qui conduit à la butte basaltique sur laquelle est bâti le vieux prieuré. A mi-hauteur, il fait une courte station devant les ruines de l'ancienne église de Saint-Pierre. Il parvient enfin au sommet, où l'attendent des rafraîchissements préparés par les soins de M. le Maire dans l'avant-nef de l'église de Saint-Romain. Cet édifice, depuis longtemps fermé au culte, et malheureusement trop délabré, est étudié avec un extrême intérêt. La disposition originale du plan, les matériaux antiques employés dans la construction, la crypte, les sculptures des chapiteaux et les vestiges de décoration peinte que conservent les murailles, la ceinture de bas-reliefs qui se développe à l'extérieur, etc., donnent lieu à un échange animé de remarques entre les membres du Congrès.

M. Léon Palustre signale comme une chose fort rare la traverse de pierre, souvenir de la poutre de bois primitive, qui sépare le chœur de la nef.

M. Bulliot fait remarquer la singulière analogie qui existe entre un des animaux représentés sur

la frise extérieure et le taureau cornupète des monnaies éduennes.

Mais le temps presse, et l'on quitte à regret Saint-Romain pour se rendre à Sury-le-Comtal, où d'autres monuments appellent les congressistes. Après avoir visité l'église, dont le style accuse la fin du XIVe siècle, ils pénètrent dans le château jadis comtal, puis royal, de Sury, passé au XVIIe siècle entre les mains des d'Escoubleau de Sourdis, qui le firent décorer magnifiquement. Une douloureuse circonstance empêche le propriétaire, M. Jordan de Sury, d'en faire lui-même les honneurs, mais il a donné des ordres pour que toutes les portes s'ouvrent devant le Congrès. Celui-ci se disperse dans ces appartements princiers : il en admire longuement les cheminées monumentales, les boiseries sculptées et les superbes lambris. Plusieurs membres établissent un rapprochement entre ce bel intérieur et celui du château de Montjeu près d'Autun.

Dans une salle du premier étage, que l'on a supposé avoir été le théâtre du tragique évènement connu sous le nom de *Danse de Forez* (1), une curieuse décoration murale du XIIIe ou XIVe siècle fut découverte il y a une trentaine d'années : on y voyait des heaumes alternés avec des écussons aux armes de Forez. Un panneau peint en conserve le souvenir. La même salle possède un beau triptyque exécuté en 1512 pour Falconnet de Bouthéon, prieur de Saint-Romain-le-Puy.

---

(1) Le plancher de la salle des fêtes du château de Sury-le-Comtal s'écroula au milieu d'un bal donné par le comte de Forez à la noblesse du pays. Les chroniqueurs ne sont pas d'accord sur la date de cette catastrophe : le dominicain Claude de Bourbon la rapporte aux temps de Guy IV, vers 1239 ; le chanoine de la Mure la place sous Jean Ier, en 1313.

Après le dîner, où M. Portier, maire de Saint-Romain, porte la santé du Congrès, les excursionnistes se remettent en route pour Saint-Rambert, bravant un gros orage qui semble se préparer. Mais le ciel est clément pour les archéologues, et tout se borne à quelques gouttes de pluie, qui ramènent dans l'air une agréable fraîcheur.

Le Congrès se rend directement à l'église jadis conventuelle, aujourd'hui paroissiale de Saint-Rambert, où il est reçu par M. l'abbé Subtil, curé-archiprêtre. Plus vaste que celle de Saint-Romain, cette église, d'une ampleur austère, n'est pas examinée avec moins de soin dans toutes ses parties.

M. Vincent Durand indique plusieurs débris antiques mis en œuvre dans la construction : deux inscriptions, malheureusement trop frustes, dont l'une porte les sigles V S L M, et une portion de bas-relief représentant un trophée de boucliers, encastrées dans le mur de façade ; plusieurs cippes ou autels employés comme supports dans le narthex et la sacristie ; à quoi il faut ajouter une base de colonne déposée dans le collatéral droit.

M. Bulliot incline à reconnaître aussi une origine antique au bloc de marbre dans lequel est creusé le bénitier placé dans le même collatéral.

Plusieurs membres font remarquer que les énormes arcs-boutants des bas-côtés sont une addition relativement moderne : à l'origine, la nef centrale devait être recouverte en charpente.

L'appareil réticulé qui se montre dans quelques parties de l'édifice, les bas-reliefs d'un style fort barbare, débris peut-être d'une église plus ancienne, qui décorent extérieurement la tour du porche, du côté de l'ouest, et font retour à l'intérieur du côté du sud, enfin l'ordonnance originale des fenêtres

de la tour centrale provoquent tour à tour l'attention de nos savants visiteurs.

L'église de Saint-Rambert possède une précieuse chasuble qui a été plusieurs fois décrite, notamment par M. de Caumont. M. l'archiprêtre veut bien la placer sous les yeux du Congrès. Elle est de soie, brochée d'or, et porte des aigles et des lions affrontés; des caractères d'apparence arabe interviennent dans son ornementation.

M. le comte de Marsy pense que ce tissu, difficile à dater et qu'on peut faire descendre jusqu'à la fin du XIe siècle, a été fabriqué en Sicile par des ouvriers chrétiens, mais obéissant à une tradition arabe.

Le Congrès visite ensuite la petite église romane bâtie au nord de l'église principale, et parcourt rapidement les rues de la ville, qui conserve encore plusieurs constructions intéressantes du moyen-âge et de la Renaissance.

Le soir, à 9 heures, séance de clôture du Congrès, présidée par M. le comte de Marsy.

Au début, M. Vincent Durand constate que les objections faites la veille par M. Léon Palustre contre la théorie de M. de Saint-Andéol étaient parfaitement fondées : l'analyse de la construction de l'église de Saint-Rambert semble bien prouver que la tour de l'ouest est plus ancienne que le reste de l'édifice.

M. Palustre décrit sommairement les fresques de Saint-Bonnet-le-Château et indique les principales curiosités de cette ville, que le Congrès doit visiter le lendemain.

M. le président analyse un mémoire de M. Bruguier-Roure, sur les plafonds peints du XVe siècle,

dans la vallée du Rhône, et fait ressortir l'intérêt des nombreux dessins qui l'accompagnent.

M. Emile Travers rend compte d'un travail envoyé par M. A. de Florival, sur les représentations de musiciens, au moyen-âge, dans divers monuments du département de l'Aisne. Il y joint l'exposé de ses recherches personnelles, et exprime le vœu que cette question soit plus complètement traitée dans un prochain Congrès.

Plusieurs membres signalent des figures de musiciens ou d'anges musiciens, peintes ou sculptées sur des édifices du moyen-âge : il en existe notamment dans la crypte de Saint-Bonnet-le-Château.

La question du programme relative à Mélusine, la femme moitié serpent, épouse prétendue de Raymondin de Forez, seigneur de Marcilly, donne lieu à diverses observations présentées par MM. de Marsy, de Soultrait, etc. Deux questions sont posées au Congrès : Peut-on signaler des représentations de ce personnage fabuleux *antérieures* au roman de Mélusine, composé au XIVe siècle par Jean d'Arras ? Existe-t-il en Forez quelques-unes de ces représentations ?

Aucun des membres présents n'est en mesure de répondre affirmativement à l'une ou l'autre de ces questions.

M. le comte de Marsy fait observer qu'il faut soigneusement distinguer les représentations de Mélusine de celles des Sirènes.

M. Palustre présente un rapport sur l'état des ruines de Sanxay, et les démarches faites pour en assurer la conservation : il a la satisfaction d'annoncer que ces démarches ont abouti, et que les ruines de Sanxay vont prochainement devenir la propriété de l'Etat.

M. le comte Lair donne connaissance d'une délibération du Conseil administratif de la Société française, en date du 28 juin, attribuant, à titre d'encouragement pour la conservation des monuments, plusieurs allocations, parmi lesquelles les suivantes en faveur du Forez :

Pour le placement, dans le vestibule de la mairie de Feurs, d'inscriptions romaines et de bornes itinéraires, par les soins de M. le comte de Poncins, . . . . . 100 fr.

Pour fouilles sur l'emplacement présumé du cimetière de Moind, par les soins de la Société de la Diana, . . . . . 100 fr.

Pour relever la dalle tumulaire de Renaud de Bourbon, archevêque de Narbonne, dans l'église de Montverdun, . . . . . 50 fr.

Pour moulage de bas-reliefs à l'extérieur de l'église de Saint-Romain-le-Puy, dont les épreuves seront déposées dans le musée de la Diana, par les soins de M. Gonnard, . . 100 fr.

Le conseil décerne ensuite les médailles suivantes, en récompense de travaux archéologiques :

*Grandes médailles de vermeil.*

1° A M. Léon Palustre, directeur honoraire de la Société française, pour sa publication, la *Renaissance en France.*

2° A M. Vincent Durand, pour ses travaux archéologiques sur le Forez.

3° A M. Jeannez, à Roanne, pour les résultats obtenus dans la conservation des monuments du Forez.

4° A M. Henry Gonnard, à Saint-Etienne, pour sa *Monographie de la Diana* et ses travaux sur le Forez,

5° A M. le docteur Plicque, à Lezoux, pour ses découvertes sur la céramique romaine.

*Médailles d'argent.*

1° A M. Félix Thiollier, à Saint-Germain-Laval, pour ses photographies des monuments anciens du Forez.

2° A M. Rochigneux, pour l'exploration des ruines de Moind et de Chaysieu.

3° A M. l'abbé Bouthillier, vice-président de la Société nivernaise, pour ses travaux sur les arts industriels en Nivernais.

4° A M. Henry Nodet, architecte, pour ses relevés des ruines du château de Najeac (Aveyron).

5° A MM. le colonel Gazan et le docteur Mougins de Roquefort, pour leurs travaux archéologiques sur la Provence.

6° A M. Espérandieu, lieutenant au 17e de ligne, à Béziers, pour ses travaux épigraphiques sur la Tunisie.

*Médailles de bronze.*

1° A M. Bufferne, instituteur à Moind, pour son concours dans les fouilles de Moind.

2° A. M. Dolliat, à Charlieu, pour la conservation de l'ancien cloître des Cordeliers de cette ville.

3° A M. Servajean, à Ambierle, pour son concours dans la restauration de l'église d'Ambierle.

4° A M. l'abbé Lassaigne, curé de Montverdun, pour la part qu'il a prise à l'exploration de l'établissement céramique de Montverdun et ses constatations archéologiques dans l'ancien cimetière de Saint-Clément.

Avant de lever la séance, qui sera la dernière du Congrès, M. le comte de Marsy remercie tous ceux

qui ont apporté leur concours à la Société française d'Archéologie. « Quand nous arrivons, dit-il, dans une ville pour y tenir un Congrès, nous y trouvons des confrères ; quand nous partons, nous y laissons des amis. » Ainsi en sera-t-il de Montbrison et des autres villes du Forez.

M. de Marsy remercie S. Em. le cardinal Caverot d'avoir introduit dans ses séminaires l'enseignement de l'archéologie : cet enseignement a produit les plus heureux fruits, et c'est à lui sans doute qu'est dû le zèle des ecclésiastiques du diocèse pour la conservation et la restauration intelligente de leurs églises. Ce zèle et ces preuves de bon goût iront toujours en augmentant et on ne verra plus de ces restaurations mal comprises, qui sont parfois plus fatales que des mutilations.

Enfin, il félicite les maires, les instituteurs et les particuliers de notre département qui, jaloux de conserver intact notre patrimoine artistique et archéologique, veillent sur les monuments que nous ont légués nos devanciers et s'efforcent d'arrêter l'œuvre du temps et malheureusement, il faut bien le dire, l'œuvre de l'homme, souvent plus nuisible encore que celle du temps.

## VI.

### Excursion à Saint-Bonnet-le-Château.

Le 30 Juin 1885.

Le 30 juin au matin, les membres du Congrès quittent définitivement Montbrison pour se rendre à Saint-Bonnet-le-Château. Jusqu'à présent, ils n'avaient visité que des localités situées au cœur ou sur les marges de la plaine forézienne ; aujourd'hui, c'est en pleine montagne que les emporte un che-

min de fer aux pentes rapides, aux courbes multipliées. Ils saluent en passant la station préhistorique du Pic de la Violette, tout près de la gare de Pérignieu, et quelques kilomètres plus loin, au bord même de la voie ferrée, le dolmen présumé de *Pierre-Cubertelle*. Bientôt surgit devant eux une petite cité pittoresquement assise sur une haute colline qui commande un immense horizon : c'est Saint-Bonnet-le-Château.

La ville est pavoisée. Les joyeuses volées des cloches annoncent l'arrivée du Congrès, qui est reçu à la gare par M. Bouchetal-Laroche, maire, MM. l'abbé Langlois, curé archiprêtre, et le chanoine James Condamin, professeur à la Faculté catholique des lettres de Lyon, auteurs d'une *Histoire de Saint-Bonnet-le-Château*. Plusieurs membres du Congrès, partis de grand matin de Montbrison, se réunissent à leurs confrères et tous ensemble commencent immédiatement la visite de la ville.

Nulle en Forez n'a plus fortement retenu l'empreinte du passé. Saint-Bonnet, avec son église haut perchée, ses remparts, ses rues étroites, grimpantes, sinueuses, bordées de vieilles maisons, apparaît à l'antiquaire comme une ville de la fin du moyen-âge : on pourrait se croire revenu aux temps de Louis XI ou de François Ier, si les costumes d'autrefois ne manquaient pas au tableau.

Le Congrès est d'abord conduit à l'Hôtel-Dieu, qui possède un autel attribué au sculpteur Vaneau, un riche rétable, des grilles de fer forgé, d'un excellent travail, une curieuse statue assise de la Vierge et des toiles et tentures anciennes. Il se rend ensuite à l'église, dont la crypte, entièrement peinte à fresque au XVe siècle, l'arrête longtemps. Les principaux événements de la vie du Sauveur et de celle de sa Mère y sont représentés dans une suite

de belles compositions, où la naïveté du moyen-âge s'unit à une science déjà avancée du dessin, qui laisse pressentir l'approche de la Renaissance. Le Congrès distingue particulièrement l'*Assomption* de la Vierge, enlevée au ciel au milieu d'un chœur d'anges musiciens ; son *Couronnement* dans la Jérusalem céleste ; et surtout la grande page, si dramatique et si fortement conçue, du *Calvaire.*

M. Auguste Chaverondier dit qu'il existe dans le fonds de la Chambre des comptes de Forez, aux archives de la Loire, un titre mentionnant un peintre appelé Louis *Vobis,* qui habitait Saint-Bonnet en 1416, c'est à dire à l'époque où les fresques de la crypte ont été exécutées : il en est peut-être l'auteur.

Dans l'église supérieure, le Congrès examine un curieux tableau de saint Eloi, qui orne le rétable d'une chapelle latérale, une dalle tumulaire où deux époux sont figurés en bas-relief, enfin l'élégant portail de la Renaissance qui s'ouvre à l'ouest sur une haute terrasse.

Le caveau sépulcral contenant des corps momifiés est aussi visité, ainsi que la sacristie qui conserve quelques pièces d'orfévrerie et ornements anciens, mais dont la principale richesse consiste dans la précieuse collection de titres d'archives, manuscrits et incunables, provenant de la congrégation des Prêtres sociétaires de Saint-Bonnet.

Cette exploration trop rapide des reliques archéologiques de Saint-Bonnet se termine par un coup d'œil jeté sur la Porte *Châtelaine,* au balcon si curieusement surmonté d'une chapelle aérienne de la Vierge, et par une promenade dans les rues, qui permet au Congrès de voir les plus remarquables des façades du moyen-âge et de la Renaissance dont elles sont bordées. Malheureusement, le temps manque pour pénétrer à l'intérieur des maisons,

et le Congrès doit se borner à visiter, dans l'ancien hôtel d'Apinac, une salle recouverte d'un superbe lambris à caissons.

A quatre heures, l'on part pour Roanne, en disant adieu à l'arrondissement de Montbrison.

## VII.

### Excursion à Charlieu et la Bénisson-Dieu.

Le 1er Juillet 1885.

Le 1er juillet, les excursionnistes, plus nombreux que jamais, partent à la première heure pour Charlieu et franchissent bientôt la ligne idéale qui sépare le midi du nord de la France, les pays de droit écrit de ceux de droit coutumier, la région des toits plats à tuiles creuses de celle des combles aigus. Nous entrons dans une contrée directement soumise à l'influence artistique de Cluny et descendons de voiture devant le porche de l'antique abbaye, puis prieuré bénédictin de Charlieu, dont le portail est un des plus élégants et plus riches monuments élevés sous cette influence au XIIe siècle. Bien que cette magnifique page de sculpture ornementale leur soit amplement connue par les dessins de Viollet-Le-Duc et des archives des Monuments historiques, les membres du Congrès passent plus d'une heure à l'examiner en détail. Des échelles sont dressées contre la muraille et il n'est pas un trait de cet ensemble historié, pas une note iconographique, pas une inscription qui ne soient l'objet d'une scrupuleuse étude.

Le narthex est ensuite visité dans toutes ses parties. On admire les élégantes proportions des arcades du rez-de-chaussée et des fenêtres de l'étage supérieur. M. Jeannez, qui sert de guide au Congrès,

appelle l'attention sur les âges respectifs du porche et de l'église, plus ancienne, à laquelle il fut accolé et dont une seule travée encore debout a pu être récemment sauvée d'une ruine totale et imminente. Il explique qu'en 1791, lors de la mise à l'encan des bâtiments de cette primitive église, le portail en avait été muré pour faire du porche un lot distinct : c'est à cette circonstance qu'est dû le parfait état de conservation des bas-reliefs du tympan et du linteau.

Plusieurs membres font remarquer l'élégance et l'étonnante finesse de travail des chapiteaux de la nef, qualité qui se rencontre rarement à un pareil degré dans la sculpture d'ornement du XI^e siècle.

De l'église, le Congrès passe dans le cloître, œuvre de la fin du XV^e siècle, aujourd'hui privé d'une de ses quatre galeries et qui réclame pour les autres d'urgentes réparations. M. Jeannez, en signalant les six arcades géminées encore existantes du cloître roman primitif, explique que les projets de restauration comportent la réouverture de ces arcades aujourd'hui murées, ce qui mettra le cloître en communication directe avec la vaste salle capitulaire. Celle-ci possède une rareté archéologique : un pupitre en pierre faisant corps avec la colonne centrale qui soutient les retombées des voûtes.

Après avoir visité la demeure des prieurs précédée de son haut portail à machicoulis et protégée par des combles aigus dont la charpente est une véritable forêt, après avoir contemplé sur une des parois de l'ancien réfectoire ce qui reste des peintures murales du XIII^e siècle, dont plusieurs fragments ont été heureusement installés au musée de Cluny, il y a trente ans, par les soins de Mérimée, les congressistes pénètrent dans l'antique donjon roman. Grâce aux efforts d'un des membres de la Diana,

ce donjon vient d'être sauvé d'une destruction votée, à deux reprises successives, par la municipalité de Charlieu, et a été classé comme les autres dépendances de l'abbaye au nombre des monuments historiques de France.

Dans l'église paroissiale, le Congrès étudie longuement la suite des 24 stalles peintes qui garnissent les parois du sanctuaire. Suivant quelques excursionnistes, elles sembleraient contemporaines des fresques de Saint-Bonnet-le-Château ; opinion qui, soit dit en passant, rencontre de très nombreux contradicteurs. Mais l'heure nous presse, et c'est à la hâte que le Congrès voit, à l'hôtel de ville, une série médiocrement intéressante de tapisseries du XVII^e siècle ; dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, un rétable Louis XIV en bois sculpté ; la vaste cheminée crénelée qui orne une des salles de la maison gothique dite *des Anglais* ; de nombreuses constructions civiles des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles et enfin la porte sculptée, si élégante et si pure de style, du logis des Dupont-Dinechin, précieuse œuvre d'art du meilleur temps de la Renaissance.

Au dîner, plein d'entrain et fort bien servi, M. le curé de Charlieu et M. le maire ont été invités à prendre place près de M. le comte de Marsy. De nombreux toasts sont portés. M. le comte de Soultrait félicite chaleureusement la Diana et les habitants de Charlieu de la conservation du beau et si curieux donjon abbatial, et il boit à sa prompte restauration, d'ailleurs peu coûteuse. M. Jeannez, en remerciant son savant collègue de cette sympathique déclaration, explique que le devis de cette restauration a été établi par l'architecte de l'Etat dans son rapport à M. le Ministre de Beaux-Arts ; il s'élève à la somme d'environ 1.600 francs, et on y pourvoira au moyen de souscriptions pour les-

quelles il sera fait appel à toutes les bonnes volontés.

Le Président de la Société française s'associe pleinement aux appréciations et souhaits de M. le comte de Soultrait. Il applaudit à l'idée d'une souscription, en tête de laquelle il inscrit d'office la Société dont il est directeur, pour la somme de cinquante francs, regrettant que la clôture du budget ne permette pas une allocation plus en rapport avec l'importance et l'urgence du sauvetage à opérer.

Le dîner terminé, le Congrès s'achemine rapidement vers le cloître des Cordeliers, situé en dehors de la ville et où il est courtoisement introduit par M. Dolliat, son intelligent et heureux propriétaire. L'étonnement est général en présence de ces élégantes galeries ajourées, absolument intactes, et d'unanimes félicitations sont adressées à M. Dolliat, dont les soins d'ailleurs viennent d'être publiquement reconnus par la médaille que lui a décernée la Société française d'Archéologie dans la présente session du Congrès. Les archéologues s'arrêtent devant les chapiteaux historiés de l'une des galeries; mais leur attention est surtout captivées par quatre curieux et élégants contreforts d'angle, qui ont mission de contre-buter de grands arcs très surbaissés supportant des noues en pierre. De l'avis unanime, on ne connaît pas en France d'autre exemple de ce détail de construction. Seul, M. de Laurière signale l'existence de contreforts analogues dans le cloître de Bélem en Portugal.

Mais il faut quitter à regret ce délicieux monument et, après une heure de route, nous apparaît la haute flèche du clocher de la Bénisson-Dieu, émergeant du fond d'une plantureuse vallée. Du célèbre monastère bénédictin, fondé par saint Bernard, il

ne reste que l'église, privée d'ailleurs de son transept et de son abside, dont la destruction paraît remonter à la fin du XVI^e siècle.

Ce monument, à trois nefs, est un spécimen très pur du style cistercien, sobre et solide, de la fin du XII^e siècle. Il a été l'objet, l'année dernière, d'importants travaux d'assainissement et de restauration exécutés par le ministère des Beaux-Arts, grâce aux démarches d'un membre de la Diana et sous l'intelligente direction de M. Selmersheim, architecte de la commission des monuments historiques. Il est enfin débarrassé de toutes les adjonctions déplorables dont l'avait affublé le XVII^e siècle ; et il ne reste à réparer que la splendide toiture en tuiles de couleur, tant admirée par Mérimée et Montalembert et qui a pu résister depuis trois cents ans à toutes les chances de destruction, soutenue qu'elle est par une charpente incomparable, dont tous les chevrons portent ferme avec une inclinaison de plus de 65 degrés !

Le sol de l'église était pavé en carreaux à deux tons, jaune et rouge, incrustés, très variés de dessin : il en reste quelques vestiges près de l'autel du collatéral nord. Les musées de Roanne et de Montbrison possèdent plusieurs de ces beaux carreaux du XV^e siècle, aux armes du dernier abbé régulier, Pierre de la Fin, avec la légende : *Laus Deo* (1).

La vitrerie primitive du XII^e siècle, en verres incolores, est encore heureusement représentée par quelques fragments dans les hautes fenêtres de la nef. C'était une simple mise en plomb, mais d'un

---

(1) C'est à tort qu'à Montbrison, on a coté comme provenant de Charlieu les deux carreaux que le musée d'Allard possède.

beau caractère décoratif, en parfaite harmonie d'ailleurs avec l'austérité cistercienne primitive qui proscrivait l'emploi des vitraux peints (1). Trois cents ans plus tard, les fenêtres des collatéraux furent garnies de vitres de moins bon style comme dispositions et chargées de l'écusson polychrome d'Antoine de Lévis, baron de Châteaumorand, deuxième abbé commendataire de notre monastère. Ces armoiries existent encore sur quatre fenêtres du bas-côté nord.

A l'intérieur de l'église, l'attention du Congrès est surtout attirée : par la belle plate-tombe gravée et absolument intacte représentant Humbert de l'Espinasse, chevalier, mort en 1303, et sa femme, abrités tous deux sous des arcs trilobés ; par une chaire abbatiale à cinq compartiments étagés, avec dais et dossiers en bois, d'un beau travail du XVe siècle ; par un autel roman en pierre sculptée et un autre autel, fort intéressant, qui appartient au XIIe siècle par son ornementation à peine visible sous des remaniements et des additions postérieures qu'il convient de supprimer. C'est l'avis que formulent nos plus éminents archéologues.

Après avoir visité dans tous ses détails la chapelle dite des Nérestang, consacrée à Notre-Dame et dont les marbres, les stucs et les peintures, quoiqu'en plein désaccord avec le style général du monument, forment un ensemble d'une réelle valeur artistique et demanderaient de minutieuses et très urgentes réparations, les membres du Congrès sont admis à examiner dans la sacristie plusieurs

---

(1) « *Vitreæ albæ fiant, sine crucibus et picturis.* » Art. 82 des capitulaires du chapitre de 1134.

objets précieux. M. le curé leur montre des parements d'autel du temps de Louis XIII, en broderie sur satin d'un remarquable travail, une pyxide aux armes d'un des abbés, Antoine de Saint-Nectaire, évêque de Clermont, et trois reliquaires en vermeil de formes et d'âges divers. L'un d'eux, très curieux, très ancien, est en forme d'étui cylindrique, avec volet s'ouvrant à charnière pour permettre de voir à l'intérieur la relique protégée par une feuille de mica. Il est orné de cabochons, et contient un doigt de sainte Marguerite, avec l'inscription, SCA MARGARETA, gravée en bons caractères du XIIIe siècle. Enfin, détail intéressant, il est à son extrémité supérieure muni d'un anneau, ce qui permettait de le porter suspendu au cou comme les *encolpia* de l'antiquité chrétienne.

Pour quelques-uns des visiteurs, il semble résulter de l'examen des lieux qu'un porche abritait l'entrée principale de l'église, ce qui pourrait expliquer l'implantation bizarre, en sens diagonal sur l'angle de la façade, de la haute et élégante tour du clocher, édifiée dans la seconde moitié du XVe siècle. A l'encontre de cette remarque, M. Jeannez explique qu'aucun document ne signale l'existence ancienne d'un véritable narthex, et que le chevronnage de faible équarrissage, dont les trous d'appui dans la muraille sont visibles au dessus du portail, n'abritait très probablement que le prolongement d'un corridor régnant sur toute la façade des bâtiments abbatiaux : simple communication couverte entre ces bâtiments et les logements ou salles d'archives situés dans la tour.

M. Jeannez est chaudement félicité par M. de Marsy et les membres de la Société française, pour le zèle qu'il a déployé durant cinq années, afin d'arriver à la réintégration de l'église de la Bénisson-Dieu au

nombre des monuments historiques, à son assainissement et à sa restauration architecturale extérieure. A l'intérieur, tout est encore à faire. La vitrerie, la chapelle des Nérestang, les autels romans, la chaire abbatiale, etc., demanderaient des réparations urgentes, difficiles et coûteuses. Le Congrès confie la réalisation de ces vœux au zèle de la Diana et au patriotisme des Foréziens.

De retour à Roanne, les excursionnistes se réunissent dans la bibliothèque de M. Jeannez jusqu'à une heure très avancée de la soirée.

## VIII.

### Excursion à l'Espinasse, Ambierle, Boisy et Saint-André-d'Apchon. — Fin du Congrès.

Le 2 Juillet 1885.

Départ matinal pour Ambierle, en passant par l'Espinasse, ancienne baronnie située sur les limites des pays de Bourgogne et de Forez, où notre érudit collègue M. le docteur Noëlas veut bien se faire notre cicerone.

Une haute et massive tour carrée aux angles arrondis (1), isolée et assise sur une motte artificielle d'un faible relief, est le dernier témoin subsistant de la puissance des seigneurs de l'Espinasse au moyen-âge. Ce donjon, remanié dans ses parties hautes, semble à la plupart des membres de la Société française ne pas remonter au-delà des dernières années du XI^e siècle, peut-être même

(1) La tour centrale de Cousan présente, comme on l'a vu plus haut, le même plan quadrangulaire à angles arrondis : son analogie avec le donjon de l'Espinasse a été signalée au Congrès par M. V. Durand.

du commencement du XIIe siècle, malgré la présence d'un chaînage en poutres de chêne noyées longitudinalement dans l'épaisseur des murailles, qui sont construites en maçonnerie ordinaire à parements grossiers, où M. Noëlas nous fait remarquer de nombreux débris de tuiles à rebords. Plusieurs excursionnistes font en effet observer que les chaînages en bois, si fréquemment usités dans les constructions mérovingiennes et carlovingiennes, ne sauraient faire date, car leur emploi s'est continué jusqu'a la fin du XIIe siècle, époque où le fer remplaça le bois.

A une très petite distance du donjon s'élève un ensemble de constructions fort endommagées, datant de la fin du XVIe siècle, et qui furent peut-être édifiées pour remplacer l'ancien château détruit durant les guerres de religion. Elles présentent quelques profils et quelques détails intéressants et d'un bon style de la Renaissance ; mais elles sont soumises en ce moment à des essais de restauration qui n'ont pas paru très heureux.

Nous nous hâtons de reprendre la route, qui nous conduit au pied du coteau couronné par l'église du monastère bénédictin d'Ambierle, l'un des plus anciens établissements religieux de notre province, car l'histoire nous le montre déjà richement possessionné au commencement du Xe siècle.

L'église actuelle est une construction de la deuxième moitié du XVe siècle, à la fois sévère et gracieuse, qui fut édifiée d'un seul jet, sans tâtonnements et avec un grand luxe de matériaux. Ses trois nefs sont étroites, mais leur profondeur et leur élévation font illusion sur les dimensions réelles de l'ensemble. C'est, d'un avis unanime, le monument gothique le plus complet et le plus intact qu'ait visité le Congrès dans notre pays de Forez.

L'attention ou plutôt l'admiration des visiteurs est captivée tout d'abord par une splendide et imposante vitrerie, composée de douze verrières anciennes qui garnissent le collatéral nord et les cinq immenses baies de l'abside polygonale. Commandées par le prieur Antoine de Balzac, fondateur de l'église, et toutes timbrées de ses armes, *d'azur à trois flanchis d'argent, au chef d'or chargé de trois flanchis d'azur*, elles offrent le très rare et peut-être unique exemple d'une décoration aussi importante exécutée à une même date et dans un même atelier. Les membres du Congrès font une étude minutieuse de cette œuvre aussi puissamment conçue que largement exécutée, œuvre tout à la fois de grand art et d'art décoratif, où l'harmonie de la coloration s'associe à l'intérêt archéologique qu'offrent les types et les costumes. Et ils applaudissent aux espérances dont les entretient M. Jeannez, d'une réparation nécessaire projetée par la commission des Monuments historiques; réparation qui comprendrait une remise en plomb générale et la suppression de nombreuses restaurations modernes absolument déplorables.

Une discussion s'engage relativement à la délicieuse piscine sculptée du sanctuaire, et M. le comte Lair nous fait partager sa conviction que l'édicule n'est point intact, comme on le croirait à première vue, mais qu'il lui manque une notable partie du couronnement, en pierre travaillée à jour, qui le surmonte.

On se rend enfin dans le bras nord du transept, où vient d'être installé à demeure, sous un jour biais très favorable, mais peut-être insuffisant, le fameux rétable flamand du XV^e^ siècle, dit *tableau de la passion d'Ambierle,* dont les peintures ont été l'objet d'une réparation aussi sobre que patiente et consciencieuse, accomplie sur place durant ces cinq

dernières années par un peintre lyonnais, M. Odier, qu'avait agréé la commission des Monuments historiques. Grâce aux dons de nombreux souscripteurs foréziens, sollicités par le mandataire de la Diana, initiateur et surveillant de cette délicate entreprise, ce travail fort dispendieux aura pu s'achever sans l'intervention financière de l'administration des Beaux-Arts ; intervention promise d'abord, puis refusée, par suite de la résistance des habitants d'Ambierle à laisser emporter leur précieux triptyque à Paris, où il devait être réparé dans les ateliers du Louvre.

La plupart de nos éminents collègues de la Société française ne connaissaient que de réputation ce chef-d'œuvre, qui est maintenant proclamé le rival du *Jugement dernier* de l'hôpital de Beaune.

M. Jeannez explique que l'inscription qui se lit au bas des panneaux est complétée, dans les documents où on la trouve reproduite, par deux vers aujourd'hui disparus, contenant la date de la donation faite de ce monument à l'église d'Ambierle, en 1466, par un officier de la cour de Philippe-le-Bon, le conseiller Michel de Chaugy. Une double question est posée au Congrès : convient-il de rétablir ces deux derniers vers ? à quelle place serait-il préférable de les inscrire ? La grande majorité des assistants répond affirmativement à la première question. MM. de Marsy, Travers, de Soultrait, et beaucoup d'autres membres de la Société française se refusent en effet à admettre, comme le propose M. Palustre, que le vers final de l'inscription existante,

*En lan que leglise tesmoigne,*

fournisse la date de la donation, en traduisant par *monument* le mot *église,* qui se prend toujours à cette époque pour le corps moral, spirituel. Il est

donc entendu que M. Jeannez fera rétablir ce surplus de l'inscription :

*Mil quatre cent soixante et six.*
*Dieu voille quen sa gloire sit.*

en caractères identiques à ceux qui existent, et sur la plinthe qui sert de soubassement au rétable.

M. Jeannez expose ensuite les vicissitudes subies par la grande chapelle située à gauche de l'abside, transformée en sacristie depuis 1812 et qui avait été jusqu'à cette date, et depuis plus de quatre cents ans, le lieu de sépulture des seigneurs de Pierrefitte, fief voisin d'Ambierle. C'est une construction un peu plus récente que l'église et qui parait avoir été réédifiée sur les ruines de la chapelle primitive fondée à la fin du XIVe siècle par le cardinal de la Grange, seigneur de Pierrefitte, conseiller du roi Charles V, dont les armes sculptées au-dessus d'une porte latérale sont encore visibles, quoique passablement mutilées.

L'architecte du Ministère des Beaux-Arts officiellement délégué, en 1883, pour visiter l'église et se rendre compte des réparations urgentes, s'est préoccupé de la restitution de cette chapelle à son état ancien ; son rapport est en préparation, et le descendant des derniers seigneurs de Pierrefitte, M. le comte de Champagny, duc de Cadore, membre de la Diana, a promis de contribuer à la dépense pour une somme de quinze cents francs.

Au dîner qui a suivi cette longue visite, M. le comte de Marsy, dans un discours d'adieu, remercie une fois de plus les membres de la Diana qui ont bien voulu se faire les guides du Congrès et tous les Foréziens de leur gracieux accueil. Il les félicite de posséder dans leur province un si grand

nombre de monuments intéressants, applaudit chaleureusement aux courageux efforts tentés pour leur conservation et termine son allocution en convoquant tous les archéologues au futur Congrès de 1886, qui doit tenir ses assises à Nantes.

M. Dumoulin, adjoint, au nom de la municipalité d'Ambierle, M. Chassain de la Plasse, au nom des Roannais, prennent successivement la parole pour remercier la Société française de l'honneur qu'elle vient de nous faire en visitant notre pays, et plusieurs toasts sont portés par MM. Bulliot, Jeannez, Travers, etc., à l'union des archéologues et à leurs fréquents revoirs.

On quitte Ambierle pour se rendre à Boisy, dont le puissant donjon commande au loin la plaine Roannaise depuis bientôt cinq siècles, en évoquant le souvenir, resté si populaire en ce pays, de l'argentier Jacques Cœur qui l'habita au milieu du XVe siècle.

Les hautes constructions du château se dressent autour d'une cour rectangulaire, à laquelle on accède par un portail ogival et un pont fixe jeté sur les fossés maintenant à sec, mais intacts ; et tout cet ensemble est imposant et d'un grand caractère.

Des constructions primitives, il ne reste qu'une très haute tour carrée, sans talus et garnie de machicoulis. La toiture et son chemin de ronde avec ses parapets ont disparu et ont été récemment remplacés par une plate-forme et un crénelage un peu fantaisiste. A l'intérieur, les profils des parties de voûtes encore existantes et deux cheminées en pierre, dont une très intéressante par ses claveaux à crossettes, font date pour l'édifice, qui est bien de la fin du XIVe siècle. C'est l'avis de MM. Bulliot, Palustre et de Marsy.

Les autres parties du château qui, par leur style général et leurs détails, appartiennent à la meilleure architecture du XVe siècle, n'ont dû être édifiées pourtant qu'en pleine Renaissance, entre 1500 et 1523, dates extrêmes, par celui qu'on appelait le *sire de Boisy*, Arthus Gouffier, grand-maître de France, l'ami d'enfance de Charles VIII, le précepteur du jeune duc de Valois, depuis François Ier, qui en reçut « le goût royal de l'art et des fêtes. » L'œuvre ne dut être commencée qu'après son mariage, en 1499, avec Hélène de Hangest, dont les armoiries se retrouvent dans toutes les parties du château et qui en continua probablement la construction après la mort de son mari, survenue en 1518 ou 1519. Les travaux, en tout cas, étaient certainement achevés en 1523, époque du séjour du roi François Ier à Boisy et du départ de dame Hélène de Hangest pour le Poitou, où elle entreprend dès 1524 les plans et construction du célèbre château d'Oiron.

Suivant M. Palustre, cette singularité qu'offre Boisy, d'une construction gothique si tardivement réalisée, se retrouvait au moins partiellement dans ce même château d'Oiron.

Les membres du Congrès visitent en détail l'aile méridionale du château et son énorme tour d'angle, qui sont en parfait état de conservation. Ils en admirent les combles, avec leur faîtage revêtu de plombs historiés et estampés, où se reconnaît la salamandre, l'emblème donné par Arthus Gouffier à son élève François Ier, et parcourent les chemins de ronde couverts, qui dominent et protègent une ligne régulière de machicoulis ornés de trèfles et d'ogives.

Mais la journée s'avance et le Congrès se dirige vers les ruines du château des seigneurs de Saint-

André, situé au pied de la montagne et presqu'en face de Boisy.

Œuvre de Jean d'Albon, sire de Tournoël, et de son fils Jacques, connu sous le nom de maréchal de Saint-André, cette somptueuse demeure de la Renaissance, notée par notre chroniqueur Anne d'Urfé comme une des plus magnifiques du pays de Forez, eut l'honneur d'être visitée par le roi Henri II ; et son mobilier artistique, après avoir excité l'admiration d'un fin connaisseur, le cardinal Mazarin, n'a cessé jusqu'à nos jours de solliciter la convoitise des marchands et des amateurs de curiosités.

Une moitié du corps principal reste seule debout. Les murailles en sont encore revêtues de leur parement losangé en briques de deux couleurs, dans lequel sont encastrés de nombreux médaillons-portraits en pierre sculptée, comme c'était la mode générale aux premiers temps de notre Renaissance française. Ils représentent des personnages du temps ou des héros de l'antiquité, et quelques-uns sont très-fins et d'un bon style.

Nous nous hâtons de quitter ces ruines, pour nous rendre à l'église paroissiale, où nous attend un véritable régal artistique. Il s'agit de montrer aux membres du Congrès les verrières du XVI^e siècle qui ornent cet édifice, dont l'architecture en gothique de basse époque n'offre d'ailleurs qu'un médiocre intérêt.

La fenêtre centrale de l'abside contient dans sa partie supérieure une copie réduite (et même modifiée par l'adjonction d'une Sainte Madeleine franchement mauvaise) du majestueux Calvaire qui occupe à Ambierle le centre de la vitrerie du sanctuaire. En dessous, sur deux petits panneaux sont figurés : à gauche, le fondateur présumé de l'église,

Jean d'Albon, père du maréchal ; à droite, un personnage en costume sacerdotal dans lequel, malgré l'absence de documents précis, M. le docteur Noëlas croit pouvoir reconnaître le curé qui administrait la paroisse au milieu du XVI^e siècle. MM. de Marsy, de Soultrait, Palustre et le comte Lair émettent les doutes les plus sérieux sur cette attribution, qui serait en contradiction avec tous les usages suivis en pareil cas. Il leur semble inadmissible que sur la maîtresse vitre du chœur, à côté du puissant seigneur son père, le maréchal de Saint-André qui commanda très probablement ces peintures, ait placé l'humble curé du village, alors surtout qu'il reléguait son propre portrait sur une fenêtre latérale.

Quoiqu'il en soit, tandis que le panneau de droite n'offre qu'un intérêt très secondaire à tous égards, celui de Jean d'Albon est une page de premier ordre, d'un coloris véritablement éblouissant, du modelé le plus savant et d'une finesse d'exécution qu'explique le concours des nouveaux procédés techniques de peinture sur verre inaugurés par les émailleurs du XVI^e siècle. Pour M. Palustre en particulier, le chercheur enthousiaste et savant des œuvres d'art de la Renaissance, la satisfaction est complète. Devant ce petit chef-d'œuvre il oublierait volontiers les imposantes verrières décoratives d'Ambierle ! Mais il y est bien vite ramené cependant par la présence de la grande Vierge bleue du Calvaire, dont la reproduction, bien qu'imparfaite, résume la technique et l'inspiration artistique du XV^e siècle.

D'autres vitraux de cette petite église offrent encore un puissant intérêt, notamment celui qui représente le maréchal décoré du collier de saint Michel.... Mais tout cet ensemble demanderait une description

détaillée, qui nous entraînerait au-delà des limites de ce compte-rendu.

Nous quittons Saint-André pour reprendre la route de Roanne, où nous nous séparons avec les plus sincères regrets de nos confrères de la Société Française.

Espérons que les membres étrangers du Congrès, qui emportent avec nos cordiales sympathies de nombreuses photographies de nos monuments, voudront bien garder un souvenir indulgent de notre chère Société et de notre petite, mais bien-aimée province. Leur séjour en Forez a été trop court, leur retour y sera une fête. Heureux de la visite dont ils nous ont honorés et pendant laquelle se sont nouées de durables affections, nous ne leur disons pas adieu, mais au revoir !

STANFORD LIBRARIES

STANFORD LIBRARIES

JANVIER - AVRIL 1886

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME III. — N° 6.

MONTBRISON
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. HUGUET

1886

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre, en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

Le Conseil d'Administration de la Diana tient chaque trimestre, au siège de la Société, une séance ordinaire, dont le jour est indiqué d'avance par le *Bulletin*.

Cette séance est suivie, dans l'après-midi, d'une réunion publique où sont invités tous les Membres de la Diana.

---

La prochaine Réunion publique sera l'Assemblée générale : elle aura lieu en mai ; la date en sera fixée par les lettres de convocation adressées à chacun des Membres de la Société.

---

*MM. les Membres de la Société qui changeront de domicile sont instamment priés de faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.*

---

## JANVIER - AVRIL 1886

# BULLETIN DE LA DIANA

ACADÉMIE D'AIX
BIBLIOTHÈQUE
Sciences, Agriculture, Arts

I.

**Procès-verbal de la réunion du 3 février 1886.**

PRÉSIDENCE DE M. TESTENOIRE-LAFAYETTE.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Sont présents : MM. le vicomte de Becdelièvre, Brassart, Desjoyaux, Vincent Durand, Gonnard, Huguet, Joulin, Etienne Le Conte, Jules Le Conte, vicomte de Meaux, Miolane, Elie Morel, Gabriel Morel, baron des Périchons, Octave Puy de la Bastie, docteur Rey, Rochigneux, Joseph Rony, Louis Rony, baron de Rostaing, Testenoire-Lafayette, Félix Thiollier, abbé Trabucco, abbé Virieux.

Le Secrétaire donne connaissance de deux lettres par lesquelles MM. le comte de Poncins et le comte de Charpin-Feugerolles expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance. M. Testenoire-Lafayette, doyen des membres du conseil présents à la séance, est prié de vouloir bien prendre place au fauteuil.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le docteur Plicque, remerciant la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres correspondants.

*Don.*

M. le vicomte de Becdelièvre offre à la Société de la Diana une petite idole en bois rapportée de l'Inde par un de ses amis, officier de marine. Des remerciements sont votés à M. de Becdelièvre qui a déjà contribué par de nombreux dons à enrichir notre musée naissant.

*Monographie du château de la Bastie d'Urfé.*

M. le Président dit que les membres de la Société ont pu lire dans le dernier bulletin l'annonce de la publication prochaine, sous les auspices de la Diana, de la *Monographie du château de la Bastie d'Urfé.* Il insiste sur l'utilité de joindre au texte le plus grand nombre de planches possible, en sus des seize photogravures déjà promises (1). On sait que déduction faite des frais, l'excédant du produit des souscriptions doit être intégralement employé en planches supplémentaires, la publication dont il s'agit ne devant en aucun cas être l'objet d'un bénéfice. Il est donc nécessaire que chacun des membres de la Diana s'applique à trouver de nouveaux souscripteurs.

J'ai la ferme confiance, dit, en terminant, M. Testenoire-Lafayette, que grâce à nos efforts communs, l'ouvrage de M. de Soultrait sera illustré d'une manière digne du monument dont il est destiné à perpétuer le souvenir. Ce sera pour moi une faible consolation de n'avoir pu sauver de la dispersion tant d'admirables chefs-d'œuvre, alors que j'avais l'honneur d'être à la tête de votre Compagnie. Vous savez quels efforts furent tentés. 50.000 francs avaient

---

(1) Les premiers résultats de la souscription permettent dès à présent d'élever ce chiffre minimum à quarante.

été réunis pour racheter la chapelle. Tout a été inutile. Que du moins une publication fidèle et complète en rende l'image au Forez !

*Deux sceaux foréziens. Communication de M. Steyert.*

M. Brassart, au nom de M. Steyert, donne lecture de la note suivante sur deux sceaux-matrices : l'un trouvé à Montbrison dans le Vizézy, et offert à la Diana par MM. Jacques Mournand et Philippe Baraillier (V. *Bulletin*, t. III, page 186); l'autre acquis à Souternon par M. Coiffet fils, négociant à Leignieu, et par lui obligeamment communiqué.

Sceau de bronze orbiculaire, de 23 millimètres de diamètre ; dans le champs, une fleur de lys; légende entre grenetis en capitales gothiques : † S : G : ERMEGAVI, *Sigillum Guillelmi* (ou *Guidonis*) *Ermengavi*. « Sceau de Guillaume Ermengau. »

Dans cette restitution, le prénom Guillaume, plus répandu, au moins dans les familles bourgeoises, paraît préférable. Le nom *Ermengau*, ou mieux *Ermengaud*, n'est pas douteux : le trait d'abréviation au dessus du second E n'a pu trouver place à cause du grenetis. Ermengaud, qui s'est conservé jusqu'à nos jours en Armengaud, était fort répandu anciennement dans nos provinces. La terminaison *avi*, *av*, pour *au*, occasionnée par la suppression du *d* final, est corroborée par d'autres exemples : Argental qui se disait primitivement Argentau, a donné la flexion *de Argentavo* que l'on rencontre fréquemment dans le cartulaire de Saint-Sauveur. Cette transformation de l'*u* en *v* est si naturelle, qu'elle se produit dans les langues slaves, qui ne connaissent pas la diphtongue

*au* et la rendent par *av*. Ainsi les Russes écrivent *Avgouste* pour Auguste, qu'ils prononcent *Afgouste*.

La forme de la fleur de lys est remarquable par le développement des pétales latéraux qui se replient en volutes et par une double traverse dont on ne trouverait pas facilement d'autres exemples.

Ce petit monument doit appartenir au premier tiers ou la première moitié du XIVe siècle ; il est d'une réelle importance car il nous présente un exemple peu commun de sceau de bourgeois dans notre région forézienne. A Lyon, on rencontre encore assez fréquemment des empreintes de sceaux bourgeois armoriés ou non, même dès la seconde moitié du XIIIe siècle, ce qui prouve que dès l'origine les citoyens lyonnais ont joui de ce droit, même avant la constitution de la commune. C'est à tort que l'on a subordonné le droit de cité et de bourgeoisie à l'existence d'une *commune*. L'on peut assurer que la franchise suffisait pour élever au même rang politique et social que la commune. Le sceau d'Ermengaud est la preuve de ce fait, car il n'y avait pas de communes dans le Forez, mais seulement des villes franches.

Sceau de bronze orbiculaire, gravé sur la base d'une pyramide hexagonale à faces concaves et terminée par un appendice trilobé percé d'un trou circulaire. Diamètre, 22 millimètres, hauteur 25.

Ecu d..... à un bœuf passant d..... ; légende en capitales gothiques entre grenetis frustes : † S' GVILLOV · D'BOVAYR : les deux dernières lettres liées. *Scel Guillou de Bovayr.*

Ce sceau, qui est également du premier tiers du XIVe siècle, est intéressant en ce qu'il nous fait connaître les armes primitives de l'ancienne famille de Boisvair (*de Bosco vario*), con-

nue dès la seconde moitié du XIIIe siècle et qui parvint à la noblesse vraisemblablement par l'influence de Mathieu de Boisvair, professeur ès-lois, personnage important mentionné de 1308 à 1339, qui fut juge de Forez et eut l'honneur d'être l'un des exécuteurs testamentaires du comte Jean I.

Les Boisvair étaient originaires du hameau de ce nom, situé actuellement dans la commune d'Epercieu-Saint-Paul, et qui devint fief seigneurial par suite de l'anoblissement de ses possesseurs. Dès avant cette époque (1292), on les trouve divisés en deux branches possédant collectivement Boisvair. Cette terre resta à la famille du juge de Forez, qui se divisa elle-même en deux rameaux, dont l'un conserva Boisvair et se fondit vers la fin du XIVe siècle dans une famille l'Espagnol, éteinte elle aussi au milieu du XVIe. L'autre rameau, possesseur de la seigneurie de Pelussieu, parait avoir fini quelques cent ans auparavant.

Il m'est difficile, faute de notions généalogiques suffisantes, de déterminer à laquelle de ces diverses familles appartenait notre Guillou. Il est omis dans le *Recueil des Fiefs* de M. André Barban, mais il a été cité sous le nom altéré de Guillon par dom Béthencourt, comme faisant hommage en 1335 pour une maison et partie d'un pressoir à Pouilly. D'après la date et le prénom, on peut le croire petit-fils de Guillaume, vivant en 1274, qui fut père de Jean, co-propriétaire de Boisvair en 1292. Il est permis, d'après le titre de l'hommage, qui serait à vérifier, de le considérer comme ayant constitué momentanément un rameau détaché des seigneurs de Boisvair qui n'aurait pas subsisté, car on ne trouve plus au-delà ni Guillou ni Guillaume. On ne doit pas en effet le confondre avec Guiot, prébendier de Notre-Dame de Montbrison en 1332, fils du juge de Forez, ni avec un autre Guiot de Boisvair qui fit hommage en 1393. Les deux prénoms Guiot et Guillou procèdent l'un de Gui et l'autre de Guillaume, comme il a été dit.

Quoiqu'il en soit, il est établi par notre sceau que les Boisvair portaient primitivement d'autres armes que celles qui étaient connues jusques là. C'était un blason parlant, sans doute *de gueules au bœuf de vair* : jouant sur la prononciation, on avait trouvé dans le nom Bosvair un *bœuf* et non un *bois*.

Par la suite, soit que le bœuf ait paru trop trivial, soit que l'on ait été mieux instruit de l'étymologie, on adopta un arbre ; mais comme il n'était guère possible de le blasonner de vair, on préféra commettre une erreur d'un autre genre et on interpréta le nom Boisvert, *de Bosco viridi*, au lieu de *Bosco vario*, qui indiquait des arbres d'un ton de verdure différent et varié. De là le blason attribué par Guillaume Revel à Jean de Boisvair, portant *coupé d'or et de gueules à un arbre de sinople brochant.*

Ces changements d'armoiries étaient tellement fréquents au moyen-âge qu'il est inutile de justifier le fait. Il resterait seulement à connaitre la date du changement que nous constatons ici et à décider si toutes les branches de la famille de Boisvair l'avaient adopté.

M. le président propose à l'assemblée de voter des remerciements à M. Coiffet qui communique si libéralement toutes ses découvertes à la Société de la Diana. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

*Réparations projetées à Charlieu et à Ambierle. — Communication de M. Jeannez.*

M. Jeannez s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la réunion et donne les détails suivants sur les réparations projetées par la commission des *Monuments historiques* à Charlieu et à Ambierle.

J'ai à vous communiquer deux bonnes nouvelles que m'a transmises M. l'architecte des Monuments historiques par ses lettres des 23 et 25 janvier. Elles concernent les restauration et conservation de deux de nos monuments roannais.

Comme mandataire de la Diana, nous avions demandé depuis longtemps : d'une part, la conservation et consolidation du cloitre du prieuré de Charlieu, d'autre part, la restitution au culte de l'ancienne chapelle de Pierrefitte et la réparation de la vitrerie du XV$^{e}$ siècle dans l'église d'Ambierle.

1° Le rapport sur Charlieu a été déposé au ministère le 15 janvier. Il conclut à la réparation des trois galeries encore debout du cloitre du XV$^{e}$ siècle, à l'installation d'un gardien

dans les bâtiments du prieuré et à la remise à la Fabrique (qui accepte) de la jouissance de ces bâtiments, à la charge de les entretenir une fois réparés. La réparation du cloître comprend celle de la salle capitulaire contiguë et la réouverture des quatre baies géminées du vieux cloître roman du XIe, qui fera communiquer cette salle avec le surplus des bâtiments du prieuré.

La dépense est évaluée à 9.334 francs. Et on estime qu'elle pourra être supportée et votée par la commission des *Monuments historiques*, si de notre côté nous arrivons à recueillir par souscription les 1.700 francs nécessaires pour la réparation du donjon roman, dont les travaux seraient exécutés en même temps et par le même entrepreneur.

2° Le rapport sur Ambierle, déposé le 25 janvier, est divisé en deux chapitres. Le premier, relatif à la restauration de la chapelle de Pierrefitte, s'élève à 4.874 francs, pour lesquels il ne sera point demandé de subvention aux Monuments historiques, car cette dépense sera couverte par les 1.500 francs souscrits par M. le duc de Cadore et les 3.000 francs votés par la fabrique et la commune pour la restauration de la sacristie.

La demande de secours est réservée pour le deuxième chapitre, bien plus intéressant, puisqu'il a trait à la remise en plomb de toute la vitrerie ancienne (avec suppression des morceaux réparés à Clermont), dépense évaluée à 11.500 francs. Mais sans attendre ce grand travail de restauration des vitraux d'Ambierle, il va être procédé d'abord et de suite à la réparation urgente de tous les grillages extérieurs, dont la détérioration est telle qu'une pierre lancée par un enfant ou qu'un orage pourraient causer des dégâts terribles.

Vous pouvez annoncer aussi que la souscription pour couvrir les frais de réparation des peintures d'Ambierle touche à son terme. Les comptes en seront donnés à la Diana et je vais entreprendre la souscription pour le donjon de Charlieu.

### *Plaque de ceinturon mérovingienne trouvée à Moind. — Communication de M. Vincent Durand.*

M. Vincent Durand présente une plaque de ceinturon en ivoire trouvée à Moind, au cours d'un

défoncement, dans la propriété de M. Poyet, qui a bien voulu la céder pour le musée de la Diana.

Cette plaque, de 40mm sur 38mm et 7mm d'épaisseur, s'articulait à charnière, sur un de ses côtés, avec une boucle et son ardillon, l'un et l'autre probablement aussi en ivoire. Le côté opposé est refendu dans son épaisseur pour recevoir l'extrémité de la bande de cuir ou d'étoffe formant la ceinture, qui était retenue par deux rivets encore en place.

La face vue est ornée d'un double cercle inscrit dans un carré et renfermant une étoile à six rayons patés, qui paraît obtenue par la combinaison des initiales I et X du nom divin, Ιησους Χριστος, combinaison dont on connaît d'autres exemples. Les branches de l'étoile et les angles du carré sont remplis par de petits cercles portant un point au centre et un appendice aigu, qui les font ressembler à des têtes d'oiseaux.

Cet objet paraît accuser l'époque mérovingienne. Il est fort intéressant, car c'est jusqu'à présent le plus ancien que l'on ait rencontré avec un emblème chrétien, dans ce sol si riche en antiquités romaines.

Le lieu de la découverte est situé à 200 mètres environ au N.-O. du clocher de Moind. Le défoncement, assez superficiel, a ramené au jour un cer-

tain nombre d'ossements humains, mêlés à de nombreux fragments de tuiles et de poteries antiques, comme on en trouve dans la partie voisine de l'enclos. Il existait à peu de distance, en matin, près de l'établissement des Sourdes-Muettes, un cimetière aujourd'hui abandonné et dont une porte ogivale assez basse, qui s'ouvre sur le chemin de l'église de Moind à Montbrison et à Savignieu, représente peut-être l'entrée (1). Les titres du moyen âge font connaître une église dédiée à saint Maurice qui s'élevait dans ce quartier; de cette église dépendait un cimetière (2); M. Durand ignore s'il faut le reconnaître dans celui dont il vient de signaler l'existence. Il n'est pas impossible que les ossements humains rencontrés et la plaque de ceinturon elle-même soient sortis de sépultures pratiquées sur la limite occidentale de ce champ funéraire : mais ce n'est qu'une supposition, car la plaque en particulier peut parfaitement avoir été perdue ou abandonnée là où elle a été recueillie.

---

(1) Cadastre de Moind, section A. n° 309.

(2) Archives de la Diana. Terrier du doyenné de Moind, signé *de Conchis*, copie ancienne, f° 79 v°, réponse de Barthélemy Ponceton, curé de Moind, 1443 : « Quasdam muras,.... « plus quemdam hortum, quæ res... sitæ sunt in villa Modonii, « juxta carreriam publicam sive iter tendens de castro sive « burgo Modonii versus Montembrisonem sive versus *Sanctum* « *Mauritium Modonii* ex mane .» — *Ibid.* fol. 42 et 42 v°, réponse d'Alix Bauda : « Apud Modonium,.. juxta *cimeterium Sancti Mauritii.* » — Terrier du Palais de Moind, signé *Pastorali*, copie ancienne, f° 346, réponse d'Alix Bauda, 1441 : « In terri« torio delz Plantiers, in loco *del Pontet Sancti Mauricii*, juxta « iter quo itur de Modonio ad Savigniacum ex oriente, et « aliud iter quo itur de Modonio, videlicet (de *ecclezia Sancti* « *Mauricii*, ad Montbrisonem ex vento.» Ces textes établissent nettement que l'église de Saint-Maurice était située entre le château de Moind et le petit ruisseau près duquel le chemin de Moind à Savignieu se sépare de celui conduisant à Montbrison.

*Objets découverts sur l'emplacement de l'ancien château de Charlieu-lès-Montbrison. — Communication de M. Rochigneux.*

M. Rochigneux remet à la Société, au nom de M. Escaille, agent-général d'assurances à Montbrison, deux jetons ou médailles et une clef historiée paraissant dater du XVI^e siècle, qui ont été trouvés par ce dernier, à une assez grande profondeur, sur l'emplacement des fossés du château de Charlieu-lès-Montbrison.

Ces objets sont peu intéressants par eux-mêmes, mais M. Escaille a tout lieu de croire qu'ils proviennent de cette habitation, dont il ne reste plus aujourd'hui que le souvenir, et ils méritent d'être conservés à titre de document.

L'on sait que le château de Charlieu, propriété des Lattard du Chevalard, était situé dans un bas-fond sur la rive droite du Vizézy ; il s'élevait à peu de distance à l'est de la porte méridionale de la ville, à laquelle conduisait son avenue convertie aujourd'hui en chemin public. Les fossés d'enceinte étaient alimentés par un canal encore existant, qui prend naissance dans la rivière, au nord des bâtiments de l'Hôtel-Dieu. Le château de Charlieu a été détruit sous la Révolution ; son emplacement est aujourd'hui occupé par une vigne et des jardins.

*André Valladier.*
*— Communication de M. Prosper Donot.*

M. Eleuthère Brassart, au nom de M. Prosper Donot, dit que celui-ci a l'intention d'écrire une biographie d'André Valladier, célèbre Forézien, prédicateur du roi Henri IV et abbé de St-Arnould de Metz, mort dans son abbaye le 13 août 1638.

Notre confrère, originaire de Metz, se trouve dans

des conditions spécialement favorables pour ce travail biographique. Il a consulté, outre dom Calmet, les *Biographies du Parlement de Metz* et quelques autres ouvrages imprimés, les deux *Histoires de Metz* de Théodore Brocq et de dom Tabouillot, restées manuscrites et où se trouvent de nombreuses lettres de Valladier, et l'*Histoire* encore inédite *des Evêques de Metz*, que son auteur M. Burtin, bibliothécaire de la ville de Metz, a bien voulu lui communiquer. M. Donot a l'intention de consulter ultérieurement les archives de l'ancien département de la Moselle, où sont comprises celles de l'abbaye de Saint-Arnould et dont les anciens dépôts ont bien moins souffert que les nôtres des fureurs révolutionnaires.

M. Brassart donne connaissance à l'assemblée d'une esquisse rapide, tracée par M. Prosper Donot, de la vie très accidentée d'André Valladier. M. Donot sollicite, pour son travail définitif, les conseils de ceux de nos confrères que leurs études ont pu éclairer à ce sujet.

A la fin de la note de M. Donot, il est dit que le portrait de Valladier a été gravé par Michel Lasne, célèbre graveur, in-f°, 1627. Armes : *d'azur au sautoir d'argent, cantonné de quatre roses feuillées et tigées au naturel.* L'écu était surmonté à dextre d'une mitre et à senestre d'une crosse d'abbé, d'après Emmanuel Michel, *Biographie du parlement de Metz.*

Mais M. Gras, dans son *Répertoire héraldique*, les blasonne ainsi : *d'or au sautoir de sable, cantonné de quatre roses de gueules, tigées et feuillées de sinople.* (sceau du XVI^e s.)

Ces indications, communiquées à M. André Steyert, ont donné lieu de sa part aux observations suivantes :

Les armes fournies par notre regretté confrère P. Gras ne sont pas, comme il l'a indiqué par erreur,

empruntées à un sceau du XVI^e siècle, où d'ailleurs les émaux ne figureraient pas, mais à l'*Armorial du Lyonnais, Forez et Beaujolais* qu'il a ici copié, même avec des inexactitudes de texte. L'auteur de l'*Armorial* les avait dessinées d'après le frontispice d'un des livres de Valladier. Elles doivent se blasonner, suivant la rectification que notre confrère se donne à lui-même : *d'azur au sautoir d'argent, cantonné de 4 roses de gueules, tigées et feuillées de sinople mouvantes de la pointe, le sautoir brochant sur les tiges.* Il ne se souvient pas à quelle source il a puisé les variantes d'émaux indiquées dans l'*Armorial* ; il suppose qu'elles proviennent d'un auteur moderne qui aura voulu éviter la superposition de couleur sur couleur. Mais la nouvelle indication reproduite par Emmanuel Michel est exacte ; elle est fournie par l'Armorial de Magneney, contemporain de Valladier, et le seul qui indique les émaux, lesquels y sont marqués par des lettres. Quant à la disposition des roses et de leurs tiges, elle est autorisée par le frontispice des livres de Valladier.

La communication faite au nom de M. Prosper Donot est accueillie avec intérêt par l'assemblée.

M. Testenoire-Lafayette dit que les appréciations sur le caractère et les actes d'André Valladier ont été fort diverses. Dom Calmet a écrit sa biographie avec beaucoup de détails dans la *Bibliothèque Lorraine*, qui forme le quatrième volume de sa grande *Histoire de Lorraine.* Il y a résumé ce qu'en disent le P. Niceron, l'abbé Goujet et le P. Munier. Des renseignements puisés aux autres sources indiquées par M. Donot, et notamment dans la correspondance inédite de Valladier, pourront jeter un nouveau jour sur cette vie agitée et sur cette intéressante époque.

M. Vincent Durand ajoute que les protocoles des XVe et XVIe siècles des notaires Piarre ou Petri de Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, aujourd'hui aux archives de la Diana, renferment plusieurs actes concernant la famille Valladier.

*Marché à prix-fait pour la construction d'une maison en 1496. — Communication de M. Vincent Durand.*

M. Vincent Durand s'exprime ainsi :

Les archives de la Diana possèdent plusieurs volumes de protocoles anciens provenant des Piarre ou *Petri,* notaires à Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte. En parcourant ces protocoles, j'y ai rencontré un acte assez curieux que je vous demande la permission de mettre sous vos yeux. C'est un prix-fait pour la construction d'une maison, passé en 1496. Le bâtiment à édifier est fort modeste : il se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage, formant chacun une vaste pièce de 4 *toises d'homme* sur 3, dans œuvre. Au rez-de-chaussée, une porte en pierre de taille et une demi-croisée, c'est-à-dire une fenêtre divisée en deux compartiments par une traverse horizontale. Une fenêtre semblable éclaire l'étage. Le plancher de celui-ci doit être assemblé à feuillures ; on ne prévoit pas de lambris sous le toit ; quant au rez-de-chaussée, le sol en était probablement de terre battue. La hauteur totale du bâtiment n'est pas indiquée : on risque peu de se tromper en l'estimant à 6m 30, fondations comprises. L'entrepreneur doit ménager un placard dans la muraille et construire un four à cuire le pain, ce qui suppose une cheminée. Il doit évidemment aussi, et l'article relatif aux fournitures de bois et planches pour ouvertures semble l'impliquer, faire et poser le vantail de la porte et les volets qui, à cette époque,

composaient souvent l'unique clôture des fenêtres. Il doit de plus tirer la pierre nécessaire pour les angles des murs et les ouvertures, toutefois avec l'aide de manœuvres qui seront mis à sa disposition. Enfin, aucune fourniture de matériaux ni de transports n'est à sa charge. Il doit être défrayé, c'est-à-dire nourri, pendant la durée de son travail et le prix de ce dernier, fixé à 12 livres tournois, doit se compenser avec celui d'une jument à lui vendue. Voici la pièce :

15 janvier 1495, 1496 n. st.

*Pro Glaudio Pancerii de Chasaletz, et Johanne Boria de Croso.*

Quod anno Domini m° iiij^c nonagesimo quinto, et die xv^ta mensis januarii, etc., constitutus personaliter et existens Johannes Boria alias Morini, loci de Croso, perrochie de Merle, Aniciensis diocesis, qui gratis, etc., pro se et suis etc., manucepit ad precium factum a Glaudio Pancerii, loci de Chasaletz, perrochie Bassii, dicte diocesis, presenti et dictum precium factum tradenti, pro seque et suis, etc., stipulanti, ad faciendum et construendum unam domum in eodem loco de Chasaletz hinc ad proximum festum beati Bartholomei appostoli, et ultra ad requestam dicti Pancerii, et hoc pro precio duodecim librarum turonensium, quod precium dictus Boria constituens confessus est et confitetur se habuisse et recepisse ab eodem Pancerii, in una equa sibi vendita et tradita pro dicto precio, de quo quictavit, etc., cum pacto de non petendo, etc. Quam quidem domum idem constituens hedifficare promisit expensis ejusdem Pancerii, cum pactis et retentionibus inter eosdem Boria constituentem et Pancerii ad invicem factis et accordatis. Videlicet, primo, quod dicta domus habebit de largitudine infra muros tres tesias hominis, et erit longitudinis quatuor tesiarum ; et in eadem domo fient una porta de talhia et una fenestra, videlicet dimidia croseyra in istagio basso, et una alia dymidia croseyra in istagio de super. — Item, unum armarium et unus furnus panis fient in basso istagio ; et fiet sollium folhatum inter dicta duo istagia, more solito, et copertum ejusdem domus. — Item, fuit dictum quod dictus Boria tenebitur et debebit evellere lapides cadrorum et talhie

dicte domus, tantos quantos fuerint neccessarii, proviso quod dictus Pancerii teneat eidem Boria juvamen sive manoperas neccessarias prestare. — Item, fuit actum quod dictus Pancerii tenebitur adducere seu adduci facere, totum et quotcunque pertrait *(pertrahi)*, in pede operis sive murorum domus construende. — Et fuit etiam dictum, quod idem Pancerii tradere et adducere tenebitur trabes, fustes, et postes neccessarias sollio et tecto, ac portis et fenestris predictis. Que predicta, etc., promiserunt dicte partes et earum quelibet, etc., per juramenta, etc., et sub obligatione bonorum, etc., tenere, actendere, etc. ; curiis ressortorum Forensis et Ruppisbaronis supponendo, etc.; renunciando, etc.; de quibus, etc. Actum in sancto Yllario, in appotheca mis *(sic)* notarii, presentibus Petro Daurati, Johanne Morini dicti loci de Crosonomas, testibus, et me, PETRI.

(Archives de la Diana. — Protocole de Bonnet-François *Petri*, notaire royal de Saint-Hilaire, f° 92 verso).

La simplicité des travaux qui font l'objet de ce marché permet d'établir sans trop de peine ce qu'il en coûterait approximativement aujourd'hui pour bâtir une maison de même grandeur et dans les mêmes conditions, à savoir non-compris la fourniture des matériaux, leur transport à pied d'œuvre et la nourriture des ouvriers. En appliquant les prix en usage dans les environs de Saint-Bonnet, il semble difficile de faire descendre la dépense au-dessous de 400 fr. D'autre part, cette somme est bien ce que peut valoir une jument de prix médiocre. On en déduirait, pour la livre tournois, une valeur relative d'une trentaine de francs de notre monnaie actuelle.

La séance est levée.

*Le Président en l'absence,*
TESTENOIRE-LAFAYETTE.

*Le membre faisant fonction de Secrétaire,*
Eleuthère BRASSART.

II.

**Mouvement de la bibliothèque et du musée.**

*Dons.*

Ont été offerts par MM. :

Barbier de Montault (Mgr X.), sa notice : *Statuts des orfèvres de Poitiers, rédigés en* 1456. (Extrait du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, n° 1, 1885). S. l. (Paris), imp. nat., 1885, in-8°.

Becdelièvre (vicomte de) : Idole indienne.

Bois sculpté. — Hauteur 0m 35.

Cerny (du) : Registres de comptabilité du receveur particulier de l'élection de Montbrison pendant les années paires de 1770 à 1790, dont voici le détail :

Sommiers de la taille et autres impositions ordinaires, 1770-1772, 2 vol.

Sommiers des vingtièmes, 1770-1772, 2 vol.

Sommiers de toutes impositions, 1774, 1776, 1778, 1780, 1782, 1784, 1786, 1788, 1790, 9 vol.

Journaux de recette et de dépense, tailles et impositions ordinaires, 1772, 1774, 1776, 1780, 1782, 1784, 1786, 1788, 1790, 9 vol.

Journaux de recette et de dépense, vingtièmes, 1772, 1774, 1776, 1782, 1784, 1786, 6 vol.

En tout 28 vol. in-f°.

Georges (Michel) : Monnaies, médailles et jetons. Epoque romaine, et XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.

— Jeton de compte du Dauphiné, trouvé en 1885 dans les fouilles pratiquées dans le lit du Vizézy, au nord de l'Hôtel-Dieu de Montbrison.

A. Champ écartelé aux armes de France et de Dauphiné.

(Couronne) *Gettes : entendes : au : compte :*

R. Champ semé de fleurs de lys sans nombre.

(Couronne) *Gardes : vous : de : mescompter :*

Cuivre jaune. — XV^e siècle.

Germain (Léon), bibliothécaire de la Société d'archéologie lorraine, ses notices : *Ancel, sire de Joinville. Fragments d'études historiques sur le comté de Vaudémont.* Nancy, (G. Crépin-Leblond), 1884, in-8°.

— *La famille de la Bourlotte.* (Extrait du *Journal de la Société d'archéologie lorraine,* février 1885). Nancy, (Crépin-Leblond), s. d. (1885), in-8°.

— *Les armoiries de Gérardmer* (*Vosges*). Nancy, (G. Crépin-Leblond), 1884, in-8°.

— *L'étole de saint Charles Borromée dans le trésor de la cathédrale de Nancy.* (Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine pour* 1884). Nancy, (G. Crépin-Leblond), 1884, in-8°.

— *Recherches généalogiques sur la famille d'Augy* (*Barrois,* XV-XVII^e *siècles*). Nancy, (G. Crépin-Leblond), 1885, in-8°.

— *Renseignements sur Alix-Berthe de Lorraine, comtesse de Kibourg, dame de Vignory.* Nancy, (Crépin-Leblond), 1884, in-8°.

— *Une erreur du nobiliaire de dom Pelletier. Mercy-Morey-Mory.* Nancy, (Crépin-Leblond), s. d. (1882), in-8°.

— *Un portrait de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, au musée lorrain.* (Extrait, avec additions, du *Journal de la Société d'archéologie lorraine,* novembre 1884). Nancy, (G. Crépin-Leblond), 1884, in-8°.

Goure, géomètre à Lérignieu : *Abrégé du recueil de cantiques de la méthode d'éducation physique, gymnastique et morale du colonel Amoros, marquis de Sotelo.* Paris, (Paul Dupont et C^ie), s. d., in-18.

— Jugement du Bailliage de Forez condamnant Antoine Malescot, laboureur, et Marie Griotte sa femme, du village de Dovezy, paroisse, de Bard, à payer la constitution dotale de Catherine Griotte, femme de Jean Josserant, laboureur du Montet, paroisse de Roche. — 2 Mai 1693.

Expédition authentique. — Parchemin.

— Le receveur du district de Montbrison donne quittance aux citoyens Pierre Solle et Mathieu Damond, receveurs de la communauté de Bard, de la somme de 880 livres 15 sols à compte de la contribution foncière de l'année 1791. — Montbrison, 12 janvier 1793.

Original. — Papier.

— Maisonneuve: *Notice sur les eaux minérales gazeuses naturelles de Grandrif.* Clermont-Ferrand, (Huber, Bayle et Dubos), 1854, in-8°.

— Proclamation et liste de candidats du département de la Loire pour les élections à l'Assemblée Nationale du 20 avril 1848.

S. l. n. d., in-8° lithographié.

— Testament de Mathie Espinat, femme de Jean Symon, de la Griolle, paroisse de Roche, reçu Michel Thevet, notaire. — 26 Mai 1612.

Expédition authentique. — Papier.

Guillemot (Antoine), sa notice : *L'origine des Torlonia.* (*Album de Thiers,* numéro du 28 février 1886) in-f°.

Guillot (Jean-Baptiste) : Monnaies, médailles et jetons trouvés en 1885 dans le lit du Vizézy à Montbrison.

XVI°, XVII° et XVIII° siècles.

Huguet (Amédée) : Cadre et ornements en étain ayant servi à décorer la reliure d'un Missel.

Hauteur 0m 20 ; largeur 0m 165. — XVIIIe siècle.

Lachèze (Madame) : Alciat (André) : *De verborum significatione, libri quatuor.* S. l. n. d., in-4°.

— Bernard (Claude) : *Les œuvres de feu messire Gilles le Maistre.* 2e édition. Paris, Michel Bobin et Nicolas le Gras, 1673, in-4°.

— Boutaric (François de) : *Explication de l'ordonnance de Louis XIV....., sur les matières civiles, avec les édits, déclarations et arrêts donnés en interprétation de cette ordonnance.* S. l., 1743, in-4°.

— — *Traité des droits seigneuriaux et des matières féodales.* Nouvelle édition. Toulouse, Gaspard Hénault, 1751, in-4°.

— Conseil général du département de la Loire. Sessions de 1845, 1849-1857. *Rapports adressés par M. le Préfet au Conseil général et procès-verbal des délibérations.* Montbrison, (Bernard), s. d. (1845-1855) ; Saint-Etienne, (Théolier aîné), s. d. (1856-1857), 10 vol. in-8°.

— — Sessions de 1861, 1862, 1864, 1865, 1867, 1868. *Rapports présentés par M. le Préfet et procès-verbal des délibérations.* Saint-Etienne, Benevent, 1861-1862, 1864-1865, 1867-1868, 6 vol. in-8°.

— — Session de 1856. *Rapport de l'agent-voyer en chef.* Saint-Etienne, ve Cheminal, s. d., in-8°.

— — Session de 1868. *Mémoire de l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées sur les résultats de l'étude du réseau des chemins de fer d'intérêt local du département de la Loire.* Saint-Etienne, Benevent, 1868, in-8°.

— *Corpus juris civilis Justinianei, cum commentariis Accursii, scholiis Contii, et Dionysii Gothofredi I. C. acutissimi lucubrationibus ad Accursium... Quibus novissima hac editione accessere Jacobi Cu-*

*jacii, consiliarii Regii,... Lugduni, sumptibus Claudii Landry,* 1618, 6 vol. in-f°.

— Despeisses (Antoine) : *Les œuvres de M. A. D., où toutes les plus importantes matières de droit romain sont méthodiquement expliquées et accommodées au droict françois....* Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1677, 4 tomes rel. en 2 vol. in-f°.

— Duval : *Explication de l'ordonnance civile de Louis XIV..... faite en l'année* 1667. Toulouse, François Freschon, 1708, mss. in-4°.

— Factums et pièces diverses de procédure. Recueil formant 4 vol. in-4°.

Joly (Claude) : *Les œuvres de Mtre Charles Loiseau contenant les cinq livres du droict des offices, les traités des seigneuries.....* Paris, Damien Foucault, 1666, in-f°.

— Mosnier (J.) : *Les véritables alliances du droit françois tant civil que canon et criminel avec les ordonnances du roy, arrests des cours souveraines du royaume...* Tournon, Guillaume Linocier, 1618, in-4°.

— Olive (Simon d'), sieur du Mesnil : *Les œuvres de M. S. d'O.* Lyon, Jacques Cassier, Claude Chancey et Antoine Laurens. 1657-1667, 2 vol. rel. en un, in-4°.

— *Pandectæ Justinianeæ, in novum ordinem digestæ.* Tomes I, II, III. *Parisiis, apud Joannem Desaint et Carolum Saillant ; Carnuti, apud Franciscum Le Tellier,* 1748-1749-1752, 3 vol. in-f°.

— Papon (Jean) : *Recueil d'arrests notables des cours souveraines de France.* Genève, Pierre Chovet, 1637, in-4°.

— Patru (Olivier) : *Plaidoyers et œuvres diverses.* Tomes I et II. Lyon, Hilaire Baritel, 1698-1700, 2 vol. rel. en un, in-4°.

— Robert (Anne) : *Quatre livres des arrests et choses jugées par la court.* Paris, Gervais Alliot, 1622, in-4°.

— Rousseaud de la Combe (Guy du) : *Recueil de jurisprudence civile du pays de droit écrit et coutumier par ordre alphabétique.* Paris, Nyon fils, 1756, in-4°.

— — *Traité des matières criminelles suivant l'ordonnance du mois d'août* 1670 *et les édits, déclarations du roi, arrêts et règlements intervenus jusqu'à présent.* Paris, Théodore Le Gras, 1753, in-4°.

— *Traité des peines des secondes noces.* — *Maximes du droit français.* — *Questions sur les donations.* Mss. s. d., 3 vol. rel. en un, in-4°.

Laurière (Jules de), secrétaire-général de la Société française d'archéologie, sa notice : *Une inscription énigmatique à l'église Saint-Pierre-ès-liens, à Rome.* (Extrait du *Bulletin monumental,* nos 1 et 2, 1880). Tours, (Paul Bousrez), s. d. (1880), in-8°.

Marsy (comte de), directeur de la Société française d'archéologie, son mémoire : *Les cours d'archéologie dans les grands séminaires et la conservation des objets d'art dans les édifices religieux. Rapport lu à l'assemblée générale des catholiques du Nord, à Lille, le* 21 *novembre* 1885. (Extrait du *Bulletin monumental,* 6e série, tome I, novembre-décembre 1885). Paris, H. Champion, 1885, in-8°.

Ministère de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts : *Journal des savants.* Décembre 1885-février 1886.

Barthélemy Saint-Hilaire : Inspection archéologique de l'Inde. — Maury (Alfred) : Histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques.

— Vachon (Marius) : *Rapports à M. Edmond Turquet, sous-secrétaire d'Etat, sur les musées et les*

*écoles d'art industriel et sur la situation des industries artistiques en Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie et Russie.* Paris, (A. Quantin), 1885, in-8°.

Puy de la Bastie (Octave) : Faits et articles pour Mathieu Pomet des Boyssones, contre le prieur de Montverdun, à lui joint le procureur général de Forez, au sujet d'une rivière sise à Précivet, près du Vizézy, et séparée par une borne et une haie d'autre rivière appartenant au prieuré de Montverdun. 1403.

Rouleau de 2 feuilles, papier. — Longueur, 0m 85 ; largeur, 0m 15.

Société des études historiques : *Revue.* 4e série, tome III, 51e année. 1885.

Favé (général) : L'empire des Francs (suite).

Société française d'archéologie : Congrès archéologique de France, Le et LIe sessions : *Séances générales tenues à Caen en* 1884, et *à Pamiers, Foix et Saint-Girons en* 1885. Paris, Champion, 1884-1885, 2 vol. in-8°.

Héron de Villefosse (Antoine) et Thédenat (H.) : Les inscriptions romaines de Fréjus.

Société philomathique de Paris : *Bulletin.* 7e série, tome IX, 1884-1885.

Surieux (Mesdemoiselles) : La Vierge tenant son fils mort. Groupe mutilé trouvé autrefois dans la démolition de la maison Surieux, rue des Cordeliers, à Montbrison.

Terre cuite. — Hauteur 0m 19.

*Echanges.*

Académie d'Aix-en-Provence : *Séance publique du* 15 *juin* 1885 (Compte-rendu).

Académie des sciences, belles-lettres et arts de

Clermont-Ferrand : *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.* Nos 36 et 37. Août-décembre 1885.

[Guillemot (Antoine)] : Origine des Torlonia de Rome.

— *Mémoires :* Tome XXVI. 1884.

Boyer (François) et Vernière (Antoine) : Journal de dom Jacques Boyer.

Académie de Vaucluse : *Mémoires.* Tome IV. 3e trimestre 1885.

Sagnier (A.) : Rapport sur le livre intitulé « *Aéria* » de M. l'abbé Saurel.

Académie d'Hippone : *Bulletin.* N° 21, 2e et 3e fascicules. 1885.

Papier et Mélix : Sur dix-huit inscriptions nouvelles.

Ministère de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts. Comité des travaux historiques et scientifiques : *Bulletin archéologique.* N° 3, année 1885.

— *Bulletin historique et philologique.* N° 2, année 1885.

Musée Guimet : *Revue de l'histoire des religions.* 6e année, nouvelle série. Tome XII, nos 2 et 3. Septembre-décembre 1885.

Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine : *Bulletin et Mémoires.* Tome XVII, 1re partie. 1885.

Saulnier (F) : Rennes au XVIIe siècle. Documents de la vie privée.

Société bibliographique et des publications populaires : *Bulletin.* 16e année, n° 12, décembre 1885. 17e année, nos 1 et 2, janvier-février 1886.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme : *Bulletin.* 76e livraison. Janvier 1886.

Chapelle (abbé) : Antiquités de Pact. — Sizeranne (comte de la) : Numismatique mérovingienne. Un tiers de sol d'or frappé à Die.

Société des Antiquaires de l'Ouest : *Bulletin.* 4e trimestre 1885.

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis : *Bulletin.* VIe volume, 1re livraison. Janvier 1886.

Anonyme (Ch. D.) : Les puits funéraires. — Audiat (Louis) : Les cavaliers au portail des églises. — Letélié (A.): La maison du Coteau et le service des jeux à l'amphithéâtre de Saintes.

Société d'études des Hautes-Alpes : *Bulletin.* 5e année, n° 17. Janvier-mars 1886.

Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain : *Revue.* 11e et 12e livraisons, novembre-décembre 1885. 1re et 2e livraisons, janvier-février 1886.

Tardieu (Ambroise) : *L'Auvergne illustrée ancienne et moderne.* 1re et 2e livraisons. Janvier-février 1886.

*Abonnements.*

*Ancien* (l') *Forez.* Revue historique et archéologique. 4e année. Décembre 1885 — février 1886.

Durand (Vincent) : Lettre à propos de *Mediolano* et *Aquis Segete* de la table de Peutinger. — Le Conte (Jules) : La chapelle de la famille Le Conte dans l'église St-André de Montbrison. — Révérend du Mesnil : Anciennes familles foréziennes : les Nérestang.

*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.* Tome XLVI, 6e livraison. Année 1885.

Delisle (L.) : Nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc.

*Bulletin monumental.* 6e série, tome 1er, n° 6. Novembre-décembre 1885.

Dehaisnes (chanoine) : Les procédés de l'école flamande primitive et la peinture à l'huile. — Marsy (comte de) : Les cours d'archéologie dans les grands séminaires et la conservation des objets d'art dans les édifices religieux.

*Polybiblion.* Revue bibliographique universelle. Partie littéraire. 2e série. Tome XXII, 6e livraison, décembre 1885. Tome XXIII, 1re et 2e livraisons, janvier-février 1886.

*Revue archéologique.* 3e série, tome VI. Novembre-décembre 1885.

Revillout (M.-E.) : Un fermage du temps d'Amasis et l'état de la propriété à cette époque.

*Revue épigraphique du Midi de la France.* Nos 36 et 37. Octobre 1885-février 1886.

Allmer (Auguste): Lugudunum (suite). Enceinte et portes. La nécropole de Trion.

*Revue Lyonnaise*, 5e année, tome X, nos 59 et 60. Novembre-décembre 1885.

Breghot du Lut (F.) : Les Pagani et les Pagan.

*Revue du Lyonnais.* 47e année, 5e série, tome Ier. Janvier 1886.

Vachez (A.) : Une nouvelle interprétation du nom de Lugdunum.

*Roannais illustré.* Table de la première série.

## III.

## Mouvement du personnel.

### *Membres titulaires.*

M. Varin (Léopold), receveur de l'Enregistrement en retraite, à Montbrison, reçu le 28 janvier 1886.

M. Lachmann (Emile), professeur, compositeur de musique, reçu le 14 février 1886.

M. Finaz (Louis), notaire, à Saint-Chamond, reçu le 18 février 1886.

M. l'abbé Pater, protonotaire apostolique du patriarcat, à Jérusalem, reçu le 18 février 1886.

M. le docteur Rieux, à Perreux, reçu le 18 février 1886.

M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'Archéologie, à Compiègne (Oise), reçu le 26 février 1886.

M. le duc de Lévis-Mirepoix, au château de Léran (Ariège), reçu le 17 mars 1886.

M. Souchier, rédacteur du *Journal de Roanne*, à Roanne, reçu le 17 mars 1886.

*Membre correspondant.*

M. Théolier (Auguste), rue Littré, 20, à Paris, reçu le 3 février 1886.

*Membre décédé.*

M. Claude-Henri Palluat de Besset, à Saint-Etienne, membre titulaire.

*Démissionnaires.*

M. l'abbé Bazin, curé à Chevinay, membre titulaire.

M. Crozet-Barbau, notaire, à Saint-Rambert, membre titulaire.

ERRATA. — Page 176, ligne 3. Dans la pièce sur le capitaine *Ileus*, il s'est glissé une interversion de copie qui rend le vers faux. L'original porte :

Eheu ! quid misero gemmea forma mihi ?

— P. 185, l. 11. C'est par erreur qu'un point d'interrogation a été placé après le mot *Raveret*. La lecture n'est pas douteuse, et la famille Raveret, de Bigny, est bien connue.

AVRIL - JUILLET 1886

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME III. — N° 7.

MONTBRISON
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. HUGUET

1886

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre, en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

Le Conseil d'Administration de la Diana tient chaque trimestre, au siège de la Société, une séance ordinaire, dont le jour est indiqué d'avance par le *Bulletin*.

Cette séance est suivie, dans l'après-midi, d'une réunion publique où sont invités tous les Membres de la Diana.

---

Le Conseil d'Administration se réunira le mardi, 14 septembre 1886, à 9 heures du matin.

A 2 heures, séance publique.

---

Le croquis annoncé page 304 sera publié au prochain numéro.

---

*MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment priés de faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.*

---

## AVRIL — JUILLET 1886

# BULLETIN DE LA DIANA

ACADÉMIE
BIBLIOTHÈQUE

I.

### Procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 mai 1886.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE PONCINS, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

Sont présents : MM. Achalme, d'Avaize, abbé Bartholin, vicomte de Becdelièvre, Boggio, M. de Boissieu, Brassart, abbé Chaffanjon, abbé Charnay, Chassain de la Plasse, Coudour, Crépet, E. Déchelette, J. Déchelette, J. Desjoyaux, Dugas de la Catonnière, V. Durand, Dusser, J.-J. Epitalon, abbé Faury, H. Gonnard, Guilloud, Granger, Huguet, Jeannez, Joulin, Lachmann, abbé Langlois, T. de Laplagne, Miolane, Monery, de Montrouge, comte de Neufbourg, abbé Ollagnier, de Paszkowicz, comte de Poncins, abbé Ponthus, O. Puy de la Bastie, docteur Rey, Rochigneux, J. Rony, baron de Rostaing, abbé Rousset, Roustan, abbé Roux, Alph. de Saint-Pulgent, Thevenin, Thiollier, abbé Trabucco, Varin, abbé Versanne, abbé Virieux.

Dans les vitrines de la bibliothèque sont exposées

soixante-dix planches photogravées sur les clichés et sous la direction de M. F. Thiollier, lesquelles doivent accompagner la *Monographie de la Bastie.*

*Exposé de la situation de la Société.*

M. le Président dit que depuis la dernière assemblée générale, la Société a eu la douleur de perdre trois de ses membres fondateurs: MM. H. Palluat de Besset, Philip-Thiollière et le comte de Vougy. Il rappelle que M. Philip-Thiollière avait bien voulu faire présent à la Diana du produit des fouilles si curieuses et si intéressantes d'Essalois et que notre musée est né, pour ainsi dire, de ce don.

Neuf membres ont donné leur démission : ce sont MM. l'abbé Bazin, abbé Bény, abbé Bruyère, Crozet-Barban, Dugas, abbé Faure, Gaytte, abbé Lesthevenon, E. Poidebard.

Par contre, vingt et un membres titulaires : Mesdames Gaudet et Martin-Gubian et MM. Bochard, Boggio, Chorgnon, Cuilleron, Dolliat, abbé Faury, Finaz, Jotillon, Lachmann, Lapoire, duc de Lévis-Mirepoix, comte de Marsy, Matray, Charles Neyrand, abbé Ponthus, abbé Poyet, docteur Rieux, Souchier, Varin, et deux membres correspondants : MM. le docteur Plicque et Auguste Théolier, ont été admis.

La Société de la Diana qui, lors de la dernière assemblée générale du 27 avril 1885, comptait 237 membres, en compte actuellement 251.

Nous avons eu l'honneur en 1885 de recevoir le Congrès Archéologique de France. A cette occasion nous avons créé une salle de musée qui sera bientôt trop petite grâce aux libéralités de nombreux donateurs, au nombre desquels il faut spécialement citer MM. le vicomte de Becdelièvre et Alph. de St-Pulgent. Aujourd'hui encore M. de Becdelièvre a fait apporter des moulages très précieux exécutés à la

Bastie par l'abbé Roux, et conservés depuis longtemps au château de Bigny.

L'année dernière a vu la publication du VIIIe volume de nos Mémoires ; il est entièrement rempli par le travail de M. Barban sur les fiefs relevant du comté de Forez. C'est une œuvre sévère, mais dont tous les travailleurs apprécieront l'utilité.

En 1886 nous pourrons donner à nos confrères une publication hors ligne : la *Monographie du château de la Bastie* par M. le comte de Soultrait. Ce livre devra à la générosité désintéressée de M. Félix Thiollier, à son activité sans égale et à son amour passionné de l'art d'être splendidement illustré. Tous les membres présents, en examinant les 70 héliogravures exposées aujourd'hui dans les vitrines de la bibliothèque, ont pu visiter le château de la Bastie et son admirable chapelle comme au temps de leur intégrité.

*Comptes.*

M. le trésorier présente ses comptes pour l'année 1885. Ils sont approuvés par l'Assemblée. (Voir Annexe n° I).

*Amortissement facultatif de la cotisation annuelle.*

M. le Président fait remarquer que les dépenses extraordinaires nécessitées par le Congrès et la création de la salle du musée ont dépassé les ressources de la Société, et que le compte 1885-1886 laisse un découvert de 1.589 francs 30 centimes.

A cette somme, il convient d'ajouter d'autres dépenses obligatoires, comme achat de jetons, etc., pour lesquelles il n'y a pas de crédit prévu. Enfin il est utile au bon fonctionnement de la Société d'avoir un petit fonds de roulement toujours disponible. En tenant compte de ces nécessités diverses,

le découvert peut être évalué à la somme ronde de 3.000 francs.

Pour se procurer cette somme, M. le Président est d'avis de prendre une mesure déjà en vigueur dans plusieurs sociétés savantes et notamment dans la Société française d'archéologie ; elle consiste à autoriser les sociétaires à amortir leur cotisation annuelle moyennant un capital une fois versé. Ce capital est généralement fixé au décuple de l'annuité. Si cette base était adoptée, les membres de la Diana pourraient se libérer à l'avenir de toute cotisation en versant une fois : les titulaires 300 francs et les correspondants et assimilés 150 francs.

M. J. Rony, trésorier, dit que si cette proposition est votée, il faudrait ajouter cette clause, qu'une fois la somme de 3.000 francs nécessaire aux besoins présents réalisée, le surplus serait capitalisé et mis à la réserve.

L'Assemblée, adoptant les conclusions de M. le Président, complétées par celles de M. le Trésorier,

Décide que les membres de la Société auront la faculté d'amortir leur cotisation annuelle en versant, savoir les membres titulaires une somme de 300 francs, et les correspondants et assimilés une somme de 150 francs une fois payée ;

Décide, en outre, que les sommes ainsi encaissées au-dessus de 3.000 francs seront capitalisées et mises à la réserve.

*Budgets.*

M. le Président présente ensuite le budget additionnel pour 1886 et le budget primitif de 1887. Ces deux budgets, mis aux voix, sont adoptés à l'unanimité. (Voir Annexes nos II et III).

*Excursion en 1886.*

M. le comte de Poncins consulte l'Assemblée sur le lieu et l'époque où devra se faire l'excursion de 1886. Deux projets ont été mis en avant : l'un comprenant Saint-Galmier, le Vernay, Jourcey, Teillière ; l'autre Essalois, Grangent, etc.

M. Vincent Durand dit que la date à fixer pour l'excursion devant être prochaine, il faut écarter Essalois. Une visite dans cette station, pour être faite dans des conditions profitables, nécessiterait l'ouverture de tranchées dans les parties les plus riches en débris antiques et sur l'emplacement présumé des remparts; travaux qui demanderaient une assez longue préparation.

M. Félix Thiollier propose de comprendre le château de Montrond dans la course dont Saint-Galmier est l'objectif principal.

L'assemblée décide que l'excursion aura lieu à Montrond, Saint-Galmier et lieux voisins, en fixe la date au mardi 13 juillet, et nomme commissaires organisateurs MM. Maurice de Boissieu, président, Joseph Desjoyaux, René Dugas de la Catonnière et Henry Forissier.

M. Louis Dusser exprime le désir que l'année prochaine l'excursion de la Diana se fasse en dehors du département, par exemple dans la Haute-Loire, à la Chaise-Dieu ou au Puy.

*Rejet de la demande de classement du prieuré de Pommiers au nombre des Monuments historiques.*

M. le Président donne lecture de la lettre suivante dont copie lui a été communiquée par M. le préfet :

Palais-Royal, le 9 février 1886.

Monsieur le Préfet,

Le président de la Société archéologique de la Diana, à

Montbrison, m'a transmis le vœu exprimé par cette Société en vue d'obtenir le classement de l'église et du presbytère de Pommiers situés dans votre département.

La Commission des Monuments historiques, que j'ai consultée à ce sujet, a été d'avis que cette église avait perdu beaucoup de son caractère par suite des remaniements nombreux et mal entendus qu'elle avait subis à diverses époques et tout récemment encore, et que le bâtiment de l'ancien logis prieural servant actuellement de presbytère n'avait jamais présenté qu'un intérêt secondaire. Je n'ai pas cru devoir, en conséquence, prononcer le classement des édifices en question et je vous prie d'aviser de cette décision M. le Président de la Société de la Diana en lui en faisant connaitre les motifs.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Ministre,
*Le Directeur des Beaux-Arts,*
Signé : KÆMPFEN.

Pour copie conforme :
*Le Sous-Préfet.*
E. MAURAS.

## *Monographie de la Bastie.*
## *— Communication de M. Félix Thiollier.*

Sur l'invitation de M. le Président, M. F. Thiollier entretient l'Assemblée des démarches qu'il a faites pour réunir les documents devant servir à illustrer l'ouvrage de M. le comte de Soultrait sur la Bastie. M. Thiollier a trouvé presque partout un concours bienveillant qui lui a permis de se procurer de très nombreux matériaux. Il remercie d'une manière spéciale la direction du Louvre, ainsi que MM. Beurdeley, Peyre et baron Gustave de Rothschild, qui l'ont autorisé à photographier les objets d'art précieux qu'ils possèdent. Il a été moins heureux chez M. le baron Adolphe de Rothschild, possesseur des vitraux de la chapelle ; il est vrai que pour en faire des photographies il serait nécessaire de les déposer.

D'autre part ils ont subi des remaniements considérables ; tous les versets de l'Ecriture inscrits dans des cartouches ont notamment disparu. Ce genre de restauration fort contestable diminue beaucoup l'intérêt qu'aurait présenté une nouvelle reproduction. Il a paru préférable de s'en tenir aux anciennes photographies.

Le bruit a couru dans le temps que l'on avait trouvé sur ces vitraux la signature de Jean Cousin. C'était une erreur. On avait pris pour la marque de cet artiste l'I et le C entrelacés, monogramme de Claude d'Urfé et de Jeanne de Balzac sa femme. Mais si l'on n'a pas trouvé de signature, on a au moins découvert la date de la fabrication : 1557.

*Vue de Montbrison en 1611.*

M. Thiollier offre à la Société de la Diana, de la part de M. Paul Tardieu, architecte, une excellente copie d'un dessin conservé à la Bibliothèque nationale, cabinet des Estampes, et représentant la ville de Montbrison en 1611 (1).

Cette vue, ainsi que plusieurs autres de monuments Foréziens, fait partie du manuscrit ayant pour titre : *Recueil concernant plusieurs vues de villes bourgs, abayes, chateaux et autres endroits particuliers de France, dessinés d'après nature par F. Stella* (2). 2 volumes grand in-f°.

L'existence de ces deux albums avait été signalée

---

(1) Nous devons au zèle désintéressé et aux connaissances spéciales de notre confrère M. Roustan, de pouvoir joindre à ce bulletin une très bonne réduction en phototypie du fac-simile de M. Tardieu.

(2) Les dessins de ce recueil sont l'œuvre non pas de Stella, mais du père Martellange, jésuite. Cette attribution a été bien établie par M. Bouchot, l'un des conservateurs du cabinet des Estampes, dans un article de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*,

à M. le comte de Soultrait par M. l'archiviste de l'Allier (1).

*Rapport de M. Jeannez sur quelques monuments historiques de la Loire.*

M. Jeannez présente le rapport suivant :

CHARLIEU

Le dernier bulletin de janvier-avril apprenait aux membres de la Diana qu'un rapport complet sur d'importantes restaurations avait été officiellement déposé le 15 janvier au ministère des Beaux-Arts, et qu'il concluait à une demande de subvention par l'État de 9.833 francs, indépendamment de la somme de 1.600 francs à recueillir par une souscription locale pour la réparation du donjon.

Cette souscription, commencée il y a deux mois,

---

tome XLVII, 1re et 2e livraisons, année 1886. (Note de M. le comte de Soultrait). Voir plus loin, p. 329, l'inventaire des dessins concernant le Forez, par M. Monery.

(1) M. Aug. Bernard a aussi connu ce recueil. Dans une lettre à M. Alphonse Coste, datée du 28 août 1860 et publiée dans le *Forez illustré* du 30 août 1874 il dit, à propos de la publication de l'*Histoire des ducs de Bourbon* par La Mure : « J'aurais pu communiquer à l'éditeur une magnifique vue inédite et fort exacte de Montbrison en 1600, c'est-à-dire avant toute démolition. » (Communication de M. A. Coste).

La bibliothèque de la Diana possède un calque de cette même vue fait de la main d'Aug. Bernard. A ce calque il a joint la note suivante :

« Cette vue est certainement d'avant 1700, car on n'y voit pas le dôme de Sainte-Marie qui fut élevé à cette époque. Elle se trouve à la bibliothèque royale, département des gravures et plans, volume du département de la Loire.

« 10 décembre 1849. — Le dessin sur lequel j'ai pris cette vue n'est qu'une copie. L'original existe au même dépôt, dans la collection de Stella, artiste lyonnais, dont le département des gravures possède deux volumes grands in-f°. Cette vue de Montbrison est de 1611. Il y a beaucoup d'autres vues de villes du Forez. »

a pu être close le 12 mai, grâce au zèle de MM. Dolliat et C. Vadon, grâce à la générosité des notables habitants de Charlieu et des environs. Et en tête des 36 souscripteurs inscrits, il convient de mentionner la Société française d'archéologie, dont la haute influence nous a été d'un puissant secours.

Nous avions été avisés que la commission des Monuments historiques devait, en séance du 14 mai, se prononcer sur les conclusions du rapport qui lui avait été adressé le 15 janvier. Nous eûmes tout juste le temps de faire arriver sur le bureau de M. le secrétaire de la commission, et la veille de la séance, une déclaration officielle de M. le Maire de Charlieu portant que les 1.600 francs récoltés par souscription pour la réparation du donjon de l'abbaye étaient à sa disposition ; nous y avions ajouté une lettre-mémoire adressée à M. Viollet-Le-Duc, toujours si bien disposé pour nos monuments historiques. Son intervention en cette circonstance et celle de notre éminent collègue, M. le comte de Marsy, leur ont acquis de nouveaux droits à notre très sincère reconnaissance.

Toutes les propositions de M. Selmersheim furent adoptées ; la subvention de 9.833 francs fut votée ; et le 15 mai nous pouvions transmettre cette bonne nouvelle à M. le Président de la Diana.

En présence de cette heureuse décision, dont les difficultés budgétaires avaient tout d'abord fait craindre l'ajournement, votre mandataire devait pousser à la mise en marche la plus prompte des travaux et hier, 30 mai, il était à Charlieu, où l'avait convoqué M. Selmersheim en même temps que les entrepreneurs et l'architecte de l'arrondissement de Roanne. Les séries de prix ont été examinées, et une importante transaction a pu être, séance tenante, conclue avec un propriétaire mitoyen, pour

la suppression indispensable d'un droit de passage dans une des galeries du cloître.

Tous les obstacles sont donc levés, les travaux commenceront avant le 10 juin et seront probablement achevés avant l'hiver prochain.

A côté de ce résultat atteint par notre Société, après trois années d'une lutte opiniâtre, il importe de constater l'heureux revirement, à Charlieu, de l'opinion, désormais complètement acquise à la conservation des monuments anciens, gloire de cette cité. Il faut insister sur le puissant intérêt archéologique et historique qu'offrira dans quelques mois ce rare ensemble des constructions priorales désormais préservées des injures du temps et surtout de celles des hommes, et votre mandataire vous demandera d'en inscrire une nouvelle visite dans le programme de la première excursion que fera la Diana en Roannais.

AMBIERLE

La restauration de la chapelle de Pierrefitte dans l'église d'Ambierle a fait, elle aussi, vers sa solution imminente un pas qui, s'il n'est pas encore décisif, n'est pas moins très considérable.

On sait que la chapelle de Pierrefitte, édifiée au commencement du XVI^e siècle sur l'emplacement de celle qu'avait fait construire le cardinal de La Grange, conseiller de Charles V, avait été, après la Révolution, transformée en sacristie, au moyen de cloisons l'isolant des nefs et du transept. Et à la place des pierres et statues tombales qui en garnissaient le sol, on avait installé un mauvais plancher depuis longtemps en ruine.

Il s'agit de restituer au culte ce membre important de notre monument d'Ambierle, et le rapport officiel relatif à cette restauration, en évaluant la dépense

à 4.874 francs, demande à la fabrique une contribution de 3.000 francs, qui s'ajoutera à la souscription de M. le duc de Cadore, représentant actuel des seigneurs de Pierrefitte.

Comme il était à prévoir que cette demande de subvention à la fabrique pouvait se heurter à l'opposition violente que M. le curé n'a cessé de faire depuis trois années à tout projet de changement de sa sacristie provisoire, le conseil municipal a cru devoir intervenir, et par délibération en date du 23 mai prise à l'unanimité après mûr examen, il vient d'inviter solennellement le conseil de fabrique à se rendre aux conclusions de l'architecte du ministère et à voter les 3.000 fr. qu'on lui demande.

L'affaire en est là. De la résolution que prendra la fabrique dépendra la conduite de la commission des Monuments historiques et du ministère des Beaux-Arts, en ce qui concerne non-seulement la chapelle de Pierrefitte et ses abords, mais aussi la grande et coûteuse réparation de la vitrerie ancienne de l'église, dont vous connaissez la valeur artistique et l'état actuel. Le rapport sur cette réparation a été déposé au ministère le 25 janvier dernier.

La persistance d'une opposition que ne peut justifier aucune considération sérieuse, serait un évènement *déplorable,* en désaccord avec l'opinion unanime dans le pays et l'avenir d'un de nos plus précieux monuments ; et pour en avoir raison, le cas échéant, il serait sans hésitation fait appel immédiat aux plus hautes et plus efficaces interventions.

Il nous reste à vous entretenir des nouveaux monuments classés ou à classer dans le département.

Sur la proposition de M. Selmersheim, grâce aux notes fournies par M. Vincent Durand et aux pho-

tographies envoyées par M. Brassart, l'église de Chandieu a été classée, à l'unanimité, au nombre des Monuments historiques par la sous-commission de classement siégeant le 10 mai dernier au ministère des Beaux-Arts. Cette décision porte à huit le nombre de monuments classés dans notre département et ce chiffre parait singulièrement insuffisant, étant données les richesses artistiques et historiques de notre vieux Forez. Votre mandataire a été chargé tout dernièrement de vous transmettre cette appréciation, qui correspond d'ailleurs parfaitement aux désirs depuis si longtemps formulés par notre Société.

On nous demande donc de dresser une liste de tous ceux de nos monuments qui nous paraîtront assez importants pour motiver des propositions. Ce relevé sera transmis à M. l'architecte de l'Etat plus spécialement chargé de notre région, M. Selmersheim, qui prendra ses dispositions pour un voyage spécial à faire en Forez, à la fin de l'été, dans le but de relever les croquis et documents nécessaires pour le soutien de nos demandes.

On nous conseille, en outre, de donner la plus grande publicité possible à la nouvelle loi, que le Parlement vient d'adopter en première lecture, pour la conservation des Monuments historiques ; loi dont le texte est reproduit dans le Bulletin monumental, n° de mars-avril 1886, et qui vise tout à la fois les monuments, les objets mobiliers ou les découvertes résultant de fouilles « dont la conser- « vation peut avoir un intérêt national au point de « vue de l'archéologie, de l'art ou de l'histoire. » Toutes restaurations, réparations ou aliénations des objets classés ne pourront désormais avoir lieu sans l'autorisation du ministre des Beaux-Arts, qui pourra même poursuivre l'expropriation des immeu-

bles classés ou à classer, ainsi que des terrains sur lesquels ils sont placés (1).

*Demande de classement de monuments historiques.*

L'Assemblée, sur la proposition de son Président, vote des remerciements à M. Jeannez pour le zèle infatigable qu'il déploie depuis si longtemps à sauver de la destruction nos monuments foréziens. Elle émet le vœu que les démarches nécessaires soient faites auprès de la commission des Monuments historiques pour obtenir le classement de l'église de Verrières, de l'ancien prieuré de Saint-Romain-le-Puy, de la crypte de Saint-Bonnet-le-Château et de l'église de Saint-Rambert-sur-Loire.

*Monographie de Saint-Romain-le-Puy.*

M. Gonnard fait circuler de fort jolis dessins des chapiteaux de la crypte de Saint-Romain-le-Puy et annonce son projet de publier, en collaboration avec M. A. Barban, une monographie de cette remarquable église.

*Sceau découvert à Saint-Just-en-Chevalet. — Communication de M. l'archiprêtre Langlois et de M. Vincent Durand.*

M. l'abbé Langlois communique à l'assemblée un petit sceau-matrice, découvert récemment à Saint-Just-en-Chevalet dans un jardin appartenant à M. Valendru.

Ce sceau de bronze orbiculaire, gravé sur la base d'une pyramide hexagonale à faces concaves et ter-

(1) La nouvelle loi sur le classement et la conservation des monuments historiques n'étant point encore votée en dernière lecture au moment où parait ce Bulletin, nous croyons devoir attendre sa promulgation pour en publier le texte.

minée par un appendice quadrilobé, mesure 18 millimètres de diamètre et 34 millimètres de hauteur.

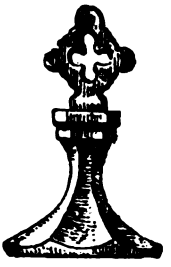

Au centre un écu portant d.... à trois chevrons d...., à la bordure d.... chargée de 13 besants ou tourteaux d.... Autour de l'écu cette légende en capitales gothiques : † JOHAN · RONI

M. Vincent Durand fournit les détails suivants sur le propriétaire présumé de cet objet.

Le sceau produit par M. l'abbé Langlois paraît remonter au commencement du XIVe siècle. Les caractères de l'inscription accusent bien cette époque, et la forme de l'écu rappelle beaucoup celle des blasons de la Diana, peints, comme on sait, vers l'an 1300. Je crois donc pouvoir sans témérité attribuer le sceau dont il s'agit à Jean *Roni*, damoiseau, qui vivait en 1336, date d'un terrier reçu à son profit, qui fait partie des archives du château de Beauvoir. Ce terrier prend aux environs de Lavieu et à Montsupt. Jean Roni y est indifféremment appelé *Roni* et *Ronini* (1).

Jean Roni descendait probablement de Guillaume *Ronini*, chevalier, qui acquit, en juin 1262, certains

(1) .. *Confessus fuit... se debere anno quolibet dicto Johanni Ronini*, etc.,.. *et se esse hominem cubantem et levantem dicti Johannis Roni.*

cens de Johannin de Monseun, damoiseau, suivant un titre des mêmes archives. On peut le croire père ou grand-père d'autre Jean *Rognini*, damoiseau, témoin à un acte de foi et hommage prêté, le 13 mars 1363, par Pierre *de Syuriaco*, dit *Pilet*, seigneur de Marcoux (1), et qui fit fief lui-même, le 17 septembre 1378, pour ce que lui et Marguerite de Jas sa femme possédaient à Lavieu et à Montsupt (2). Il vivait encore en 1400 (3).

Il existait une rente noble du *Bessey Rognin*, et un territoire du même nom à un kilomètre environ au sud de Lavieu, sur le chemin conduisant à Bussy et la rive droite du ruisseau de Gardonnenche, qui descend de Châtelville. Une éminence située sur la rive opposée de ce ruisseau et qui semble être celle cotée à l'altitude de 775 mètres sur la carte de l'Etat-major, portait et sans doute porte encore le nom de *Puy Châtelier* (4). C'est peut-être dans ces parages que devrait être cherché l'ancien manoir des Roni.

Il ne faut pas s'étonner des variations subies par

---

(1) Titre aux archives de Goutelas. — A. Barban, *Fiefs*, n° 1366.

(2) Titre aux archives de Beauvoir.

(3) Mêmes archives. Terrier reçu Jean *Fornerii*, au profit de Pierre Vernin et de noble Denys Sourd, acquéreurs de Jean *Rognini*, damoiseau. — Par son testament du 13 juin de la même année 1400, Jeanne de Bourbon, veuve du comte Guy VII, légua 50 francs d'or à Marguerite de Jas, femme de Jean Rognin, *in recompensationem serviciorum et obsequiorum... per multa tempora fideliter impensorum* (La Mure-Chantelauze, III, p. 146).

Ce Jean Rognin paraît avoir eu pour héritière Jeanne *Rognini*, épouse de Guillaume Puy, *alias Rognini*, seigneur du Bessey, vivant dans le premier tiers du XV° siècle et tige des *Puy de Rony*, dont Madame la baronne Clémentine d'Ailly, née Puy de Rony, est le dernier représentant. (Communication de M. le docteur Octave de Viry).

(4) Archives de Beauvoir. Cartes terristes, XVIII° siècle.

l'orthographe de ce nom, qu'on trouve écrit *Roni, Ronini, Rognini* et *Ronins*. Ces variations tiennnent à une prononciation nasale, dont le nom de nos confrères MM. Rony, originaires de Saint-Bonnet-le-Château, nous offre un exemple tout-à-fait identique : le peuple ne prononce pas *Rony*, mais *Rogni*.

Auguste Bernard a supposé que le nom de *Ronins*, dans lequel il n'est pas éloigné de reconnaître celui de Saint-Georges-de-Reneins en Lyonnais, était le nom patronymique des Lavieu (1). Déjà La Mure, rapportant la fondation du prieuré de Jourcey faite au temps de l'archevêque Amédée (1142-1147) par Pierre *Ronins*, Palatin son frère, et leur mère, du consentement de Guillaume de Lavieu, de Guillaume de Saint-Bonnet et d'un personnage appelé *Ubo Athanacensis*, sans doute Hugues Palatin, 23e abbé d'Ainay (2), avait pensé que « ce Pierre Ronins et « le Palatin son frere étoient de l'anciéne maison « de Lavieu en Forés, comme on le verifie par « quelques actes de leurs descendans passés audit « pays, dans lesquels le nom de Lavieu est joint à « celuy de Ronins et de Palatin ; car on [en] trouve

(1) *Essai historique sur les vicomtes de Lyon, de Vienne et de Mâcon*, dans la *Revue Forézienne*, t. Ier, p. 108. — *Histoire territoriale du Lyonnais*, dans les Mémoires de la Diana, t. II, p. 315 et 319. — Saint-Georges de Reneins est appelé *Ronnenchum* dans la charte 437 de Savigny, *locum Ronense* dans la charte 2000 de Cluny et *Ronencs* dans la charte 156 d'Ainay. Ces textes sont de la fin du Xe siècle ou de la première moitié du XIe.

(2) *Petrus* Ronins, *et* Palatinus, *materque eorum, cum suis omnibus, Domino et ecclesiæ Fontis Ebrealdi.. dederunt (terram de Jurciaco). Hoc donum fuit factum... consilio domini archiepiscopi Amedæi Lugdunensis, atque domini comitis Forensis, et domini Wilelmi de Laviaco, et Guilelmi de Sancto Bonito, et domini Ubonis Athanacensis, et domini Guichardi de Juncione. (Hist. du diocèse de Lyon*, p. 303). — Cf. Guigue. *Obituaire de Lyon*, p. 36. — Vachez. *Introduction* au grand cartulaire d'Ainay, p. xvij.

« [un], de l'an 1260, où est intitulé ainsi un seigneur « de cette maison, *Guillelmus Ronins de Laviaco,* « *miles,* et son sceau en cire blanche y porte un « escusson chargé d'une simple bande, comme est « l'escusson ancien de Lavieu, qui porte d'or à la « bande de sable ; et auparavant on en trouve un « autre de l'an 1249, où s'intitule ainsi un autre « seigneur de cette même maison, *Milo Palatini de* « *Laviaco, miles.* Ces deux actes étans aux archives « de l'Eglise Collegiale de Notre-Dame de Montbri- « son (1). » Quoi qu'il en soit de cette communauté d'origine, les armes gravées sur le sceau de M. l'abbé Valendru, *trois chevrons à la bordure chargée de besants ou de tourteaux sans nombre,* sont entièrement distinctes de celles connues comme ayant été portées par les différents rameaux de l'illustre famille de Lavieu. Je suis tenté de les rapprocher d'un écusson, resté inexpliqué jusqu'à ce jour, d'une bordure de la voûte de la Diana (n° 170 du catalogue de M. H. Gonnard), qui porte un *chevronné d'azur et d'or, à la bordure de gueules.* Ce pourraient être là les armes d'un Roni, et les besants de notre sceau seraient alors une brisure indiquant une branche cadette.

*Fouilles exécutées dans la commune de Jeansagnières. — Communication de M. Bertrand, vice-président de la Société d'Emulation de l'Allier.*

M. Vincent Durand donne lecture du mémoire suivant, adressé par M. Bertrand au président de la Diana.

---

(1) *Hist. du dioc. de Lyon,* p. 304. (Gras, *Obituaire de Saint-Thomas,* p. 25) estime qu'on a supposé sans preuves suffisantes que les Palatin étaient de la race des vicomtes de Lavieu.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien accueillir ce Mémoire, bien que je ne fasse point partie de votre compagnie; ce sera pour moi une marque de la sympathie que tous ses membres m'ont montrée lors de leur visite en Bourbonnais, où nous avons scellé un lien de grande confraternité.

J'ai donc l'honneur de vous informer que j'arrive de Sail-sous-Couzan, où je m'étais rendu tout exprès, avec l'intention de faire, près de là, des fouilles archéologiques; et comme j'ai chassé sur vos terres, permettez-moi de vous rendre compte de mes opérations, afin que vous soyez disposé à gracier le braconnier qui vous offre en même temps les quelques matériaux qu'il a pu recueillir.

J'étais depuis quelque temps intrigué par le nom d'un hameau du canton de Saint-Georges-en-Couzan, qualifié du nom de village des *Galles*, commune de Jean-Sagnière, (c'est l'orthographe que lui donne le Dictionnaire des communes de M. A. Peigné et c'est ainsi, mais en un seul mot, sans trait d'union, qu'il est désigné officiellement).

Je ne sais si je vous apprends que ce village de Jeansagnières et celui de la Chaise, ou des Chaises, se touchent, et que ni l'un ni l'autre n'avaient d'église. Lorsqu'il y a un peu plus de trente ans, il s'est agi d'en édifier une, l'administration supérieure et les paroissiens furent divisés pour savoir sur quel territoire elle serait bâtie ; bref, pour accorder un peu tout le monde, elle le fut sur Les Chaises et la commune fut désignée sous le nom de Jeansagnières; il n'est donc plus question du nom de l'autre village, à moins que la tradition ne le fasse vivre encore longtemps, comme elle s'est chargée de nous le transmettre, ainsi que je vais essayer de vous le démontrer.

Vers la fin de mars dernier, comme j'allais quitter Sail, je vis entrer à l'hôtel deux personnes, dont je reconnus l'une pour être M. Gouttefangeas, maire de Jeansagnières ; je me mis en rapport avec lui et lui fis, au sujet des Galles, quelques questions pour savoir si l'on ne trouvait pas, dans ses environs, quelques silex taillés ou polis, ou des monnaies assez épaisses, car il me dit que l'on en avait découvert de très minces à la Chamba (c'étaient des pièces du XII$^{e}$ siècle, des Primats

des Gaules, découverte dont j'avais été informé) ; à une demande que je lui fis s'il n'existait pas quelques fondations d'habitations détruites de longue date, soit par suite d'incendie ou toute autre cause, il me répondit qu'il connaissait plusieurs endroits où l'on remarquait des fondations. Son beau-frère, M. Guillot, qui était là, me dit qu'il en connaissait également et que tous les deux étaient disposés à me les montrer et à me faciliter le moyen d'y pratiquer des fouilles.

Je les remerciai et remis à la fin d'avril pour vérifier leurs dires. Je m'y rendis donc à la fin du mois dernier, accompagné de MM. M. Bayon et C. Baron, propriétaire des sources de Sail, mais ne trouvai pas mes guides, qui étaient à la foire de Boën. Toutefois ne voulant pas perdre notre temps et nous en fiant à notre bonne étoile, par une pluie battante, nous explorâmes les communaux de Jeansagnières et reconnûmes les traces indéniables de plusieurs habitations antiques, quoique les périmètres en eussent été bien modifiés par l'enlèvement des moëllons et rochers dont le village est bâti, car c'est là la carrière banale de tous les habitants ; mais le terrain en cuvette formant l'enceinte de toutes ces anciennes loges était, à lui seul, assez concluant.

Le lendemain, nous étant procuré des ouvriers, je fis commencer des fouilles, en coupant transversalement un tertre soutenu par des murs à pierres sèches qui semblait être un rempart, mais elles ne donnèrent aucun résultat. Un peu plus loin, en inspectant attentivement les cônes ou taupinées, je remarquai un fragment de poterie grossière, à grains de silex et de quartz : je fis fouiller auprès et l'on en retira d'autres. Je fis ensuite attaquer le centre de l'une des habitations, en faisant deux tranchées, dont l'une perpendiculaire à l'autre, mais avec beaucoup de difficultés, car la pierre de la construction avait été rejetée dans le fond et aussi le plus grand nombre des pierres de l'assise inférieure, composée d'énormes blocs bruts, avaient été laissées en place. Je ne trouvai aucun sol bien distinct, ni pavage et encore moins de carrelage ou d'aire en terre battue, mais toujours quelques rares fragments de poteries, plus ou moins épaisses, noires pour la plupart, avec quelques portions rougeâtres sur le même fragment.

Dans cette fouille et les suivantes, je dois noter que nous n'avons pas rencontré un seul fragment de poterie rouge, romaine, fine, ou de tuiles à rebords : ces habitations étaient donc évidemment couvertes de bois et de fascines ; elles ne sont point toutes de mêmes dimensions (celles-ci varient entre 4 et 6 mètres) et sont peu éloignées les unes des autres. J'en ai compté quatorze, dans ce premier clan ; c'étaient pour les Gaulois des cases (*casa*), petite maison, d'où sans aucun doute, le nom du village des Chaises et peut-être aussi l'origine des noms des de Case, de nos illustres de Chabannes, des de Las-Cases, et des nombreuses familles des Chaise, de La Chaise, de Neuchaise, Chaix, etc.

Quant à l'étymologie de Jean-Sagnière, il doit son nom, de toute évidence à la gentiane, qui est très abondante sur son sol et à son altitude, d'environ 1400 mètres au-dessus de la mer, et que l'on nomme en patois, dans ce pays, *Gensane* ; ce devrait donc être Gentianaire du latin *Gentiana*.

Ces cases sont, comme toutes celles que j'ai visitées ou fouillées sur un rayon d'environ trois kilomètres, placées au midi, cette partie du département de la Loire ayant des hivers très longs et très rigoureux ; celles de Jeansagnières sont abritées des vents du Nord, par un soulèvement géologique de granit, qui surmonte un petit sommet, dont l'une des pentes, celle du Midi, s'incline dans la vallée où prend naissance l'une des trois sources du Lignon (1), l'autre, celle du Nord s'infléchit dans la direction du village de La Valla ; et avant que le chemin vicinal actuel, reliant Jeansagnières à Sail-sous-Couzan, ait été jugé possible, le chemin, l'ancien chemin Gaulois, traversait le communal en question, au-devant des cases, et s'infléchissant à l'est, passait par La Valla et Palogneux pour gagner Sail et Boën.

---

(1) Pendant que mes ouvriers étaient allés passer le dimanche dans leur famille, j'ai voulu visiter Chalmazelle et les environs ; et le lendemain du jour où je quittai Sail, j'étais attendu dans la commune de Molles (Allier), pour voir d'autres fouilles et aussi un terrier du petit fief de Montperroux qui a appartenu au marquis de Talaru, seigneur dudit lieu et de Chalmazelle, fief dont j'ai visité les ruines assises sur une poussée basaltique, au dessus de l'Ardoisière.

C'était le seul chemin, bien difficile, que devaient suivre les bois de pins ou sapins que l'on exploitait, en très petite quantité, alors, bien que ces montagnes en fussent couvertes, sans possibilité de les transporter, en ce temps là, — on se rattrape peut-être trop grandement, en ce moment, en en exploitant beaucoup plus qu'il n'en croît ; — aussi, il ne doit pas y avoir plus de cinquante ans, dans certains endroits, les réduisait-on en poix-résine. C'est ainsi que, passant près de la scierie à vapeur de Piron, un paysan auquel je demandais si dans le minage qu'il faisait, il ne trouvait pas quelque débris antiques, me montra dans son champ un endroit où il y avait, disait-il, de la pierre noire, comme du charbon. Il en avait extrait plus de deux tombereaux et s'en était chauffé, il croyait avoir là un affleurement houiller. Je le détrompai en lui montrant, par la cassure de l'un des fragments et à l'odeur de résine que ce n'étaient que des résidus de distillation du pin et du sapin. Je lui ramassai même un débris du creuset dans lequel la poix était recueillie, après le flambage du bois, car je ne pense pas que l'on se donnât la peine de saigner les arbres.

Les cases de Jeansagnières ont à leur extrémité est, (du moins, je n'en n'ai pas reconnu d'autres, au-delà), une superbe source qui a été aménagée par les premiers habitants dans une enceinte semi-circulaire de 8m 50 de base, sur 4m 50 de rayon, formée par des blocs de granit, bien assis, laissant au pourtour, une banquette de plus d'un mètre de large et presque autant de haut. Cette disposition en pièce d'eau peut faire penser que peut-être on s'en servait comme de piscine d'été, et l'eau potable pouvait être puisée, un peu plus bas, à une autre belle source, aménagée de la même manière. Ces bains pouvaient être obtenus aussi bien à l'une qu'à l'autre des sources : quoi qu'il en soit, comme la première était presque complètement encombrée de terre et de pierres, je l'ai fait fouiller, en ouvrant un large passage à l'eau, espérant y rencontrer quelques fragments de divinités ou autres. Je n'y ai recueilli qu'une monnaie romaine, grand bronze, très fruste et qui, je crois, est passée par le feu, avant immersion.

La seconde de ces sources, à 200m de là, est entourée d'un mur cyclopéen, ou plutôt d'une enceinte d'énormes blocs de rochers, qui la circonscrit et qui forme un quadrilatère de

près d'un demi hectare ; peut-être était-ce le parc aux chevaux de ces habitants ? Plusieurs enceintes du même genre se relient toutes, à l'exception des vides qu'y ont fait les habitants modernes et le tailleur de pierres de l'endroit, non sans laisser çà et là quelques menus moëllons qui indiquent bien évidemment la situation primitive (1) et l'intention, bien arrêtée, de divisions qui n'ont pu être faites que par les premiers possesseurs de ce lieu : une dernière preuve en serait tirée de ce que cette grande surface, d'environ 15 à 20 hectares, qui a été partagée entre les deux communes de Saint-Just-en-Bas et de Jeansagnières, dont la limite la traverse du nord au sud, n'a jamais été possédée par aucun propriétaire qui aurait pu faire face à de semblables frais de main-d'œuvre pour clore de maigres pacages et que, à la confection du cadastre, ce sol étant très pauvre, surtout à cause de l'amoncellement de ces matériaux, leur ancien propriétaire, s'il en existait un, aura préféré l'abandonner plutôt que de s'en déclarer tel, afin d'échapper à l'impôt dont elle aurait été frappée.

Dans l'angle sud de l'une de ces cases et dans l'angle nord d'une autre qui lui était voisine, nous avons rencontré deux puits funéraires dont je prévoyais bien l'existence, et je recommandai aux ouvriers, pour les découvrir, d'approfondir les endroits où ils trouveraient le terrain plus meuble qu'ailleurs ; sur le bord du premier, nous avons trouvé un éperon de fer, dont les branches sont arquées et la tige, de 0m 02, terminée par une pointe à tête de diamant ; j'en ai découvert deux presque semblables dernièrement, à Voussac (Allier), l'ancien *Vosagus* des Gaulois.

Aussitôt que le diamètre de ce puits eut été reconnu, car il n'était pas maçonné mais taillé seulement dans la terre jaune tuffeuse, faisant suite, comme couleur, à la terre voisine, (ce diamètre était de 1m), nous avons recueilli de suite deux fragments du bord supérieur d'une urne en verre verdâtre et un tout petit débris d'autre verre, sans doute de la panse de celui-ci, ayant en travers une double zône de filigrane plus blanche que la pâte du tout et séparée par une petite ligne jaunâtre. Ce puits avait 2m 55 de profondeur et 1m 10 au fond,

(1) Voir le croquis coté.

terminé en cul de chaudron, ou en arc, afin de fournir une résistance à la poussée des terres ; nous y avons recueilli une pierre à aiguiser de 0m 15 de longueur, de forme triangulaire, faite d'un grès noir micacé (j'en ai trouvé une à Voussac de même nature, mais en pain de savon usé) et un grand nombre de fragments d'urnes en poterie grossière et noire pour la plupart. Le mot fragment n'a jamais été mieux approprié que là, car nous avons rencontré des débris ayant appartenu à peut-être quinze à vingt vases et seulement deux tessons de fonds de ces mêmes vases. Voici comment j'explique que nous n'en ayons point trouvé d'entiers, mais que quelques débris de chaque et aussi pas la moindre particule de cendres ou d'ossements incinérés qu'ils devaient contenir.

Les habitants de ces cases ont dû quitter volontairement ce pays, peut-être à cause de la rigueur du climat plutôt que pour fuir un ennemi. Dans le premier cas, ils ont tout emporté, et leurs dieux et leurs morts, et ont transporté leurs pénates dans un pays plus clément, peut-être dans le val de la Loire, à Forum Segusiavorum (Feurs), ou à Augustonemetum (Clermont) ; ils ont extrait de ces puits, qui ne contenaient pas une goutte d'eau, mais qui n'étaient pas exempts de la buée et de l'humidité, les urnes les unes après les autres ; quelques-unes, dans cette exhumation, ont dû se briser entre leurs mains, et négligeant les débris, ils ont dû verser dans d'autres vases la portion agglomérée des cendres et des os, qui faisaient corps avec les fonds de ces urnes : de là, le manque presqu'absolu de ces fonds et l'absence complète de cendres et d'ossements.

Le second puits avait 1m 80 de profondeur et sa base terminée en arc, comme l'autre, 0m 90 de diamètre au sommet et 1m au bas. Outre les quelques fragments de poteries que nous y avons trouvés, il a été sorti un petit palet de terre cuite de 0m 06 de diamètre, qui avait été taillé dans un flanc de vase de grand diamètre, car il est presque plat, son épaisseur seulement n'est pas égale partout.

J'ai trouvé deux palets semblables dernièrement, en fouillant une villa antique à Vallières, près de Moulins.

Voici l'énumération des quelques débris qui ont un peu d'intérêt :

Un fragment de bord d'urne en terre noire, qui a, à la base de son col, l'impression profonde de deux doigts ; cet ornement rudimentaire était probablement profilé tout au pourtour de ce vase (à Avermes, près Moulins, je viens de trouver de semblables décors). Un autre petit fragment est orné en partie d'une petite bandelette de 0m 005, sur 0m 002 de saillie, dégagée au couteau tous les 0m 003 pour ne laisser que des lignes verticales en arêtes ; cet ornement était amorti par deux incisions triangulaires, dont les bases se rencontraient pour ne former que la largeur même de la bandelette ; cet ornement devait sans doute se répéter du côté opposé.

Un fragment aussi grossier que les précédents et ayant dû faire partie d'une très grande urne a une bandelette en saillie, adoucie légèrement au doigt, avec une certaine inclinaison pour figurer une cordelière.

Deux autres débris d'une même urne d'un grand diamètre et d'un centimètre d'épaisseur sont ornés de bandelettes plates de peu de saillie, de 0m 01 de largeur, posées verticalement, séparées par des intervalles réguliers de 0m 02 et raccordées sur une autre bandelette horizontale un peu plus large, qui se trouve près d'une partie du vase inclinée vers le rebord, probablement. Ces bandelettes ajoutées après coup, portent l'empreinte du tissu d'une étoffe dont les fils parallèles ont laissé les traces, pour effacer celles des doigts qui y auraient montré leurs stries.

Enfin, deux fragments de terre grossière, un peu rougeâtre, du col d'une urne et le départ de la panse qui nous fait voir, un peu au-dessous de ce col, une suite de hachures verticales de 0m 005, ayant une très faible saillie et qui ont été obtenues par une molette que l'on y a fait courir, la pâte étant crue ; ce vase a été porté à une haute température à la cuisson, car on remarque sur le plus grand débris que les grains de silex, étant entrés en fusion, ont laissé à la surface de petites protubérances rugueuses.

Toutes ces poteries ont beaucoup d'analogie avec celles que notre savant ami, M. J.-G. Bulliot, a découvertes au Beuvray (l'ancienne Bibracte des Gaulois) et peuvent être attribuées sûrement à la Gaule libre, mais bien voisine de la conquête.

Notre fouille n'a pas été fructueuse comme métal : nous

n'avons rencontré en effet, qu'un seul clou de fer à cheval, à pointe peu longue et tête carrée, méplate.

Dans le déblai du plus grand des deux puits, nous avons rencontré du bois de sapin, qui de naturel qu'il était lors de son dépôt dans la terre, s'est en grande partie transformé en charbon. Presque toujours, les chercheurs s'y trompent et croient avoir affaire à du bois qui a été brûlé et réduit en charbon. A cette profondeur, le bois trouvé associé à des poteries indiscutables comme âge, ne les identifie pas davantage que le charbon, mais je dois en passant, montrer la différence de l'un à l'autre : ainsi dans les débris que nous avons trouvés, tout ce qui avoisine le cœur de la branche est carbonisé et, au contraire, la partie voisine de l'écorce ou aubier a encore sa teinte rougeâtre et aussi sa texture ligneuse. Certaines portioncules d'un autre morceau, accusent un commencement de transformation houillère, plutôt que ligniteuse.

Nous n'avons fouillé, et encore en partie seulement, que dans six des quatorze cases bien distinctes de Jeansagnières. Nous en avons fouillé deux sur dix, au lieu dit La Roche ou la Rochette, près de la jasserie de la Guelle, nom qui pourrait être une corruption ou un diminutif de Galles. A peu de distance de la Guelle, au lieu dit La Moux, nous avons également fait des recherches dans quelques unes des treize cases de ce clan. Il en existe un autre à l'Ouest, sur la lisière du bois, près la route de La Chamba.

Il m'a été signalé aussi au creux de la Vesse, en aval, des cases que je n'ai pas visitées. Au Goulé, à la Combe, au Plat du Ché, sont également d'anciens lieux habités et enfin, sur la montagne au Midi, on m'a indiqué un retranchement assez considérable appelé, dans le pays, le *fosso* (le fossé), qui se rattache probablement à toutes ces antiques habitations ; mais le temps m'a manqué pour visiter ces derniers lieux.

J'ai été bien peiné aussi de quitter ce champ de mes études favorites, sans voir ce que l'on désigne ici par *caves des fayettes* (grottes de fées), qui m'ont été signalées, l'une au hameau des Adrets, l'autre au bas de Jeansagnières, près du fond de la vallée, et la dernière traversée par la route de la Chamba. Ces grottes sont-elles des habitations préhistoriques,

de simples refuges du moyen-âge ou des retraites de faux-saulniers ? Dans tous les cas, je me fais un devoir de vous les signaler, afin que quelques-uns des membres de votre Société puissent, tout en continuant le travail, ébauché seulement, dans ces ruines de nos ancêtres, y être plus heureux que nous ne l'avons été, ce que je désire ardemment, et élargir ainsi le champ d'observations, en demandant à ces retraites souterraines leur secret si bien gardé depuis un grand nombre de siècles.

Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire en commençant, je me fais un plaisir d'offrir, pour le musée de la Diana, la totalité de ce que nous avons recueilli dans ces fouilles, si vous voulez bien lui donner asile et l'accepter comme pièce à l'appui de ce Mémoire trop long pour si peu de résultats acquis, et je vous prie d'en excuser les nombreuses digressions.

Daignez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments affectueux et confraternels,

BERTRAND,
*Vice-Président de la Société d'Emulation de l'Allier.*

L'Assemblée charge son Président d'exprimer ses vifs remerciements à M. Bertrand.

*Découvertes archéologiques à Moind.*
*— Communication de M. Rochigneux.*

Deux propriétaires, dit M. Rochigneux, ont fait récemment des découvertes archéologiques intéressantes sur l'emplacement et dans le voisinage de l'enceinte féodale de Moind.

Dans la parcelle, portant le n° 72 de la section A du plan cadastral, sur laquelle s'élevait jadis une partie de la courtine reliant la tour actuelle du beffroi à celle commandant au sud la place dite *du Château*, le creusement d'une cave a fait rencontrer des vestiges assez considérables de deux souterrains en partie obstrués, appartenant probablement au système défensif établi au moyen-âge.

L'une de ces galeries, qui servait de chemin de ronde, paraît avoir longé à l'intérieur le pied du rempart: elle est bâtie en excellents matériaux et mesure 1m 60 de largeur sur environ 2m de hauteur à la voûte, qui affecte la forme cintrée.

L'autre galerie, dont le plafond est effondré, forme un étroit couloir perpendiculaire au chemin de ronde: elle servait apparemment de passage secret et devait aboutir de la place dans le fossé ou peut-être dans la campagne. Au point de jonction de ces deux ouvrages, on a trouvé parmi des ossements d'adulte, un chaton de bague en argent d'un faible intérêt artistique: il est à huit pans et porte en guise de gemme une table de cristal biseautée.

Mais la découverte de beaucoup la plus importante, est celle faite au cours d'un défoncement de terrain exécuté, en vue d'une plantation de vigne, dans la vaste clôture de M. Vissaguet, figurant au plan cadastral sous les nos 370, 370 bis, 371 et 372 de la section A.

Cette propriété connue déjà, paraît-il, par des trouvailles monétaires antérieures, s'étend en glacis au nord et à l'est des fossés du château, peut-être creusés eux-mêmes sur l'emplacement de constructions antiques: elle est limitée au nord par l'ancien chemin dit de Saint-Maurice qui la sépare d'un terrain occupé autrefois par l'église et le cimetière du même nom, dont M. Durand vous a entretenus dans la dernière séance.

Le défoncement, très superficiel, a porté sur une aire d'environ douze mille mètres carrés : il a mis à jour sur presque toute cette étendue de vastes substructions gallo-romaines.

Les constructions des parties centrale et occidentale du champ, moins bien conservées ou peut-être sur certains points enfouies plus profondément,

semblent d'après les restes trouvés épars entre leurs murailles, avoir possédé un pavement en mosaïque révélé par des cubes en basalte et d'autres en verre bleu de plusieurs nuances. Des débris d'enduit peint de diverses couleurs, des marbres moulurés, des briques d'hypocauste, de grandes tuiles, des fragments de poteries fines et de verroterie concourent à faire supposer que là s'élevaient des habitations d'un certain luxe.

Toutefois, le groupe de constructions le plus digne de remarque est celui rencontré plus à l'est. D'après les sondages, elles s'étendraient sur une grande surface, dont environ quatre mille mètres carrés seulement ont été fouillés. Suivant nos constatations malheureusement trop sommaires, ce groupe affecterait la forme d'un vaste parallélogramme occupé à son centre par une grande cour, et sur trois côtés, par des salles carrées ou rectangulaires.

Les murailles intérieures de ce vaste édifice, d'une épaisseur d'environ cinquante centimètres, sont d'un travail peu soigné ; celles du pourtour, au contraire, sont d'une épaisseur parfois considérable et construites en moëllons de granit appareillés assez régulièrement.

A en juger par de très-nombreux débris recueillis dans leur voisinage immédiat, la paroi intérieure de ces murs aurait été revêtue d'une couche de stuc peint, chargé de dessins de couleurs variées et parfaitement conservées malgré un séjour de plus de seize siècles dans un sol cultivé : quelques échantillons figurent des fûts de colonnes, d'autres des tiges d'iris et de plantes palustres.

Des marbres de placage et à moulures entraient aussi dans la décoration murale, mais en proportion moindre, il faut le reconnaître, que dans les autres édifices explorés jusqu'à ce jour.

L'aire des bâtiments était formée le plus généralement d'un pavement en *opus signinum* composé de chaux vive, granit et brique pilés; cependant, dans quelques pièces, ce béton était mélangé, à la surface surtout, de fragments assez volumineux de plaques de marbre provenant peut-être d'un édifice plus ancien ; dans d'autres, il était recouvert d'un dallage en carreaux noirs, blancs ou couleur brique, de schiste ou de calcaire dit lithographique.

Les salles étaient chauffées par des tuyaux d'hypocauste dont on trouve de nombreux spécimens ; elles étaient assainies par un conduit-égout d'un parcours irrégulier, qui a été rencontré intact sur une certaine longueur.

Toutes ces constructions étaient recouvertes de tuiles à rebords de grande dimension ; les unes sont rectangulaires, les autres de forme franchement trapézoïdale, particularité rarement constatée en Forez.

On a trouvé tout autour des substructions une quantité assez considérable d'ossements d'animaux tels que chevaux, bœufs, sangliers, porcs et moutons appartenant, ce semble, pour la plupart, à des variétés qui ont disparu de nos pays ; on a recueilli surtout d'abondants débris de poteries de toute nature dont un certain nombre ont pu être reconstituées en partie : leurs fragments, grâce à une culture séculairement superficielle, n'ayant subi qu'un faible éparpillement. Cette double constatation tendrait à démontrer qu'il s'élevait sur cet emplacement, non point un édifice public dans le genre de ceux explorés au nord-ouest de Moind, mais une vaste habitation privée ou peut-être une hôtellerie.

Les spécimens de céramique comprennent notamment des fragments d'énormes vases à panse rebondie, de rares amphores, des coquelles à trois

pieds, des vases en forme de buires au col étroit et aux lèvres curieusement plissées, dont un échantillon paraît avoir été muni d'un couvercle à charnière, des cruches aux anses couvertes de feuillages palmés ou pennés, de fleurs radiées, etc., imprimées à l'aide de poinçons, d'élégantes terrines, des urnes à couverte micacée, des coupes à reflet métallique ornées d'enroulements végétaux ou de dessins à la roulette. Les poteries dites samiennes y sont représentées par des bols, des tasses et des assiettes; plusieurs sont décorées de sujets en relief, tels que personnages, rinceaux, chasses, etc.

Trois de ces terres sigillées portent les estampilles, OF CALVS (*officinator Calvus*), OF PRIMI (*officina Primi*), SIINIIX F (*Senex fecit*) (1).

---

(1) Au sujet de deux de ces estampilles, notre savant confrère M. le docteur Plicque a bien voulu écrire à M. Vincent Durand : « J'ai observé ici un grand nombre de SENEX· F et des analogues. Ce nom est absent des catalogues du *Corpus I. L.* et de celui de Schuermans. Mais je ne connais pas la forme SIINIIX F, que vous me signalez. Mon SENEX est un habile potier tourneur, du temps d'Antonin-le-Pieux, qui faisait des céramiques d'un beau rouge cire à cacheter.

« Schuermans cite OF CALVS, pour OF CALVVS sans doute, et, dans ce cas, OF correspondrait à *officinator*. Je possède aussi de nombreuses variétés des noms CATVSSA, et CARVSSA. Il est encore possible que CALVS soit une abréviation d'une forme analogue aux deux noms précédents Le général Creuly, dans sa liste de noms gaulois, cite CALVA fille de *Cassilus*, femme d'*Annius*, mère d'*Andere* (musée de Toulouse). Ce CALVS serait donc un nom gaulois n'ayant aucun rapport avec CALVVS (*le Chauve*), et comme ces noms celtiques sont généralement composés et très longs, ce serait une probabilité de plus pour admettre que OF CALVS cache une abréviation, par exemple OF(*ficina*) CALVS(SAI).

« Quoique CALVS ait été trouvé un peu partout, on ne sait où gît son officine. — Dans les fabriques de ma connaissance, l'abréviation OF précède le nom du fabricant jusqu'à la fin du règne de Trajan. Plus tard, elle le suit. C'est une règle qui jusqu'ici ne souffre pas d'exception. »

Un énorme vase de terre commune, espèce d'amphore à col et anses très courtes, présente la marque OIMN, qui doit peut-être se lire en la renversant, NVNIO.

Le graffite, IVLITTA, se lit sous le fond d'un vase en terre sigillée.

Parmi d'autres objets curieux, signalons encore une portion de grand vase couleur d'or, au bec latéral surmonté d'un poisson, une petite lampe en terre fine portant à la face supérieure la représentation en relief d'une barque montée et marquée en dessous de l'estampille, A, avec la barre pendante en forme de virgule entre les branches de la lettre, des fragments d'un superbe plateau mouluré en porphyre rose, des débris de très jolies *ampulla* en verre fort mince et des grains de collier également en verroterie.

Les plus intéressantes de ces reliques archéologiques ont été gracieusement cédées par M. Vissaguet au musée de la Diana.

Le seul objet de métal qu'on ait découvert est un vase en bronze de forme élégante, primitivement

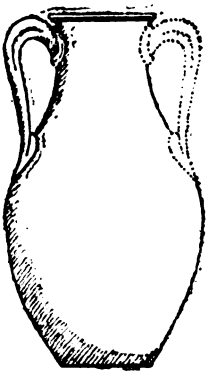

pourvu de deux anses dont l'une est perdue (1) ; il gisait dans les terres obstruant l'égout d'assainissement où sans doute il avait été intentionnellement caché. Ce vase renfermait, outre une bague en or, d'un travail médiocre, ornée d'une petite intaille représentant un chien, la tête contournée (2),

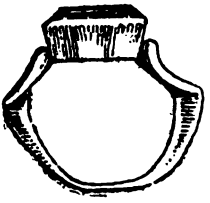

1328 deniers romains d'argent, généralement d'une belle conservation, quoique recouverts d'une forte couche d'oxyde de cuivre : ces monnaies dont, grâce à la complaisance de M. Vissaguet, un inventaire complet a pu être dressé, datent toutes du IIIe siècle. Sauf quelques restitutions, elles portent l'effigie d'empereurs et impératrices appartenant à la suite des princes, le plus souvent éphémères, qui ont régné depuis Caracalla jusqu'à Gallien.

Voici cet inventaire, tel qu'il a été établi par notre savant confrère, M. Philippe Testenoire :

---

(1) Les dimensions de ce vase, qui rappelle beaucoup celui de Limes (V. *Bulletin*, t. II, p. 440), sont 0m 23 de hauteur, 0m 07 de diamètre à l'orifice, 0m 059 à la gorge, 0m 13 à la panse et 0m 06 à la base qui est évidée au tour en dessous. Les anses, terminées en feuille d'eau, avaient 0m 105 de hauteur. La surface est revêtue d'une gangue épaisse qui n'a pas permis de reconnaitre si elle porte des inscriptions.

(2) Cette intaille est figurée au double de sa grandeur réelle.

| | Nombre de pièces |
|---|---|
| Caracalla, empereur (211-227) | 3 |
| Elagabale (218-222) | 2 |
| Julia Mœsa, grand'mère d'Elagabale | 2 |
| Pupien (238) | 1 |
| Gordien III, empereur (238-244) | 259 |
| Philippe père (244-249) | 204 |
| Otacilie, femme de Philippe père | 42 |
| Philippe fils | 44 |
| Trajan Dèce (249-251) | 81 |
| Etruscille, femme de Trajan Dèce | 28 |
| Herennius Etruscus, César, fils de Dèce | 14 |
| Hostilien, César, fils de Dèce | 4 |
| Trébonien Galle (251-254) | 70 |
| Volusien, fils de Trébonien Galle | 74 |
| Emilien (253-254) | 7 |
| Valérien père (253-260) | 101 |
| Mariniane, supposée femme de Valérien | 3 |
| Gallien (253-268) | 185 |
| Salonine, femme de Gallien | 80 |
| Salonin, César (253-259) | 56 |
| Valérien jeune, frère de Gallien | 40 |

Pièces de restitution frappées à l'époque de Gallien à l'effigie des empereurs suivants :

| | |
|---|---|
| Vespasien | 2 |
| Titus | 1 |
| Trajan | 1 |
| Antonin le Pieux | 1 |
| Alexandre Sévère | 2 |

| | |
|---|---|
| Pièces représentées hors du classement, mais qui se répartissent dans les catégories ci-dessus | 19 |
| Pièces restées adhérentes à l'urne | 2 |
| Total | 1.328 |

Il y a tout lieu de croire que cette curieuse

collection, qui rappelle la découverte monétaire faite à Boisset-les-Montrond en 1864 (1), a été enfouie précipitamment à l'approche d'un péril imminent, d'une invasion sans doute. La date connue de la première incursion des Barbares dans nos régions, celle qui eut lieu en 269, précisément vers la fin du règne de Gallien auquel s'arrête la suite de nos pièces, permet de tenter avec ce fait historique un rapprochement que la présence de nombreux ossements humains, trouvés au-dessous des débris sur le pavé même des salles, viendrait corroborer. Ces restes humains, en effet, étaient disposés indifféremment dans tous les sens et semblaient témoigner d'une mort violente suivie ou causée par la destruction de l'édifice lui-même, tandis que ceux rencontrés à l'ouest de la clôture, à une faible profondeur dans les terres, mais non sous les décombres, indiquent par leur orientation normale de véritables sépultures que l'on peut supposer chrétiennes.

Il est fort regrettable que la rapidité extrême des travaux de défoncement et l'exiguité des ressources de la Diana n'aient pas permis de procéder à des fouilles régulières. Dans ce sol à peine bouleversé, des découvertes d'un haut intérêt auraient certainement été faites. Il ressort toutefois de nos constatations que la station romaine sur les ruines de laquelle s'élève le bourg de Moind, s'étendait au sud-est beaucoup plus qu'on ne l'avait soupçonné jusqu'à ce jour ; de plus, la trouvaille monétaire apporte une contribution précieuse à l'histoire, en permettant de faire une hypothèse sur la cause et la date probables de la destruction de cette antique localité.

Nous devons remercier, pour ces résultats historiques, les propriétaires des terrains explorés : MM.

---

(1) V. *Revue Forézienne*, t. Ier, p. 275.

Chaux et Vissaguet, qui ont mis le plus grand empressement à nous montrer leurs moindres découvertes ; nous adressons particulièrement l'expression de notre gratitude à MM. Bufferne, instituteur, et Berger, entrepreneur de maçonnerie, pour le zèle désintéressé qu'ils apportent à nous signaler toute fouille nouvelle : les uns et les autres ont bien mérité de l'archéologie.

*Les Paysans Foréziens,*
*œuvre inédite de L.-P. Gras.*

M. Brassart rappelle que la bibliothèque de la Diana possède plusieurs œuvres inédites de L.-P. Gras, dont une étude sur les paysans Foréziens. La rédaction de ce travail n'a pas été terminée; néanmoins il serait possible d'en tenter la publication en la forme prévue par l'auteur : car parmi les feuilles volantes composant le manuscrit se trouve un plan assez détaillé de l'ouvrage.

Comme preuve de l'intérêt que présente ce livre, M. Brassart donne lecture d'un fragment sur les noces villageoises dans la montagne.

*Découvertes archéologiques au pied du mont d'Isoure. — Emplacement présumé de Fluriacus et de Maceriæ. — Communication de M. Vincent Durand.*

M. Vincent Durand s'exprime ainsi :

Notre aimable et généreux confrère, M. de Saint-Pulgent, a offert il y a quelque temps au musée de la Diana un chapiteau du XIIe siècle en marbre blanc, d'un travail exquis, trouvé dans le courant de l'année dernière à l'extrémité septentrionale du mont d'Isoure. Il a bien voulu me conduire récemment sur l'emplacement où l'inventeur, un maçon de Montverdun, dit l'avoir rencontré. Ce lieu est situé au pied même de la montagne, à 1720 mètres envi-

ron au S.-E. du clocher de Montverdun, 43 mètres en S. du chemin de grande communication n° 6 de Boën à Montrond, et à 145 mètres à peu près, en soir déclinant midi, d'un remarquable carrefour où ce chemin se croise avec ceux de la Rive à Saint-Clément et de Montverdun à Chambéon. Le chapiteau y gisait au milieu d'un amas de pierres qui avaient fait croire à une carrière et où sa présence a beaucoup surpris.

A 55 mètres environ au sud-est de ce point et dans la même pièce de terre, une seconde fouille a mis à découvert un autre amas de moëllons et de briques provenant d'une construction ruinée. Les dimensions et particulièrement l'épaisseur de quelques-unes de ces briques sont peu ordinaires. J'en ai mesuré un fragment qui n'avait pas moins de 35 centimètres de longueur, sur 21 de largeur et 14 d'épaisseur. Une autre brique de plus petit module mesurait encore 31 centimètres de long, 16 de large et 8 d'épaisseur. Elles sont du reste d'une fabrication extrêmement défectueuse et la terre en est fort mal cuite. Aucun objet appartenant à l'antiquité ne les accompagnait. Il se peut qu'elles remontent à une époque voisine de celle où a été sculpté le chapiteau. En effet, et infériorité de fabrication mise à part, ces briques rappellent par leurs proportions celles que l'on observe dans l'ancien cloître de Leignieu, monument qui paraît dater de la fin du XIIe siècle.

Le territoire sur lequel a été faite la découverte porte sur le cadastre le nom de *Queue du Bois* ou de *la Rive*. Mais la véritable dénomination de ce quartier est *Flurieu*, ou par un accident de prononciation locale, *Clurieu*. La *Croix de Flurieu*, qui s'élevait à l'étoile de chemins dont j'ai parlé, est fréquemment citée dans les titres du moyen-âge.

Gras, dans son travail sur le *Forez avant l'an mil,* publié dans la *Revue Forézienne,* t. IV, p. 299, a rapproché cette croix de Flurieu d'un lieu de *Fluriacus* cité dans une charte de Savigny de l'an 980 environ. Je suis porté à croire ce rapprochement fondé.

La charte alléguée est sous le n° 295 du cartulaire. C'est une donation faite à Savigny par un certain Acglerius d'une terre, vignes, champs et prés sis *in pago Lugdunensi, in agro Forensi, in villa Macerias, infra fines de Fluriaco.* L'acte porte, entre autres souscriptions, celles de *Vualanus* et de *Bodo.*

Ces indications seraient sans doute insuffisantes, si la *villa Macerias* dont le nom est lié à celui de *Fluriacus,* ne reparaissait point en d'autres titres du même cartulaire, qui permettent de fixer jusqu'à un certain point la région dans laquelle cette villa était située. Deux de ces chartes, n^os^ 263 et 292, la placent, comme la précédente, dans *l'ager Forensis;* mais la charte 568 la met dans *l'ager* de Solore : *in agro Solobrensi, in fine de Maseriis.* Cela prouve déjà qu'il s'agit d'une localité située sur la limite occidentale de *l'ager Forensis.* La charte 303, de l'an 970 environ, intitulée, *De curtilo in Isiouro,* laisse soupçonner en outre que *Maceriæ* était un lieu voisin d'Isoure : On y lit en effet : *Ego, in Dei nomine, Adaltrudis fœmina dono de rebus meis quæ sunt sitæ in pago Lugdunensi, in agro Forensi, in villa* Isiouro, *in primis curtilum unum cum vinea simul tenente, et campum suum subtus viam, et pratum unum in ipso fine; et in alia villa que vocatur* Macerias, *quicquid in ipsa visa sum habere in vineis, campis, pratis, cum exitibus et regressibus.* On retrouve aux souscriptions les noms de *Vualanus* et de *Guido,* (ce dernier personnage peut-être identi-

que avec le *Bodo* de la charte 295) (1). De plus, les mêmes souscriptions de *Vualanus* et de *Bodo* reparaissent au bas d'un acte contemporain, (charte 277, de l'an 980 environ) contenant donation par *Ansbertus* de biens sis *in pago Lugdunensi, in agro Forensi, in villa quæ nuncupatur Liviniacus* (var. *Luviniacus*), qui paraît être Lugnieu, commune de Marcilly, à fort peu de distance du mont Isoure, c'est-à-dire dans la région où nous plaçons *Fluriacus*.

Mais si la croix de Flurieu marque la position de *Fluriacus*, où convient-il de placer *Maceriæ* ? J'avoue que je n'ose être trop affirmatif à cet égard: néanmoins la croix de Flurieu est si près de Saint-Clément (8 à 900 mètres seulement du cimetière découvert l'année dernière), que je suis tenté de reconnaître *Maceriæ* dans cette ancienne paroisse, dont Flurieu a très probablement dépendu. Le nom même de *Maceriæ*, les Murailles, convenait assez bien à un lieu où l'antiquité a laissé tant de traces et où s'élevaient peut-être autrefois des ruines importantes (2).

---

(1) Ch. 186, octobre 980 : *Ego in Dei nomine* Vuido, *cognomento* Bodo.

(2) Gras avait interprété *Maceriæ* par Miserieu (appelé *Masiriacus* dans la charte 564, des environs de l'an 1000), mais avec un signe de doute. Cette identification souffre en effet de sérieuses difficultés, soit philologiques, car *Maceriæ* produirait *Mesières*, soit topographiques, car Miserieu ne peut guère être rattaché à l'*ager Solobrensis*, où la charte n° 568 place *Maceriæ*.

On pourrait objecter que *Gradiniacus*, Grénieu, est placé dans cet *ager* par les chartes 101 et 273. Mais il n'est pas certain que ce nom s'applique à Grénieu, lieu de la commune de Nervieu si connu par ses foires : il existait en effet à Trelins un second Grénieu, identique peut-être au hameau actuel de Montaillard, ou du moins situé à proximité et voisin aussi du vallon de *Concise*, qui rappelle la *silva Concisa* de la charte 101.

J'ai dit en commençant que la croix de Flurieu, entrecroisement remarquable de chemins, est assez souvent citée dans les titres du moyen-âge. C'était un des termes d'un péage dont la perception fut abénevisée le 14 mai 1408, par Jean de Talaru, seigneur de Chalmazel et de Pralong, aux auteurs de Jean Durand *alias* de la Brandisse, qui en passa reconnaissance nouvelle au terrier Beauvoir de 1559. Ce péage, dit une notice faisant partie des archives de Goutelas, se lève « sur tous ceux qui « menent fustes, quelques futes que ce soit, et « mœules de pierre nœuve, depuis le pont de Tre- « lins (1) jusqu'à la Croix de Beaucieux, qu'on ap- « pelle à present la Croix Bordelle (2), et aussy « depuis ledit pont de Trelins jusqu'à la Croix « apellée de *Flurieu*, qui est contre le bois d'Uzore, » au departement et trevoux des chemins, l'un « tirant à Chambeon, l'autre à Mornand, et l'autre « à Saint-Paul d'Uzore;..... sçavoir: de chacune « charretée posts ou fustes neuves, demy blanc, et « autant d'une beste chargée, et pour chacune « mœule deux sols six deniers tournois. »

La charte 292 de Savigny mentionne sur le territoire de *Maceriœ* un autre lieu appelé *Civiletus : in pago Lugdunensi, in agro Forensi, in villa Mascerias, in loco qui vocatur Civileto.* J'ai vainement recherché ce lieu, dont la détermination pourrait servir de pierre de touche aux identifications pré-

(1) Pont sur le Lignon, au dessous du bourg de Trelins.

(2) Bossieu, commune de Chalain d'Uzore, sur *l'Estra Français* : « Terre assize vers la *Croix de Beaucieu* (George Bordel « en porte la moitié),... jouxte.. l'*estra* tendant de Marcilly à « Montbrison de matin, le chemin tendant de Challain à Pra- « long de bize » (Arch. de Goutelas. Copie du terrier de Pralong reçu Beauvoir ; réponse de Marguerite Varenne, 30 mai 1559).

cédentes. Ce serait trop se hasarder peut-être, que de le reconnaître dans le quartier de *Guiolet*, à 1300 mètres au sud-ouest de la Croix de Flurieu, en un col du mont d'Isoure qui donne passage à plusieurs chemins (1). Le nom de *Siaulet*, ou *la Sciolet*, lieu habité à l'extrémité orientale de la commune de Poncins, rappellerait davantage celui de *Civileto;* mais, outre que je n'ai rencontré cet écart dans aucun titre ancien, il est bien rapproché de Feurs pour que la villa de *Maceriæ*, dont il serait supposé avoir dépendu, ait été accidentellement rattachée à l'*ager Solobrensis* (2).

La séance est levée.

*Le Président,*

C^te^ DE PONCINS.

*Le membre faisant fonction de secrétaire,*

ELEUTHÈRE BRASSART.

---

(1) Partage entre Jean et Françoise de Combes, 1598, titre appartenant à M. de Saint-Pulgent. Le cadastre écrit *Grillet*.

(2) Siaulet figure dans la carte de Cassini ; je ne connais pas de document antérieur où il soit mentionné : ce qui est à vrai dire, un argument tout négatif. S'il était prouvé néanmoins qu'il représente *Civiletus*, la villa de *Maceriæ*, en dépit de la difficulté que je viens d'indiquer, serait peut-être mieux placée à Sainte-Foy, et alors le *Fluriacus* du cartulaire pourrait être recherché dans le bois de *Clurieu*.

## ANNEXE N° I.

### Compte de gestion de l'exercice 1885.

1° BUDGET ORDINAIRE

*Recettes.*

| | recettes a effectuer d'apres le budget | recettes a effectuer après vérification | recettes effectuées | restes à recouvrer |
|---|---|---|---|---|
| 1. Cotisations à 30 fr. | 4000 » | 4620 » | 4500 » | 120 » |
| 2. Id. à 15 fr. | 1000 » | 1080 » | 1020 » | 60 » |
| 3. Subvention de la ville de Montbrison | 200 » | 200 » | 200 » | » » |
| 4. Vente de publications éditées par la Société ..... | 10 » | 352 » | 150 » | 202 » |
| Total..... | 5210 » | 6252 » | 5870 » | 382 » |

*Dépenses.*

| | dépenses prévues au budget | sommes dues apres vérification | payements effectués | restes a payer |
|---|---|---|---|---|
| 1. Traitement du bibliothécaire..... | 800 » | 800 » | 800 » | » » |
| 2. Frais de bureau et port d'imprimés .. | 350 » | 512 10 | 430 10 | 82 » |
| 3. Entretien de la salle | 100 » | 112 30 | 112 30 | » » |
| 4. Chauffage ..... | 100 » | 112 85 | 112 85 | » » |
| 5. Indemnité au concierge ..... | 100 » | 100 » | 100 » | » » |
| 6. Impression des *Mémoires* et du *Bulletin* ..... | 3000 » | 4508 65 | 2008 45 | 2500 20 |
| 7. Achats de livres et abonnements, reliures ..... | 400 » | 479 10 | 479 10 | » » |
| 8. Fouilles ..... | 200 » | 14 75 | 14 75 | » » |
| 9. Frais d'encaissement | 100 » | 68 15 | 68 15 | » » |
| 10. Imprévus ..... | 60 » | 377 50 | 377 50 | » » |
| Total..... | 5210 » | 7085 40 | 4503 20 | 2582 20 |

BALANCE

| | |
|---|---|
| Recettes ..... | 5.870 » |
| Dépenses ..... | 4.503 20 |
| **Excédant de recettes**..... | 1.366 80 |

## 2e BUDGET ADDITIONNEL

### *Recettes.*

| | recettes à effectuer d'après le budget | recettes à effectuer après vérification | recettes effectuées | restes à recouvrer |
|---|---|---|---|---|
| 1. Excédant de recettes de l'exercice 1884. | 7605 90 | 7605 90 | 7605 90 | » » |
| 2. Restes à recouvrer sur cotisations arriérées ..... | 270 » | 240 » | 120 » | 120 » |
| 3. Restes à recouvrer sur divers..... | 114 50 | 114 50 | » » | 114 50 |
| Total..... | 7990 40 | 7960 40 | 7725 90 | 234 50 |

### *Dépenses.*

| | dépenses prévues au budget | sommes dues après vérification | payements effectués | restes à payer |
|---|---|---|---|---|
| 1. Création d'une salle de musée. Communication avec la salle de la Diana. | 5000 » | 8326 45 | 8326 45 | » » |
| 2. Catalogue..... | 1000 » | » » | » » | » » |
| 3. Frais de la souscription de Laprade.. | 97 55 | » » | » » | » » |
| Total..... | 6097 55 | 8326 45 | 8326 45 | » » |

### BALANCE

| | |
|---|---|
| Recettes..... | 7.725 90 |
| Dépenses..... | 8.326 45 |
| Excédant de dépenses..... | 600 55 |

### *Résultat général de l'exercice 1885.*

| | | |
|---|---|---|
| Recettes ordinaires..... | 5.870 » | 13.595 90 |
| Id. extraordinaires..... | 7.725 90 | |
| Dépenses ordinaires..... | 4.503 20 | 12.829 65 |
| Id. extraordinaires..... | 8.326 45 | |

Excédant total de recettes à reporter au budget additionnel de 1886..... 766 25

## ANNEXE N° II.

### Budget additionnel de 1886.

*Recettes.*

| | |
|---|---|
| 1. Excédant de recettes de l'exercice 1885... | 766 25 |
| 2. Produit de 10 cotisations amorties à 300 francs... | 3.000 » |
| 3. Restes à recouvrer sur cotisations arriérées | 300 » |
| 4. Restes à recouvrer sur divers..... | 316 50 |
| Total..... | 4.382 75 |

*Dépenses.*

| | |
|---|---|
| 1. Restes à payer. Solde des comptes Théolier, Charrérau et Huguet..... | 2.582 20 |
| 2. Catalogue..... | 1.000 » |
| 3. Achat de jetons..... | 800 » |
| Total..... | 4.382 20 |

BALANCE

| | |
|---|---|
| Recettes..... | 4.382 75 |
| Dépenses..... | 4.382 20 |
| Excédant de recettes..... | 0 55 |

## ANNEXE N° III.

### Budget ordinaire de 1887.

*Recettes.*

| | |
|---|---|
| 1. Cotisations à 30 francs..... | 4.600 » |
| 2. Id. à 15 francs..... | 1.100 » |
| 3. Subvention de la ville de Montbrison.... | 200 » |
| 4. Vente de publications éditées par la Société | 10 » |
| Total..... | 5.910 » |

*Dépenses.*

| | | |
|---|---|---|
| 1. | Traitement du bibliothécaire | 800 » |
| 2. | Frais de bureau et port d'imprimés | 500 » |
| 3. | Entretien de la salle | 100 » |
| 4. | Chauffage | 120 » |
| 5. | Indemnité au concierge | 100 » |
| 6. | Impression des *Mémoires* et du *Bulletin* | 3.000 » |
| 7. | Achat de livres, abonnements, reliures | 400 » |
| 8. | Fouilles | 200 » |
| 9. | Frais d'encaissement | 100 » |
| 10. | Imprévu | 590 » |
| | Total | 5.910 » |

II.

**Le Capitaine Yleus.**

*Lettre de M. Baudrier fils.*

Dans la séance du 10 novembre 1885, M. le comte de Charpin-Feugerolles a signalé à la Société un fragment d'une curieuse pièce de vers sur un certain capitaine *Yleus*, pendu à Montbrison pour brigandage et meurtre de 1512 à 1517. Ce fragment lui avait été communiqué à lui-même par feu M. le président Baudrier, comme extrait d'un livre rare dont l'auteur, nommé Pélisson, écrivait l'épître dédicatoire en 1517 ; mais sans autre renseignement bibliographique (1).

M. Baudrier fils a bien voulu faire des recherches dans la riche bibliothèque de son père, pour tâcher d'y découvrir le texte complet de cette pièce de vers, et voici la lettre par laquelle il annonce à M. de Charpin-Feugerolles qu'il l'a retrouvée.

(1) V. plus haut, p. 175.

« Château d'Amareins, par Montmerle (Ain), 15 juin 1886.

« Monsieur,

« Je commençais à désespérer de pouvoir rencontrer le fameux *Yleus*, lorsqu'un heureux hasard vient de me faire mettre la main sur l'ouvrage où il en est fait mention.

« En voici le titre :

*Joannis Pellissoni Condriacensis, apud Sanctum Chaumundum hypodidascali, Panegyricum carmen, cum quibusdam variis de rebus epigrammatis* (sic), *cumque utili admodum tractatu de adverbiis localibus ac de nominibus adverbialiter positis, deque eorum constructione* (1).

« Marque de Gilbert de Villiers sur le titre.

« Petit in 4° gothique de 16 folios non chiffrés, sans lieu et date d'impression, mais imprimé à Lyon par Gilbert de Villiers.

« Pellisson date son livre de Saint-Chamond, le 8 des calendes de mai 1517.

« Je transcris textuellement le passage relatif à *Yleus :*

*De obitu Ylei ducis, apud Montembrisonem cum sociis suspensi.*

Quem Monsbriso ducem rapuit, quas ore querelas
Jactarit mœsto, Calliopœa refer.
Ille ego, qui semper Mavortis in arma cruenti
Ivi, magnanimi gesta sequendo viri,

(1) M. Baudrier donne dans sa lettre la copie figurée de ce titre et du texte sur *Yleus*, avec l'orthographe, les coupures, les abréviations et les fautes de l'original. Faute de caractères spéciaux, nous rétablissons l'orthographe régulière usuelle, en indiquant en note les principales corrections.

Bella per Ausonios tunc cum crudelia campos
Fortiter, illustris rex Lodoice, geris,
Hic, ubi multorum, multo cum sanguine, mortem (1)
Aspexi et Fuxi fata cruenta ducis,
Ne me, cum toties medios moriturus in hostes
Irem, tunc placide non potuisse mori !
O quam felices, dextra quicumque (2) potenti
Utentes, illic oppetiisse queunt!
Nunc, quia cum sociis homines populabar acerbus,
Atque duos stravi mente furente viros,
Præfectus, magna vulgi comitante caterva,
Me rapuit, socios criminis atque meos.
Turpiter, heu! moriar, ligno suspensus in alto.
Eheu ! quid misero gemmea forma mihi ?
Quid quoque Gallorum regi servisse tot annos ?
Omnibus auxilis nostra querela caret,
Et socii parili pœna commissa luerunt.
Det nobis Christus cœlica regna precor.
Si nomen quæras, aut quo sim sanguine cretus,
Sum certe Vasco, dicor Yleus ego.
Corpora dehinc magnus pendentia nostra magister
Optatæ tandem det (3) miseratus humo.
Corde sequens, oro, ter miti (4) dicito carmen,
Hac tu si teneas forte, viator, iter :
O Deus, æternam requiem concede sepulto:
Da famulo celsi tecta beata poli !

« Si vous désirez consulter ce petit volume, il est tout à votre disposition et je m'empresserai de vous l'envoyer. Je crois me souvenir que mon père avait trouvé encore un autre ouvrage où il était question d'Yleus. Je ferai tout ce que je pourrai pour le retrouver.

« Agréez, etc. « J. BAUDRIER ».

---

(1) *Morten.*
(2) *Quecunque.*
(3) *Dat.*
(4) *Cur mitti.*

III.

**Inventaire des vues foréziennes du P. Martellange, au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, par M. Louis Monery.**

11 juin 1886.

RECUEIL CONTENANT PLUSIEURS VUES DE VILLES, BOURGS, CHATEAUX ET AUTRES ENDROITS PARTICULIERS DE FRANCE, DESSINÉES D'APRÈS NATURE, PAR F. STELLA (1).

Tome I n° 8769
Ub
9

Folio 21 — Le château de Chenevoux.
— Autre veüe du château de Chenevoux, en Forest (2).

Folio 22 — Juillet 1618. Le château de Chenevoux.
— Veüe du château de Chenevoux, le 26 juillet 1618.

Folio 23 — 7 janv. 1618. Du chasteau de Chenevoux.
— Veüe du château de Chenevoux.

Folio 90 — Roanne, le 16 may 1610.
— Autre veüe de la ville de Roanne, le 16 mai 1610 (3).

Tome II. n° 8770
Ub
9a

---

(1) Titre du recueil écrit par le collectionneur sur un frontispice gravé.

(2) Le premier titre est celui écrit par le Père Martellange sur chacun de ses dessins. Le second est celui écrit par le collectionneur qui a fait des dessins de Martellange un recueil en deux volume *sin-folio*.

(3) Cette vue panoramique du Roanne féodal est une véritable révélation historique.

Folio 99 — Rouanne, 1610, le 10 may.
— Veüe de la ville de Roanne, le 10e may 1610.

Folio 100 — Roanne, 13 mai 1610.
— Autre veüe de la ville de Roanne, le 13 may 1610.

Folio 101 — *Ultimo decemb. 1620.*
Cinquiesme année de la bâtisse de l'église du collège de Roanne.
— 5e veüe du bâtiment de l'église du collège de Roanne, le 31e de déc. 1620.

Folio 102 — *Ecclesia coll. Roannensis, 16 decembris 1617.*
Première année de la bâtisse de l'église du collège de Roanne.
— 1ere veüe du bâtiment de l'église du collège de Roanne, le 16 déc. 1617.

Folio 103 — *Ecclesia coll. Roannensis, 29 Augusti 1618.*
Seconde année de la bâtisse.
— 2e veüe du bâtiment de l'église du collège de Roanne.

Folio 104 — *Ecclesia coll. Roann. soc. Jesu. 5 Augusti 1619.*
Troisième année de la bâtisse.
— 3e veüe du bâtiment de l'église du collège de Roanne.

Folio 105 — Quatriesme année de la bâtisse. Eglise de Roanne. 8 juillet 1637 (*sic*).
— 4e veüe du bâtiment de l'église du collège de Roanne.

Folio 106 — L'Abbaie de la Bénissons Dieu, proche de Roanne. 1618.

— Autre vüe de l'abaye de la Bénissons Dieu, en 1618.

Folio 107 — L'Abbaie de la Bénissons-Dieu. 25 juin 1618.

— Autre veüe de l'Abaye de la Bénissons Dieu, le 25 juin 1618.

Folio 108 — L'Abaie de la Bénissons-Dieu. 25 juin 1618.

— Veüe de l'Abaye de la Bénissons-Dieu, le 25 juin 1618.

Folio 109 — *Monast. Monialium. S. Benedicti, prope Roannam, vulgo Beaulieu, 1617. 17 novemb.*

— Veüe du monastère de Beaulieu près de Roanne, le 17 novemb. 1617.

Folio 110 — Le 11 may 1610. Le prioré de Riorges du collège de Roanne.

— Veüe du prieuré de Riorges du collège de Roanne, le 11e may 1610.

Folio 111 — Ce folio a deux vues :

1° du collège de Roanne. 1610. *Ad occidentem versus.*

2° du collège de Roanne. *Ultimo decembri 1610. Ad orientem versus.*

— Veües du collège de Roanne.

Folio 112 — Du collège de Roanne.

— Veüe du collège de Roanne.

Folio 113 — Perspective de la maison de M. de Chenevoux à Roanne, pour une résidence de la compagnie de Jésus 1611.

— Veüe de la maison de Chenevoux.

Folio 114 — *Prioratus collegii Roannensis de Riorges, 16 octob. 1617.*

— Veüe du Prieuré du collège de Roanne. le 16 octobre 1617.

Folio 127 — Montbrison en Forest. *10 januarii 1611.*
— Veüe de Montbrison en Forès, le 10 janvier 1611.

Folio 128 — La Bastie d'Urfé en Forets.
— Veüe de la Bastie d'Urfé en Forés.

Folio 129 — Nérondes, lieu de la naissance du R. P. Coton.
— Veües de Nérondes, lieu de la naissance du P. Coton.

Les deux volumes ont 174 folios, dont 23 concernant le Forez et le Roannais. Le folio 111 ayant deux vues, c'est donc en réalité 24 vues foréziennes qu'a dessinées le Père Martellange. Toutes sont fort curieuses ; plusieurs présentent un intérêt exceptionnel, notamment : « Roanne le 16 may 1610 », les trois vues de la Bénissons-Dieu, le monastère de Beaulieu, Montbrison et la Bastie.

## IV.

### Mouvement de la bibliothèque et du musée.

*Dons.*

Ont été offerts par MM. :

Barbier de Montault (Mgr X.), sa notice : *Les coffrets émaillés du Cantal.* Brive, Marcel Roche, s. d., in-8°.

Becdelièvre (vicomte de) : Moulages en plâtre pris au château de la Bastie. Porte sur la galerie, les deux panneaux supérieurs. Bas-relief, 0m 76 sur 0m 84. — Rosace ovale, même porte que dessus, détail d un panneau inférieur. — Traverse de la même

porte, arabesques en bas-relief. — Chapiteau composite d'un montant de l'une des portes de la galerie. — Porte extérieure de la chapelle, tympan : deux anges assis tenant les instruments de la Passion, bas-relief semi-circulaire, 0m 59 sur 1m 19. — Métopes de la même porte, taureaux, encensoirs, burettes, instruments de sacrifice. Bas-reliefs. — Chapelle, panneau de la boiserie de l'oratoire ? bas-relief, 0m 61 sur 0m 55. — Détails d'une porte sous la rampe de la montée extérieure, frise et montant d'un pilastre. — Rampe de la montée extérieure : Vénus debout dans un médaillon ; héros étouffant un lion ; l'Abondance, femme debout. Bas-reliefs. — Moulures diverses provenant de différentes parties du château. — En tout, 33 pièces.

— Médaillon antique trouvé à Feurs. Tête de femme jeune, de face. Moulage en plâtre. Diamètre, 0m 18.

— Petite pyramide quadrangulaire tronquée portant sur trois faces des bas-reliefs sculptés représentant chacun une femme en costume moyen-âge, mais avec des attitudes et des attributs différents.

Pierre. — Hauteur 0m27, largeur à la base 0m14 sur 0m11. — XVe siècle ?

Fragments de sculptures du moyen-âge, de provenance inconnue. Moulages en plâtre, 4 pièces.

Bertrand, vice-président de la *Société d'Emulation de l'Allier* : Poteries, éperon et objets divers provenant de fouilles exécutées à Jeansagnières (voir plus haut pages 299 et suivantes).

— Lame de sabre droit acquise au hameau de Ladret, commune de Jeansagnières ; sur un des plats, en capitales calligraphiques, l'inscription suivante : PRO · DEO · JVSTICIA — REGE · ET · PATRIA, séparée en deux parties par un cartouche

ovale renfermant un aigle avec cette légende autour : + · DIVI · IVLIO · CÆSAR · AVGVSTVS · IMPERATOR · S · P · Q · R · Sur l'autre plat, en mêmes caractères : VIVAM · ET · MORIAR · avec cartouche de même forme portant un cavalier armé de toutes pièces et cette légende : + GVSTAVVS · ADOLPHVS · GOTIHER · SVÆ · REX · VANBA · (1). Traces de dorures dans les creux. Dos ciselé. — XVIII^e siècle.

Charpin-Feugerolles (comte de) : Comtesse de Charpin-Feugerolles, née de Saint-Priest : *Eléonore d'Autriche, reine de Pologne.* Saint-Etienne, (Théolier et C^ie), 1885, in-8°.

Chazelle, propriétaire à Vachon, commune de Noirétable : Charte de Jean I^er, comte de Forez, par laquelle il renonce au fief que Jean de l'Oule lui devait pour la dîme de son curtil ou tènement sis en la paroisse de Celle, sous la réserve du domaine direct et d'un quartal de seigle de cens, charroi et manœuvre sur ledit curtil, et aussi moyennant une somme de 100 sous de tournois payés au comte entre les mains de son prévôt de la Loubière.

Nos Johannes, comes Forensis, notum facimus universis presentes licteras inspecturis quod cum Johannes de Olla (2), de parrochia Celle, teneret et haberet in feudum a nobis decimam seu decimariam curtilis sui sive tenementi siti in dicta parrochia Celle, juxta curtile quod fuit Duranni de Nemore (3) a parte boree, et curtile Stephani de la Malatia (4) a parte meridiei, et curtile de Strata (5) et de la Fauria (6) a parte occi-

(1) Transcription altérée des titres de Gustave-Adolphe, *Sueciæ, Gothorum et Vandalorum rex.*

(2) L'Oule, commune de Viscomtat (Puy-de-Dôme).

(3) Le Grand-Bost, même commune.

(4) La Malatie, même commune.

(5) L'Estrade, même commune, territoire à l'E. de la Courtade, sur la rive droite de la Semène.

(6) La Fortie (Etat-major), même-commune.

dentali, Nos volentes dicto Johanni et suis facere graciam in hac parte, dictum feudum et jus feudi que habebamus in dicta decima seu decimaria tenementi predicti admovemus, et de eisdem feudo et jure feudi dictum Johannem et suos, pro nobis et nostris heredibus et successoribus perpetuo, liberamus. Retinentes nobis et nostris, in recompensacionem admotionis et liberacionis predictarum, directum dominium et unum quartale silignis censualem, ad mensuram granerii nostri Cerverie, et charrerium et manoperam in dicto curtili, prout habebamus antea, nobis et nostris perpetuo quolibet anno pro predicta decima seu decimaria persolvendos, cum laudibus, investicionibus, et recognicionibus, cum pro tempore in eadem occurrerint faciendo. Confitentes dictum Johannem preposito nostro prepositure Loberie pro nobis solvisse centum solidos turonensium pro introgiis et pro admotione et liberacione dicti feudi. De quibus centum solidis turonensium ipsum Johannem et suos absolvimus et quictamus. Promictentes pro nobis et nostris nos contra predicta vel aliquid predictorum de cetero non venturos. In cujus rei testimonium, sigillum nostrum presentibus licteris duximus apponendum. Datum die ultima mensis aprilis, anno Domini millesimo CCC° tricesimo primo.

Parchemin, naguères scellé du sceau équestre du comte Jean 1er sur double queue en parchemin.

Cette conversion de tenure féodale en tenure censuelle pure et simple est à rapprocher d'un acte du même genre, mentionné au terrier *de Ponte* d'Ambierle, réponse de Jean Petit, clerc de Saint-Haon (Voyez plus haut, page 163).

Jeannez (Edouard). Sa notice : *Charlieu et le vandalisme*. Saint-Etienne, (Théolier et Cie), 1885, in-8°.

Jeannez (Edouard) et Viry (Octave de), leur mémoire : *Le Couvent des Cordeliers de Charlieu*. Roanne, (Chorgnon), 1885, in-4°.

Ministère de l'Instruction publique : *Description de l'Egypte. Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française*. 2e édition publiée par C.-L.-F. Panckoucke.

Tomes I à X. *Antiquités. Descriptions et mémoires* (avec atlas comprenant les planches 1 à 5, 9 à 13, 16 à 23, 25 à 30, 32, 34 à 39, 41 à 43, 47 à 51, 55 à 89. Paris, imp. royale, 1822, gr. in-f°.)

Tomes XI à XVIII. *Etat moderne.*

Tomes XIX à XXIV. *Histoire naturelle.*
S. l. (Paris, Panckouke), 1821-1829, 26 vol. in-8°.

— *Journal des Savants.* Mars-mai 1886.

Geffroy (A): L'épigraphie doliaire chez les Romains.

— *Mélanges historiques. Choix de documents.* Tome V. Paris, imp. nat., 1886, in-4°.

Bustron (Florio) : Chronique de l'île de Chypre, publiée par M. René de Mas-Latrie. — Mireur : Ligue des ports de Provence contre les pirates barbaresques.

Révérend du Mesnil, ses notices : *Origine et étymologie des noms de Beaujeu et Dombes d'après les travaux de MM. Cucherat et Vingtrinier.* Lyon, (Mougin-Rusand), 1885, in-8°.

— *Les cartulaires de l'abbaye d'Ainay au point de vue du comté de Forez.* Montbrison, (A. Huguet), 1886, in-8°.

Faury (abbé) : Moyen bronze ou *follis* de Constance-Chlore, trouvé à Moind.

Cette pièce a été ainsi déterminée par notre collègue M. Philippe Testenoire-Lafayette :

CONSTANTIVS NOB CAES

Buste lauré à gauche avec la massue et la peau de lion.

R/. GENIO POPVLI ROMANI

Génie à demi-nu, debout à gauche, coiffé du *modius*, tenant une patère et une corne d'abondance ; à ses pieds, un autel en forme de candélabre allumé ; dans le champ, A ; à l'exergue, PLC (indice de l'atelier de Lyon).

La pièce est intéressante à cause de la disposition peu commune du buste.

Goure, géomètre à Lérignieu: Contrat de mariage de Jean Dumas, du village des Poizats, paroisse de Verrières, avec Catherine Vial, dite Advenon, du village des Chazelettes, même paroisse de Verrières, reçu Drutel, notaire. — 22 août 1656.

Expédition authentique. — Papier.

— Reconnaissance d'une pension de 1 écu 56 sols 8 deniers faite au profit de Jacques Girard, seigneur de Trecises, par Mathieu Boucaud, du village de Chaudabril, paroisse de Roche, reçu Giry, notaire à Montbrison. — 13 avril 1601.

Expédition authentique. — Papier.

— Sentence arbitrale condamnant André Col de Saint-Anthème, à payer à Antoine Archier, curé de Saint-Clément, le reliquat de sa pension congrue s'élevant à la somme de 286 livres 14 sols, rendue par Claude Dugué, conseiller, premier avocat du Roi à Montbrison, Claude Fougerouse et Jean Latanerye, notaires à Saint-Anthème. — dernier février 1674.

Expédition authentique signée Chapot, greffier commis. — Papier.

Rieux (docteur Léon), ses ouvrages : *Cas d'hydrophobie rabique suivi de mort chez l'homme.* Lyon, Aimé Vingtrinier, 1865, in-8°.

— *Comptes-rendus des travaux de la Société protectrice de l'enfance de Lyon pendant les années* 1878, 1879 *et* 1880. Lyon, J.-P. Mégret, 1878-1880, 3 fascicules in-8°.

— *De la douche oculaire ou ophthalmothérapie.* Lyon, 1865, in-8°.

— *De la pellagre observée à Corfou. Rapport lu à*

*la Société impériale de médecine de Lyon.* Paris, F. Savy; Lyon, J.-P. Mégret ; 1868, in-8°.

— *Du choléra au point de vue de la contagion.* Lyon, Aimé Vingtrinier, 1867, in-8°.

— *Rapport sur les travaux de la commission médicale lyonnaise de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer* (1870-1871). Lyon, 1872, in-8°.

— *Rapport sur le concours des prix de la Société protectrice de l'enfance de Lyon.* Lyon, J.-P. Mégret, 1874, in-8°.

— *Louis Gubian, sa vie et ses œuvres. Eloge historique lu dans la séance publique annuelle de la Société impériale de médecine de Lyon* (1870). Paris, F. Savy ; Lyon, J.-P. Mégret, 1870, in-8°.

Saint-Pulgent (Alphonse de) : Plan du territoire de la croix de Flurieu, avec l'indication du lieu où ont été faites les découvertes signalées pages 317 et suivantes.

Tardieu (Paul) : Vue de Montbrison en 1611 (voir plus haut, page 289).

Vachez (Antoine), ses notices : *Archéologie. Les fouilles de Troie.* (Extrait de la *Revue du Lyonnais*). Lyon, Mougin-Rusand, 1886, in-8°.

— *Fragments d'une chronique lyonnaise inédite du milieu du XVIII^e siècle. Documents inédits* (Extrait de la *Revue du Lyonnais*). Lyon, Aug. Brun, 1886, in-8°.

— *Une nouvelle interprétation du nom de Lugdunum.* Lyon, Aug. Brun, 1886, in-8°.

Vissaguet : Débris céramiques et autres provenant de Moind (Voir plus haut, pages 309 et suivantes).

*Echanges.*

Académie de Nîmes : *Mémoires*. VII^e série, tome VII, année 1884.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand : *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*. N^os 1 et 2. Janvier-avril 1886.

Académie d'Hippone : *Bulletin*. N° 21, 4^e fascicule. Année 1886.

Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers : *Bulletin*. 6^e année. 1^re, 2^e, 3^e et 4^e livraisons. Septembre 1885-février 1886.

— *Itinéraire de Louis XI, dauphin*. Voiron, (Baratier et Molaret), s. d. (1886), in-8°.

Ministère de l'Instruction publique : *Annuaire des bibliothèques et des archives pour* 1886.

— *Bulletin des bibliothèques et des archives*. Année 1885, n° 2. Année 1886, n° 1.

— Comité des travaux historiques et scientifiques : *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, par MM. Robert de Lasteyrie et Eugène Lefèvre-Pontalis*. 2^e livraison. 1886.

— — *Bulletin archéologique*. Année 1885, n° 4. Année 1886, n° 1.

Reinach (S.) et Babelon (E.) : Recherches archéologiques en Tunisie.

— — *Bulletin historique et philologique*. Année 1885. N^os 3 et 4.

— — *Répertoire des travaux historiques contenant l'analyse des publications faites en France et à l'étranger, sur l'histoire, les monuments et la langue de la France pendant l'année 1883*. Tome III, n° 4, 1886.

— — Section des sciences économiques et sociales. *Bulletin.* Année 1885.

Haut (Marc de) : Monographie du domaine de Sigy. — Rameau de Saint-Père : Mémoire relatif à l'histoire et au régime de la propriété foncière en Europe.

— Discours prononcé par M. René Goblet, ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, le 1er mai 1886, à la séance de clôture du Congrès des Sociétés Savantes à la Sorbonne.

Musée Guimet : *Revue de l'histoire des religions.* 7e année, tome XIII, n° I. Janvier-février 1886.

Smithsonian institution: *Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution, showing the operations, expenditures, and condition of the institution for the year* 1883.

Société archéologique de Tarn-et-Garonne : *Bulletin archéologique et historique.* Tome XIII, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1885.

Taupiac (Louis) : Le très-ancien château de Castel-Sarrazin.

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers : *Bulletin.* 2e série, tome XIII, 1re livraison, 1885.

Société bibliographique et des publications populaires : *Bulletin.* 17e année, nos 3, 4, 5, 6 et 7. Mars-juillet 1886.

Société d'Agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres de Saint-Etienne et du département de la Loire. *Bulletin.* Janvier-avril 1886.

Société de médecine de Saint-Etienne et de la Loire : *Comptes-rendus de ses travaux contenant les procès-verbaux de ses séances ainsi que les notes et mémoires lus dans ces séances.* Tome VIII, 3e et 4e parties. Années 1883 et 1884. Tome IX, 1re partie. Année 1885.

Société d'émulation de l'Auvergne : *Revue d'Au-*

*vergne.* Tome II, 1885. Tome III, nos 1, 2 et 3. Janvier-juin 1886.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme : *Bulletin.* 77e livraison. Avril 1886.

Chapelle (abbé) : Antiquités de Pact (suite).

Société des Antiquaires de France : *Bulletin.* 1884.

— *Mémoires.* Tome XLV, 5e série, tome V. Année 1884.

Muntz (E.) : Giuliano de San-Gallo et les monuments antiques du midi de la France au XVIe siècle.

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis : *Bulletin.* 11e volume, 2e et 3e livraisons. Avril-juillet 1886.

Mouflet (Stanislas) : Notice sur le collège de Saintes (1571-1850), avec appendice par M. Louis Audiat.

Société d'études des Hautes-Alpes : *Bulletin.* 5e année, nos 18 et 19. Avril-septembre 1886.

Société historique et archéologique du Maine : *Revue.* Tomes XVII et XVIII, 1er et 2e semestres 1885.

Fleury (Gabriel) : L'église Saint-Nicolas de Mamers.

Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain : *Revue.* 3e, 4e, 5e et 6e livraisons. Mars-juin 1886.

Tardieu (Ambroise) : *L'Auvergne illustrée.* Nos 3, 4, 5, 6, 7 et 8. Mars-juillet 1886.

*Abonnements.*

*Ancien* (l') *Forez.* Revue historique et archéologique. 5e année. Mars-juillet 1886.

Coste (A.) : Contrat de mariage de Claude d'Urfé et de Françoise de Sugny (1563). — Révérend du Mesnil (Edmond) : La porte des lions à l'église de Saint-Rambert-sur-Loire. —

Les donateurs du triptyque d'Ambierle et la légende de Gérard de Roussillon.

*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.* Tome XLVII, 1re et 2e livraisons. Année 1886.

Bouchot (Henri) : Notice sur les travaux d'Etienne Martellange, architecte des Jésuites (1569-1641).

*Bulletin monumental.* 6e série, tome II, nos 1 et 2. Janvier-avril 1886.

Baye (baron J. de) : Le torques était porté par les hommes chez les Gaulois.

*Polybiblion.* Revue bibliographique universelle. Partie littéraire. 2e série, tome XXIII, 3e, 4e, 5e et 6e livraisons. Mars-juin 1886. Tome XXIV, 1re livraison. Juillet 1886.

*Revue archéologique.* 3e série, tome VII. Février-juin 1886.

Bapst (Germain) : Le tombeau de Saint Martin. — Bazin (Hippolyte) : La citadelle d'Antibes, étude d'archéologie romaine. — Danicourt (Alfred) : Etudes sur quelques antiquités trouvées en Picardie. — Lisle du Dreneuc (P. de) : Les triangles de menhirs de la Loire-Inférieure et les menhirs triangulaires du pays de Retz.

*Revue épigraphique du Midi de la France.* Nos 37, 38 et 39. Janvier-mai 1886.

Allmer (A.) : Lugdunum. Etymologie de Trion, à Lyon ; la nécropole et le puits de Trion. — Les provinces de la Gaule. Extrait de l'histoire romaine de M. Mommsen.

*Revue du Lyonnais.* Recueil historique et littéraire. 47e année, 5e série, tome Ier, nos 2, 3, 4, 5 et 6. Février-juin 1886.

Arbois de Jubainville (d') : La nationalité celtique et le dieu Lug. — Révérend du Mesnil : Une étymologie du mot Dombes à propos des poypes de la Bresse et de la Dombes. — Steyert : A propos de l'étymologie de Lugdunum. — Vachez (A) : Archéologie. Les fouilles de Troie.

*Roannais illustré* : 2e série, 2e et 3e livraisons. Février-mai 1886.

Chassain de la Plasse (Raoul) : La Pernette. — Déchelette (Joseph) : Les stalles peintes de l'église Saint-Philibert à Charlieu. — Jeannez (Edouard) : Le prieuré, l'église, la ville et la justice de Pouilly-les-Nonains.

## V.

## Mouvement du personnel.

### *Membres titulaires.*

M. Bochard (Claude), négociant, rue Brison, à Roanne, reçu le 8 avril 1886.

M. Lapoire, à Roanne, reçu le 20 avril 1886.

M. Matray (Claude-Julien), notaire à Roanne, reçu le 20 avril 1886.

M. Chorgnon (Abel), imprimeur à Roanne, reçu le 13 mai 1886.

M. Dolliat (Ferdinand), à Saint-Nizier-sous-Charlieu, reçu le 13 mai 1886.

M. Jotillon (Victor), avocat à Roanne, reçu le 13 mai 1886.

M. l'abbé Faury, vicaire à Moind, reçu le 26 mai 1886.

M. Mulsant (Joseph), au château d'Hervest, près Roanne, reçu le 27 mai 1886.

M. Boggio (Prosper), à Montbrison, reçu le 31 mai 1886.

M. Cuilleron (Henri-Eugène), notaire à Sury-le-Comtal, reçu le 31 mai 1886.

M. l'abbé Ponthus, vicaire à Saint-Pierre de Montbrison, reçu le 31 mai 1886.

M. Jacquet (Camille), avoué à Montbrison, reçu le 12 juin 1886.

M. l'abbé Sivard, curé de Bussières, reçu le 14 juin 1886.

M. l'abbé Marsanne, curé de Chandieu, reçu le 20 juin 1886.

M. Brissac (Louis), rue Sainte-Elisabeth, 82, à Roanne, reçu le 13 juillet 1886.

M. l'abbé Rony (Régis), à Montbrison, reçu le 13 juillet 1886.

M. de Beaulieu (Clair-Louis-Numa de Mercoyrol), lieutenant au 9e bataillon de chasseurs à pied, à Rocroi (Ardennes), reçu le 25 juillet 1886.

M. Coquard, huissier à Roanne, reçu le 4 août 1886.

M. Dulac (James), architecte-expert, à Montbrison, reçu le 8 août 1886.

*Démissionnaires.*

M. l'abbé Chaffanjon, à Montbrison, membre titulaire.

M. l'abbé Simon, prêtre missionnaire aux Chartreux, à Lyon, membre titulaire.

---

*Errata.* Page 280, ligne 1. Au lieu de M. l'abbé Pater, lisez : M. l'abbé Poyet, protonotaire apostolique du patriarcat, à Jérusalem.

---

JUILLET - OCTOBRE 1886

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME III. — N° 8.

MONTBRISON
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. HUGUET

1886

JUILLET — OCTOBRE 1886

# BULLETIN DE LA DIANA

## I.

**Procès-verbal de la réunion du 14 septembre 1886.**

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE PONCINS, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

Sont présents : MM. le vicomte de Becdelièvre, M. de Boissieu, Boulin, Brassart, Desjoyaux, V. Durand, abbé Faury, Huguet, Joulin, Maillon, vicomte de Meaux, E. Morel, G. Morel, comte de Poncins, O. Puy de la Bastie, Rochigneux, L. Rony, baron de Rostaing, F. Thiollier, Varin.

*Médaille offerte à M. F. Thiollier.*

M. le Président rappelle le service éminent rendu par M. Félix Thiollier à l'art, à l'archéologie et au Forez en faisant revivre par ses belles gravures notre cher et précieux La Bastie.

Il le prie, aux applaudissements de toute l'Assemblée, d'accepter une médaille de vermeil, faible témoignage de la reconnaissance de ses confrères.

M. Thiollier remercie la Société de l'honneur exceptionnel qu'elle veut bien lui faire.

*Un portrait de Claude d'Urfé.*
*— Communication de M. Félix Thiollier.*

M. Thiollier dit que, dans un récent voyage à Paris, il a pu, grâce au catalogue de M. Bouchot, trouver au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale un portrait de Claude d'Urfé. Ce portrait, sûrement authentique d'après M. Bouchot, est exécuté au crayon rehaussé de sanguine à la manière de Clouet ; il porte cette seule mention d'une écriture du temps : *Lescuyer de Mesdames.* M. Thiollier en présente un fac-simile consciencieux qui servira pour une gravure devant illustrer le titre de la monographie de La Bastie.

M. Thiollier ajoute qu'il a vu la salle construite par M. Payre sur le plan de la chapelle de La Bastie pour y disposer, comme ils l'étaient dans celle-ci, les objets en provenant qu'il possède. Ce travail a été bien exécuté ; la voûte seule n'a pas été établie comme dans le monument primitif, les caissons blanc, bleu et or ont été remplacés par un fond de couleur neutre. Cette modification ne nuit point, comme on pourrait le croire, à l'effet général ; les peintures, les boiseries ne sont plus écrasées par la richesse du plafond et ressortent mieux.

Il sera donc possible de revoir à Paris, dans son ensemble, la chapelle de La Bastie, moins cependant les vitraux, fâcheusement mutilés par M. Adolphe de Rothschild.

M. Thiollier dit en terminant que l'impression du exte de la monographie de la Bastie marche rapidement et qu'avant deux mois ce livre pourra être distribué.

*Vitraux du premier étage du château de la Bastie.*
*— Communication de M. Vincent Durand.*

M. Vincent Durand dit que M. Bertrand, de Mou-

lins, lui a raconté qu'au cours d'une visite faite à La Bastie en 1858, un jour de grand débordement du Lignon, il avait appris du régisseur que, pendant la nuit précédente, l'orage avait précipité dans les fossés de notables parties des vitraux de l'oratoire du premier étage. M. Bertrand voulait en tenter immédiatement le sauvetage, mais la hauteur des eaux s'y était opposée.

Le fossé a été comblé depuis, et il est probable que les vitraux en question y sont restés enfouis.

*IX^me^ Volume des Mémoires.*

M. le Président dit que l'on va commencer l'impression du tome IX des Mémoires ; il contiendra une *Généalogie de la maison de Saint-Chamond* publiée par M. Maurice de Boissieu et une étude sur la *Leyde de Thiers* par M. A. Guillemot. Il y a lieu d'espérer que ce volume pourra être remis aux sociétaires dans le premier trimestre de 1887.

*Fouilles exécutées à Jeansagnières.*
*— Communication de M. Bertrand.*

M. Brassart donne lecture d'un mémoire de M. Bertrand, vice-président de la Société d'Emulation de l'Allier, sur de nouvelles fouilles exécutées dans la montagne de Jeansagnières.

Monsieur le Président,

L'accueil bienveillant que vous avez fait à mon premier mémoire me fait espérer que vous accueillerez celui-ci avec la même faveur.

J'ai l'honneur de vous informer que je viens d'opérer de nouvelles fouilles dans vos montagnes, aux environs de Jeansagnières. Toutes n'ont pas été couronnées de succès, mais néanmoins je n'ai pas oublié votre musée, auquel j'ai adressé toutes les épaves du passé que j'ai pu y recueillir.

J'ai, dès mon arrivée, voulu me rendre compte des retraites

souterraines (*Caves de fayettes*), et voir si elles avaient une affinité avec celles que j'ai observées en Bourbonnais. Je les ai trouvées identiques, et le docteur Plicque, de Lezoux, l'ardent fouilleur de la métropole des officines de potiers des Arvernes, que j'ai vu à mon retour, m'a assuré en connaître près d'une centaine dans sa région. En Bourbonnais, je n'en n'ai vu qu'une douzaine.

J'ai commencé par rechercher, près du cimetière actuel de Jeansagnières, celle que le maire de la commune m'avait dit avoir vue dans sa jeunesse; mais malgré plusieurs fouilles faites sur cet emplacement, je n'ai pu réussir à la trouver.

De là, je suis allé au domaine de Provenchère, près du Gal. Là, il a été facile de retrouver une perforation de la galerie qui avait été reconnue, il y a quelques années, et que son propriétaire n'avait rebouchée qu'avec quelques pierres. Aussitôt que le déblai en eut été fait, je descendis dans cette galerie (qui était perpendiculaire au chemin de la Chaize et c'était là qu'était son entrée primitive); dans cette direction, elle avait environ 6$^{m}$ 50, puis se retournait d'équerre, à droite, jusqu'en un point que je n'ai pu vérifier, d'abord parce qu'elle était comblée par des éboulements, puis parce qu'elle se dirigeait sous les fondations d'une ancienne grange en ruines dont j'aurais pu achever la destruction, en lui sapant la base. A gauche, les éboulements étaient moins considérables et laissaient un passage libre d'environ 3 mètres de long, sur une hauteur de 0$^{m}$ 80, de manière à permettre de marcher courbé, en s'aidant des mains qui pénétraient dans la partie inférieure, où s'était amoncelée une terre fine, limoneuse, fendillée à sa surface. Cette couche avait environ 0$^{m}$ 60 à 0$^{m}$ 70 de puissance. A l'extrémité des 3$^{m}$ ci-dessus, les éboulements obstruaient encore presque entièrement la section et montraient là une autre galerie d'équerre à gauche sur celle-ci et parallèle à celle de l'entrée. Aboutissait-elle aussi au chemin? Je ne l'ai pas vérifié, je m'en suis tenu à faire déblayer la galerie principale d'au moins 10 à 12 mètres cubes de ce limon et des éboulements, le tout en le remaniant à plusieurs jets de pelle, pour l'approcher du puisard, où ces terres, par ces différentes manœuvres et au contact des suintements d'eau du fond, étaient transformées en un mortier à moitié liquide, qu'il était très labo-

rieux et pénible de lancer au dehors. L'avancement a été fait sur environ 5m après lesquels je me suis arrêté, en faisant enfin un sondage un peu plus loin, en un endroit où la galerie a dû être coupée précédemment, en déblayant une rampe perreyée qui dessert un pré et les terres supérieures.

Nous n'avons rien rencontré des outils ou instruments des peuplades primitives qui s'abritaient dans ces grottes, lesquelles aboutissaient à une chambre peu spacieuse. Celle-ci est taillée dans le tuf ou *gor* gras, mélangé de moëllons granitiques, sans maçonnerie; sa forme est ovoïde, ayant 0m 80 au radier, 1m 40 au flanc et 1m 50 de hauteur; l'arête de la voûte est à 0m 70 du terrain naturel.

Je n'ai pu songer à visiter la galerie qui est au bas des dernières maisons de Jeansagnières, non loin de la vallée du Lignon, près le moulin Piron, car elle s'étend sous le jardin de cette habitation.

Je me suis rabattu sur celle de Ladret, qui était facile à voir, car elle avait été rencontrée dans une cave de la maison Filloux, dont le propriétaire, pour la reconnaitre plus tard, l'avait aussi rebouchée par une voûte en pierres sèches. Sa voûte, comme à Provenchère, avait été perforée à environ 5m du chemin de Jensagnières à la Croix de l'Abret, où se trouvait son entrée, dans le déblai du chemin et perpendiculairement à ce chemin, mais en suivant une courbe de dix à douze mètres de rayon que l'on observe et qui se continue sur les 4 à 5m, assez nets, que l'on peut parcourir sous l'habitation ci-dessus. Mais là encore, nouvel obstacle de compromission de la maison, et en supposant que j'aie épargné cette suite, qui était éboulée entièrement, elle se dirigeait à l'est, dans une cour servant de passage commun à d'autres habitations et il fallait en respecter la viabilité.

Les dimensions de cette galerie, entièrement dans un gor très sablonneux, offrent peu de variantes avec la première, 1m au radier, voûte ovoïde de 1m 20, au centre, et 1m 45 de hauteur, à 0m 80 en contre-bas du terrain naturel.

Sans m'arrêter plus longtemps devant ces difficultés, je me rendis immédiatement à la croix de Soleuille, sur la

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre, en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

Le Conseil d'Administration de la Diana tient chaque trimestre, au siège de la Société, une séance ordinaire, dont le jour est indiqué d'avance par le *Bulletin*.

Cette séance est suivie, dans l'après-midi, d'une réunion publique où sont invités tous les Membres de la Diana.

---

Le Conseil d'Administration se réunira le lundi, 6 décembre 1886, à 9 heures du matin.

A 2 heures, séance publique.

---

*MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment priés de faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent régulièrement.*

---

à voir les travaux auxquels ils s'intéressaient et pour lesquels ils m'avaient donné une autorisation si bienveillante.

Pour faire plaisir à l'un d'eux, curé à Sury-le-Comtal, je fis pratiquer une tranchée dans un cône en saillie, de 4m de haut et de 10m de circonférence, qui se trouve à une vingtaine de mètres au sud des premières habitations ; car il supposait que ce pouvait être un tumulus. Nous l'avons traversé et fouillé au-dessous du terrain naturel, sans y rien trouver, et nous avons reconnu que ce mamelon était tout artificiel et provenait des déblais exécutés par suite des installations des habitations et des terrains en banquettes aux abords, et qu'il devait être un poste garantissant ce clan.

Il en était séparé par une plate-forme sur terrain naturel, de 7m, puis un talus de 4m de large, sur 2m de haut, une deuxième plate-forme de 7m de large, et un talus de 3m donnant une autre banquette de 2m de large pour arriver aux cases. Ces banquettes ont environ 70m de longueur et se raccordent avec le terre-plein habité, dans lequel j'ai reconnu treize habitations, l'une d'elles en formant quatre qui sont contigües ; toutes avaient un tertre relevé d'environ 1m 50, du côté ouest et nord, et les entrées, autant que j'ai pu les vérifier, étaient à l'est, et ouvertes aussi au midi. Les murs, dont je n'ai trouvé que très peu en place et qui avaient de 0m 60 à 0m 70 d'épaisseur, étaient pour la plupart éboulés dans le fond, dont le sol était plus nettement accusé que dans le clan de Jeansagnières. Comme dans celui-ci, j'ai recueilli un grand nombre de fragments de vases de cuisine, en grossière poterie, autour des foyers, qui étaient au nombre de trois dans cette case, la plus grande (9m × 5m,) se raccordant avec une autre de 7m × 5m. C'était peut-être la demeure des chefs du clan. Je ne décrirai pas ces fragments de vases, afin de ne pas répéter ce que j'ai dit à propos des premiers, dont ils sont l'image fidèle.

J'ai recueilli une tarière en fer ne différant guère de celles encore en usage aujourd'hui ;

Un débris de fer de cheval ;

Un très petit fragment d'urne de verre blanc ;

Un fragment de faux ou *volant*, à faucher ou moissonner ;

Un petit morceau de fer, à tige et ouverture carrée, que je

crois être une gâche de serrure, dont la tige, plus longue et se retournant pour être rivée, devait se fixer dans un montant de bois ;

Deux pointes de flèche en fer, semblables à plus de trente qui ont été trouvées, il y a peu de temps, dans une fouille d'un *castrum* de la commune de Molles (Allier) ;

Une fusaiole ou peson de fuseau en terre cuite, dont on armait ce petit instrument pour lui donner du poids et aider à la torsion du fil ou de la laine ; ce peson a été fait sur place, avec un fragment *d'imbrex* ou tuile creuse et usé à la meule, puis perforé ; il a 0m 04 de diamètre ; nous avons trouvé deux autres fragments de même terre cuite, avec lesquels on devait en façonner d'autres ;

Une petite meule à bras, de 0m 32 de diamètre, en arkose d'Auvergne, ce qui pourrait indiquer d'où ces peuplades étaient venues. Cette meule est à surface plane et est percée au centre ; elle est polie et a subi un long usage ;

Enfin, une agrafe de ceinturon, de bronze émaillé de bleu et de vert, avec traces de dorure, dont la plaque carrée, de

0m 04 de côté, représente un oiseau, le bec ouvert et la tête abaissée. L'encadrement d'émail bleu est rehaussé de petits points rouges, entourés d'émail blanc ; l'émail vert n'a pu résister au soulèvement produit par la formation de la patine et, bien que cloisonné dans le bronze, il se désagrège facilement ; on remarque aussi, en outre de la dorure du champ, de minces filets dorés qui entouraient le sujet représenté.

Le renflement de la boucle de ce ceinturon est savamment

gravé de volutes aussi émaillées de bleu, sur fond jadis doré, et d'une fine exécution.

Notre savant confrère et ami J.-G. Bulliot a découvert au Beuvray (*Bibracte*), un atelier d'émailleur gaulois où il a rencontré des objets terminés, d'autres seulement en cours de fabrication, et il a élucidé ainsi un point obscur de notre industrie nationale. Il n'est pas douteux que l'agrafe de la Combe, trouvée associée à tous ces fragments gaulois, ne soit un des produits de nos ancêtres et, pour ma part, je suis heureux d'avoir pu, par sa découverte, vous offrir une des pièces d'art de cette époque reculée.

Daignez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments dévoués et confraternels,

BERTRAND,

*Vice-Président de la Société d'Emulation de l'Allier.*

Après la lecture du mémoire de M. Bertrand, divers objets provenant des fouilles de Jeansagnières et notamment la boucle de ceinture en métal émaillé sont mis sous les yeux de la Société.

Les membres présents prient M. le Président d'être leur interprète auprès de M. Bertrand, pour le remercier de son intéressante communication et du don nouveau qu'il veut bien faire à la Société.

*Les souterrains du Forez. Les Clusels.*
*— Observations de M. Vincent Durand.*

M. Vincent Durand fait remarquer l'extrême intérêt de la communication faite par M. Bertrand. Il est bien regrettable que les souterrains étudiés par lui avec tant de soin et de patience ne lui aient livré aucun objet permettant de fixer avec quelque certitude l'époque où ils ont été creusés.

Jusqu'à présent, les explorateurs peu nombreux qui ont pénétré dans les excavations du même genre signalées sur plusieurs autres points du Forez ne

paraissent pas avoir été beaucoup plus heureux.

Ce n'est pas que ces monuments soient fort rares. M. Durand en cite quelques-uns. Au nombre des plus remarquables est le souterrain qui débouche sur la route de Roanne au Puy, dans la traversée du bourg d'Arthun, au pied de la nouvelle maison d'école; il est creusé dans le *gor* ou sable fossile et se prolonge, dit-on, assez loin sous les vignes du côté de l'ouest. Une galerie analogue traverse le jardin de la cure de Trelins et vient aboutir dans les caves de M. Mournand. A Bazourges, commune de Boisset-Saint-Priest, M. Nicolas en a récemment découvert un autre dont la longueur est considérable. Lors de la construction du chemin de fer de Saint-Etienne à Clermont, le pic des terrassiers éventra, au hameau d'Anzon, commune de Saint-Laurent-sous-Rochefort, un souterrain qui fut presque immédiatement muré. A Saint-Sixte, il en existe un taillé dans le roc et communiquant avec la maison Moreau, près du cimetière. Dans la même commune, le défoncement d'un terrain en vue d'y planter de la vigne en a fait naguères découvrir un autre en soir et à proximité du chemin de Theil à Varennes, loin de tout lieu actuellement habité; cette cachette ou ce refuge devait exister au XIVe siècle, car il semble être mentionné, sous le nom de *Clusel de Theil*, dans un terrier des années 1400 à 1402 (1). On croit en effet que ce mot de *Clusel*, *Closel*, a le sens d'excavation, souterrain. Gras a signalé un certain nombre de lieux qui le portent (2). On en

(1) *Et* Clusel de Theil, *juxta iter quo itur de Varennis versus Theil ex occidente.* (Archives de la Loire. Terrier *Gaudet*, de Bussy, f° 157). Texte obligeamment communiqué par M. Aug. Chaverondier.

(2) *Essai de classification des monuments préhistoriques du Forez*, p. 41.

peut aisément grossir la liste (1). A Jeansagnières même il existe un hameau du *Cluzet*, qui possède aussi probablement sa galerie secrète. Les chercheurs feront bien de tenir compte de cette appellation, partout elle se rencontre.

Des monuments similaires ont été observés dans les départements voisins. M. Bertrand signale ceux du Puy-de-Dôme. Dans la commune d'Arconsat faisant partie de ce département, sur la limite même du Forez, un souterrain creusé dans le gor fut découvert il y a un certain nombre d'années; son entrée se voit au milieu d'un champ, au lieu dit *les Bessières*, près du hameau de la Croix du Poyet, entre la route de Lyon à Bordeaux et le chemin de

---

(1) Le *Clozet* (Champoly), sur le chemin de Champoly à Corbillon (Cabinet de M. le vicomte de Meaux. Terrier d'Urfé, signé *Lestra* et *Relanges*, 1539, f^os 37, 235). — Le *Cluzel*, hameau (Grammont). — Le *Clauzet* (Gumières ?) sur le chemin de Chazelles à Saint-Anthême (arch. de la Diana. Terrier *Regnault*, de Gumières, 1513-1516, f° 143). — Le *Clusel* (les Noës). (Noëlas. *Dict. géographique du canton de Saint-Haon*). — Le *Clausel* (Luriec), sur le chemin de Luriec à Reyriec (arch. de la Diana. Terrier *Pomel*, de Saint-Bonnet-le-Château, 1549-1580, f° 39). — Le *Cluzel* (Nollieu), près Pizay (arch. de Goutelas. Etat des terres tachibles de la commanderie de Verrières, XVI^e siècle, f° 64). — Le *Closet* (Saint-Just-en-Bas), sur le chemin du Verney au Genetey (arch. de la sacristie de Saint-Just. Terrier *Poncet*, 1484-1535, f° 58). — Le *Cluzel* (Saint-Just-en-Chevalet), près la Borja (Cabinet de M. le vicomte de Meaux. Terrier *du Bost*, de Saint-Just, copie ancienne, f° 88). — Le *Clauzet* (Saint-Maurice-en-Gourgois), communal près le hameau de Sabonnières (arch. de la Diana. Terrier *Pomel* précité, f° 244 v°). De plus amples recherches en feraient sans doute découvrir beaucoup d'autres.

On trouve dans du Cange, au mot *Clusella*, ce curieux texte emprunté à une ordonnance de Raymond VII, comte de Toulouse, contre les Albigeois, de l'an 1223 : *Et omnes cabanæ suspectæ a communi castrorum habitatione remotæ, et speluncæ inforciatæ, et* Clusellæ *in locis suspectis et diffamatis destruantur, vel obturentur*.

fer. M. Durand cite aussi l'importante galerie souterraine qui existe dans la commune de Pontcharra (Rhône), sur le chemin de Miolan à Vindry (1); elle offre la plus grande ressemblance avec celles d'Arconsat et d'Arthun.

*Vitraux offerts par M. de Becdelièvre.*

M. le vicomte de Becdelièvre offre pour le musée de très beaux débris de vitraux de la fin du XVe siècle, de provenance inconnue. Des remerciements sont votés à M. de Becdelièvre pour cette nouvelle preuve de générosité.

*Inscription de la maîtresse cloche de Saint-Jean-la-Vêtre. — Communication de M. Vincent Durand.*

M. Vincent Durand communique à la Société l'inscription de la principale cloche de Saint-Jean-la-Vêtre, qu'il a relevée avec le concours de M. le vicaire de la paroisse et de M. Eleuthère Brassart.

✠ LAVDO DEVM VERVM PLEBEM VOCO CONGREGO CLERVM (*cœur enflammé*) TEMPESTATES REPELLO (*fleur de lys*) MORTVOS (*cœur enflammé*) || (*Tête de Christ*) PLORO (*fleur de lys*) VOX MEA CVNCTORVM EST TERROR DEMONORVM (*fleuron carré*) IN HONOREM STI IOANNIS BAPTISTÆ (*fleur de lys*) || 1749 Mer GEORGE GRANGE CVRE (*fleuron*) I BERTRAND (*fleuron carré*) G THIEN (*fleuron*) C POMMIER PRETRES (*fleuron*) Mr FRANCOIS EDME DE CHAUSSECOURTE SGr DVBOST PARRAIN (*fleuron carré*) DAME CLAUDINE || (*main indicatrice*) DAPCHON PRIEURE DE LEIGNIEU MARRAINE (*espace vide*) BAPTISTE MOREL MATHIEU DAVAL LVMINIERS 1749

(1) V. Mémoires de la Diana, t. 1er, p. 91.

Sur le flanc de la cloche, crucifix dont la croix, fleuronnée à ses extrémités, repose sur une tête d'ange ; elle est accostée de deux figures, sans doute la Vierge et saint Jean, qui tiennent élevés des objets sphériques difficiles à déterminer. La face opposée porte une croix grecque fleuronnée ; au centre, un médaillon rond contient la représentation de la Vierge à mi-corps.

Entre ces deux croix, quatre cartouches carrés renferment les sujets suivants :

1° Saint Jean-Baptiste à mi-corps, tenant l'Agneau et une croix garnie de sa banderolle ; en bas, S IEAN.

2° Saint à mi-corps, un livre sous le bras (saint Jean-l'Evangéliste ?).

3° Evêque debout, de face, bénissant de la main droite et tenant la crosse de la main gauche (saint Jean-Chrysostôme ou saint François de Sales, patron du parrain ?).

4° La Vierge assise, couronnée, les pieds sur un croissant ; elle tient un sceptre de la main droite et de la gauche l'Enfant Jésus, qui porte la boule du monde.

Au-dessous de cette ligne de cartouches et sur les deux faces principales de la cloche, deux cartouches ovales de plus petite dimension portent au centre une cloche couronnée et accostée de deux étoiles et autour ces légendes : sur le premier, CLAVDE SEVROT, sur l'autre, IEAN SEVROT.

Les anses sont ornés de mascarons bien exécutés, l'extrémité du battant est enjolivée de grossières ciselures en zig-zag.

On remarquera dans l'inscription l'emploi simul-

tané du V et de l'U à l'intérieur des mots.

La séance est levée.

*Le Président,*

Cte DE PONCINS.

*Le membre faisant fonction de secrétaire,*

ELEUTHÈRE BRASSART.

II.

**Excursion archéologique à Montrond, Jourcey et St-Galmier.**

le 13 juillet 1886.

*Commissaires : MM. Maurice de Boissieu, Joseph Desjoyaux, René Dugas de la Catonnière et Henri Forissier.*

**Questionnaire.**

MONTROND.

Voies romaines. — Chemin *de l'Etra. — Via lionneysa.*

La butte sur laquelle s'élève le château est-elle naturelle ou factice ? — Quels sont les premiers textes où Montrond est mentionné ? — Date des différentes constructions dont les ruines subsistent aujourd'hui. — Architecture militaire. Fossés, enceintes et tours. — Portail et fenêtres de la Renaissance.

Seigneurs de Montrond. — Limites de la seigneurie.

JOURCEY.

Prieuré et prieures de Jourcey.

Caractères architectoniques de l'église. — Intéressants chapiteaux romans. — Croix de pierre ornée et armoriée dans un des angles extérieurs près de l'abside.

SAINT-GALMIER.

La station d'*Aquæ Segetæ* doit-elle être placée à Saint-Galmier ? — Où faut-il rechercher *Auditiacus*, mentionné par les Bollandistes dans la vie de saint Galmier ? — Thermes romains découverts en 1846 et de nouveau mis au jour en 1883. En relever exactement le plan. Monnaies, fragments de tuyaux en plomb et poteries diverses trouvées dans les fouilles.

Saint-Galmier dans l'armorial de Guillaume Revel.

Les comtes de Forez à Saint-Galmier. — Châtelains. — Prévôts. — Charte de franchises. — Enceinte de l'ancien château et des remparts de la ville. — Emplacement et noms des tours.

Eglise paroissiale. — Date de sa construction. — Y a-t-il dans la région d'autres églises éclairées de la même manière par les nefs latérales ? — Faut-il voir dans le clocher actuel le donjon de l'ancien château ? — Triptyque de N.-D. du Pilier. — Fonts baptismaux.

Anciennes chapelles de Sainte-Catherine près de la Fontfort et de Saint-Clément.

L'hôpital, jadis couvent des Cordeliers. — Rétable de la chapelle.

Porte sculptée de la maison dite *de la Devise*. — Maisons du Moyen-Age et de la Renaissance.

Pont de Gavet.

Teillière. — Ses possesseurs : les Jomar ; les comtes de Forez ; les Baronnat. — La chapelle. — La grande salle. — Détails intéressants d'architecture du XIVe siècle.

Pont du Chambon, dit *des Romains*.

## III.

### Mouvement de la bibliothèque et du musée.

*Dons.*

Ont été offerts par MM. :

Barbier de Montault (Mgr X.), sa notice : Bibliographie. (Extrait de la *Revue de l'art chrétien,* tome IV, 3e livraison, année 1886). S. l. n. d., in-4°.

Becdelièvre (vicomte de), sept fragments de vitraux : 1° Tête de Christ ? 2° Tête de saint ; 3° et 4° Têtes d'homme et de femme, coiffure et costumes du XVe siècle, probablement portraits des donateurs ; 5°, 6° et 7° Parties d'encadrements.

Grisaille rehaussée de jaune. — XVe siècle.

Bernaud, propriétaire à Moind : Denier d'argent de Marc-Aurèle César, frappé de 140 à 143 de J.-C., trouvé sur l'emplacement de fouilles exécutées par la Diana, en 1883, dans la propriété du donateur.

Cette pièce est ainsi déterminée par M. Philippe Testenoire-Lafayette :

AVRELIVS CÆSAR AVG PII F COS

La tête jeune nue à droite.

R/ PIETAS AVG.

Couteau de sacrificateur, vase à sacrifice, bâton d'augure et simpule.

Bertrand, vice-président de la Société d'Emulation de l'Allier : Plaque et boucle de ceinture, poteries et objets divers provenant de nouvelles fouilles exécutées à Jeansagnières (voir plus haut pages 347 et suivantes).

Dulac (Jean-Baptiste), architecte, sa notice : *Champdieu et les monuments gothiques.* St-Etienne, (Théolier et Cie), 1886, in-12.

Goure, géomètre à Lérigneu : *Arrêt du Conseil d'Etat qui casse des délibérations prises par les municipalités de Marsangy, Termency, Angely et Buisson, concernant le payement des droits de champart, terrages et autres* (11 *juillet* 1790). Lyon, (Bruyset fils aîné), 1790, in-plano.

— *Loi pour la formation d'un tribunal de cassation* (1er *décembre* 1790). Lyon, (Aimé de la Roche), 1791, in-plano.

— *Loi relative au commerce au delà du Cap de Bonne-Espérance et aux colonies françaises* (6 *juillet* 1791). Lyon, (Aimé de la Roche), 1791, in-plano.

— *Proclamation du Roi sur un décret de l'Assemblée nationale concernant l'armée navale* (7 *juillet* 1790). Lyon, (Bruyset fils aîné), 1790, in-plano.

— Laracine (Marin) : *Souvenir de la fête fédérale de gymnastique et de tir des armes réunies à la Chaux-de-Fonds en* 1850. La Chaux-de-Fonds, (Heinzely), 1850, in-18.

— Vente par Antoine Dessendoz, du village d'Essendoz, paroisse de St-Bonnet-le-Quoriaulx, aux frères Vidal et Antoine Dandré, d'une maison avec jardin appelée Dessendoz, située au bourg de Saint-Bonnet, pour le prix de 20 écus sol. Fournier, notaire. — 20 août 1595.

Expédition authentique. — Papier.

— Reconnaissance de pension faite par noble Jacques de Girard, seigneur de Collombettes et Grandris, Georges et Jean Guillot, au profit de Pierre Fournier, de Planchas, paroisse de Saint-Bonnet-le-Quoriaulx. Monates, notaire. — 3 mai 1603.

Expédition authentique. — Papier.

— Bail à ferme de la moitié de la dîme du village de Planchas, paroisse de Saint-Bonnet, dépendant des

prébendes de la Salvattatté, passé par révérend dom Yves Gaigneron, religieux de l'ordre de saint Benoît, congrégation de Saint-Maur, procureur de l'abbaye de la Chaise-Dieu, à Pierre Cognassi, dudit village des Planchas, moyennant deux sestiers douze bichets bled soigle mesure de Chastelneuf. Forestier, notaire. — 5 juillet 1677.

Expédition authentique. — Papier.

— Assignation donnée par Jean-Baptiste Joanny, huissier à Roche, à la requête de dame Marie-Antoinette Punctis de la Tour, veuve et héritière fidéicommise de défunt Pierre Puy du Perrier, président lieutenant général, juge domanial du comté de Forez, à Claude Chambon, du village des Planchas, paroisse de Saint-Bonnet de Couraux, aux fins de venir reconnaître s'il est tenancier de fonds articulés dans le terrier Renevier de la rente de la Bastie. — 17 juillet 1723.

Cet exploit contient copie des actes suivants : 1° vente des rentes nobles appelées de la Bastie, du Verdier, Robertet, de Ladvieu, de la Bénissondieu et Gasilland qui se lèvent à Montbrison et dans les environs, Roche, Châtelneuf et Saint-Bonnet de Coureaux, par Jean Papon, sieur de Gazilland, lieutenant-colonel au régiment de La Barre, à Pierre Puy du Perrier, seigneur de Merlieu, conseiller du Roi, président lieutenant général au bailliage de Forez. Mivière ? notaire. — 5 janvier 1719.

2° Testament olographe de Pierre Puy du Perrier, instituant sa femme Antoinette Punctis de la Tour son héritière universelle et fiduciaire à la charge par elle de désigner un héritier. — 4 juin 1721.

3° Réponse faite au terrier Renevier de la rente de la Bastie, folio 125, par *Joannes Symon de Orto.* — 15 novembre 1525.

Papier.

Huguet (Amédée) et Rolland (Michel) : Briques historiées portant en relief les armes d'Anne Dauphine, duchesse de Bourbon et comtesse de Forez.

Terre cuite. Dimensions : 0m 30 en carré, épaisseur 0m 09. — XVe siècle.

Jeannez (Edouard), sa notice : *Le prieuré, l'église, la ville et la justice de Pouilly-les-Nonnains.* (Extrait du *Roannais Illustré*, 2e série, nos 3 et 4). Lyon, Aug. Brun ; 1886, in-4°.

Lachmann (Emile), compositeur de musique, une de ses œuvres musicales : *Menuet hongrois*, pour piano seul et pour piano et orgue, op. 477, dédié à S. M. Marie-Christine d'Autriche, reine d'Espagne. Paris, Parsy, s. d., in-4°.

Marsy (comte de), directeur de la Société française d'archéologie, sa notice : *Discours d'ouverture du Congrès archéologique de Nantes.* (Extrait du *Bulletin monumental*, n° 4, 1886). Paris, Champion ; Caen, H. Delesques ; 1886, in-8°.

Maussier (P.-B.), sa notice : *Etude sur le pays des Ségusiaves.* (Extrait du *Bulletin de la Société d'Agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire*, septembre 1886). Saint-Etienne, 1886, in-8°.

Exemplaire augmenté du Questionnaire *manuscrit* de la commission forézienne de l'histoire des Gaules. Octobre 1886.

Ministère de l'Instruction publique : *Discours prononcé par M. Réné Goblet, ministre, le samedi* 1er *mai* 1886, *à la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.* Paris, 1886, in-8°.

*Journal des Savants.* Juin-juillet 1886.

Boissier (Gaston) : Les rues du Forum et la tribune aux harangues. — Dareste (R.) : Recherches sur quelques problèmes d'histoire, par M. Fustel de Coulanges.

Portier (Léon) : Fragments de sculptures figurant une feuille de vigne et des raisins, trouvés en 1885 dans les déblais de la crypte de l'église bénédictine de Saint-Romain-le-Puy.

Granit et grès.

Puy de La Bastie (Octave) : Portion d'un lambris sculpté et doré par parties, provenant du château de La Bastie d'Urfé. Au centre, le blason peint de Claude d'Urfé, baron d'Entragues, *écartelé aux 1 et 4 d'Urfé, le chef chargé d'un lambel d'argent, aux 2 et 3 d'azur à trois flanchis d'argent, au chef d'or chargé de trois flanchis d'azur* (*Balsac*). Voir Aug. Bernard, *Les d'Urfé,* page 52.

Bois. — Longueur 1m 30; largeur 0m 38. — XVIe siècle.

Rostaing (baron de) : *Les Rostagni de Nice et les Rostaing du Forez.* (Extrait, en placard, de l'*Ancien Forez*, octobre 1886). S. l. n. d. (Montbrison, Huguet), 1886, in-8°.

Sainte-Colombe (comte Rodolphe de) : Inventaire, signé *Dru* et *Forgiron*, des meubles et papiers du château de Villette, dressé après le décès de Jacques de Sainte-Colombe, en présence de Claudine de Semur, sa veuve, et de Rolin de Sainte-Colombe, leur fils aîné, les 26, 27, 28 février, 1er, 5, 6, 7 mars 1603.

Dans presque tous les appartements, même dans la chapelle, se trouvent des coffres, la plupart scellés, appartenant aux sujets de la seigneurie de Villette et par eux « baillés en garde depuis les troubles ».

L'argenterie garnissant un dressoir est composée de « ung « bassin à laver, deulx esguières, deulx sallières et uno es- « cuelle à houreille ». Toutes ces pièces armoriées de « troys « barres rouges et quatre blanches » (*Semur*), sont estimées au poids, à raison de 15 livres tournois la livre.

Parmi les nombreux titres inventoriés figurent notamment : Archives du greffe de la justice de Villette ; — divers terriers de la seigneurie de Villette et des rentes d'Affoz, de la Liègue, d'Haulteville et de Thorigny ; — « Vente de la maison et « segneurye de Villette au prouffict de noble Anthoine de « Ste-Colombe contre noble Jacques de Rocheffort, du Ve no- « vembre mil cinq cens ving, signé de la Fay ; » — Quictance

*Revue historique et archéologique du Maine.* Tome XIX, 1er semestre 1886.

Triger (Robert) : Une forteresse du Maine pendant l'occupation anglaise. Fresnay-le-Vicomte de 1417 à 1450.

Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain. *Revue.* 7e et 8e livraisons. Juillet-août 1886.

Marchand (abbé F.) : L'abbaye de Chassagne.

Tardieu (Ambroise) : L'*Auvergne illustrée.* Nos 9, 10, et 11. Août-octobre 1886.

*Abonnements.*

*Ancien* (l') *Forez.* Revue historique et archéologique. 5e année. Août-septembre 1886.

Le Conte (J.) : Oraison funèbre de Fr. de Lascaris d'Urfé. Communication. — Révérend du Mesnil (Edmond) : La légende de saint Domnin et les reliques de Champdieu. — Les Etats-Généraux de 1789 en Forez.

*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.* Tome XLVII, 3e livraison. Année 1886.

Bouchot (Henri) : Catalogue des dessins d'Etienne Martellange, architecte des Jésuites (1605-1639).

*Bulletin monumental.* 6e série, tome II, nos 3 et 4. Mai-août 1886.

Barthélemy (Comte Ed. de) : Le trousseau de Marguerite de Valois, duchesse de Savoie. — Marsy (comte de) : Compte-rendu du Congrès archéologique de Nantes.

*Polybiblion.* Revue bibliographique universelle. Partie littéraire. 2e série, tome XXIV, 1re, 2e et 3e livraisons. Juillet-septembre 1886.

*Revue archéologique.* 3e série, tome VIII. Juillet-août 1886.

Clermont-Ganneau : Antiquités et inscriptions inédites de Palmyre.

*Revue du Lyonnais.* 47e année, 5e série, tome II, nos 1, 2 et 3. Juillet-septembre 1886.

Steyert (A.) : Le grec Clitophon, premier historien de Lyon. L'étymologie de Lugdunum.

*Revue épigraphique du Midi de la France.* N° 40. Juillet-août 1886.

Allmer (Auguste) : Lugdunum (suite). Territoire de la Colonie de Lyon.

*Roannais illustré.* 2e série. 4e livraison. Juillet 1886.

Jeannez (Edouard) : Le prieuré, l'église, la ville et la justice de Pouilly-les-Nonnains. — Révérend du Mesnil (Edmond) : Le Roannais féodal. Le fief de la Tour et de Bourgneuf. — Sugny (comte Fr. de) : Le château de Genetines.

*Acquisitions.*

*Acta Sanctorum, octobris : tomus XIII, quo dies trigesimus, trigesimus primus et partim vigesimus nonus continentur.*

IV.

**Mouvement du personnel.**

*Membres titulaires.*

M. l'abbé Avril (Joannès), licencié ès-lettres, à Montbrison, reçu le 21 août 1886.

M. Baudrier, rue du Plat, 8, à Lyon, reçu le 21 août 1886.

M. Boulin (Hector), ingénieur civil, directeur de la Compagnie d'assurances la France, à Montbrison, reçu le 21 août 1886.

M. l'abbé Epinat, vicaire à Messimy, reçu le 21 août 1886.

M. l'abbé Rochette, curé de Saint-Georges-Hauteville, reçu le 25 août 1886.

M. l'abbé Prajoux (Joseph), professeur au petit séminaire de Saint-Jean, à Lyon, reçu le 31 octobre 1886.

M. Sanlaville (Gabriel), avocat à la Cour d'appel, rue du Plat, à Lyon, reçu le 12 novembre 1886.

*Membre correspondant.*

M. Breghot du Lut, membre de la Société littéraire de Lyon, rue Pierre Dupont, 28, à Lyon, reçu le 24 octobre 1886.

*Démissionnaire.*

M. le général Borson, à Montpellier, membre titulaire.

OCTOBRE 1886 — JANVIER 1887

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME III. — N° 9.

MONTBRISON
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. PUGET

1887

Il le prie de vouloir bien ne pas s'arrêter en si beau chemin, et de publier un choix des précieuses photographies qu'il possède et dont une très faible partie était exposée à la Diana, lors du Congrès. Il croit être l'interprète de tous ses confrères en réclamant un *Album forézien* dont il trouvera sans peine les éléments dans sa riche collection.

M. Félix Thiollier répond qu'en effet il possède trois à quatre mille clichés, dont bon nombre ont été faits il y a plus de vingt ans ; depuis cette époque, plus d'un tiers des monuments photographiés ont été modifiés ou détruits.

Je crois bien, dit-il, qu'il sera bon de tirer parti au plus tôt de mes clichés ; car dans quelques années il pourrait n'en rester que des verres blancs, propres au plus à vitrer une serre, si toutefois mes héritiers ont le goût des plantes grasses. Puisque M. le Président veut bien m'y engager, je chercherai une combinaison permettant de donner, avec un texte, deux à trois cents vues, tant héliogravées que gravées. Pour ces dernières, je pense pouvoir obtenir la collaboration d'artistes connus. J'espère aussi que le concours de mes confrères de la Diana ne me fera pas défaut pour la rédaction du texte.

M. le Président dit qu'il a toute confiance dans ce que fera M. Thiollier ; sa compétence est à la hauteur de son zèle.

*L'Espinasse en Roannais. — Communication de Mgr Poyet.*

M. le Président donne lecture d'une lettre adressée de Jérusalem par Mgr Poyet, protonotaire apostolique, chanoine du Saint-Sépulcre, et contenant d'intéressants renseignements sur l'Espinasse-en-Roannais.

Après avoir rappelé que ce nom est aujourd'hui

porté par une réunion de quelques maisons et un assez vaste territoire, couvert en majeure partie de bois de haute futaie et de taillis, que se partagent les communes de Saint-Forgeux et Saint-Germain-l'Espinasse, deux villages jadis situés à la limite de la Bourgogne et du Forez, et dont M. Terray du Rosier, procureur général en la Cour des Aides de Paris, fut le dernier seigneur, Mgr Poyet ajoute :

Dans les registres de la nouvelle municipalité de Saint-Forgeux, 1793, 6 novembre, il est dit : « le maire et les citoyens municipaux ont requis le citoyen Antoine Bailly d'apporter tous les papiers et titres qu'il peut avoir concernant le terrier de Lespinasse du ci-devant Terray. »

Il n'y est pas dit qu'ils les livrèrent aux flammes comme on le fit partout ailleurs pour les terriers des seigneuries et des cures, comme on le fit pour le terrier de la cure de Saint-Forgeux, le 3 novembre 1793, d'après les registres de la nouvelle municipalité : « L'an deux de la République Française une et indivisible, le maire de Saint-Forgeux et les municipaux assemblés sur la place publique de la commune ont brûlé, conformément à la loi, le terrier de la cure dudit Saint-Forgeux. »

On peut donc croire que le terrier de la seigneurie de l'Espinasse existe quelque part et qu'on aura la bonne fortune de le découvrir un jour.

Dans les anciens actes de baptêmes, de mariages et décès rédigés par les curés de St-Forgeux (aujourd'hui à la mairie), il est fait mention plusieurs fois de la baronnie de l'Espinasse: « 1675, 23 février, baptême de Antoine Bouleton. Parrain messire Anthoine Perroy, greffier de la baronnie de l'Espinasse de Saint-Germain. — 1676, 20 novembre, baptême d'Antoine fils de Jean Gontier, notaire royal. Parrain Antoine Perroy, greffier des terres et juridiction de l'Espinasse (cette famille existe encore à Saint-Germain). »

1683, mention de Me Claude Beauvoir, juge des terres de la baronnie de l'Espinasse. Les conséquences de ces dénominations, juge de la baronie de l'Espinasse, greffier etc. sont faciles à déduire. Pourquoi dans ce petit hameau, un tribunal, le droit de justice ?

En 1790, deux foires importantes se tenaient chaque année au hameau de l'Espinasse. Un arrêté du Directoire du 4 germinal an deux de la République Française autorise à transporter à Saint-Forgeux les foires et les halles du hameau de l'Espinasse.

Il y avait aussi à cette époque dans ce hameau une chapelle dédiée à saint Michel. Le curé de Saint-Forgeux y allait célébrer la messe quelques fois et surtout le 29 septembre, fête de l'Archange. Saint-Germain a hérité de cette fête religieuse.

La plus grande partie des biens de l'ancienne seigneurie de l'Espinasse, passés des Terray du Rosier au marquis de Lévis, étaient naguères possédés par M. le marquis de la Ferté-Meun. Celui-ci a vendu les terres, le petit château antique, la vieille tour carrée qui se trouve dans le hameau même. Le très-antique moulin en a été détaché il y a au moins deux cents ans et vendu à une famille Bailly, dont les descendants l'exploitent encore.

Cette famille possède l'inscription de l'ancienne cloche de la chapelle Saint-Michel, de l'an 1500, chapelle démolie après la révolution ; des médailles romaines trouvées dans les ruines du hameau, etc.

Le petit château actuel, en briques disposées avec symétrie, ne doit pas remonter bien haut dans sa plus grande partie ; mais il s'y trouve sur une porte une ancienne inscription, au rez-de-chaussée une salle voûtée avec arcs aigus quoique un peu surbaissés, une large cheminée comme on les faisait au moyen-âge.

En creusant des excavations aux alentours on a découvert des murs de fondations antiques, très larges, très solides.

Tout indique qu'il y a eu là, dès la plus haute antiquité, sinon une ville, au moins un *castellum*, comme Saint-Haon-le-Châtel.

Au sujet de l'ancienne famille de l'Espinasse, M. le vicomte O. de Poli dit que le cabinet des titres de la Bibliothèque nationale possède une généalogie de cette famille depuis le XI^e siècle.

M. Vincent Durand ajoute que l'Espinasse étant

en Bourgogne et non en Forez, il faudrait, pour être complètement renseigné sur la seigneurie dont il s'agit, consulter les archives du duché de Bourgogne. Ces archives contiennent de nombreuses indications sur la partie du département de la Loire qui dépendait de cette province. Comme exemple, M. Durand cite le curieux document relatif à l'arrière-ban de Bourgogne en 1474, publié par M. Gabriel Dumay dans les *Mémoires* de la *Société Eduenne* (1).

*Note de M. Jeannez, sur Ambierle, la Bénisson-Dieu et Charlieu.*

M. le Président communique à la Société les renseignements suivants qui lui sont transmis par M. Jeannez.

Eglise d'Ambierle. — La commission des Monuments Historiques a, dans sa séance du 5 novembre, approuvé le deuxième chapitre du devis des restaurations demandées au ministre des Beaux-Arts et admises en principe depuis janvier dernier.

Ce chapitre concerne la restauration et la réparation totale de l'ancienne vitrerie. La commission a voté pour ce travail, dont le coût a été évalué à 11.502 francs, une première subvention de 4.000 francs. La fabrique d'Ambierle avait voté il y a trois mois 4.000 francs. Total 8.000 francs. Reste à trouver 3.502 francs qui seront faits, soit par le conseil municipal d'Ambierle, soit par les Cultes.

Voici ces précieux vitraux sauvés, et il était temps. Merci à MM. Selmersheim, Viollet-le-duc, Bruyerre et à tous les membres de la Commission ; car la décision a été prise à l'unanimité.

Nos verrières d'Ambierle auront bien mérité de la Diana, car c'est nous qui les avons fait connaître aux hommes compétents, qui en avons signalé la valeur, l'intérêt, il y a bien-

(1) Nouvelle série, t. XI, p. 75 et suiv.

tôt sept ans. Les membres du Congrès, au cours de leur visite l'an dernier, ont fortifié nos indications, corroboré nos réclamations et donné raison à toutes les conclusions que j'avais cru devoir insérer dans un mémoire spécial adressé, il y a cinq ans, a la commission des Monuments Historiques.

Quant à la chapelle de Pierrefitte, pour laquelle la fabrique d'Ambierle avait émis un vote négatif, sa restauration est assurée aussi. Le rapporteur, en effet, m'a fait savoir que cette restitution est décidée, qu'elle se fera, que la sacristie sera installée dans les bâtiments claustraux adjacents à l'église, côté sud, et que l'on compte toujours sur la souscription promise par M. le duc de Cadore, représentant actuel des seigneurs de Pierrefitte.

J'ajoute que la vitrerie d'Ambierle fait de plus en plus parler d'elle. A Paris on en est féru. M. Moreau, architecte diocésain de l'Allier, dans une récente visite à Ambierle, a été empoigné et a déclaré que cette œuvre est bien supérieure aux vitraux de la cathédrale de Moulins. C'est ce que je m'étais permis de dire à Moulins au docte M. du Broc de Séganges.

La Bénisson-Dieu. — Les travaux de consolidation et d'assainissement de la Bénisson-Dieu sont achevés. Ils ont coûté 21.000 francs.

Reste à faire campagne pour arriver à la restauration intérieure. Elle sera dure. Je compterai pour réussir sur l'appui de la Diana.

Charlieu. — A Charlieu tout s'achève. Ensemble splendide, rare. Je préviens mes collègues que je leur demanderai au printemps de décider une deuxième excursion en Roannais, pour visiter et admirer ces magnifiques et si curieux restes de l'abbaye de Charlieu, aujourd'hui sauvés.

A Paris et à Charlieu, on se prend d'amour pour le donjon du XIIe siècle et on parle de rétablir le hourd, qui serait d'un effet inoui. Coût 3.000 francs au moins.

D'ici à votre visite, j'aurai installé dans le cloître abbatial un musée lapidaire.

M. Eleuthère Brassart dit qu'il sera utile, lors de

la déposition des précieuses verrières d'Ambierle, de faire de grandes photographies de chaque panneau. C'est le complément indispensable du procès-verbal qui devra être dressé de leur état actuel.

Plusieurs membres, et notamment M. le Président, s'associent à l'avis de M. Brassart.

*Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, au sujet de la date de la réunion annuelle des Sociétés Savantes à la Sorbonne.*

M. le Président donne lecture de la lettre suivante de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :

Palais-Royal, le 16 octobre 1886.

Monsieur le Président,

Les Sociétés Savantes en relations avec le Comité des Travaux historiques viennent d'être consultées sur la meilleure date à donner aux réunions annuelles de la Sorbonne.

Les vacances de Pâques, vous le savez, ont été jusqu'ici l'époque adoptée pour les sessions des Sociétés des départements. Un certain nombre de Délégués, désireux de prendre part aux réunions de la Sorbonne, s'élèvent contre le choix de cette date qui ne leur permet pas de se rendre à Paris.

En conséquence, il a été question de reporter les sessions annuelles aux vacances de la Pentecôte.

Les Sociétés des Beaux-Arts étant intéressées au même titre que les Sociétés Savantes dans la question posée, je tiens, avant de prendre une décision, à connaitre votre avis, et je vous serai obligé de me le transmettre dans le plus bref délai possible.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Ministre et par autorisation :
Le Directeur des Beaux-Arts,
A. Kaempfen.

La Société émet, à l'unanimité, le vœu que la réunion annuelle des Sociétés Savantes à la Sorbonne soit fixée aux vacances de la Pentecôte.

*Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à propos d'un enquête sur les* Assemblées générales *de communautés d'habitants.*

M. le Président donne lecture d'une autre circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique :

Paris, le 26 octobre 1886.

Monsieur le Président,

Mes circulaires des 19 décembre 1884 et 11 janvier 1886 vous ont fait connaître les questions choisies par le Comité des Travaux historiques et scientifiques en vue d'amener des communications plus nombreuses à la Section des Sciences économiques et sociales.

Parmi ces sujets d'études figurait une enquête sur les Assemblées générales de communautés d'habitants.

Quelques mémoires me sont déjà parvenus sur cette question et leur examen attentif me suggère une réflexion que je tiens à vous soumettre. J'estime qu'il y aurait inconvénient à réserver, pour une étude distincte, les documents relatifs aux délibérations sur des intérêts religieux, et je crois devoir, en conséquence, inviter les personnes qui prépareraient actuellement des mémoires à ne pas négliger l'examen de ces délibérations. Dans le cas où celles-ci auraient motivé des réunions spéciales, il me semblerait utile d'indiquer ce que les réunions ont pu présenter de particulier au point de vue des convocations, de la présidence, du lieu et du mode de délibération, de la rédaction des procès-verbaux, etc.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Président, de vouloir bien porter ce vœu à la connaissance des membres de votre société et de lui donner par les moyens en votre pouvoir toute la publicité désirable.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Signé : René GOBLET.

*Charte inédite de Jean II, duc de Bourbon, contenant donation de divers biens au cardinal de Bourbon son frère. — Communication de M. Bertrand, vice-président de la Société d'Emulation de l'Allier.*

M. Vincent Durand s'exprime ainsi :

M. Bertrand, vice-président de la Société d'émulation de l'Allier, dont vous n'avez pas oublié les savantes communications, veut bien m'adresser, pour être placée sous les yeux de la Société, une curieuse charte de Jean II, duc de Bourbonnais et comte de Forez, qu'il a cru de nature à vous intéresser et qui n'intéressera pas moins, j'en suis sûr, nos confrères lyonnais.

Par cette charte, en date du mois de février 1485 (1486 n. st.), le duc donne au cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, son frère, la seigneurie du Bois d'Oingt en Lyonnais et les dîmes de Chambéon, Saint-Héand et Saint-Marcellin en Forez. Bien que l'instrument original de cette donation n'eût pas encore été retrouvé, elle n'était cependant point restée complètement inconnue. Plusieurs chartes faisant partie des titres de Forez et de Bourbonnais s'y rapportent et prouvent qu'elle fut suivie d'exécution (1). Mais ce que l'on ne savait pas, ou du

(1) 1486, 24 juillet. — Procuration du cardinal de Bourbon pour passer un accord avec le duc son frère, au sujet de la terre du Bois d'Oingt. — Huillard-Bréholles et Lecoy de la Marche, *Titres de la maison ducale de Bourbon*, n° 6957.

1486, 3 août. — Accord entre les mêmes, contenant remise

moins ce que personne n'a signalé à ma connaissance, c'est que la libéralité du duc eut pour objet d'aider son frère à construire dans sa cathédrale la magnifique chapelle de Bourbon, commencée cette même année 1486 (1).

Voici la charte communiquée par M. Bertrand :

JEHAN, duc de Bourbonnois et d'Auvergne, comte de Clermont, de Forest, de l'Isle-Jourdain et des Villars, seigneur de Chastel-Chinon, de Nonnay et de Roche-en-Rinier, Per et Chamberier de France, savoir faisons à tous presents et à venir que, pour la grande singulière amour que nous avons de nostre très chier et très amé frère messire Charles, cardinal de Bourbon, archevesque de Lyon, et considerant la grande et fervente devotion que notre dit frère a à son eglise de Lyon, en laquelle il a deliberé faire bastir et ediffier une belle et devote chapelle, et en icelle faire certaine fondation pour le salut des ames de ses predecesseurs et nostres, laquelle fondation il ne peut bonnement faire sans nostre aide, pour ce principallement qu'il ne tienne pas rentes, dixmes et autres choses à vendre pour y employer, ainsi qu'il nous a fait remonstrer, à cause de quoy nous voulons et desirons lui subvenir en ce, affin aussy d'estre participans ès oraisons et bien faiz qui seront celebrez en lad. chapelle, avons deliberé de luy bailler aucunes pieces aptes et propices pour

---

au duc de la terre du Bois d'Oingt, contre une rente de 400 livres tournois. — H.-Bréh., n° 6961.

1487, 27 octobre. — Le duc de Bourbon ayant cédé par acte de la veille (n° 7003), l'usufruit des terre et dîmes de Saint-Marcellin à Antoine de Lévis, mande à ses officiers de mettre celui-ci en possession de la terre, et de lui payer une somme annuelle équivalente au revenu des dîmes, actuellement engagées au cardinal de Bourbon. — H.-Bréh., n° 7004.

1488 (après le 1er avril). — « Déclaration de l'accense des dismes » (dîmes des blés de Saint-Héand, Saint-Marcellin et Chambéon) « qui par cy devant avoient esté baillez par feu Monseigneur le duc Jehan à Monsr le cardinal ». — H.-Bréh., n° 7016. Cf. n° 7025.

(1) La Mure-Chantelauze, t. II, p. 406.

convertir et employer à ladite fondation ; et à ceste fin avons fait visiter le fait de nostre domaine et, entre autre chose, avons trouvé que, pour le plus seant et opportun, lui pouvons bailler la place, terre et seigneurie du Bois d'Yoin au pays de Lyonnois, qui est hors de nos pays, terres et seigneuries, et les dixmes de Chambeon, St-Huyan (1) et St-Marcellin, qui autrefoiz ont eté de ladite Eglize de Lyon. Pour ces causes et autres à ce nous mouvans, de nostre certaine science et propre mouvement, avons donné, octroyé et transporté, donnons, octroyons, cedons et transportons par ces presentes à nostre frère le cardinal nostre dite place, terre et seigneurie du Bois d'Ioin, avec la justice, hommes, rentes, domaines et autres droitz et appartenance quelconque, et pareillement lesdites dixmes à nous deux esdits lieux, mandemens et dismeries de Chambeon, St-Hugan et St-Marcellin, tout ainsy que nous et nos predecesseurs avons accoustumé de les prendre et percevoir esdits lieux et chacun d'iceux, soient bledz, vins ou charnaiges, pour les avoir par luy et les convertir en la fondation dessusdite, tout ainsy que nous mesme eussions pu faire avant ce present transport, lequel nous voulons et declarons estre et demourer à tousjours mais vallable, et amortissant quant à nous, et dès maintenant consentant à l'amortissement desd. rentes, cens et dismes, en temps qu'il en est et seroit besoing qu'elles soient amorties par Monseigneur le Roy, pour les convertir irreceveablement (*irrévocablement ?*) à lad. fondation ; promettant en parolle de prince non jamais venir ou contraire. Si donnons en mandement, par ces mesmes presentes, à noz amez et feaulx gens de nos Comptes et à tous noz autres justiciers et officiers et chacun d'eulx, si comme à luy appartiendra, que nostredit frère et ceulx qui de luy auront cause ilz laissent et souffrent joir et user de ladite terre, place et seigneurie du Bois d'Ioin et desdites dixmes de Chambeon, St-Hayan et St-Marcellin, et chacun d'iceulx, orez et pour le temps advenir, plainement et paisiblement, sans leur faire ne souffrir estre faite, orez ne pour le temps avenir, aucun destourbier ou empeschement au contraire. Et affin que ce soit chose ferme et stable à

(1) Ici et plus loin il faut lire *Saint-Hayan*.

toujours maiz, nous avons fait mettre et apposer notre scel à sesdites présentes. Donné en nostre chastel de Molins, au mois de fevrier, l'an de grace 1485. Et au reply desdites lettres est escript : Par Monseigneur le duc, les evesques de St-Pons et d'Orange, le s^r de Culant et autres presens, et signé BERRY ; et sont scellés à lacz de soie et cire verte, et au dos d'icelles est escript ce qui s'ensuit, c'est assavoir :

Viso quodam instrumento eri passato concordata (*concordati* ?) coram Johanne Bergier et Antonino de Rozay, notariis regiis, per Aimonem Saulnier, scutifferum, procurat[or]io nomine reverendissimi in Christo patris et domini domini Karoli de Borbonio cardinalis, presentium impetratoris, super recuperacione domus [et terre du Bois] d'Yoin, nec non decimarum de Chambeon, Sancti Hayam et Sancti Marcellini in comitatu Forezii (1), expedite et registrate fuerunt presentes littere in camera compotorum domini nostri ducis Molinis, de precepto dominorum dicte camere, die quarta mensis Augusti, anno Domini millesimo 4° octagesimo sexto. Sic signatum.

E. CORVILLIER (2).

(Bibliothèque nationale. Clairambault, vol. XXI. Copie, papier).

*Conjectures sur le nom antique d'Essalois et celui de Monsupt. — Les* dunum *du Forez. — Communication de M. Vincent Durand.*

M. Vincent Durand conserve la parole pour faire la communication suivante :

J'ai déjà eu l'occasion d'entretenir la Société des protocoles des *Petri*, notaires à Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte. Ces protocoles, conservés dans nos archives, forment plusieurs volumes in-folio qui

(1) Cet accord est sans doute celui signalé en note ci-dessus. Huillard-Bréh., n° 6961.

(2) Il est probable que ce nom doit être lu *Cornillier*. Voir *Titres de la maison ducale de Bourbon*, à la Table.

renferment de curieux détails sur les familles, les coutumes et la topographie de cette partie du Forez. Je vous demande la permission d'en extraire, et de mettre sous vos yeux plusieurs textes où apparaît le nom d'Essalois, l'importante station gauloise fouillée par notre regretté confrère M. Philip-Thiollière.

Protocole de François *Petri*, notaire de Saint-Hilaire, folio 82 :

*Matrimonium Benedicti filii Johannis de Tardivier, et Beatricis filie Mathei Berthollet loci d'*Essalloen. — Fiant lictere matrimoniales, etc., quod cum ad Dei omnipotentis laudem, etc., tractaretur et jamque tractatum fuerit de felice matrimonio, etc., per et inter Benedictum filium Johannis de Tardivier, perrochie de Merle, Aniciensis diocesis, sponsum futurum ex una parte, et Beatricem filiam Mathei Bertholeti, loci de *Essolleyn*, perrochie Chamblie, Lugdunensis diocesis, sponsam futuram, ex altera parte, mediante amicabili tractatu, etc., hinc vero fuit et est quod anno Incarnationis Domini millesimo iiij° nonagesimo quinto, et die duodecima mensis januarii (12 *janvier* 1496 *n. st.*), etc.... (*Suivent les clauses du contrat*). — Acta, data et passata fuerunt hec omnia in eodem loco d'*Essaloyen*, domi dicti Bertholet, anno et die quibus supra, presentibus viro discreto Bertrando Murati notario Sancti Regnalberti,... Glaudio Tronelli do Meynitz, perrochie de Merle,... et Benedicto Berthollet dicti loci d'*Essolleyn*, pluribus aliis testibus, et me notario, PETRI.

Même protocole, folio 83 verso :

*Quictantia bonorum paternorum, etc., Jacobi filii Johannis de Tardivier.* — Item, fiat litera quod deinde constitutus personaliter Jacobus filius dicti Johannis de Tardivier, qui actendens et considerans quod prefatus Johannes de Tardivier ejus pater ipsum hodie date presentium in legitimum collocavit matrimonium cum Benedicta filia Benedicti Bertholleti, loci d'*Essalloyn*, perrochie Chamblie... (*Suivent les clauses*). — Actum ubi et presentibus quibus supra.

Même protocole, folio 135 verso :

*Pro Andrea filio Johannis de Tardivier.* — Quod anno quo retro

(1496, 1497 *n. st.*) et die veneris xxiiijta mensis febroarii, etc., ... ad presentiam mei notarii... venit Andreas filius Johannis de Tardivier, perrochie de Merle,... dicens et exponens quod in contractu matrimonii olim inhiti et consommati, nunc vero dissoluti, inter ipsum Andream exponentem ex una parte, et Benedictam filiam Benedicti Berthollet, loci d'*Esolleyn*, perrochie Chamblie,... ex alia parte *(Suivent les clauses de l'acte)*.

Vous avez remarqué la désinence nasale de ces diverses formes du nom que nous prononçons aujourd'hui *Essalois* et que la carte de l'Etat-Major, si souvent fautive dans sa toponymie, travestit en *Essaloir*. Il y a même une tendance à écrire *Essaloire*, parce que l'on est porté à faire dériver le nom de cette localité du site qu'elle occupe auprès du fleuve.

Pourrait-on néanmoins penser que l'orthographe de notre vieux tabellion lui était personnelle, qu'elle représentait une prononciation inexacte, même de son temps? Un autre registre de nos archives nous permet de répondre à ce doute.

Dans ce registre, qui est une copie authentique du terrier de la châtellenie de Saint-Victor-sur-Loire, reçu *Conchon* et *Ginot*, de l'an 1456, on lit au folio 342:

MANDAMENTUM CHAMBLIÆ. — Joannes Bertholleti d'*Essaloeni*, parrochiæ et mandamenti Chambliæ... Quedam montagia, que quomdam fuerunt Joannis d'*Essaloenni*, sita apud Grangias *(Grangent ?)*, juxta lo Chastilliard ex mane.

Folio 343 :

In territorio Podii d'*Essaloen*, juxta terras Petri d'*Essaloen* ex mane.

— In territorio de Mala Valle, juxta... iter publicum tendens d'*Essaloem* apud Sanctum Ragnebertum ex sero, et juxta Costam de l'Esmolour ex borea.

Folio 343 verso :

Retro Podium d'*Essaloeni*, juxta iter tendens de Boieri apud

*Essalonem* ex sero, et juxta terras dicti respondentis et Petri d'*Essaloeni* ex mane.

Folio 345 verso :

In territorio d'*Essaloem*, juxta Parvum Fontem d'*Essaloem* ex borea.

Folio 360 verso :

In Ruppis, juxta terram... Petri de Sayoieu et Joannis Bertolleti d'*Essalloeni* ex borea.

Ce n'est pas tout : un autre terrier de Saint-Victor sur-Loire et Grangent, de l'an 1337, antérieur par conséquent de plus d'un siècle, donne les formes *Eysaluyn* et *Heysaluyn* (1). La prononciation ancienne de ce mot semble donc bien établie : c'était *Essaloyen*, *Essalloen*, *Essalloyn*, *Eyssaluyn* ou *Essolleyn*.

Je vous prie d'excuser l'aridité de ces préliminaires : ils étaient indispensables pour justifier la tentative que je vais faire pour en déduire le nom antique d'Essalois.

Je crois qu'on peut conjecturer avec une certaine vraisemblance que ce nom était *Uxellodunum*, le même que celui du fameux oppidum des Cadurques dont le siège fut le dernier acte de la guerre des Gaules.

Les noms de lieu gaulois terminés en *dunum* ont donné naissance, comme l'a fait observer Jules Quicherat (2), à deux catégories de dérivés français.

---

(1) Archives de la Loire. Fonds de la chambre des comptes de Montbrison. Terrier de la châtellenie de Saint-Victor-sur-Loire et Grangent reçu Etienne *Esperonis* et Mathieu *de Bosco Alto*, 1337, n. st. M. Aug. Chaverondier a bien voulu relever à mon intention, sur ce document, les formes qu'y revêt le nom d'Essalois.

(2) *De la formation française des anciens noms de lieu*, 1867, p. 48.

Dans les uns, la dentale a persisté : c'est le cas d'*Exoldunum*, Issoudun, *Verodunum* ou *Virodunum*, Verdun (Meuse) et Mont-Verdun (Loire), *Minnodunum*, Moudon, *Aredunum*, Ardin, etc. Chez les autres, elle est tombée et le mot a subi le plus souvent une contraction : tels *Augustodunum*, Autun, *Acilodunum*, Ahun, *Meledunum*, Melun, *Lugdunum*, Lyon et Laon, *Sedunum*, Sion (Valais) et Suin, (Saône-et-Loire), etc.

C'est à cette dernière classe que nous paraît appartenir le nom d'*Essaluyn* ou *Essolleyn*. Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer la ressemblance qu'il offre avec celui de Puy d'*Issolu* (1) que porte

---

(1) C'est l'orthographe moderne de ce nom, que je trouve écrit *Pech d'Ussolun* ou *d'Usselou*, dans le *Dictionnaire des noms latins de la géographie ancienne et moderne* de Chaudon, 1777. D'Expilly, *Dictionnaire des Gaules*, écrit *Puech d'Issoulu*.

Les voyelles *u*, *o* et *i*, *i* et *e*, se substituent fréquemment l'une à l'autre quand elles précèdent une double sifflante. Nous venons de voir *Uxellodunum* (Lot) produire *Issolu*. D'autre part, *Yssoia* (Aube) a donné Essoyes, *Yssolmus* (Aisne), Essomes ; et dans le voisinage immédiat d'Essalois, *Issument*, commune de Saint-Victor-sur-Loire, ainsi appelé dans une charte du Châtelet de Sainte-Foy de l'an 1252 (notes de la Mure), porte aujourd'hui le nom d'Essumin. Il serait possible que la forme *Essolleyn* ait été précédée de la forme intermédiaire *Yssolleyn* ou *Yssolluyn*. Mais cette hypothèse même n'est pas nécessaire, car le terrier de Saint-Victor de 1637, déjà allégué, fournit simultanément les noms d'*Ussiminet* et d'*Essiminet*, pour désigner un hameau proche d'Essumin, qui est, je pense, celui appelé à présent Queyrel. On peut citer encore, comme exemples appropriés au cas qui nous occupe, *Uxima* ou *Oxma* et *Oxima*, devenus respectivement Huesme, Yesme, aujourd'hui Villiers-le-Morhier (Eure-et-Loir), et Exmes (Orne).

Avant de quitter cette grande station gauloise d'Essalois, je ferai remarquer l'identité du nom de la paroisse dont elle dépend, Chambles, avec celui que produirait, en passant du latin en français, celui de *Camulus*, divinité qui a été assimilée au Mars des Latins. Y aurait-il là un souvenir de son culte ? En tout cas, on peut supposer avec une grande vraisemblance

aujourd'hui l'*Uxellodunum* des Cadurques ; et il peut être, je pense, rapporté au même thème primitif.

D'après les celtistes, *uxello-s* signifié élevé. C'est un mot qu'on est porté à rapprocher du grec ὑψηλός, qui a le même sens. Quant au mot *dunum*, il veut dire, comme on sait, colline et, par extension, forteresse, la plupart des places fortes ayant été construites sur des hauteurs. Quelle que soit celle de ces deux significations qu'on adopte, le nom d'*Uxellodunum* convient merveilleusement à Essalois, position presque inexpugnable qui domine de haut le débouché de la Loire dans la plaine forézienne.

Puisque je me suis aventuré sur ce terrain, je voudrais, si ce n'est pas trop abuser de votre patience, vous soumettre une deuxième conjecture relative au nom ancien d'un autre château qui eut une importance considérable au moyen âge, je veux parler de celui de Monsupt, assis sur la voie Bolène.

Le nom qu'on lui assigne ordinairement est *Monseu*, *Monseut*. Ces formes remontent à une antiquité respectable, car on lit dans le fief rendu à Louis VII par Guy II, comte de Lyonnais et de Forez, en 1167 : *Guigo, comes Lugdunensis et Forensis... accepit a nobis castella que nunquam de domino habuerat, scilicet Montembrisonis et* Montem Seu (1). Un autre fief, fait en 1316 par le comte Jean Ier au roi Philippe-le-Long, porte : *Videlicet homagium de*

---

que celui de Mercure était pratiqué sur un autre point de la même commune, au territoire et mont de *Mercuer* (appelé aussi *Mercunt*, *Melcuet* et *Melcuer* dans le terrier Conchon et Ginot de 1456), à peu de distance en soir de Chambles.

(1) Archives nat. K. 24, n° 14. — Huillard-Bréholles, n° 10.

*castellis Montisbrisonis*, Montisseuti, etc (1). Beaucoup d'autres titres fournissent des exemples de l'une et l'autre manière d'écrire ce mot.

Mais à côté de ces titres, il y en est d'autres, qui ne leur cèdent guère en ancienneté, où le nom de Montsupt apparaît sous une forme notablement différente et qui peut mettre sur la voie de sa véritable étymologie.

C'est d'abord une charte *du Cartulaire des Francs-Fiefs*, de l'an 1202, contenant une vente par Aymar de *Montsehun* et sa femme à Marie Benerie, religieuse de Jourcey (2).

En juin 1262, d'après un titre des archives de Beauvoir, Johannin de *Monseun*, damoiseau, cède pour quinze ans à Guillaume Ronini, chevalier, son fidéjusseur, pour lui tenir lieu d'une somme de 75 livres viennois payée en son acquit, la perception de certains cens et notamment ce que lui doit annuellement Pons de *Monseun, pro duobus cellariis sitis in castro de* Monseun. Au mois de décembre 1279, le même Jean de *Monseun*, damoiseau, et sa femme vendent au prieur de l'Hôpital, pour la maison du Palais de Moind, des redevances assises sur les moulin et tènement de Pierre-Haute et relevant en fief de l'abbaye de la Chaise-Dieu (3). Je citerai encore le fief fait, le 17 septembre 1378, à Louis II, duc de Bourbon et comte de Forez, par Jean *Rognini*, damoiseau, pour sa censive dans les château et mandement de Montsupt : *Item, omnes census et quartus quos habet in mandamento et castro de* Monseuyn (4).

---

(1) Arch. nat., P. 13712, cote 2001. — Huill.-Bréh., n° 1420.

(2) *Cart. des Francs-fiefs*, n° LXXI.

(3) Titre jadis conservé aux archives de la Chaise-Dieu et obligeamment signalé par M. Auguste Chaverondier.

(4) Archives du château de Beauvoir.

Il est difficile, en présence de l'accord de ces textes, empruntés à des sources diverses, de ne pas reconnaître une prononciation forte et nasale de la fin du mot que nous examinons, prononciation très ancienne selon toute apparence et qui nous autorise à conjecturer que le nom de Montsupt recouvre aussi un vocable gaulois. Ce nom primitif serait *Sedunum*. On a vu que tel était jadis le nom de Suin (Saône-et-Loire), identique lui-même à la deuxième partie du mot *Montsehun*, *Monseun*, *Monseuyn*, composé de deux éléments, l'un latin, l'autre celtique. On aura dit *Mons Sedunum*, comme on a dit *Mons Verdunum*.

L'hypothèse que je vous soumets ici a peut-être en sa faveur mieux que des vraisemblances étymologiques, s'il faut regarder comme un commencement de preuve écrite un curieux passage d'une charte du *Grand Cartulaire d'Ainay* publié par nos savants collègues MM. le comte de Charpin et M.-C. Guigue. Cette charte, en date du 27 mars 1250, est une ordonnance des cardinaux visiteurs délégués par le Saint-Siège et de Philippe de Savoie, archevêque de Lyon, pour la réforme du monastère. On y voit qu'un moine appelé *Silvio de Monte Seduni* est envoyé faire pénitence pendant trois ans à l'abbaye de la Chaise-Dieu, pour être sorti nuitamment avec deux autres moines qui avaient saisi le fils d'un certain Etienne Gros et l'avaient privé de la vue (1). Il me semble d'autant plus légitime de traduire *Silvio de Monte Seduni* par Silvion de Montsupt ou mieux de Montseun, que la charte nomme plusieurs autres moines appartenant à des familles foréziennes.

---

(1) *Grand Cartulaire d'Ainay*, t. Ier, p. 153.

Personne ne s'étonnera d'ailleurs que Montsupt ait des origines très reculées : c'est plutôt le contraire qui serait surprenant. La position de ce château, à cheval sur la grande route du Velay, est de celles qui ont dû attirer de tout temps l'attention des hommes de guerre.

Il est intéressant de récapituler les lieux du Forez qui ont porté le nom de *dunum*. Le nombre de ceux connus avec quelque certitude est bien restreint. On peut citer :

Arthun, nommé *Artidunus*, en 943, dans la charte 642 de Cluny ; — *in villa Arteuno*, en 981 ou 982, dans la charte 1578 ; — *Artadunum*, en 994, dans la charte 2255 ; — *in fine Artedunо*, en 996 ou 997, dans la charte 2309 ; — *Artedunum*, en 998 dans la charte 2465 ; — *in finibus Arteduni*, vers 1080, dans la charte 791 de Savigny.

Bouthéon, *ecclesia de Botedono*, dans la pancarte des droits de cire et d'encens dus à l'église de Lyon, publiée par Aug. Bernard à la suite des cartulaires de Savigny et d'Ainay et dont la rédaction primitive paraît à cet auteur contemporaine de l'organisation des archiprêtrés.

*Candedunum* ou *Candedunus mons, in agro Forensi*. Ce lieu, cité dans la charte 73 de Savigny, de l'an 950 environ (*juxta latus montis Candeduni*), y paraît avec la Varenne (Salt-en-Donzy), et Noailly, qui est sans doute le hameau de ce nom indiqué par Cassini sur le territoire de la commune de Jas ; j'ignore sa situation précise et son nom moderne.

Chambéon, *in fine de Cambechono*, en 965, charte 314 de Savigny ; — *in fine de Cambetdoni*, en 970, charte 332, et vers 1000, charte 558 ; — *Cambetdonus*, vers 980, charte 279 ; — *in villa de Cambedono*, vers 1020, charte 721.

Montverdun, *Mons Verdunus* en 970, chartes 105 et 330 de Savigny ; vers 1010, charte 931 ; vers 1020, charte 663. La forme masculine de ce nom, comme celle de plusieurs des noms précédents, ne doit pas surprendre : la substitution du masculin au neutre est un des phénomènes qui ont accompagné la décomposition du latin classique et la formation des langues modernes.

Il faut peut-être joindre à ces localités les Embruns, lieu entre Saint Haon-le-Vieux et Ambierle, qu'un titre, malheureusement de date un peu récente, puisqu'il n'est guère que du milieu du XVI^e siècle, appelle *Ambrodunum*, peut-être par voie de fausse traduction latine d'un vocable français. M. Noëlas, s'appuyant sur une tradition locale, a conjecturé que ce nom d'*Ambrodunum* pourrait représenter le nom primitif de Saint-Haon.

Le même savant a émis l'ingénieuse hypothèse que la goutte *Lourdon*, ruisseau qui coule au pied de l'enceinte vitrifiée de Château-Brûlé, commune de Villeret, pourrait nous avoir conservé le nom ancien de ce lieu fortifié, de ce *dunum*.

On pourrait faire des suppositions analogues au sujet de plusieurs autres noms de lieu du Forez ; mais c'est là un terrain trop mouvant, surtout quand on n'est pas en mesure de s'appuyer sur des textes anciens, pour que je me hasarde à m'y engager.

Je ne puis résister pourtant à la tentation de vous signaler *Lyaont*, *Lahont*, *Lyont*, ancienne possession des Templiers en la commune de Saint-Maurice-en-Gourgois, près de Gourgois même, *Gorgodesium*, dont le nom a une saveur si gauloise. J'ignore la forme latine de ce nom de Lyaont (bizarrement travesti en *Gland* sur la carte de l'Etat-

major) et si le *t* final est étymologique. S'il ne l'est pas, on ne peut se défendre de penser au primitif *Lugdunum*. Comme les bords de la Saône, ceux de la Loire auraient eu leur *Colline des Corbeaux*. Mais je me hâte de dire que je n'ai pas l'intention de préjuger une étymologie dont le mot nous sera donné, il faut l'espérer, par le Cartulaire des Templiers et des Hospitaliers de la province lyonnaise, que prépare notre infatigable vice-président.

La séance est levée.

*Le Président*,
Cte DE PONCINS.

*Le membre faisant fonction de secrétaire*,
ELEUTHÈRE BRASSART.

## II.

### Mouvement du personnel.

*Membres titulaires.*

M. Juste, rue Michelet, à Saint-Etienne, reçu le 6 décembre 1886.

M. Lefebvre (Gustave), bibliothécaire de la ville, à Saint-Chamond, reçu le 6 décembre 1886.

M. Point, notaire, rue Saint-Denis, à Saint-Etienne, reçu le 7 décembre 1886.

*Membre correspondant.*

M. Galle (Léon), rue de la République, 22, à Lyon, reçu le 6 décembre 1886.

*Membre décédé.*

M. Chamussy, négociant, à Saint-Etienne, membre titulaire.

STANFORD LIBRARIES

122

DC611
F711D5
3
1885-86

DATE DUE

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA
94305